

Coordonné par  
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

**LES NOUVELLES CONFIGURATIONS  
DU TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL**



L'Harmattan

LOGIQUES SOCIALES

**Les nouvelles configurations du travail  
et l'économie sociale et solidaire au Brésil**

## Logiques sociales

Collection dirigée par Bruno Péquignot

En réunissant des chercheurs, des praticiens et des essayistes, même si la dominante reste universitaire, la collection « Logiques Sociales » entend favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale.

En laissant toute liberté théorique aux auteurs, elle cherche à promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ou qui proposent une innovation méthodologique ou théorique, voire une réévaluation de méthodes ou de systèmes conceptuels classiques.

### Dernières parutions

Pascal BRUNETEAUX et Norah BENARROSH-ORSONI, *Intégrer les Rroms ? Travail militant et mobilisation sociale auprès des familles de Saint-Maur*, 2012.

Mélody JAN-RÉ (dir.), *Représentations. Le genre à l'œuvre, volume 3*, 2012.

Mélody JAN-RÉ (dir.), *Créations. Le genre à l'œuvre, volume 2*, 2012.

Mélody JAN-RÉ (dir.), *Réceptions. Le genre à l'œuvre, volume 1*, 2012.

Bruno LEFEBVRE, *Ethnographie des travailleurs en déplacement, Voyages en Europe sociale*, 2012.

Christophe DARGERÉ, *L'observation incognito en sociologie. Notions théoriques, démarche réflexive, approche pratique et exemples concrets*, 2012.

Dominique JACQUES-JOUVENOT, Gilles VIEILLE-MARCHISET (dir.), *Socio-anthropologie de la transmission*, 2012.

Barbara LEBRUN (éd.), *Chanson et performance. Mise en scène du corps dans la chanson française et francophone*, 2012.

Monique DOLBEAU, *La mémoire de métier. Enquête sur le maréchal-ferrant*, 2012.

Claude GIRAUD, *Que faisons-nous lorsque nous organisons ?*, 2012.

Christophe PERREY, *Un ethnologue chez les chasseurs de virus. Enquête en Guyane française*, 2012.

Thomas SEGUIN, *La politique postmoderne. Généalogie du contemporain*, 2012.

Emilie HENNEQUIN (dir.), *La Recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en Sciences Sociales*, 2012.

Michel LIU, *La dynamique des organisations : l'émergence des formes démocratiques*, 2012.

Joseph AOUN, *Les identités multiples*, 2012.

Henry TORGUE, *Le sonore, l'imaginaire et la ville. De la fabrique artistique aux ambiances urbaines*, 2012.

Coordonné par  
Isabel GEORGES et Marcia de Paula LEITE

**Les nouvelles configurations du travail  
et l'économie sociale et solidaire  
au Brésil**

Traduction du Portugais : Hélène Le Doaré

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2012  
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-336-00511-9  
EAN : 9782336005119



## SOMMAIRE

<b>Préface</b>	9
<b>Présentation</b>	11
<b>Introduction</b> : Économie sociale et solidaire et nouvelles configurations du travail : démocratisation, inclusion ou précarisation ? <i>Marcia de Paula Leite</i> (Unicamp) et <i>Isabel Georges</i> (IRD/UFSCar)	13
<b>Partie I Précarisation et nouvelles configurations du travail</b>	
Les nouvelles configurations du travail formel au Brésil. <i>Nadya Araújo Guimarães</i> (USP/CEM-Cebrap)	29
Habitat et travail : entre travail associé et salariat, entre quartier-dortoir et territoire productif. <i>Cibele Saliba Rizek</i> (USP/UFSCar)	53
À la périphérie des droits : travail, précarité et politiques publiques. <i>Isabel Georges</i> (IRD/UFSCar) et <i>Cibele Saliba Rizek</i> (USP/UFSCar)	65
<b>Partie II Marché du travail et genre</b>	
Annotations sur les inégalités de genre dans le marché du travail. <i>Maria Rosa Lombardi</i> (Fondation Carlos Chagas)	91
Informalité et relations de genre. <i>Ángela Maria Carneiro Araújo</i> (Unicamp)	111
L'affectivité dans l'emploi domestique. Un débat français à la lumière d'une recherche au Brésil. <i>Dominique Vidal</i> (Université Paris VII-URMIS)	141

### **Partie III Travail associé et économie sociale et solidaire : quelques observations théoriques**

Coopératives, travail associé, autogestion et économie solidaire : constitution d'un champ de recherche au Brésil. *Jacob Carlos Lima* (UFSCar)

159

Coopérative et travail : un regard sur le secteur du recyclage et les reprises d'usines. *Marcia de Paula Leite* (Unicamp)

185

Les entreprises solidaires : autonomie ou tutelle ? *Lorena Holzmann* (UFRGS)

215

### **Partie IV Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État**

La présence politique de l'économie solidaire. Considérations à partir de la première cartographie nationale. *Luiz Inácio Gaiger* (UniSinos)

231

Dilemmes des entreprises solidaires : entre précarisation et insertion sociale. *Magda de Almeida Neves* (PUC/MG)

259

Économie sociale et solidaire et esprit d'entreprise : deux orientations dans la création d'emplois et de revenus. Antagonisme ou partenariat ? *Francisco Alves et Silvana Salomão* (UFSCar)

281

Économie sociale et solidaire. Une perspective internationale. *Genauto Carvalho de França Filho* (UFBA) et *Jean-Louis Laville* (CNAM)

301

## Préface

Ce livre s'inscrit au cœur d'un débat sur l'avenir du système économique capitaliste : l'économie sociale et solidaire dans sa version contemporaine peut-elle constituer une alternative au système capitaliste ou n'est-elle que sa thérapie, son médicament, lorsque ce dernier expose au grand jour sa principale maladie, chômage et pauvreté. C'est dire son importance et son actualité dans une conjoncture longue de plus de 30 ans, et dans un contexte qui n'est pas seulement national mais mondial.

Son intérêt principal est de reprendre toute l'histoire qui, dès le milieu des années 1980 amène les acteurs sociaux à se positionner et à repenser de nouvelles dimensions de leur action, en relation à la situation antérieure, marquée par un marché du travail en voie d'expansion et inclusif. Les syndicats cherchent à créer du travail pour leurs licenciés, les pouvoirs publics font des lois ou des programmes pour les appuyer mais se préoccupent mal de l'effectivité ou de l'efficacité de ces lois et les programmes sont souvent éphémères, les entreprises privées se lancent dans la responsabilité sociale pour gommer leur souci du profit, les associations et autres entités de la « société civile » se lancent sur tous les « créneaux » et les « niches » d'activité ; et les personnes se branchent, entreprennent, font ce qu'elles peuvent. Des combinaisons heureuses peuvent naître entre ces acteurs, et il faut souligner la persistance et l'énergie qu'ils déploient ensemble pour promouvoir ces formes d'économie alternatives dont les progrès sont loin d'être négligeables. D'autres combinaisons sont moins heureuses. Les formes d'activité diverses et variées nées de l'économie sociale et solidaire renvoient en permanence à une question centrale : de quel travail s'agit-il et quel est son avenir ? Mais aussi ils soulèvent une question nouvelle et inattendue, propre à la conjoncture actuelle, celle d'une transformation des rapports de genre : car les femmes, qui apparaissent dans cette conjoncture comme les plus exploitées, les plus résistantes et les plus actives, s'engagent dans une perspective d'autonomie, d'émancipation et de coopération plus nettes en relation aux hommes. Dans d'autres cas de figure - hélas, non pas les moindres - les formes d'insertion des femmes dans l'économie sociale et solidaire contribuent à la précarisation des relations du travail et de l'emploi, ainsi qu'à la production et à la reproduction des mécanismes de la division sociale et sexuelle du travail. Parfois, les femmes y contribuent elles-mêmes par leurs pratiques participatives.

Or, si sauf exceptions, le travail reste précaire et ne semble pouvoir se substituer ni quantitativement ni qualitativement (ou seulement très partiellement) au travail proposé par le capital, l'économie sociale et solidaire semble déclencher, chez la plupart de ses acteurs et commentateurs,

un imaginaire qui s'affiche à l'inverse de sa réalité. Une utopie, oublieuse d'une naissance le plus souvent forcée, qui veut se représenter la possibilité d'un avenir meilleur.

C'est dire le poids de rancœur et d'insatisfaction généré par le système capitaliste, une insatisfaction qui n'ose s'afficher que lorsque ce dernier montre ses failles. Ce livre nous parle de tous les acteurs qui, destin ou volonté, se retrouvent dans cette activité fort hétérogène et fortement perméabilisée aussi par les rapports sociaux du système capitaliste ; qui se battent pour survivre et/ou pour vivre autrement. La très grande variété des expériences et le très riche inventaire des formes de travail et d'innovation qui nous sont présentées ici, tragiques dans leurs résistances ou puissantes par leurs utopies, donnent à réfléchir sur la fragilité du travail face au capital. Mais aussi sur la résilience du travail et sa capacité à recréer sans cesse du lien social, à « produire de la société ».

Ce tour de l'horizon de l'utopie en action, honnête et scrupuleux, nous renvoie à d'autres pays du monde, à tous les pays du monde, où les luttes du travail se déroulent de la même manière, s'affrontent aux mêmes problèmes, aux mêmes obstacles. Et en particulier à la France : les articles qui présentent une comparaison France-Brésil à ce sujet sont particulièrement bien venus ; comme est bienvenue aussi la publication de ce livre dans une collection qui veut réfléchir sur l'avenir du travail dans un monde où des pays aux histoires contrastées, s'affrontent actuellement et de plus en plus aux mêmes questions. Elle donne chair, force et matière, à ce commentaire d'Edgar Morin : « Le probable n'est pas certain et souvent c'est l'inattendu qui advient » (Le Monde du 9-10 janvier 2011). Et qui cite, pour terminer son article, un proverbe turc : « Les nuits sont enceintes et nul ne connaît le jour qui naîtra ».

**Robert Cabanes**

## Présentation

Ce recueil rassemble des textes<sup>1</sup> qui ont été présentés au « Séminaire franco-brésilien sur l'économie et solidaire et les nouvelles configurations du travail » réalisé à l'Institut de philosophie et sciences humaines de l'Université de Campinas du 26 au 27 août 2009<sup>2</sup>. Le propos du séminaire était de débattre autour d'un certain nombre de questions relatives à ce champ d'analyse et de contribuer à un approfondissement de la discussion en faisant croiser les regards et différents niveaux d'analyse : le champ scientifique (sociologie du travail, sociologie publique, sociologie des rapports sociaux de sexe, de la connaissance) ; le champ politique et la vision des acteurs eux-mêmes de l'économie sociale et solidaire, surtout celle des hommes et des femmes qui ont le statut de travailleurs ou de coopérateurs.

Les thèmes abordés dans ce livre entrent dans l'analyse des transformations du travail induites par la mondialisation, les mutations de la structure économique, les modifications dans le rôle de l'État et dans les structures et fonctions familiales. Ils sont essentiellement axés, mais pas exclusivement, sur les expériences menées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Le débat porte aussi sur les changements dans la façon dont s'articulent espace public et espace privé, changements instaurés par les nouvelles formes d'organisation de la société civile (associations, ONG, coopératives, entre autres), et sur les transformations de la division sociale et sexuelle du travail (nouvelles configurations familiales et rôles de genre).

---

<sup>1</sup> Cf. la publication originale en portugais : Isabel Georges et Marcia de Paula Leite (orgs.), *Novas configurações do trabalho e Economia solidária*, São Paulo, Ed. Annablume, avril 2012, 438p., à l'exception du chapitre 3, « *O caso dos agentes comunitários de saúde e dos agentes de proteção social da Região Metropolitana de São Paulo* », d'Isabel Georges, dont une version en français, « *Des « street level bureaucrats » féminins, le cas des agents communautaires de santé et des agents de protection sociale de la région métropolitaine de São Paulo* » a intégré un autre recueil d'articles, réunis par Isabel Georges et Pierre Tripier, *La démocratie participative au Brésil : Promesses tenues et dynamiques ouvertes*, Bruxelles, Éd. Peter Lang, 2012. Ce chapitre a été remplacé par la publication d'un texte inédit « *Aux marges du droit : travail, précarité et politiques publiques* », d'Isabel Georges et de Cibele Saliba Rizek, résultat d'une enquête de terrain réalisée conjointement dans le cadre du même projet de recherche. Par ailleurs, pour des questions de volume et de publication du texte en français ailleurs, la partie V « L'Économie sociale et solidaire et les questions de genre » du recueil en portugais n'a pas été reprise en français.

<sup>2</sup> Ce séminaire a intégré la programmation de l'Année de la France au Brésil, en 2009, dans le but d'ouvrir des discussions autour des résultats intermédiaires de deux projets de recherche : « *Nouvelles configurations du travail, savoirs professionnels et genre (le cas de la région métropolitaine de São Paulo)* » (CNPq/IRD, 2007-2011) coordonné par Márcia de Paula Leite et Isabel Georges, et « *La crise du travail et les expériences de création d'emplois et de revenus : les divers visages du travail associé et la question du genre* » (Fapesp, 2007-2011), coordonné par Marcia de Paula Leite, Angela Carneiro Araújo et Jacob Carlos Lima.

Pour nourrir le débat, le livre a été organisé en quatre parties : I – Précarisation et nouvelles configurations du travail ; II – Marché du travail et genre ; III – Travail associé et économie sociale et solidaire : quelques observations théoriques ; IV – Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État.

Les auteures remercient les organismes qui ont financé les recherches en cours, FAPESP, CNPq et l'IRD, et les institutions qui ont rendu possible la réalisation du séminaire : la Faculté d'Éducation et l'Institut de Philosophie et de Sciences sociales de l'Unicamp, l'Institut de Recherche pour le Développement et le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes – Ambassade de France au Brésil. Elles remercient aussi l'ensemble des travailleurs, des coopérateurs, hommes et femmes, qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps aux enquêtes réalisées dans le cadre des recherches. Enfin, elles remercient Lorena Holzmann pour sa révision finale des textes en portugais, et Hélène Le Doaré pour la traduction des mêmes en français ainsi que Gari Ranz pour la mise en forme du manuscrit en français.

São Paulo, juin 2012

# Économie sociale et solidaire<sup>1</sup> et nouvelles configurations du travail : démocratisation, intégration ou précarisation ?

*Marcia de Paula Leite*  
Faculté d'Éducation et  
Programme doctoral en Sciences sociales  
Unicamp

*Isabel Georges*  
Institut de Recherche pour le Développement et  
Université fédérale de São Carlos

## Introduction

La sociologie du travail s'est ouverte actuellement sur un ensemble de nouveaux thèmes. En effet, à côté des champs qui se trouvaient traditionnellement au cœur de l'observation sociologique depuis ses débuts comme l'organisation du travail, le syndicalisme, le marché du travail, la qualification des emplois, ou ceux qui ont été incorporés plus récemment dans les débats comme la division sexuelle du travail, des thèmes nouveaux sont apparus et devenus des objets de recherche. À leur tour, ceux-ci ont fait émerger des questionnements, nouveaux aussi, de la réalité sociale. L'économie sociale et solidaire est un de ces champs, porteurs d'intérêts inexistantes auparavant, ou qui n'avaient pas semblé pertinents jusqu'alors ou encore qui sont appréhendés maintenant sous un autre angle.

Ce nouveau champ d'intérêt est en liaison évidente avec son expression sociale, c'est-à-dire le développement actuel, dans la majorité des pays occidentaux, de ce qu'on a appelé les entreprises économiques solidaires. Sa pertinence s'affirme dès lors que l'on croise son émergence sociale avec d'autres phénomènes concomitants : la mondialisation, la restructuration économique, les changements dans le rôle des États, les modifications du marché du travail, les nouvelles caractéristiques des mouvements sociaux, l'apparition de nouvelles formes d'organisation de la société civile avec le développement des ONG et des associations, les transformations de la division sexuelle du travail et l'émergence de nouvelles configurations familiales marquées par des changements dans les relations de genre.

---

<sup>1</sup> En France, le terme de « l'économie sociale et solidaire » est le plus usuel pour décrire le phénomène étudié, alors qu'au Brésil le terme d'« *economia solidária* » est le plus répandu. C'est la raison pour laquelle nous emploierons au cours du texte tantôt l'un, tantôt l'autre, quand il sera exclusivement question de la situation brésilienne. N.d.T.

L'expansion de l'économie sociale et solidaire doit être reliée au processus de mondialisation et de restructuration économique amorcé à l'échelle internationale dans les années 1970 et à ses répercussions sur le marché du travail où le chômage et le travail précaire<sup>2</sup> augmentent tandis que se réduit le rôle social de l'État. L'économie sociale et solidaire est en quelque sorte un mouvement de travailleurs cherchant à garantir leurs moyens de survie, comme cela s'est passé à divers moments de l'histoire du capitalisme<sup>3</sup>. Son importance sociale la rend comparable au travail coopératif appartenant à d'autres moments historiques mais avec de nouvelles dimensions car ce phénomène atteint ici une ampleur et une capacité de dissémination inconnues jusqu'alors ; c'est une raison suffisante pour que la sociologie en fasse un objet d'analyse. Un tel phénomène réactualise d'anciens questionnements que les scientifiques se sont déjà posés sur sa capacité à transformer la société, surtout à un moment où il devient évident que le modèle de développement économique en vigueur n'est pas viable à long terme soit à cause des déséquilibres sociaux qu'il provoque soit à cause de ses conséquences destructrices sur l'environnement ou encore des difficultés à trouver une issue à la crise économique actuelle.

Cette question de la force transformatrice du coopérativisme se pose depuis son apparition sur la scène publique ; s'y rajoutent les inévitables difficultés liées à son développement : comment une entreprise autogestionnaire peut-elle sauvegarder sur un long terme ses idéaux en étant ancrée dans un environnement capitaliste ? Et comment affronter les inéluctables conflits opposant la perspective autogestionnaire à la fonction de création d'emplois et de revenus ? De nouvelles questions doivent être intégrées à la réflexion qui tiendront compte des caractéristiques spécifiques du moment. Elles concernent la capacité des entités solidaires à offrir des emplois moins précaires que ceux que créent les nouvelles formes de l'organisation entrepreneuriale et surtout les conditions qui permettront à l'économie sociale et solidaire de s'opposer à son appropriation par le capital qui cherche à faire baisser les coûts du travail en se libérant des charges sociales et en éludant en même temps les idéaux d'autogestion, de démocratie et de solidarité.

---

<sup>2</sup> Nous utilisons le concept de travail précaire dans le sens que lui donne Castel (1988). Il recouvre tout type de travail qui se distingue des emplois stables, pour un temps indéterminé et associés à un ensemble de droits du travail et de protection sociale.

<sup>3</sup> Il est bon de rappeler que l'apparition du travail coopératif et autogestionnaire est cyclique, accompagnant les crises du capitalisme dans divers endroits du monde. Ainsi, il apparaît en France et en Angleterre au milieu du XIXe siècle, réapparaît en France dans le cadre des événements de 1968, au Portugal après la Révolution des Oeillets en 1974, et actuellement avec la crise mondiale du capitalisme. C'est précisément lorsque la crise prend des dimensions les plus aigues, comme en Argentine au début des années 2000, que le phénomène acquiert une plus grande ampleur sociale.

La (ré)apparition du coopérativisme et l'expansion de l'économie sociale et solidaire se trouvent imbriquées dans un ensemble d'autres phénomènes sociaux : des mouvements sociaux au profil inhabituel, de nouvelles formes d'organisation de la société civile où les ONG et les associations jouent un rôle central, des transformations importantes dans la division sexuelle du travail qui donnent naissance à de nouvelles configurations familiales et font varier les rôles sexués. Avec l'émergence de tout un ensemble de nouvelles questions, l'économie sociale et solidaire apparaît comme un thème tout à fait pertinent. Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire adopte-t-elle la configuration d'un nouveau mouvement social ? Quels sont ses liens avec les mouvements sociaux plus traditionnels ? Ceux-ci peuvent-ils, à travers cet entrecroisement, recouvrer une plus forte vitalité ? Comment se tissent les relations des entités de l'économie sociale et solidaire avec les ONG et les autres formes associatives de la société civile ? Ces relations jouent-elles un rôle important dans la viabilité et le renforcement de ces entités solidaires ? Dans quelle mesure l'économie sociale et solidaire est-elle capable d'intégrer de nouvelles relations de genre ou d'incorporer des initiatives basées sur des rapports plus égalitaires entre les sexes ?

Au Brésil, l'économie solidaire (ré)apparaît à la fin des années 1980 et devient particulièrement visible au cours des années 1990. La période se caractérise par une forte contradiction entre d'une part la prise en compte des revendications sociales et d'autre part la diminution de la dépense publique avec l'ouverture du marché et la mise en œuvre sous la pression du FMI de politiques néo-libérales dont on voit encore jusqu'à maintenant les traces sur un certain nombre d'ambiguïtés et de tensions internes à l'économie solidaire comme nous le verrons plus loin.

Les années 1980 se caractérisent par de fortes mobilisations sociales avec « l'entrée en scène de nouveaux personnages » (Sader, 1987) et par une série de revendications qui débouchent, du moins partiellement, sur leur prise en compte par des politiques publiques et l'acquisition d'un certain nombre de droits sociaux (Dagnino *et al*, 2006). Certains d'entre eux ont été inscrits dans la Constitution de 1988, comme l'extension de quelques normes de la législation du travail en faveur de catégories de travailleurs qui, auparavant, n'étaient pas prises en compte comme les domestiques (Georges, 2008 ; Vidal, 2007 et dans ce recueil). Dans d'autres cas, des activités<sup>4</sup>, réalisées auparavant dans le cadre du bénévolat et/ou du militantisme, sont maintenant reconnues nationalement comme les agents communautaires de santé<sup>5</sup>,

---

<sup>4</sup> C'est ce même mouvement qui a donné naissance à un processus de décentralisation administrative et d'approfondissement de la démocratie représentative et participative, particulièrement au niveau des municipes (Leite, 2003).

<sup>5</sup> Le Programme Agents Communautaires de Santé (PACS) a été intégré au Système Unique de Santé (SUS) en 1991, le Programme Santé de la Famille en 1994 et la catégorie professionnelle des ACS a été reconnue par loi fédérale en 2002.

catégorie qui naît des revendications du mouvement national de santé (Georges, 2012).

Parallèlement, les politiques de restriction budgétaire d'inspiration néolibérale ou la dite réforme interne de l'État (Noguera, 1996), qui ont été mises en place au cours des années 1990, ont provoqué une augmentation des taux de chômage et la précarisation des relations de travail et des emplois (Guimarães et al, 2002 ; Thébaud-Mony, Druck, 2007). Les mesures prises en faveur de l'égalité des chances sur le marché du travail, qui tiennent compte des rapports de sexe et de race etc., ont été des réponses aux revendications des mouvements sociaux, débouchant sur des politiques ciblées qui ont constitué un moyen de contrôle des dépenses publiques.

C'est dans ce contexte social complexe que les expériences de l'économie solidaire ont commencé à s'implanter au Brésil soit pour créer des emplois et des revenus dans un marché du travail profondément déstructuré soit pour correspondre à une politique entrepreneuriale de précarisation du travail. Le premier objectif a pris la forme d'initiatives extrêmement variées depuis les reprises d'usines, souvent avec l'appui d'organisations syndicales, jusqu'aux expériences d'entraide mutuelle mises en place par des groupes socialement exclus comme les collecteurs d'ordures ou les couturières qui se sont organisés sur la base de liens identitaires, l'âge, le sexe ou la « race », ou à partir de situations de pauvreté partagées. En 2003, la création du Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES) donne à l'économie solidaire une forme institutionnelle et la transforme en une politique publique qui vient s'ajouter aux autres politiques de développement économique et de lutte contre la pauvreté qui ont été implantées par le gouvernement fédéral.

Après plus de dix ans d'une politique rigide qui, appliquant les principes néolibéraux, avait provoqué un impact dramatique sur le marché du travail et les conditions de vie de la population, le Brésil a connu, dans les années récentes, un ensemble de transformations économiques et sociales qui ont eu de fortes répercussions sur la vie des gens. En effet, le processus de consolidation de la législation du travail et des lois sociales, l'amélioration des revenus et de la situation de travail de la grande majorité de la population ainsi que les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté ont changé le profil social du pays<sup>6</sup> tout en laissant subsister des poches d'extrême pauvreté et des manifestations permanentes de violence (Feltran, 2008 ; Hirata, 2010 ; Misse 2007 ; Telles, 2007). Une situation qui dessine les deux visages de Janus. De fait, ce sont ces poches de pauvreté qui vont constituer le champ d'intervention privilégié des politiques publiques.

---

<sup>6</sup> Entre 1988 et 2008, le taux de pauvreté est passé de 41,7 % de la population à 25,3 % (une chute de 39,3 %) ; le taux de mortalité infantile tombe de 62 % ; le nombre moyen d'années d'études au cours de cette même période passe de 5,1 à 7,4. Cf. « Assegurar o bem-estar coletivo », *Le Monde diplomatique Brasil*, novembre 2009, Marcio Pochmann.

Nombre d'entre elles font le lien entre les efforts d'insertion sociale, la lutte contre la pauvreté et les revendications du mouvement social ou les idées conservatrices qui prennent pour cible les populations démunies et la contention des dépenses publiques, ce qui renforce encore la porosité des frontières entre certaines de ces activités et ce qui est « illégal, informel et illicite » (Telles et Hirata, 2007). Dans ce volume, c'est le texte de Georges et Rizek qui montre de façon plus aiguë l'imbrication permanente entre ces différentes activités, y compris sous le couvert de l'économie sociale et solidaire et les différents programmes publics de combat de la pauvreté. Dans un tel contexte, quelles sont les spécificités de l'économie solidaire par rapport aux autres politiques de développement et de lutte contre la pauvreté ? Comment interpréter les politiques d'économie sociale et solidaire et les formes d'appropriation par les coopérateurs et les travailleurs et quel sens ont-elles pour eux ? Dans quelle mesure peut-on dire que ces politiques répètent les contradictions politiques de la période antérieure et qu'elles contribuent à la configuration d'un nouveau cadre de gestion de la pauvreté ?

Les textes présentés dans ce livre, pour répondre à ces questions, traitent deux thèmes fondamentaux qui sont maintenant au centre de la sociologie du travail. D'un côté, les nouvelles configurations que prend le travail dans le contexte actuel, y compris en ce qui touche à la division sexuelle du travail, et de l'autre, le thème de l'économie sociale et solidaire proprement dite, abordé sous des angles différents mais complémentaires pour une tentative d'élucidation de ce phénomène. Il s'agit des questions théoriques que soulèvent sa diffusion, son développement et les chemins qu'il suit, du rôle de l'État et des politiques publiques dans son expansion, des interrelations enfin entre l'économie sociale et solidaire et la division sexuelle du travail, la ségrégation selon les sexes et les rapports de genre.

Les paragraphes suivants présentent ces différents aspects en mettant en discussion non seulement les résultats et les élucidations apportés par les textes qui composent ce recueil mais aussi les axes d'analyse qu'ils signalent et les nouveaux problèmes qui apparaissent.

## **1. Les nouvelles configurations du travail et les questions de genre**

Pratiquement toutes les recherches consacrées au thème du travail portent sur la façon dont se structure ces dernières années le marché du travail au Brésil. Elles révèlent clairement l'amélioration des indicateurs de l'emploi, du travail formel et des revenus du travail (Leite, 2011).

Si la situation des femmes sur le marché du travail s'améliore, les inégalités de genre perdurent comme le montrent les textes d'Araújo et de

Lombardi qui mettent au jour, selon les mots de Lombardi, « *une réalité complexe et diversifiée, avec des avancées et des reculs, des contradictions aussi* ». Ces deux chercheuses soulignent, ce qui est maintenant bien connu, que la part des femmes sur le marché du travail peut certes prendre de l'ampleur mais qu'en même temps les emplois qu'elles occupent sont toujours plus précaires que ceux des hommes, qu'ils sont marqués par la même ségrégation, la même hiérarchisation et que les salaires féminins restent systématiquement inférieurs aux salaires masculins.

L'étude d'Araújo, centrée sur les débats autour de l'informalité, est novatrice dans la mesure où elle propose de la penser dans une perspective de genre. C'est la condition pour mieux comprendre ses différentes facettes, ses diverses manifestations, les inégalités que vivent les hommes et les femmes, ainsi que le renforcement et la reproduction de la concentration des femmes dans des activités les plus précaires, les plus instables et les moins bien rémunérées. L'auteure explique par l'expansion de la sous-traitance le fait que les femmes quittent les grandes entreprises formelles pour se retrouver dans des activités informelles, dans de petites entreprises prestataires de services, le travail à domicile ou des coopératives de travail. Selon Araújo, la conjonction de nouvelles formes d'exploitation et d'anciens mécanismes de discrimination sur la base du genre a une incidence particulièrement forte sur les travailleuses en accentuant leur tendance à s'insérer dans les catégories de la population les plus démunies, les plus précarisées, celles qui sont privées de droits, de garanties sociales et de conditions de survie dans la dignité. L'analyse des données statistiques relatives au marché du travail dans les années 2000 révèle que si l'emploi formel a augmenté dans tous les secteurs entre 2003 et 2009, cette augmentation concerne plus les hommes et principalement les hommes noirs. La croissance des activités informelles, dit Araújo, concerne principalement les femmes et n'a en rien changé le profil de genre et de couleur de ceux qui travaillent dans l'informalité.

Les femmes, on le voit donc, tendent davantage à s'insérer dans le marché du travail sous des formes précaires qui se retrouvent aussi dans les divers types d'entreprises économiques sociales et solidaires.

Les textes de Rizek et de Georges et Rizek, cherchent à élucider la façon dont ces processus d'insertion très précaire font coexister des formes institutionnalisées et informelles. Les nouvelles formes d'insertion sur le marché du travail qui se développent sont précisément celles où la part des femmes est la plus élevée ; elles se confondent souvent avec l'économie sociale et solidaire qui s'étend et s'institutionnalise avec l'appui des pouvoirs publics. Plus précisément, le texte de Georges et Rizek montre comment la précarisation du travail et l'absence de droits (du travail, politique, sociaux, citoyens) sont l'apanage de certains segments des plus pauvres de la population (souvent des femmes, « de couleur », disposant de peu de qualifications formelles et d'un âge déjà plus élevé pour une insertion

formelle dans le marché du travail) qui de fait n'ont pas d'autres choix dans des territoires périphériques dépourvus d'emplois.

L'expansion des formes précaires d'insertion dans le monde du travail, qu'elles soient nouvelles, comme dans le cas des coopératives ou des programmes sociaux, ou anciennes mais remodelées par le contexte actuel du marché du travail, comme celui des employées domestiques, montre que l'action de l'État, qui a été forte dans les deux cas, se manifeste différemment. Dans le cas de certaines coopératives, celles-ci reçoivent un fort appui de l'État (fournisseur principal du Ministère du sport) et bénéficient de subventions consistantes dans le cadre de programmes sociaux pour combattre la pauvreté et aider « la communauté » du quartier. La situation des employées domestiques, quant à elle, a été modifiée par des mesures de réglementation et de professionnalisation de l'emploi domestique liées à la Constitution de 1988. L'État, d'un côté, a étendu une partie des droits du travail à une catégorie, celle des domestiques, et de l'autre, a contribué à créer des emplois dans des zones considérées comme « quartiers – dortoirs », mais dans des conditions extrêmement précaires, en dehors de toute législation du travail et de possibilités d'expression de la part des travailleurs. Le rôle de l'État n'est donc pas univoque : si, dans le cas des travailleurs de la coopérative de confection, on peut parler d'un État qui, en créant de nouvelles formes de travail, assume en son sein la gestion d'un travail précaire, dans le cas des employées domestiques, ce même État cherche à garantir des droits associés au travail à un nombre important de travailleuses. Certes cela ne signifie pas la résolution de tous les problèmes auxquels se confronte cette catégorie, comme le montre Vidal, ni une modification substantielle de la situation contractuelle de l'ensemble de la catégorie, comme le révèlent les données présentées par Araujo.

Rappelons aussi que, dans le cas de la coopérative de confection, il s'agit d'une politique publique visant à inclure dans le marché du travail une population qui ne disposait plus des caractéristiques pour assurer son insertion formelle dans le marché du travail. En la rémunérant, l'État entre dans une politique de création d'emplois et de revenus tout en refusant à ces travailleuses l'accès à l'ensemble des droits du travail. Ce genre de contradictions va se retrouver dans de nombreuses expériences de l'économie sociale et solidaire où l'action des politiques publiques finit par déboucher sur des formes d'insertion très précaires, comme elles le sont généralement dans les coopératives de recyclage, couture, alimentation, artisanat, où prédomine le travail féminin.

La complexité de ces formes d'insertion d'une population marginalisée, essentiellement composée de femmes, est significative ; elle est faite aussi de contradictions. L'analyse, que fait Neves des coopératives de recyclage dans la région métropolitaine de Belo Horizonte, souligne d'une part l'extrême précarité des conditions de travail et d'insertion sociale et d'autre part des aspects que les femmes qui y travaillent valorisent, comme la sortie de

l'exclusion, l'intégration dans des collectifs qui leur apportent l'estime de soi, les moyens de se mobiliser et de participer à des instances publiques. Les expériences analysées par l'auteure démontrent l'existence de tensions à l'intérieur des initiatives de l'économie populaire et la diversité de leur origine et de leur organisation. Alors que certaines d'entre elles n'offrent à leurs membres qu'insécurité à cause des difficultés de l'entreprise à survivre et des risques pour la santé occasionnés par la précarité des conditions de travail, d'autres sont de réelles opportunités d'inclusion sociale. Les résultats de la recherche menée par Leite dans le secteur du recyclage à Campinas et à São Carlos évoquent le même type de tensions.

## **2. L'économie sociale et solidaire en tant que nouveau champ d'étude, son croisement avec les questions de genre et le rôle de l'État**

Comme nous l'avons dit plus haut, l'économie sociale et solidaire pose de nombreuses questions et il n'est pas facile d'y répondre. Commençons par le débat théorique que suscite son champ d'étude. Les recherches sur ce thème constituent un nouveau champ de la connaissance ; il concerne une réalité extrêmement hétérogène, dépourvue de cadre régulateur qui pourrait délimiter et protéger les entreprises solidaires. C'est l'objet des réflexions de Lima. Cette absence de cadre régulateur rend le débat théorique encore plus complexe puisque les chercheurs ne disposent pas de règles ou de normes leur permettant de délimiter clairement le phénomène qui constitue leur champ d'étude. Une telle imprécision ne facilite pas non plus le fonctionnement des entreprises car elle empêche de comprendre ce qui relève ou non de l'économie sociale et solidaire. Ce défaut de normes conduit par exemple le Ministère public à fermer des coopératives qui avaient été appuyées, stimulées et orientées par les Incubateurs Technologiques de Coopératives populaires (ITCPS) qui interviennent dans le cadre d'universités publiques, en général sur la base d'accords passés avec les gouvernements des municipes. En même temps, il existe des coopératives de façade qui continuent à être utilisées par le patronat qui veut échapper au coût des droits imposés par la législation du travail, ce que montre l'étude de Lima.

Dans une perspective plus large, le champ de l'économie sociale et solidaire fait partie d'un vaste réseau d'initiatives d'origine variée, religieuse, politique, identitaire, entre autres, qui ont en général pour objectif l'amélioration de certains aspects de la vie quotidienne comme le logement, le travail ou l'accès aux infrastructures de base. On peut y inclure aussi des initiatives fragmentées selon le public-cible ou en fonction de la nature des politiques mises en œuvre et/ou des subventions accordées à une partie de

ces initiatives réalisées par des militants et des leaders de mouvements populaires, accompagnés par un nombre de plus en plus grand, de plus en plus professionnalisé de travailleurs et de techniciens sociaux, sans compter la participation des usagers/habitants/associés/coopérateurs, comme apparaît dans le texte de Georges et Rizek dans ce volume. Ces initiatives solidaires donnent forme à l'articulation actuelle entre l'État et la société civile et projettent un éclairage sur l'état actuel de la démocratie au Brésil.

Une des contributions des études de terrain sur l'économie sociale et solidaire est justement de mettre au jour certaines des tensions qui traversent un champ professionnel en développement. L'une des figures centrales de ce champ est celle de l'« entrepreneur de morale » au sens où l'entend Becker (1963)<sup>7</sup>. L'utilisation que l'on fait ici du concept renvoie à l'idée de « *empreendedorismo popular* » (Machado da Silva, 2002), c'est-à-dire à la capacité populaire d'entreprendre. Il sert à analyser la façon dont l'économie solidaire est justifiée et légitimée par les divers acteurs institutionnels, individuels ou collectifs en compétition.

Notre hypothèse de travail est qu'il ne s'agit pas seulement d'un nouveau champ professionnel (et de recherche scientifique, comme le soutient Lima) encore en voie de définition, de professionnalisation et de reconnaissance, il se présente en ce sens comme « un champ d'opportunités ». Comme dans tout nouveau champ, et selon ce que nous enseigne la sociologie des professions américaine (Abbott, 1988), divers groupes d'acteurs entrent en concurrence pour obtenir le monopole sur ces nouvelles catégories professionnelles en formation, et pour définir le contenu de ce champ professionnel. C'est ainsi que se constituent de nouvelles hiérarchies internes au champ et que peuvent apparaître de nouvelles formes de discrimination, spécialement avec une professionnalisation croissante, comme le révèlent la bureaucratisation du travail social et l'exigence d'un ensemble de savoirs techniques qui ont accompagné la décentralisation administrative du Brésil.

Si les auteurs des textes composant ce recueil reconnaissent dans leurs différentes visions qu'il s'agit bien de la constitution d'un nouveau champ, la signification qu'ils donnent aux expériences de l'économie sociale et solidaire dessine un éventail plus large de positions. Elles se définissent autour de questions importantes comme le statut de l'économie sociale et solidaire, ses relations avec les mouvements sociaux, l'hétérogénéité des expériences dès lors que l'on prend en considération les différents secteurs concernés. Ce point est explicité par les réflexions de Leite.

---

<sup>7</sup> Dans cette étude classique de la sociologie américaine des *deviant studies*, Becker analyse l'apprentissage collectif par un groupe de musiciens de jazz des effets de la marijuana et défend l'idée que les transformations dans le comportement des consommateurs ne se réduisent pas à l'effet chimique de la substance active sur le système nerveux mais correspondent à un processus d'apprentissage social et collectif.

Cet ensemble d'articles repose la question de l'État et des politiques publiques, en soulignant une fois encore la nature fréquemment contradictoire de ces politiques, voire génératrice de l'hybridation entre des activités de type divers (légal, illégal, illicite) et de passages, permettant de rendre légitime des formes d'exploitation et de création de zones de non droits, comme le montre le texte de Georges et de Rizek.

D'un côté, les programmes de soutien du gouvernement sont présentés comme un élément incitatif important pour la mobilisation socio-politique des entreprises solidaires, c'est ce que démontre le texte de Gaiger qui se base sur l'analyse des données du SIES<sup>8</sup>. Pour Gaiger, les entreprises qui ont leurs problèmes résolus plus fréquemment grâce aux appuis et aux ressources d'organisations de développement et de programmes gouvernementaux, comme l'obtention de crédits auprès d'institutions (banques du peuple, coopératives de crédit...), ont tendance à se mobiliser davantage sur le plan socio-politique. Ce type d'appuis paraît en effet favoriser des formes d'engagement motivées par des objectifs communs ou pour la défense de causes sociales plus larges.

D'un autre côté, Leite souligne l'absence d'une politique publique qui rende viable le secteur de recyclage. Elle met en évidence la mise à l'écart des coopératives lorsque le contrôle de la chaîne du recyclage est effectué par les grandes entreprises de traitement des ordures. Elle fait aussi ressortir la façon dont l'État, à travers des fonds publics, crée des connections avec les entreprises, les initiatives familiales, les travailleurs indépendants et les chômeurs dans le cadre d'entreprises solidaires et de programmes qui permettent l'utilisation du travail précaire, totalement ou partiellement non réglementé, pour la production de matières premières qualifiées d'écologiques. Celles-ci sont en général collectées et réappropriées à prix très bas, une fois réalisé le travail de recyclage, par de grandes entreprises qui ont le pouvoir de centraliser les marchés sectoriels. Ce processus, qui rend invisible un travail salarié, mais différent du salariat classique avec ses régulations, donne au travail un caractère apparemment coopératif, avec des niveaux de précarisation très variés, qui vont de l'absence totale de droits à une certaine formalisation, comme le montre la recherche menée par Rizek.

Holzmann analyse aussi la relation des entreprises solidaires avec les agents externes, compris dans un sens large. La contradiction qu'elle relève porte moins sur le caractère précaire des relations de travail que sur les pratiques autogestionnaires et leurs conditions de survie. Pour Holzmann, les entreprises de l'économie sociale et solidaire dépendent fortement de l'action d'agents externes, des instances gouvernementales ou des organisations de la société civile et même d'individus sans appui institutionnel. Ceux-ci, très souvent, au lieu de favoriser le plein exercice de

---

<sup>8</sup> Ce Système d'information en économie solidaire est un relevé des entreprises économiques solidaires réalisé par le Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES).

leur autonomie, maintiennent les entreprises sous leur tutelle et en font des collectifs incapables d'assumer leur rôle d'acteurs. L'auteure pose alors la question de la capacité des entreprises, qui ont été impulsées puis soutenues par des gouvernements favorables à ces types de politiques de création d'emplois et de revenus, à survivre en cas de perte de ces appuis institutionnels si décisifs. Elle cite en exemple le Réseau solidaire de la confection qui produit des vêtements d'hôpital pour un unique client permanent, le Groupe hospitalier *Conceição*, une institution publique dont les dirigeants se sont politiquement engagés à soutenir ce genre d'économie alternative, ou des articles pour des clients éventuels, ayant ce même type d'engagement, comme l'organisation du Forum Social Mondial.

Laville et França Filho reprennent la question de la relation avec l'État à partir d'une analyse comparative entre le Brésil et la France. Ils voient dans l'économie sociale et solidaire un modèle de développement durable axé sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et une autre logique économique. L'économie sociale et solidaire ayant pour eux comme finalité la démocratisation de l'économie, les auteurs la définissent à partir d'une double dimension économique et politique, le niveau politique se traduisant lui par la possibilité de libre expression dont disposent ceux qui s'insèrent dans ce type d'économie. Laville et França Filho soulignent l'apparition de trajectoires personnelles favorisées par cette libre expression dont jouissent là des personnes qui n'avaient pas eu auparavant accès à des conditions dignes de travail. Le passage d'une attitude passive à un comportement capable d'initiative entraîne l'apparition d'un profil de travailleur engagé. Sur la base d'exemples illustrant le développement de la capacité d'action parmi les coopérateurs, ces auteurs mettent l'accent sur l'inadaptation du cadre institutionnel. De ce fait, les autorités publiques reconnaissent difficilement l'apport à la collectivité d'activités ayant des objectifs sociétaux et environnementalistes, que ce soit en France ou au Brésil.

En cherchant à contourner les difficultés qui se posent à elle, l'économie sociale et solidaire est en train de créer, dans les deux pays, à un second niveau, des espaces publics où puissent converger de multiples initiatives ayant des objectifs de délibération et de représentation. Il s'agit du « Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire » en France et de la « *Rede de Gestores de Políticas Públicas de Economia Solidária* » au Brésil. Se basant sur ces initiatives, Laville et França Filho argumentent que l'appui à l'économie sociale et solidaire fait sens, non à travers des actions ponctuelles mais à l'intérieur d'une politique qui favorise le renforcement de l'associativisme local en organisant par exemple des centres publics d'économie sociale et solidaire, perçus comme des « *espaces publics de construction d'une politique publique* ». L'objectif le plus important, disent-ils, est le renforcement du tissu socio-économique-politique de la société. Ils mettent ainsi en évidence l'imbrication de l'intervention politique et de

l'action économique. Pour eux, la version du changement social implicite dans cette approche diffère grandement de celle qui parie sur la dissémination d'expériences définies par leur réussite économique sur le marché.

Laville et França Filho ont aussi une vision très critique de l'utilisation des principes de l'*empreendedorismo* dans les activités de l'économie solidaire, un thème qui sera repris par Alves et Salomão. Pour ces derniers, la logique qui préside à cette capacité d'entreprendre se base sur une survalorisation de l'entreprise individuelle marchande, perçue comme une alternative à l'insertion dans le salariat, et qui est en complète opposition avec la logique de l'économie sociale et solidaire. Celle-ci, pour Alves et Salomão, a pour objectif central de transformer la population au chômage et exclue en sujets sociaux, c'est-à-dire en individus qui puissent créer des liens avec des collectifs et lutter ensemble pour de meilleures conditions de vie et de travail, et entrer dans le combat social pour l'accès à des revenus, aux moyens de production et de consommation. Cette transformation du public-cible des politiques de l'économie sociale et solidaire en sujets sociaux constitue, pour ces deux auteurs, le grand défi que pose le champ de l'économie sociale et solidaire, contrairement à l'*empreendedorismo*. Dans cet esprit, les politiques publiques concernant l'économie sociale et solidaire devraient favoriser l'autonomie, l'émancipation et l'intégration sociale des travailleurs, et promouvoir des activités dans le cadre d'un développement durable avec pour objectif principal la nécessité de donner les conditions d'un accès concret à la citoyenneté, comprise comme le locus de la lutte politique pour l'égalité.

## Références bibliographiques :

- Abbott, A. *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labour*. Chicago: The University of Chicago Press, 1988
- Becker, H. *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press, 1963.
- Castel, R. *As metamorfoses da questão social*, Petrópolis: Vozes, 1988.
- Dagnino, E; A. Oliveira; A. Panfichi. *A Disputa pela construção democrática na América Latina*. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 2006.
- Feltran, G. de Santis. *Fronteiras de tensão: um estudo sobre política e violência nas periferias de São Paulo*. Campinas: Universidade Estadual de Campinas, 2008 (Tese de Doutorado em Ciências Sociais).
- Georges, I. « Des "street-level bureaucrats" féminins. Le cas des agents communautaires de santé et des agents de protection sociale de la région métropolitaine de São Paulo », in : Georges, I., Tripiet, P. (orgs.), *La démocratie participative au Brésil. Promesses tenues et dynamiques ouvertes*. Bruxelles: Éd. PIE Peter Lang, 2012. (pp. 161-178).
- Georges, I. L'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. Femmes de milieu populaire à São Paulo (Brésil). *Autrepart. Variations et dynamiques urbaines*. n° 47, 2008. (pp. 57-71).
- Guimarães, N. et al. Le sexe de la mobilité: le travail industriel dans le Brésil des années 1990. *Travail, genre et sociétés*. 2002/1, n° 7. (pp. 125-145).
- Hirata, D. *Sobreviver na adversidade: entre o mercado e a vida*. São Paulo: FFLCH/USP, 2010. (Tese de Doutorado em Sociologia).
- Leite, M. P. *Trabalho e Sociedade em Transformação*. Mudanças produtivas e atores sociais. São Paulo: Fundação Perseu Abramo, 2003.
- Leite, M. P. *O Trabalho no Brasil dos anos 2000: Duas faces de um mesmo processo*. In Vêras, R., Gomes, D. et Targino, I. (orgs). *Marchas e contramarchas da informalidade do trabalho: das origens às novas abordagens*, Recife: Massangana, 2011.
- Machado da Silva, L. A. Da informalidade à empregabilidade: reorganizando a dominação no mundo do trabalho. *Caderno CRH*. Salvador : UFBA, n. 37, jul/dez de 2002. (pp.81-109).
- Misse, M. Mercados ilegais, redes de proteção e organização local do crime no Rio de Janeiro. *Revista Estudos Avançados*. São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.139-157).

- Nogueira, R. Estabilidade e flexibilidade: tensão de base nas novas políticas de recursos humanos em saúde. *Divulgação em Saúde para Debates*, nº 14, 1996, (pp. 18-22).
- Pochmann, M. Assegurar o bem-estar coletivo. *Le Monde Diplomatique Brasil*, Novembro de 2009.
- Rizek, C.S. et Georges, I. A periferia do direito: trabalho, precariedade e políticas públicas. 32º *Encontro Anual ANPOCS* (Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa em Ciências Sociais). Caxambu, out/2008. Comunicação.
- Sader, E. *Quando novos personagens entraram em cena*. São Paulo: Brasiliense, 1987.
- Telles, V. e Hirata, D. Cidade e práticas urbanas: nas fronteiras incertas entre o ilegal, o informal e o ilícito. *Revista Estudos Avançados*. São Paulo: USP, 2007, 21(61), (pp.173-191).
- Thebaud-Mony, A. e Druck, G. A corrosão do direito dos trabalhadores na França e no Brasil. In Graça Druck e Tania Franco (orgs). *A perda da razão social do trabalho*. Terceirização e precarização. São Paulo: Boitempo, 2007.
- Vidal, D. *Les bonnes de Rio*. Emploi domestique et société démocratique. Lille: Presses universitaires du Septentrion, 2007. Collection Le regard sociologique.

## **Partie I**

# **Précarisation et nouvelles configurations du travail**



# Les nouvelles configurations du travail formel au Brésil.<sup>1</sup>

Nadya Araiço Guimarães  
Département de Sociologie, Université de São Paulo  
et Centre d'Études de la Métropole, Cebrap

## Introduction

Avoir un lien formel avec l'emploi, avoir comme on dit en général, au Brésil, un travail déclaré (« *registrado* », « *fichado* »), qui donne droit à une carte de travail (« *carteira de trabalho* »), a pour les Brésiliens une force symbolique qui est loin de correspondre à son poids historique dans l'arithmétique des formes de relation de travail. La valeur normative du travail salarié formel peut être rattachée à diverses pistes de recherche qui interpellent la curiosité du chercheur. Ainsi, nous savons depuis longtemps que la valeur du salaire minimum établi pour un emploi jouissant d'un contrat formel a servi d'étalon à l'organisation institutionnelle des règles de rémunération du travail et à leur diffusion dans la sphère économique (Oliveira, 1972). Il est sûr aussi que « le travail avec carte » et le salaire minimum qui lui est associé ont été établis, selon la juste remarque d'Eduardo Noronha (2003), le système de mesure de ce qui sera considéré idéal et/ou juste d'un point de vue subjectif.

[...] *les notions populaires de contrat de travail « idéal » sont très influencées par la législation du travail. Les habitants des centres urbains ont comme paramètre de l'idéal le contrat avec carte de travail ; s'ils ont un rêve alternatif, et plus intense, c'est d'un travail indépendant, mais presque jamais d'un contrat de travail « informel »* (Noronha, 2003, p. 122).

Notre société vit, semble-t-il, un étrange paradoxe : si la construction d'une norme contractuelle a pris la forme au Brésil d'un processus juridico-politique, récemment consolidé sans qu'il n'ait pourtant jamais été

---

<sup>1</sup> Ce texte a bénéficié des résultats du projet « *Redes sociais e obtenção de trabalho: os mecanismos não-mercantis na operação do mercado de trabalho* » qui a été appuyé par la Fapesp (Programme CEPID, proc. N° 1998/14342-9 et le Programme INCT proc. 2008/57843-1) et par le CNPq (Edital Universal, proc. 481268/2004-9 et le Programme INCT proc. 573864/2008/57843-0). L'élaboration des données présentées ici a été réalisée avec l'aide de Jonas Bicev et Paulo Henrique da Silva. Les idées de ce texte s'inspirent du débat suscité parmi les membres de mon équipe de recherche, notamment Flavia Consoni et Wagner Bessa. Les séminaires organisés avec les collègues du *Centro de Estudos da Metrópole* ont permis d'ouvrir sur de possibles interprétations et de nouvelles interrogations. Enfin je remercie Hélène le Doaré pour sa traduction qui fut l'occasion d'un vrai travail de relecture et de dialogue intellectuel, grâce auquel le texte a beaucoup gagné en précision pour les lecteurs de langue française.

universalisé dans le jeu économique du marché du travail, le rapport salarial formel sous contrat indéterminé a acquis une force visible dans le champ symbolique. Pour débattre sur des bases empiriques de sa reconfiguration, il nous faut reprendre, même brièvement et dans ses grandes lignes, la façon dont la sociologie brésilienne a posé les termes de ce paradoxe. C'est ce que je ferai dans la première partie de ce texte.

Dans la seconde, je me propose d'explorer ce qui est annoncé comme nouveauté dans le titre. Le changement récent du marché de travail, au Brésil, révèle une combinaison bien particulière : la rapide augmentation du nombre de travailleurs formels est étroitement liée à l'extension d'une nouvelle forme de salariat, que je vais nommer « *trabalho intermediado* », c'est-à-dire un emploi obtenu à travers un intermédiaire. En effet, il s'agit d'une relation sociale dans laquelle un intermédiaire s'interpose entre le travailleur formellement salarié et le patron pour lequel il travaille. Cette triade remplace la dyade qui est la forme habituelle sous laquelle s'exprime la relation contractuelle de travail (du moins c'est le format le plus courant dans le monde des emplois déclarés). La simple existence d'un tiers situé au sommet du triangle constitué par les forces en présence ne nous autorise pas à intégrer cette relation sous la catégorie du travail sous-traité. Et cela pour deux raisons. D'abord parce que l'intermédiaire peut négocier la location de travailleurs sous d'autres relations de travail comme le travail temporaire, ou même les stages, qui, comme la sous-traitance, relèvent du même cadre juridique qui régleme au Brésil les liens formels. Ensuite, parce que l'intermédiaire peut ne pas être le contractant, mais seulement celui qui négocie le contrat et est payé, pour ce service, par l'entreprise qui en sera la bénéficiaire. Autrement dit, tant que la relation de travail ne s'établit pas, l'intermédiaire cherche à la rendre possible par la négociation et/ou la sélection du travailleur. C'est bien pour cela que la classification nationale des activités économiques (CNAE) reconnaît et donne à ce type d'entreprise le nom d' « entreprise de sélection, de recrutement et de location de personnel » qui constitue une branche spécifique des « services offerts (par des entreprises) principalement à d'autres entreprises », ce que nous appelons communément d'une manière plus rapide « entreprises sous-traitées »<sup>2</sup>.

Avec son extension, le salariat déclaré se dote d'une nouvelle configuration en comprenant des travailleurs qui auparavant avaient un statut d'indépendant ou étaient sans contrat. Ce chapitre a pour objectif principal de décrire la façon dont le salariat s'est recomposé. La cartographie de la complexité actuelle de cette reconfiguration et l'identification de ses impacts

---

<sup>2</sup> L'importance croissante de ce genre d'activités est bien montrée dans la dernière réforme du système de classification officielle (qui a institué la CNAE 2.0 depuis 2006). Elle a en effet conduit à une plus grande désagrégation (au niveau de la collecte et de la diffusion) des alternatives d'activité économique entrant dans cette branche ainsi définie « entreprises de sélection, de recrutement et de location de personnel » (code 74.500).

permettront de comprendre comment au Brésil le salariat s'est (re)construit sur le plan matériel et symbolique.

Je terminerai par l'ébauche d'une conclusion que j'anticipe ici dans ses grandes lignes. Dans la seconde moitié des années 2000, on observe donc une remarquable reprise de l'emploi formel. Cette croissance se mesure certes en termes quantitatifs, mais elle résulte aussi de l'importance prise par une autre forme de relation entre employé et employeur, celle du travail par intermédiaire. Une analyse attentive fait en effet apparaître la diffusion d'un autre mode de gestion du recrutement et des contrats de travail, et parallèlement l'émergence d'un puissant segment du monde des affaires, celui des intermédiaires du travail, qui se consolide dans l'économie brésilienne à partir des nouvelles formes d'articulation entre les entreprises.

Quel défi cette nouvelle situation pose-t-elle à l'interprétation sociologique ? Ma suggestion est celle-ci : l'hétérogénéité s'établissait auparavant entre ceux que rassemblaient les relations formelles de travail et ceux qui étaient en dehors, ou plutôt entre ceux qui avaient une insertion durable dans le travail déclaré et ceux qui transitaient entre diverses formes de travail ou même entre travail et chômage ; maintenant cette hétérogénéité se consolide à l'intérieur même de l'univers des formes de travail sous contrat. En ce sens, la valeur symbolique du travail déclaré, de la carte de travail et même le panier de droits associés à l'emploi formel ne sont plus univoques.

Plus important encore, si cette diversité s'accroît avec l'extension des opportunités d'emploi, elle concerne aussi de façon distincte les divers segments de travailleurs. Il est donc difficile de la réduire à un seul mot magique, la « précarisation » car les effets de l'extension du travail par intermédiaire sur les itinéraires professionnels sont bien complexes. Il est nécessaire d'examiner la façon dont cette réalité nouvelle marque les représentations, surtout de ceux qui ont vécu le risque de chômage ou la recherche inaboutie d'un travail stable.

Mais il n'est pas possible de renoncer au défi de détecter, dans la reconfiguration de la valeur symbolique du « travail formel » (devenu multiforme), l'« esprit » du nouveau capitalisme qui (ô ironie) prend corps justement au moment où arrivent au pouvoir ceux qui avaient été les messagers de la critique aux nouvelles relations contractuelles tissées dans le monde du travail.

## 1. Et si l'atypique devenait la norme ? Hétérogénéité structurelle, formes d'emploi et régulation de la relation de travail<sup>3</sup>

La littérature sociologique a largement exploré la morphologie et les déterminants de l'hétérogénéité caractéristique des marchés du travail en Amérique latine en général et au Brésil en particulier. Elle a cherché à comprendre tantôt le fonctionnement des marchés et les processus de développement qui au Brésil étaient portés par « une offre illimitée de travail » (comme le qualifie une certaine science économique), et tantôt « les absences historiques » comme celle de la figure du travailleur salarié qui par sa conscience serait en mesure de diriger de grands processus de transformation historique. C'est au croisement de ces deux défis que se placent, entre 1960 et 1980, les analyses de la « marginalité sociale ». Elles ont établi une nette ligne de partage dans le débat sociologique autour de ce thème et ouvert sur une nouvelle interprétation parmi les plus créatives et les plus durables qu'a produites la pensée sociale latino-américaine au cours du XXe siècle. Le terrain de l'analyse se trouvant divisé, les nombreux auteurs novateurs, qui se sont penchés sur ce sujet, se sont donné pour plus petit dénominateur commun le défi de comprendre la spécificité de ces marchés du travail. Tout en étant capitalistes, ceux-ci n'avaient pas généralisé la norme capitaliste d'emploi, cette relation sociale de travail qui soumet de façon durable les travailleurs à un même rapport à l'emploi, tissé au cœur même de l'activité économique capitaliste. Le marché se transforme alors, de façon incontournable, en un espace où ces individus trouveront les conditions minimales de leur survie. De ce fait, les intérêts, les identités, et par suite les conflits et les changements, vont se nourrir de ce type de relations et devenir réalité économique, leur texture étant façonnée dans (et à travers) le travail, qui devient par contrat une marchandise de plus.

C'est là le paradoxe qu'il faut affronter. Il s'agissait bien de comprendre un ordre social dont la dynamique économique reposait sur des bases capitalistes tout en ne disposant pas des acteurs typiques des sociétés qui s'étaient organisées antérieurement sur ces mêmes bases. La réflexion menée autour de la catégorie de « marginalité » a débouché opportunément sur une perspective d'interprétation qui a mis en mouvement tous les milieux intellectuels latino-américains depuis les années 1960. Elle offrait une théorie sociologique de cette spécificité historique qui était en même temps une théorie du développement et du marché du travail. Les premiers textes du péruvien Anibal Quijano ont alors été remarqués<sup>4</sup>. Pratiquement au même

---

<sup>3</sup> Mes réflexions sur ce sujet reprennent, en le développant, l'argumentaire que j'ai précédemment formulé dans Guimarães (2009).

<sup>4</sup> Quijano (1966) fit sortir un premier texte qui devint une référence pour traiter ce sujet : « *Notas sobre el concepto de marginalidad social* ». À cause de l'impact qu'eut ce texte,

moment, en 1969, apparaît un autre article, également novateur, qui a aussi circulé dans le milieu intellectuel chilien. Son auteur, l'Argentin José Luis Nun, défend la pertinence de la catégorie « masse marginale ». Pour lui, l'hétérogénéité reflète la spécificité des processus qui engendrent la surpopulation relative existant dans les pays périphériques sous le capitalisme monopolistique. Il montrait qu'une partie cessait de remplir la fonction d'armée de réserve pour la production capitaliste, comme l'avait préconisé Marx dans son analyse de la dynamique du marché du travail sous le capitalisme concurrentiel<sup>5</sup>.

Francisco de Oliveira, dans son essai devenu classique « *A economia brasileira : crítica à razão dualista* », diffusé en 1972, entre dans la discussion en en affinant les termes sur le plan théorique et historique. Il place le débat sur le terrain des articulations entre modes de croissance capitaliste et alliances de classe, et met la politique au centre de l'analyse<sup>6</sup>.

Or, il se trouve que ce phénomène est particulièrement visible dans les métropoles en formation soumises à la dynamique économique des entreprises industrielles modernes qui attiraient d'importants contingents de population. Les scientifiques qui se consacraient à l'étude de l'urbanisation au Brésil, un thème qui interpellait ceux qui cherchaient à interpréter les changements en cours dans le Brésil des années 1960 et 1970, ont adopté la problématique dite de la « marginalité urbaine » qui devint centrale dans les programmes de recherche. Nous avons alors abandonné les formulations qualifiant de « sociopathique » notre type de croissance urbaine<sup>7</sup> et mis l'accent sur la fonctionnalité des formes d'insertion non typiquement capitalistes pour mieux comprendre la dynamique de l'emploi à l'intérieur de nos grandes villes et le processus d'accumulation capitaliste au Brésil. Les ouvrages de Luis Antonio Machado da Silva (1971), de Manuel Berlinck (1975), Lucio Kovarik (1975), Vilmar Faria (1976) sont de bonnes illustrations de la façon dont la frange la plus élevée de notre intelligentsia s'est penchée sur ce sujet.

La critique de la raison dualiste, qui paraissait fonder les explications issues des théories de la marginalité, s'est efforcée de mettre en évidence ceci : la reproduction des formes non typiquement capitalistes des relations de travail est constitutive des besoins du développement du capital, pour

---

Quijano participa à un ouvrage collectif sous la direction de Fernando Henrique Cardoso et Francisco Weffort (1967) qui fit date dans les études latino-américaines. Voir aussi de cet auteur : « La formation d'un univers marginal dans les villes de l'Amérique latine » (1973).

<sup>5</sup> Il est curieux d'observer que les théories de la marginalité avaient pour point de mire une idée qui annonçait celle de « redondance » qui allait réapparaître avec vigueur chez des auteurs qui, dans les années 1990, ont cherché à interpréter la crise de l'emploi qui, dans un contexte de restructuration, touche les pays capitalistes du centre comme Di Prete et Nonnemaker (1996), Elias (1994 et 2004).

<sup>6</sup> Cet essai est devenu une référence nécessaire du débat. Oliveira (1976) reviendra sur le thème à d'autres reprises, particulièrement dans un autre texte qui lui aussi a fait date.

<sup>7</sup> À la manière de Pereira (1965).

utiliser le langage de l'époque. Ou encore les formes non-capitalistes de production et de travail sont fonctionnelles (pour utiliser une autre catégorie qui met mieux en évidence la logique de l'argumentation) à la reproduction du capital<sup>8</sup>.

Ces travaux ont fort bien étudié l'hétérogénéité et l'instabilité de l'insertion professionnelle des individus en démontrant de façon solide et exhaustive que le processus de transformation, que nos pays connaissaient, était loin de se conformer aux hypothèses tirées des théories (linéaires) de la modernisation.

En outre, ce même mouvement intellectuel s'est aussi intéressé aux analyses des conditions de reproduction de la classe ouvrière qui contestaient les théorisations en vogue dans le *mainstream* de la sociologie, rejetant la croyance que l'allocation des ressources et la distribution sociale s'opéraient par le mécanisme du marché. Elles montraient au contraire que d'autres institutions comme la famille, les associations de voisins et les réseaux sociaux, remplissaient un rôle primordial dans les conditions de vie et les formes d'insertion dans le travail. En règle générale, c'est là que s'élaborent des solutions, dans l'unité familiale, en particulier, là où se construisent des stratégies face à la pauvreté, surtout à travers l'insertion de ses membres dans le monde du travail<sup>9</sup>.

Enfin, les analyses menées entre les années 1950 et la première moitié des années 1970 par des auteurs comme Juarez Brandão Lopes (1964) et Leôncio Martins Rodrigues (1970), entre autres, ont souligné l'importance de la segmentation régionale du marché du travail au Brésil et donc l'absence d'une réelle dimension nationale. Les stratégies individuelles, qui s'exprimaient surtout dans la migration vers les grands centres industriels, montraient non seulement que les liens gardés avec les lieux d'origine restaient forts mais aussi qu'un mouvement pendulaire de va-et-vient palliait les baisses d'activité sur le lieu d'accueil. Les projets de vie de ces travailleurs migrants, qui la plupart du temps n'avaient qu'une intégration précaire dans les centres urbains vers lesquels ils migraient, étaient axés sur l'obtention d'un travail salarié « *fichado* » leur donnant accès aux droits accordés à ceux qui avaient un emploi formel dans l'industrie ou les services, droits inexistantes alors dans le milieu rural<sup>10</sup>.

La singularité du processus de constitution d'un marché du travail capitaliste au Brésil nous oblige à progresser dans la compréhension de ce

---

<sup>8</sup> Voir, par exemple, Kowarick (1975), Berlinck (1975) et Prandi (1978).

<sup>9</sup> Voir entre autres Bilac (1978) et Fausto Neto (1982).

<sup>10</sup> Il convient de rappeler que le processus de nationalisation du marché du travail, qui a commencé sous Vargas (symbolisé par la dite « loi des Deux Tiers »), ne s'est achevé que dans les années 1980, avec l'enracinement dans la région du Sud-est d'une force de travail « libre et dépossédée » qui devra faire face à la première grande crise d'un chômage massif alors qu'elle était maintenant retenue dans les grandes métropoles.

qui relie ce processus aux formes de légitimation politique de l'ordre capitaliste telles qu'elles se sont constituées dans ce pays.

Cette entreprise nécessite de reprendre deux auteurs : Luiz Antonio Machado da Silva (1971 et 1991) et Wanderley Guilherme dos Santos (1979). Leurs écrits ont éclairé l'importance du processus de production et de régulation des relations de travail dans le mode de construction de la citoyenneté dans la République brésilienne. Leurs idées ont un rôle essentiel dans l'explicitation du mystère de la forte présence symbolique d'une norme salariale alors que son implantation était encore fragile, qu'elle se faisait de façon progressive en ayant à affronter des crises et des baisses dans l'activité économique sur le plan national et international.

Machado da Silva développe un argument simple et stimulant. Selon lui, depuis les années trente déjà, une grande partie de l'économie brésilienne était monétarisée de sorte que les gens devaient acquérir des biens de consommation pour satisfaire leurs besoins ; ils étaient donc contraints de trouver sur le marché du travail des revenus leur permettant de devenir des acheteurs afin de se reproduire eux et leurs familles. Pourtant, poursuit Machado, il y avait un décalage entre cette réalité et la construction institutionnelle du marché du travail. Autrement dit, le processus de régulation des conditions de l'offre de travail et de son utilisation, qui est un processus éminemment politique et historiquement dirigé par l'État, ne s'est pas réalisé ici sur le même mode qu'ailleurs, c'est-à-dire « organique et un minimum discipliné » (ce sont là les termes de l'auteur). Dans ces conditions, Machado poursuit son argumentation, « population » et « population active » coïncidaient, ce qui explique l'offre illimitée de travail (illimitée parce que déréglementée, selon lui) ou, ce qui revient au même, l'existence d'un marché sans barrière d'entrée, trait caractéristique du fonctionnement du marché du travail à l'époque, informel par définition.

*[...] aucun attribut, aucune condition (âge, sexe, éducation, etc.) ne constituaient une barrière évidente et universelle à l'entrée sur le marché. Par ailleurs, la sortie du marché n'était soumise à aucune condition ni d'ailleurs accompagnée par des institutions (assurance-chômage, droits sociaux, etc.) reposant sur des règles évidentes et universelles ou si elles existaient, on n'y avait pas accès.* (Machado da Silva, 1971, p. 3).

Deux mécanismes permettaient de contourner les problèmes de légitimité causés par l'absence de régulation effective du travail. D'un côté, l'imposition du salariat à travers la combinaison entre formes de répression ouverte, appliquées de façon ciblée, et assistancialisme public et privé. Ce n'est pas sans raison, dit Machado da Silva, que le clientélisme a représenté, pendant longtemps et pour de nombreux contingents de travailleurs, la solution clef aux problèmes de légitimation posés par une norme salariale institutionnalisée sur des bases précaires. D'un autre côté, l'adoption de mesures et de relations sociales garantissant un accès restreint aux droits de citoyenneté à une partie seulement des travailleurs (ceux qui participent au

noyau dur de l'organisation économique). Ce processus a été défini par Wanderley Guilherme dos Santos comme celui d'une « citoyenneté réglementée » (« *cidadania regulada* », pour reprendre ses mots), ou de « citoyenneté par le travail » (« *cidadania ocupacional* »), deux concepts qui renvoient au caractère limité de l'accès aux droits et à la protection sociale.

On voit donc que la déconnexion entre une vie sociale de plus en plus monétarisée (reposant sur une croissance économique persistante) et une régulation institutionnelle limitée du travail (et *a fortiori* de son marché) explique cette segmentation du marché du travail qui a caractérisé une bonne partie du XXe siècle.

Ce phénomène de déconnexion et de segmentation a une contrepartie subjective présentée dans l'analyse de deux façons. La première, la position de Juarez Brandão Lopes, concerne la difficulté de voir émerger, parmi ces travailleurs, une vision du monde, une représentation d'eux-mêmes et une rationalité centrées sur le travail salarié. Et cela parce que, pour une fraction importante d'entre eux, les différenciations sociales qui servent de références à ce genre de constructions ne s'appuyaient pas sur une norme du salariat, si bien qu'elles ne pouvaient se construire politiquement dans le vécu des travailleurs.

Mais la segmentation elle-même, disons-le, peut conduire à une autre forme de contrepartie, caractéristique du modèle de « citoyenneté réglementée ». Bien que basée sur l'emploi, elle ne reflétait pas encore les différences inhérentes au processus de production, elle traduisait plutôt un mode de légitimation politique de l'État. Cette forme de citoyenneté limitée a établi l'éventail des droits associés au travail, et fixé un ensemble de bénéfices sociaux associés à un groupe restreint d'éligibles. Elle a ainsi consacré en même temps la valeur symbolique non seulement des bénéfices octroyés mais aussi 1) du mécanisme les rendant accessibles (le travail formellement déclaré) ; 2) d'un signe, c'est-à-dire du passeport pour y accéder (la carte de travail) ; 3) d'un groupe de référence circonscrit sur le plan social et spatial (les travailleurs de l'industrie et des services, localisés dans les centres urbains). Nous voilà, semble-t-il, en mesure d'interpréter le défi que représente la compréhension de la spécificité des marchés de travail qui, tout en étant capitalistes, ne généralisaient pas la norme capitaliste d'emploi (une énigme, en quelque sorte, étant donné les outils théoriques alors disponibles).

La question de la connexion entre emploi, pauvreté et exclusion reprendra une place centrale dans la sociologie brésilienne lors de la crise de croissance durant la dite « décennie perdue » des années 1980 et de la destruction d'emplois lorsqu'il y eut une conjonction explosive entre ouverture économique, retrait de l'État et restructuration des entreprises dans les années 1990. Lors de ce long reflux conjoncturel, la rétraction de la salarisation formelle paralysa la tendance à l'inclusion progressive, depuis les années 1940, de nouveaux contingents de travailleurs sous le manteau de

la réglementation capitaliste. Qu'apporte de nouveau cette seconde moitié des années 2000 marquée par la reprise ? Est-ce que nous renouons purement et simplement avec la même tendance qui était entrée en stagnation pour de seules raisons conjoncturelles ? Est-ce que c'est le vieil et bon « *emprego fichado* » qui se remet enfin à croître en réactivant l'ancien mode de régulation institutionnelle du travail ? Je dirais que non et c'est ce que j'exposerai dans la deuxième partie de ce texte.

## **2. Une croissance économique avec de nouveaux modes de gestion de la relation d'emploi ?**

Ces dernières années, scientifiques et concepteurs de politiques publiques ont accueilli avec enthousiasme les statistiques qui révélaient la croissance systématique du salariat formel. Si l'on prend comme base de référence l'année du Plan Real, et une plage historique de 15 ans (1994-2009), l'indice de croissance montre un net changement d'orientation à partir de 2002 avec un marché du travail formel déclaré qui atteint des taux élevés : la croissance moyenne du salariat formel dans l'économie brésilienne a été de 74 % entre 1994 et 2009. C'est une avancée qui correspond à un doublement du volume des contrats de travail dans le commerce (139 %), comme dans les services (105 %) ; même l'industrie, qui a connu des taux négatifs entre 1995 et 2001, le volume des emplois déclarés a augmenté de 46 % au cours de cette période<sup>11</sup>.

Cependant, le même processus peut s'appréhender sous un angle légèrement différent mais très suggestif. Les indices de croissance de l'emploi, évoqués plus haut pour l'industrie, le commerce et les services, concernaient les salariés embauchés directement. Mais si on observe le rythme de croissance de l'emploi salarié à travers des agences de « location, recrutement et sélection du personnel », selon la terminologie officielle, nous verrons que l'emploi formel obtenu au travers d'intermédiaires présente une croissance de près de 300 % (272 % exactement) ! La comparaison se voit dans le graphique 1.

Une telle performance conduit immédiatement à questionner la portée de ce processus. Est-il circonscrit à certains espaces du territoire ou a-t-il un caractère national ? Lorsque des entreprises qui font une gestion à flux tendu se mettent à recruter sur le marché du travail où les chômeurs abondent, le coût de l'embauche à cause de l'afflux démesuré de candidats peut justifier

---

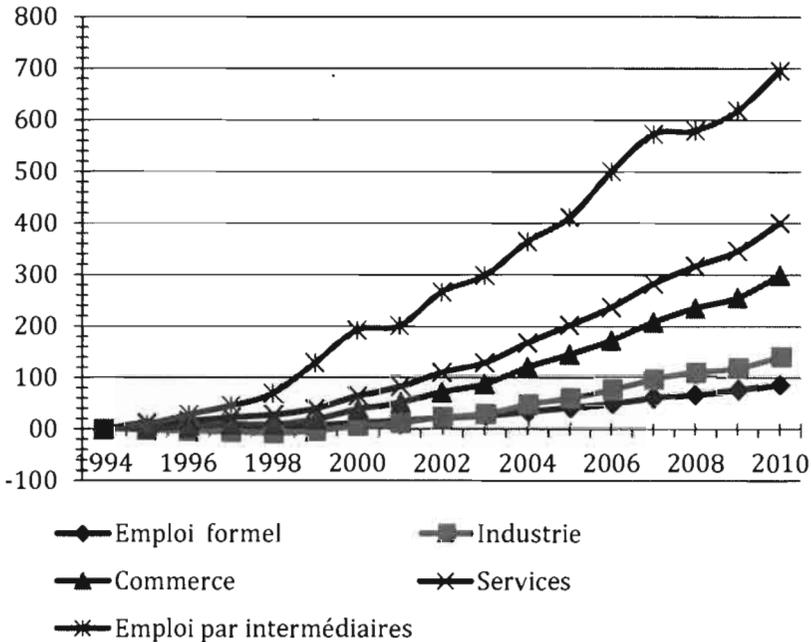
<sup>11</sup> Source utilisée : RAIS (*Relação Anual de Informações Sociais*). C'est un registre administratif basé sur le recensement réalisé par le Ministère du travail qui recueille obligatoirement auprès des entreprises brésiliennes les informations concernant les contrats signés ou rompus au cours d'une année.

le recours à un troisième agent, l'intermédiaire. Ce coût doit s'élever à mesure que grandit l'échelle à laquelle le marché opère ; la justesse de l'argument s'apprécie donc en fonction de l'importance de la part de l'offre et de son niveau de concentration. Ce qui veut dire que la croissance notable de l'emploi due à l'action d'intermédiaires tendrait à être un phénomène métropolitain.

**Graphique 1 :**

**Rythme de croissance de l'emploi formel  
au Brésil : moyenne et branches  
sélectionnées**

(base de référence : 1994 - Source RAIS)

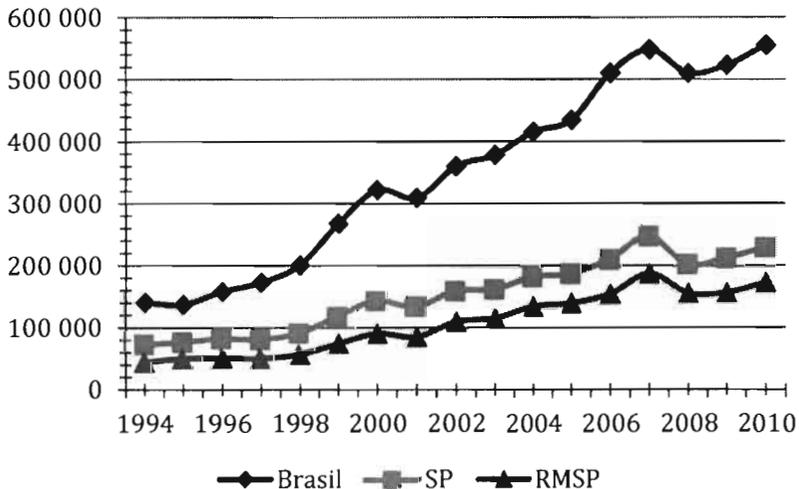


Source : Ministère du Travail et de l'Emploi, RAIS

Le graphique 2 révèle que cette assertion n'est qu'à moitié vraie. Il compare la croissance des contrats de travail signés au travers d'intermédiaires dans l'ensemble du Brésil avec leur croissance sur le plus grand marché régional, l'État de São Paulo, et en son sein la région métropolitaine de São Paulo qui est en plus grande capacité d'attirer candidats et offres d'emploi.

**Graphique 2 :**

**Évolution du volume de l'emploi produit  
par les intermédiaires. Brésil, État de  
São Paulo et région métropolitaine de  
São Paulo (1994-2009)**



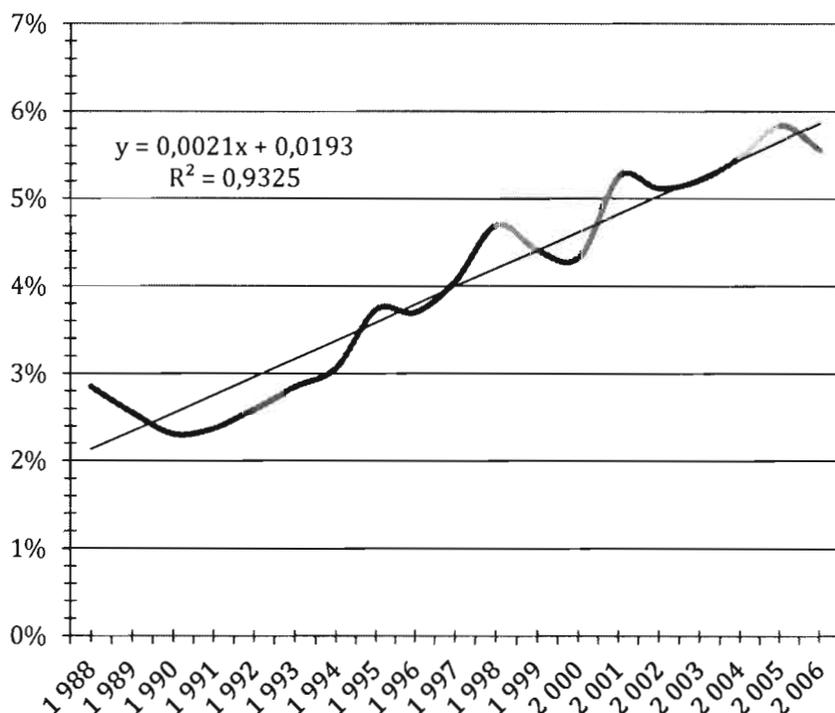
Source : Ministère du travail et de l'emploi, RAIS.

Que voit-on ? D'abord, l'orientation des trois courbes du graphique 2 montre que le rythme de croissance pour le Brésil dans son ensemble est plus rapide que celui qu'on observe sur le marché à plus large échelle, notamment à partir de 2005. Ceci indique qu'il s'agit d'un processus national. Ensuite, il est évident que l'échelle a de l'importance, puisque le seul État de São Paulo concentre la moitié de tout l'emploi créé par intermédiaire dans le pays. Et ce fut en majorité dans sa région métropolitaine. Pourtant le décalage entre les courbes, brésilienne et pauliste, qui sont ascendantes ces dernières années, suggère que l'échelle paraît avoir de moins en moins d'importance. Enfin, il s'agit de ne pas survaloriser ce qui n'est encore que processus : au Brésil, la taille de l'emploi formel créé à travers des intermédiaires est encore limitée et ne rivalise pas, tant s'en faut, avec l'emploi directement négocié. Si près de 2 % de l'emploi formel sont obtenus à travers des agences d'emploi, ce pourcentage peu à peu se rapproche des 5 et 7 % que l'on observe dans des pays où une telle pratique

est plus courante<sup>12</sup>. Et si nous nous attachons au vivier de ce phénomène, la région métropolitaine de São Paulo, et utilisons une autre source d'information (l'enquête à domicile, mensuelle sur l'emploi et le chômage, la PED/RMSP), nous verrons doubler entre 1988 et 2006, dans l'ensemble des salariés, le poids du travail négocié à travers des tiers, atteignant près des 6 % (voir Graphique 3).

**Graphique 3 :**

**Évolution de la proportion de sous-traités  
parmi les salariés de la région  
métropolitaine de São Paulo**



Source : Fondation SEADE - Recherche sur l'Emploi et le Chômage  
(Pesquisa de Emprego e Desemprego / PED).

<sup>12</sup> Les deux derniers rapports annuels (2008 et 2009) de l'« *International Confederation of Private Employment Agencies* » signalent que le Brésil occupe le cinquième rang dans le monde en ce que concerne le poids de l'emploi créé par les intermédiaires, après les États-Unis, le Japon, le Royaume Uni et l'Afrique du Sud.

Les données présentées dans cette deuxième partie ne permettent pas d'affirmer que la réactivation des offres d'emploi en situation de croissance économique signifie une simple reprise de la tendance qui avait caractérisé la dynamique du marché brésilien du travail jusqu'à la fin des années 1970 et qui était entrée en stagnation pour des raisons conjoncturelles. La seconde moitié des années 2000 présente un élément nouveau : l'augmentation, et à un rythme encore plus rapide, concentré sur les plus grands marchés locaux du travail, d'un type de relation salariale qui, s'il existait auparavant, était bien plus circonscrit. Il s'agit d'embauches au travers d'intermédiaires opérant sur le marché du travail, c'est-à-dire des agences d'emploi.

Ce type d'embauche modifie formellement la relation contractuelle par l'introduction d'un tiers qui s'interpose entre les agents classiques du marché, celui qui offre et celui qui demande un emploi. Régulé lui-même sur le plan institutionnel, il rend possible la réglementation du travail temporaire, de courte durée, et parallèlement révèle ouvertement que ce type d'activité peut être l'objet d'un contrat formel<sup>13</sup>.

Dans d'autres travaux<sup>14</sup>, j'ai cherché à mieux saisir la qualité de ce genre de relation et sa sélectivité par l'observation de la durabilité des liens établis par les travailleurs et de la spécificité de leurs trajectoires professionnelles. La reprise de la croissance de l'emploi formel s'appuierait-elle sur une flexibilisation croissante rudimentaire des relations de travail ?

L'exploitation d'une coupe longitudinale des données, la *RAIS-Migra*, conduit à penser que la réponse, ici non plus, n'est pas simple, qu'elle requiert une analyse fine<sup>15</sup>. A partir des travaux cités plus haut (Guimarães 2009a et 2009b, Bicev, 2010), on a pu étudier les itinéraires de travailleurs recrutés au travers d'intermédiaires et identifier leurs parcours sur le marché formel de l'emploi.

J'ai eu recours (Guimarães 2009a) à une base de données concernant la région métropolitaine de São Paulo, dont j'ai souligné plus haut l'importance pour ce genre d'emploi, et j'ai ainsi pu analyser une cohorte de 143 000 travailleurs recrutés dans des agences d'emploi en 1996 et identifier leur itinéraire professionnel jusqu'en 2002, date à partir de laquelle on ne dispose plus de données. J'ai donc suivi sept années de la vie professionnelle de ces travailleurs, et vérifié ainsi le niveau de leur stabilité et vers où les portait leur mobilité. Bien que je n'aie pu mener mon observation au moment où s'élargissaient les possibilités d'emploi, les résultats sont fortement suggestifs et empêchent que l'on s'attarde sur des hypothèses rapides qui font tout entrer sous la notion de « précarisation ».

---

<sup>13</sup> Voir Bicev, J. (2010).

<sup>14</sup> Guimarães, N.A. (2009a). Voir aussi Guimarães, N.A. (2009b).

<sup>15</sup> La *RAIS-Migra Panel* est une base développée à partir des données produites par le Ministère du Travail (Cf. note 10). Elle permet de suivre le parcours des travailleurs à partir de leur numéro individuel d'inscription auprès de la sécurité sociale.

J'ai constaté que, si l'espace des intermédiaires ne protège pas durablement les travailleurs qui y ont recours (seul un sur dix reste longtemps leur employé) il permet à une fraction importante de ceux qui y circulent de retrouver une embauche relativement stable dans d'autres secteurs d'activité, comme l'industrie et les services offerts aux entreprises. En effet, un quart de la cohorte des travailleurs qui avaient été recrutés à travers des agences d'emploi en 1996 a établi des liens ultérieurs dans ces secteurs au cours de la période considérée. Ce résultat converge avec celui de Bicev (2010), mais aussi avec des analyses menées sur d'autres contextes, comme celui des États-Unis (Autor, 2008 et Autor et Houseman, 2006).

Une analyse des trajectoires, construite en sens contraire, c'est-à-dire, rétrospective et non prospective, a produit des résultats complémentaires. La question qui se pose est alors : « d'où proviennent les travailleurs qui arrivent à trouver un emploi dans une agence d'emploi ? » Autrement dit, quel est le rôle des intermédiaires dans l'insertion des individus sur le marché du travail ? Pour y répondre j'ai pris la cohorte de près de 288 000 personnes qui avaient été employées par des agences d'emploi en 2002 et, sur la base des mêmes informations fournies par la *Rais-Migra Panel* sur ces travailleurs, j'ai repris toutes leurs expériences professionnelles au cours des sept années précédant leur entrée dans le secteur, soit entre 1996 et 2002.

Je me suis intéressée au poids de ceux qui avaient été en dehors du marché formel du travail et qui y ont été attirés par les intermédiaires ; ils ne représentaient pas moins de la moitié des cas. Et qui étaient ces travailleurs trouvant un emploi formel grâce aux intermédiaires ? Il y avait une probabilité légèrement plus forte de trouver des femmes sur ce type de trajectoires. Mais ce sont les adolescents et les jeunes, ayant une scolarité de niveau secondaire, qui paraissent être la réserve de ce genre de recrutement. Autrement dit, les agences d'emploi leur avaient ouvert la porte d'entrée sur le marché du travail formel.

Pour conclure ce deuxième chapitre, trois remarques finales.

Premièrement, ceux qui trouvent un emploi à travers des agences d'emploi, même s'ils mettent fin à leurs relations de travail avec elles (et 9 sur 10 le font sur un laps de sept ans), ils tendent à se maintenir, pour la plupart (6 sur 10) et de façon durable (une durée de sept ans), dans le monde des emplois déclarés. Autrement dit, c'est comme si le maintien sur le marché formel résultait d'un processus récurrent permettant à des relations de travail de se rétablir ; le passage par des emplois obtenus à travers les intermédiaires paraît ainsi avoir fonctionné comme une courroie de transmission vers l'insertion dans le monde de l'emploi.

Et pourtant, deuxième point, cette courroie de transmission est d'une efficacité relative puisque une fraction importante est durablement expulsée du marché formel (4 sur 10, si nous prenons les données des trajectoires prospectives), une moyenne semblable à celle que j'ai rencontrée dans une étude antérieure sur le Brésil (Guimarães, 2004). Ceci n'a rien d'étonnant

s'agissant d'une réalité où le chômage, malgré la reprise de la croissance, n'a pas perdu son caractère endémique, spécialement parmi les plus pauvres, et où l'institutionnalisation des formes de protection est récente et sur un mode excluant.

Enfin, et c'est le troisième point, il s'agit d'un segment complexe qui, par la façon dont il s'institutionnalise, consolide au Brésil de nouvelles formes d'accès, d'inclusion ou de mobilité sur le marché du travail formel. Celles-ci d'ailleurs reflètent les changements institutionnels en cours dans les entreprises et sur le marché lui-même. Difficile de bien poser les termes du problème si nous attribuons à ces agents une flexibilité de type rudimentaire. Et cela parce que la flexibilité nous la vivons au Brésil depuis toujours, qu'elle soit déclenchée par un marché du travail structurellement hétérogène, dans laquelle une « norme salariale », ce produit de conquêtes sociales générées dans des États-providence, ne s'est jamais universalisée, ou sous l'aiguillon de la régulation institutionnelle. Introduite dans les débuts du régime militaire, en 1965, sous la forme de la législation du FGTS (« *Fundo de Garantia por Tempo de Serviço* »), celle-ci n'a concerné que la fraction limitée de travailleurs formels et leur a enlevé le droit à la dite « stabilité ».

Nous nous trouvons donc sur une voie de flexibilisation de ce qui déjà était flexible : les liens se fragilisent dans les secteurs économiques en restructuration, tandis que se (re)constituent des liens formels de travail à travers des entreprises de services de location, recrutement et sélection de personnel. C'est un paradoxe qui a du reste été souligné pour d'autres contextes<sup>16</sup>.

### **3. Une reconfiguration des relations salariales conduit-elle à la reconfiguration des relations entre entreprises ?**

Pour conclure la présentation de données empiriques stimulantes pour l'analyse, il serait opportun d'examiner l'impact de la forte croissance de cette forme d'emploi, non seulement sur les relations entre employé et employeur mais aussi sur les connexions qui s'établissent entre employeurs.

Je fais ici l'hypothèse que les opportunités de travail ouvertes par des entreprises d'intermédiation en délaissant les niches qui lui étaient propres, modifient leurs caractéristiques antérieures : le fait (i) d'être épisodique en fonction du cycle de production de biens ou de services, (ii) de jouer un rôle compensatoire pour les emplois où se concentre ce type de main d'œuvre, et (iii) d'avoir une présence sectorielle. Les liens qui se nouent alors entre les entreprises – celles qui fournissent le service d'intermédiation du travail et celles qui l'utilisent – changent quand les intermédiaires élargissent leur champ d'action ancré dans une nouvelle régulation institutionnelle.

---

<sup>16</sup> Voir à ce sujet l'ensemble des travaux réunis dans Guimarães, Hirata et Sugita (2009).

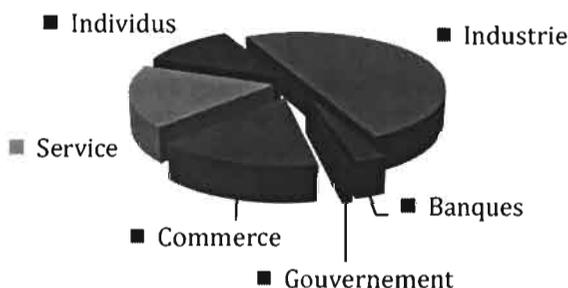
L'intermédiation du travail devient alors une affaire stratégique, qui fonctionne de façon permanente, à une échelle plurisectorielle et multirégionale, intégrant même la gestion des ressources humaines qui est de plus en plus externalisée par les entreprises.

Une analyse plus approfondie, et ce sera le point central de l'argumentation, montre que ce phénomène est un révélateur, non seulement de l'extension d'un autre mode de gestion de l'embauche et des contrats de travail mais aussi de la consolidation dans l'économie brésilienne d'un segment vigoureux du monde des affaires, celui de l'intermédiation du travail. D'où l'apparition de formes plus complexes d'articulation, dans un réseau tissé de façon plus organique, entre les entreprises qui sont des fournisseurs et celles qui sont des consommateurs de main d'œuvre.

Je traiterai le thème à partir de deux interrogations : à qui servent ces intermédiaires qui agissent sur le marché du travail ? Comment servent-ils, autrement dit quel type de service proposent-ils et dans quelle relation se fait la prestation ?

#### Graphique 4 :

### Décomposition des profits réalisés par les entreprises d'intermédiation de main-d'œuvre selon le type de client



Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo (PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista), 2001.

Je me servirai des données concernant l'État de São Paulo tirées de la PAEP (*Pesquisa da Atividade Econômica Paulista*) et recueillies dans une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif des entreprises qui étaient en activité en 2001. Pour les besoins de l'analyse qui suit, un

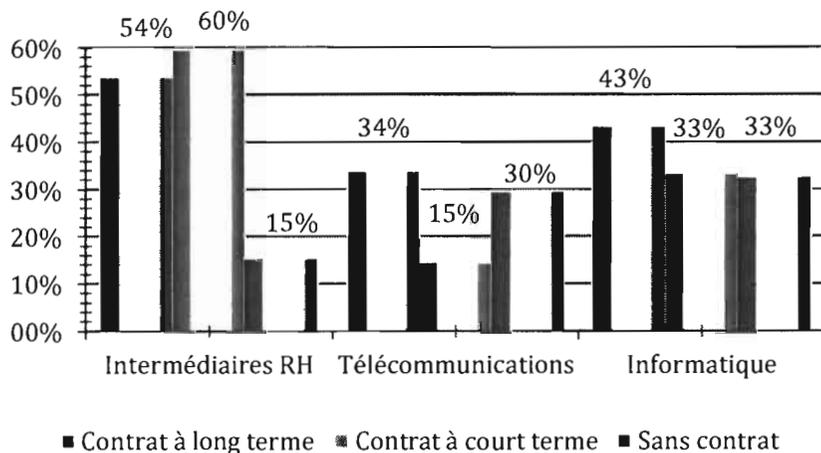
sous-ensemble a été formé comprenant des entreprises spécialisées dans la fourniture et la gestion de ressources humaines<sup>17</sup>.

Le graphique 4 présente la décomposition des profits réalisés par ces agences selon le type de client.

On voit que ce n'est plus le gouvernement qui est le principal client, comme dans les débuts de l'histoire de l'intermédiation du travail<sup>18</sup> ; ce sont les secteurs directement productifs, notamment l'industrie à laquelle correspond la moitié du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de fourniture et de gestion de ressources humaines.

**Graphique 5 :**

### Type de relation contractuelle



Obs : Réponse multiple. Contrat à long terme : > qu'un an ; court terme < qu'un an

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo (PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista), 2001.

Par ailleurs, les prestations de service sont loin de se limiter à la location de main d'œuvre. Quant aux relations établies avec les entreprises utilisatrices, on ne peut les qualifier de fragiles, si on évalue leur durée, ni de précaires, si on considère leur degré de formalisation. Les graphiques suivants vont mieux mettre en évidence le lien étroit et concret établi entre l'entreprise qui fournit la prestation et celle qui l'utilise. Ils comparent en

<sup>17</sup> Je remercie la Fondation SEADE et en particulier Vagner Bessa, pour l'accès aux données et pour l'appui reçu grâce à leur compréhension des potentialités et des limites de ces données.

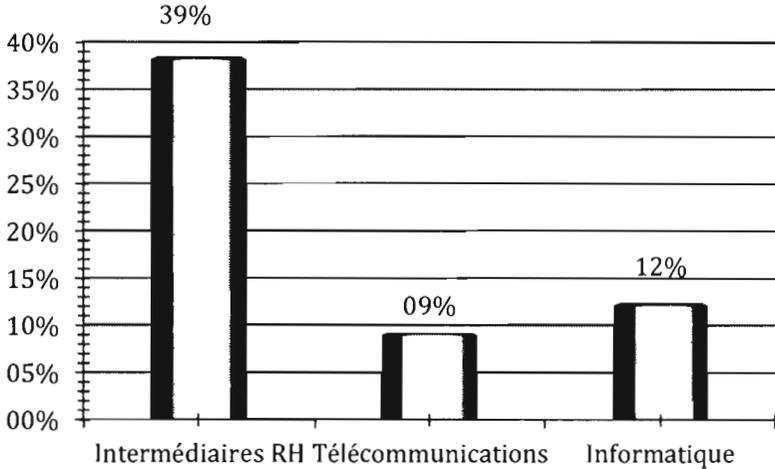
<sup>18</sup> Voir à ce sujet Bicev (2010) et Guimarães (2009a).

effet le mode de relation entre entreprises dans ce type de secteur et celui qui caractérise les contrats passés avec d'autres segments de l'activité économique qui ont aussi une fonction stratégique comme les prestataires de services en télécommunications et informatique. Y a-t-il une différence dans la relation lorsqu'il s'agit d'un contrat passé avec les fournisseurs de main d'œuvre ou avec d'autres segments relevant d'un secteur moderne et innovant, qui, eux aussi, procurent à l'entreprise des intrants importants ?

Comme le montre le graphique 5, dans la plupart des transactions, les prestataires de services consistant à fournir et à gérer les ressources humaines qui ont avec les entreprises utilisatrices une relation contractuelle ; moins de 20 % des transactions s'opèrent entre deux entreprises sans que leurs relations soient formalisées. Curieusement, c'est avec les prestataires de services en télécommunications et en informatique que les relations informelles sont les plus fréquentes et non avec les entreprises d'intermédiation du travail.

**Graphique 6 :**

**Importance du rapport de service :  
les liens d'exclusivité**



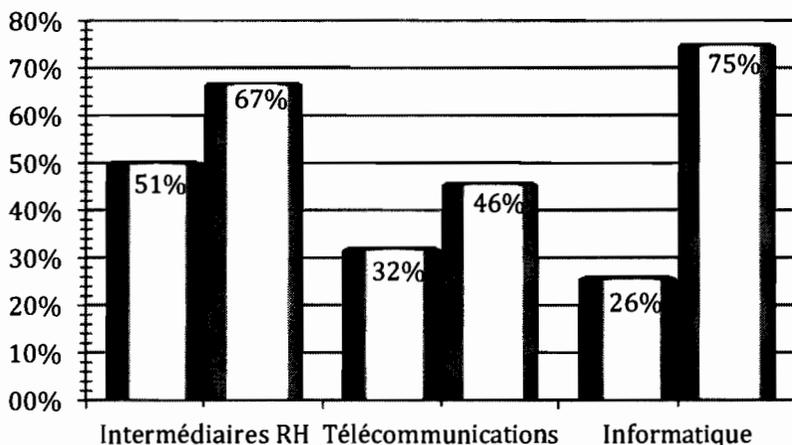
Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo  
(PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista), 2001.

Plus intéressant encore, les relations durables ne sont pas exceptionnelles : plus de 50 % des intermédiaires ont signalé l'existence de

prestations de services pour des périodes de plus d'un an. On voit à nouveau que la relation de l'entreprise contractante est plus stable avec les entreprises d'intermédiation qu'avec les entreprises qui opèrent dans des branches centrées sur la connaissance, comme l'informatique et les télécommunications. Le graphique 6 apporte une nouvelle donnée qui va dans le même sens : les liens d'exclusivité dans la prestation d'un service, lorsqu'il s'agit d'une entreprise d'intermédiation, non seulement sont plus durables, mais aussi sont plus étroits. Ainsi la tendance observée dans le champ de l'intermédiation se distingue davantage encore de celle qui marque les télécommunications et l'informatique, une branche où chaque entreprise de services a un plus grand nombre de concurrents qui, également intégrés à l'entreprise utilisatrice de la prestation, sont prêts à arracher leur part de contrat.

**Graphique 7 :**

### **Complexité du rapport de service : au-delà de la simple location de travailleurs**



■ Consultants pour les échanges de profil du client

■ Consultants pour mettre en œuvre des innovations pouvant améliorer la compétitivité du client

Source : Fondation Seade – Recherche sur l'Activité Économique à São Paulo (PAEP - Pesquisa da Atividade Econômica Paulista), 2001.

La relation entre entreprises qui fournissent et utilisent de la main d'œuvre non seulement se constitue sur un mode formel mais présente aussi des formes durables, étroites et enfin à facettes. Elle recouvre, comme le montre le graphique 7, des objectifs qui vont au-delà de la simple location de travailleurs. Un intermédiaire peut en effet accompagner l'entreprise dans sa gestion des ressources humaines, tenir compte du profil de sa politique et de son type de qualification afin de mettre en œuvre des innovations pouvant améliorer sa compétitivité.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, j'aimerais reprendre le fil de la réflexion développée jusqu'à présent. Dans la seconde moitié des années 2000, nous observons au Brésil une forte remontée de l'emploi formel, nous l'avons mentionné dans la première partie de ce texte. Cette croissance, cependant, porte en elle déjà une forme particulière de lien contractuel entre employé et employeur, le travail produit au travers des entreprises d'intermédiation, qui prend de plus en plus d'importance. Ce type de travail se développe de manière systématique et à des taux élevés. Son développement, qui certes est particulièrement significatif sur les grands marchés du travail, et surtout dans la région métropolitaine de São Paulo, se fait sur un rythme moyen national qui s'accélère chaque année, ce qui indique que cette relation d'emploi tend à s'étendre à tous les secteurs, à toutes les régions.

L'impact de ce processus sur le parcours des travailleurs embauchés au travers des entreprises d'intermédiation, nous l'avons vu dans la deuxième partie, peut difficilement se réduire à des stéréotypes simplificateurs. L'analyse, présentée plus haut sur les trajectoires de ceux qui trouvent un emploi à travers des intermédiaires, prend comme exemple la région métropolitaine de São Paulo. Elle montre que l'emploi ainsi obtenu devient un passeport d'entrée sur le marché du travail pour une frange non négligeable d'individus, notamment les plus jeunes. En outre, nombre d'entre eux, après avoir été recrutés pour un certain temps par des intermédiaires, se retrouvent engagés de façon relativement durable dans des secteurs où l'embauche se fait directement. S'il existe un mouvement d'expulsion du marché formel parmi les travailleurs recrutés par des intermédiaires, il n'est pas bien différent de celui que vit la moyenne des travailleurs formellement embauchés.

Finalement, on a vu aussi que les intermédiaires sur le marché brésilien du travail forment depuis les années 1990 un segment en expansion qui se développe parallèlement à la restructuration des entreprises. Ce segment affirme nettement sa présence lorsque l'économie, dans la seconde moitié des années 2000, fait tourner ses moteurs à plein régime et qu'elle élargit l'offre d'emplois.

Cette croissance présente des signes forts qui montrent que le contrat de travail formel, en concernant un plus grand nombre d'individus, modifie les modalités du nouvel emploi proposé, surtout aux plus jeunes. Et pourtant les nouvelles formes de régulation de l'emploi, dont le travail produit au travers des intermédiaires représente un mode particulièrement important, ne sont pas la panacée, comme voudraient le faire croire ceux qui font l'apologie d'un travail non protégé ; preuve en est la persistante fragilité du lien et l'instabilité des itinéraires observables déjà sur le marché. En même temps, ces nouvelles formes de relation d'emploi ne peuvent pas non plus être mises à l'écart. Elles représentent, surtout pour les plus jeunes, soit une voie d'accès au travail déclaré, soit une porte d'entrée à des emplois directs dans l'entreprise d'accueil.

Mieux encore, la présence des intermédiaires sur la scène économique, du moins d'après ce que l'on observe du pôle de production le plus important du Brésil, l'État de São Paulo, révèle que se constitue un mode de relation entre les entreprises qui va bien au-delà de la simple fourniture de main d'œuvre, c'est-à-dire un recrutement intermittent ou la simple location de force de travail, ou encore une mise à disposition épisodique d'une main d'œuvre à des moments clés pour l'entreprise. Elle indique aussi que nous nous trouvons face à un agrégat productif fortement intégré dans lequel la planification, le recrutement et l'allocation des emplois sont des activités qui, bien qu'externalisées de plus en plus fréquemment, se développent en articulant de façon étroite et souvent exclusive l'intermédiaire et l'utilisateur qui passe un contrat avec lui. Ce n'est pas sans raison qu'au cours de notre travail de terrain, gérants et propriétaires d'agences « de location, de recrutement et de sélection » des travailleurs refusent de s'attribuer la dénomination d'« intermédiaires ». Bien loin de le faire, ces professionnels et ces dirigeants se voient comme des associés, des consultants, des planificateurs de l'utilisation des ressources humaines auprès des entreprises qui passent des contrats avec eux.

Ceci nous permet de finir ce texte en suggérant que si les nouvelles modalités de la relation d'emploi paraissent reconfigurer l'ancien « travail formel », cette reconfiguration ne serait que la pointe de l'iceberg des changements qui sont en train de se produire dans l'organisation de l'économie et ont un impact important sur le marché du travail. Le bien interpréter est un défi pour la sociologie. Ces changements mettent à l'ordre du jour ce qui a interpellé des auteurs comme Juarez Brandão Lopes dans les années 1960 ou Luiz Antonio Machado da Silva dans les années 1990. Serait-il possible, aujourd'hui, d'imaginer que, pour ces nouveaux travailleurs, leur vision du monde, leur représentation d'eux-mêmes et la rationalité de leur comportement en tant qu'acteurs sur le marché du travail seraient enfin, comme le souhaitaient nos premiers penseurs, fondées sur le travail salarié ? Ceci est une autre question dont la réponse n'est pas simple. Un défi même pour la suite de notre réflexion.

## Références bibliographiques :

- Autor, D. H. “Studies of Labor Market Intermediation”. Document préparé pour NBER Conference on Labor Market Intermediation, 17-18/05/2008.
- Autor, D. et Houseman “Temporary Agency Employment as a Way out of Poverty?”. Cambridge, Harvard Inequality Summer Institute, Juin 14-15 2006.
- Berlinck, M. *Marginalidade social e relações de classe em São Paulo*. Petrópolis, Vozes, 1975.
- Bicev, J. *Os trabalhadores subcontratados da Região Metropolitana de São Paulo. Precariedade ou Estabilização?* Thèse de maîtrise. São Paulo, Programa de Pós-Graduação em Sociologia da Universidade de São Paulo, 2010.
- Bilac, E. D. *Famílias de trabalhadores — estratégias de sobrevivência: a organização da vida familiar em uma cidade paulista*. São Paulo, Editions Símbolo, São Paulo, 1978.
- DiPrete, T. et Nonnemaker (1996), K. “Structural change, labor market turbulence and labor market outcomes”. Durham, Duke University, 1996, mimeo.
- Elias, P. “Occupational change in a working-life perspective: internal and external views”. In Penn, R., Rose, M. et Ruberry, J. (éd.). *Skill and occupational change*. Oxford, Oxford University Press, 1994, (pp. 75-105).
- Elias, P. “Reestruturação, requalificação e dispensas: um estudo da dinâmica do mercado de trabalho do Reino Unido, 1991-95”. *Dados*, 2004, vol. 47, n° 3, (pp. 419-71).
- Faria, V. E. *Occupational marginality, employment and poverty in urban Brazil*. Cambridge, Mass, doctorat de PhD, Harvard University, 1976.
- Fausto Neto, A. M. Q. *Família operária e reprodução da força de trabalho*. Rio de Janeiro, Vozes, 1982.
- Guimarães, N. A. *Caminhos Cruzados. Estratégias de empresas e trajetórias de trabalhadores*. São Paulo, Editora 34, 2004.
- Guimarães, N.A. 2009. « A sociologia dos mercados de trabalho » *Novos Estudos Cebrap*, n° 85, novembre.
- Guimarães, N.A. *À Procura de Trabalho. Instituições do Mercado e Redes*. Belo Horizonte, Ed. Argvmentvm, 2009a.
- Guimarães, N.A. “Trajetórias surpreendentes: Os intermediadores de emprego e seus trabalhadores” in Rodrigues, I. J. ; Dau, D.M, Conceição, J.J. (orgs.). *Terceirização no Brasil: do discurso da inovação à precarização do trabalho (atualização do debate e perspectivas)*. São Paulo: Annablume, 2009b, (pp. 49-68).

- Guimarães, N.A., Hirata, H., Sugita, K (org.) *Trabalho flexível, empregos precários?* São Paulo, EDUSP, 2009.
- Kowarick, L. *Capitalismo e marginalidade na América Latina*. Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1975.
- Lopes, J. R. B. *Sociedade industrial no Brasil*, São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1964.
- Machado da Silva, L. A. *Mercados metropolitanos de trabalho manual e marginalidade*. Rio de Janeiro. Thèse de maîtrise, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Programa de Pós-Graduação em Antropologia do Museu Nacional, 1971.
- Machado da Silva, L. A. “A (Des)Organização do Trabalho no Brasil Urbano”, *São Paulo em Perspectiva* (São Paulo, Fundação SEADE), vol. 4, nº 3 et 4, 1991, (pp. 2-5).
- Noronha, E. “‘Informal’, ilegal e injusto: percepções do mercado de trabalho no Brasil”. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, São Paulo: ANPOCS, vol. 18, no. 53, octobre, 2003, (pp. 112-179)
- Nun, J. L. “Sobrepoblación relativa, ejército industrial de reserva y masa marginal”. *Revista Latinoamericana de Sociología*, vol. 5, nº 2, 1969.
- Nun, J. L., Marin, J. C. et Murmis, M. “Planteo general de la marginalidad en América Latina”, Santiago, 1967, mimeo.
- Oliveira, F. “A economia brasileira: crítica à razão dualista”. *Estudos Cebrap*, nº 2, oct., 1972.
- Oliveira, F. “A produção dos homens sob o capital”, 1976. *Estudos Cebrap*, nº 16, 1976. Pereira, Luiz. *Trabalho e desenvolvimento no Brasil*. São Paulo, Difusão Européia do Livro, 1965.
- Prandi, J. R. *O trabalhador por conta própria sob o capital*. São Paulo, Editions Símbolo, 1978.
- Quijano, A. “Notas sobre el concepto de ‘marginalidad social’”, Santiago: División de Asuntos Sociales, Cepal, 1966, mimeo.
- Quijano, A. “Urbanización, cambio social y dependencia”. In Cardoso, F. H et Weffort, F. (éd.). *América Latina: ensayos de interpretación sociológica*, Santiago, Editorial Universitaria, 1967.
- Quijano, A. “La formación de un universo marginal en las ciudades de América Latina”. In Castells, M. (org.). *Imperialismo y urbanización en América Latina*. Barcelona, Gustavo Gili, 1973.
- Rodrigues, L. M. *Industrialização e atitudes operárias*. São Paulo, Brasiliense, 1970.
- Santos, W. G. *Cidadania e justiça*. Rio de Janeiro: Campus, 1979.



# **Habitat et travail : entre travail associé et salariat, entre quartier-dortoir et territoire productif**

*Cibele Saliba Rizek*

Université de São Paulo et  
Université fédérale de São Carlos

## **Introduction**

Que dire, en des temps qui changent, des théories classiques qui s'intéressent aux forces structurant la vie sociale et les villes, et qu'elles se situent au niveau des relations de travail et de production, ou des rapports sociaux qui en découlent ? Que dire des formes que ces forces dessinent dans l'espace urbain de façon toujours plus diversifiée et apparemment plus fragmentée ? Comment penser, sous cet angle, les relations complexes qui se nouent entre territoires urbains, pauvreté et travail ? Le monde contemporain s'identifie à certains traits : financiarisation, transformation des relations de travail et avec le travail, fin de ces processus qui, ancrés dans la centralité du travail salarié, constituaient la base des formes de sociabilité et des territoires. Ils révèlent en fait l'érosion ou la dissolution des liens structurants qui, du moins à partir de la révolution industrielle, dessinaient dans l'espace des aménagements et des chaînes de production modelés par la proximité des marchés, la polarisation et la concentration de la force de travail. La cité industrielle donnait forme et rythme aux espaces et temps de travail liés aux modes de vie, aux relations sociales tissées dans et entre les classes, à la conformation des classes à travers leur distribution socio-spatiale sur le territoire urbain. Les modes de ségrégation et la disposition des équipements urbains donnaient aux villes leur physionomie. La pensée sociologique classique, surtout celle qui s'inspirait de Marx, établit des rapports de proximité et de causalité entre un mode d'utilisation et de régulation du travail et un ensemble de caractéristiques sociales et territoriales. L'expression « ville fordiste » illustre ce genre d'associations qui n'étaient pas véritablement des concepts, mais qui pouvaient être considérées comme des catégories descriptives capables de synthétiser une situation socio-spatiale de travail et de vie.

Les formes d'organisation qui se percevaient à travers des catégories comme le fordisme et ses espaces ne sont plus significatives ; peut-on alors identifier des configurations urbaines postfordistes ? Le préfixe qui marque la postériorité a-t-il le même poids comme catégorie descriptive ou se vide-t-il de tout contenu quand il s'agit d'évoquer un ensemble fragmenté de territoires qui, mal juxtaposés, fonctionnent davantage comme une mosaïque et non comme un tout cohérent ? Les parties financiarisées et mondialisées des villes contemporaines peuvent-elles encore relever de déterminations

communes ou sont-elles, aussi, fragmentées et dépouillées de tout pouvoir structurant ?

Il y eut d'importantes discussions autour de ce qu'étaient les nouvelles configurations et aménagements de la production ou les processus dits de « focalisation » (*downsizing*, production à flux tendu, nouveaux modes de gestion du travail, processus de sous-traitance et d'externalisation de toutes sortes). Les villes, perçues de plus en plus comme « villes globales » et donc, villes fragmentées, décentrées, modulées, dominées par des activités liées à un tertiaire supérieur et mondialisé, témoignent en quelque sorte que la centralité du travail salarié a disparu ou que les processus de production ne sont plus en mesure de structurer et de déterminer les territoires urbains.

A partir des données ethnographiques d'un travail de terrain qui nourrit d'informations localisées une recherche encore en cours, ce texte se propose de démontrer la présence des mêmes forces structurantes, bien que diversement façonnées. Elles sont soumises et aux nouveaux temps de production de la financiarisation mondialisée, et à la combinaison entre cette mondialisation « par le haut » et un ensemble d'autres processus, qui peuvent être identifiés à une « mondialisation par le bas », selon la formulation intéressante de certains auteurs (Tarius, 2002). Elles développent aussi ce qu'il est convenu d'appeler un « coût chinois », par exemple, avec ses conséquences sur la production et les modes de circulation de la richesse. D'un côté, dans un contexte européen, l'expression peut signifier la porosité des frontières, les migrations internationales d'un nouveau type, les modes et formes commerciales qui traversent les pôles formels et informels de circulation et de consommation – autrement dit, le côté B des circuits commerciaux, qui n'en sont pas moins importants ni moins significatifs. D'un autre côté, il est possible d'observer des variations de ces mêmes processus qui s'articulent ou non avec les nouvelles migrations et sur un modèle autre, comme la présence de Boliviens au Brésil, à São Paulo, surtout. On perçoit qu'une partie de ce processus de « mondialisation par le bas » se manifeste aussi dans la transformation silencieuse, et pas toujours visible, de territoires urbains qui au minimum se reformulent sans laisser voir immédiatement le sens et les mécanismes de ces transformations. Peut-être l'aspect le plus important de ce texte est-il de souligner une sorte d'invisibilité qui recouvre territoires et relations de travail, et de montrer qu'il existe une ellipse dans les formes classiques qui reliaient le monde de l'habitat et le monde du travail. La mise au jour de ce qui était devenu invisible, fait percevoir, une fois encore, la présence de relations et de formes de travail, qui, tout en étant entremêlées, n'en structurent pas moins vies, circuits et territoires. On peut mieux alors identifier l'existence d'une frontière poreuse dont les ambiguïtés constituent et définissent des liens et des modes d'insertion qui rendent possibles les situations elles-mêmes de travail, entre travail associé et travail salarié, entre

programmes supposés vertueux de production d'emplois et de revenus et incorporation, en rien vertueuse, du travail précarisé.

### **Quelques exemples de terrain. Cidade Tiradentes et Vila Curuça/Guaianases : couture et recyclage**

La recherche démarre sur une hypothèse : les anciens quartiers dortoirs, constitués dans la partie est de la ville de São Paulo par des ensembles d'appartements financés sur des programmes de logement social et par des lotissements populaires autoconstruits, souvent dans l'illégalité, se sont transformés en nouveaux territoires productifs (Lago, 2010). Ces territoires productifs, au premier regard, présentent un format inhabituel qui s'explique par de nouvelles combinaisons entre les relations de travail. Ou elles imitent d'anciennes formes de travail à domicile ou elles ressemblent à celles des manufactures rudimentaires, peu mécanisées, réunissant les travailleurs sous un même toit, c'est-à-dire des manufactures caractérisées par un usage intensif de la force de travail, de faibles investissements, mais, dans ce cas, légitimées par des programmes sociaux et/ou par des programmes axés sur la création d'emplois et de revenus.

Un quartier comme Cidade Tiradentes, qui est un gigantesque ensemble d'unités de logements pour bas revenus, situé à 35 km du centre de la ville, semble témoigner de la production d'une ville fordiste, comme l'appellent certains, là où existe une production en masse dans de vastes fabriques concentrant de grandes quantités de travailleurs, comme la chaîne de production de l'industrie automobile, même si la réalité de la production industrielle s'est modifiée à partir des processus de restructuration. Mais d'un autre côté, un regard plus attentif, plus ethnographique, révèle que d'autres forces recomposent les relations entre production et ville, entre production et territoire, des relations qui jouent dans les deux sens. Sans aucun doute existe-t-il un ensemble de possibilités, nouvelles et anciennes, qui se développent de façon invisible à l'intérieur des appartements transformés en ateliers de couture, car des liens se tissent avec des modes de commercialisation, de sous-traitance, de tertiarisation etc. Ces relations rendent concrètement possibles l'exploitation et l'absorption des fractions les plus vulnérables des travailleurs, en particulier des femmes noires, âgées, cheffes de famille, en situation de grande précarité, dont le travail peut se combiner avec les activités menées dans les coopératives ou pseudo coopératives, les prisons, ou en indépendant. Ces combinaisons s'opèrent dans le circuit de la production, ou celui de la circulation, et impliquent les entreprises, les petits marchés du matin jusqu'aux magasins et centres commerciaux de produits de luxe, en passant par la confection de chemisettes, de portefeuilles, de casquettes et de drapeaux pour le Ministère du sport du gouvernement de Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2011),

président de la République brésilienne dit *Lula* (Georges et Rizek, 2008 ; Rizek, 2010).

À propos de cette combinaison, il nous vient une première remarque. Elle représente plutôt une exception, mais elle n'est pas limitée à Cidade Tiradentes. Elle se retrouve en effet dans les territoires périphériques des villes, dans des projets qui réussissent plus ou moins bien. Ceux-ci naissent souvent dans le cadre de programmes pour la création d'emplois et de revenus, ou encore résultent d'initiatives liées à l'économie solidaire ou financées par des fondations d'entreprises. Ils peuvent aussi dépendre des programmes des États, financés directement ou indirectement par des investissements publics. Cette nouvelle forme de combinaison, marquée par la mixité et la porosité, occulte des éléments importants de cette configuration inédite. Il s'agit d'une certaine informalité, très différente de l'informalité classique, qui se manifeste à des degrés très divers et de façon composite. Elle peut en effet revêtir des formes brutales d'exploitation sans aucune régulation, c'est le cas des travailleurs en coopérative ou à domicile de Cidade Tiradentes ou établir des relations de style entrepreneurial, qui se constituent en formalisant un « travail en indépendant ». C'est le cas de certains centres de triage de résidus solides à Vila Curuça. Organisés en coopératives, ils ont l'obligation de payer l'INSS, peuvent offrir un certain degré de sécurité d'emploi et une meilleure régulation. Les limites sont cependant très fluctuantes entre le fait d'être dans ou hors de la coopérative, entre pouvoir travailler et survivre ou être licencié sans indemnité.

Les territoires, conformés par les circuits de production et de circulation de marchandises créés par des activités comme la couture ou le recyclage, ressemblent à des quartiers dortoirs, néanmoins les gens qui y vivent sont des acteurs ; ils constituent la scène de nouvelles formes d'insertion dans la production, formant des noyaux importants dans les circuits de production et de circulation de la richesse qui ne sont pas toujours visibles ni même en état d'être perçus comme tels. Le travail salarié semble perdre sa centralité, sa qualité de force structurante ; il ne serait plus le lieu à partir duquel s'instauraient des relations, se constituaient des sujets sociaux et politiques. La visibilité de ce type de processus productifs s'estompe également. Pour appréhender cette nouvelle opacité, il est nécessaire d'aller au-delà du travail en usine formel en établissant de nouveaux objets de recherche : chaînes de production, travail précaire et non formalisé, travail associé, variations dans les relations de travail classiques basées sur des liens apparemment plus directs entre capital et travail. Au-delà du salariat et des collectifs ouvriers, les processus de production qui se développent sur ces territoires ont pu être saisis du moins partiellement dans cette recherche à travers un ensemble de nouvelles pistes qui se sont dégagées grâce à une approche ethnographique. De tels processus productifs recouvrent, semble-t-il, des programmes de génération de revenu qui apparaissent ici et là où la contraction de l'emploi salarié a laissé un vide apparent, une absence relative de relations de travail.

Couture et recyclage, cependant, créent des situations de travail qui permettent de « survivre dans l'adversité » des quartiers populaires distants du centre. Celles-ci dessinent des conditions où production et habitat sont associés, entremêlés, totalement distinctes de l'ancienne centralité spatiale et temporelle de l'usine et du quotidien ouvrier de ces territoires. Se mettent en place des circuits de production et de circulation qui s'immiscent dans les chaînes de production et les flux de circulation de la richesse où ils sont loin d'avoir, dans leurs pratiques et processus d'accumulation, un rôle marginal ou de moindre importance.

Le circuit du tri et recyclage de résidus solides, également dans la partie est de la ville de São Paulo est un autre exemple significatif de ces nouveaux modes d'insertion. Quelques remarques sont ici indispensables. Comme pour la couture réalisée à domicile, dans des coopératives de petite taille et/ou dans de pseudo coopératives observées à Cidade Tiradentes, le processus de recyclage se met en place à partir d'un circuit. Ce circuit intègre le travail de collecte, la centralisation intermédiaire des produits collectés dans des centres de traitement, pour le plastique par exemple, l'organisation de coopératives de recyclage et, en même temps, la constitution de la partie « entreprise » du processus, les centrales de tri (la plus développée étant celle de São Paulo). Ici, comme dans le cas des coopératives de couture, on voit s'articuler, mais d'une autre façon, travail social et travail, ONG/entreprises/projets solidaires/programmes sociaux et politiques publics. Cette combinaison occulte la nature et la forme du processus productif. Au final de quoi s'agit-il ? Quel est le statut du travail et des relations de travail, ces composants des articulations mises en place en général sous forme de réseau (Cabanes et Souza, 2009) ? Où et comment s'articulent à leur tour les différents réseaux ? Offrent-ils une base qui structure le territoire ou au contraire ont-ils un effet de déterritorialisation ? Quels sont les éléments qui les définissent comme circuits de production et surtout quels sont les acteurs qui à l'intérieur des réseaux s'articulent les uns aux autres à partir de leurs grands axes, et de quelle façon opèrent-ils ?

Les contacts effectués auprès des travailleurs du recyclage dans la partie est de São Paulo ont mis en évidence un ensemble de relations et de modes d'insertion. Ils ont eu lieu dans le cadre du Forum des ordures et grâce aux initiatives prises durant le mandat de Marta Suplicy, maire de la ville de São Paulo appartenant au Parti des Travailleurs (2001-2004), ce qui a permis d'aller au-delà des connaissances personnelles ou de l'appartenance à un même quartier. Ceci a rendu possible l'émergence d'un ensemble de caractéristiques. Par exemple, le lien avec l'activité de la collecte (pratique que l'on peut identifier comme travail) est le résultat du mot d'ordre du mouvement des collecteurs et des formes d'organisation et de mobilisation de la population vivant dans la rue (Barros, 2004). Il s'agit d'un circuit qui va du collecteur qui vit dans la rue jusqu'aux grandes entreprises dont certaines ont un grand rôle dans la composition des marchés sectoriels, en

passant par de grands réseaux de supermarchés et de commerces où le matériau est collecté. Une partie de ce matériau est destinée à de grandes unités de production qui l'achètent et le réutilisent comme les entreprises de papier, de plastique, d'emballage, entreprises de métal-mécanique, en passant par les petites entreprises familiales (dont le statut d'entreprise n'est pas facile à reconnaître étant donné la précarité des installations et l'instabilité des profits retirés). Tous ces noyaux en réseau adoptent, semble-t-il, une dimension plus ou moins idéologique, celle du développement durable, de protection et de sauvegarde de l'environnement, bref, ils sont « environnementalisés » selon l'expression de Leite Lopes (Lopes, 2006). En outre, ils veulent se définir comme des coopératives fonctionnant à la fois comme centres intermédiaires de tri et de traitement des déchets et comme grandes unités. Ainsi à Vila Curuça, l'organisation est bien celle d'une coopérative mais elle adopte de plus en plus la logique de l'entreprise, en s'éloignant de la petite unité familiale ou de l'autogestion des coopératives qui sont des alternatives pour la génération d'emplois et de revenus. Ces lieux, avec leur gradation, où s'ajustent travail et déchets dessinent un territoire de production et de circulation ou du moins de réinsertion dans la production d'éléments matériels et humains, auparavant mis à l'écart ou qui n'avaient jamais été insérés dans le processus de production de type classique.

La description de la centrale de tri est une bonne illustration sur ce plan, car elle est l'exemple le plus abouti de cette « chaîne » de production ou plus précisément de ce processus d'externalisation. D'abord, parmi les 90 ou 100 travailleurs de la coopérative (un chiffre qui varie selon la période, les cycles de réception et de vente des déchets) on ne trouve aucun collecteur ou ex-collecteur mais seulement d'anciens salariés d'usine ou du secteur des services. En tout cas, des travailleurs qui ont incorporé les méthodes et la discipline du travail salarié. La centrale de tri possède une chaîne de montage pour séparer les matériaux recyclables. Cet équipement permet de trier, en deux tours distincts, ce qui est recyclable de ce qui, dans les matériaux collectés, doit être mis à part, comme les ordures domestiques ou les rebuts des centres commerciaux, puis transporté par camions mis à leur disposition par la mairie.

Nos diverses visites sur les lieux nous ont permis de noter certains points ; parmi les travailleurs de la coopérative, nombreuses sont les accusations de vol ou de bas rendement. Le nombre de femmes et d'hommes au niveau de la séparation des produits et de la production est équilibré alors que les charges de gestion et de direction sont masculinisées. Les fonctions de pouvoir sont centralisées, et cela indépendamment de qui a été formellement élu pour la coordination ou la présidence ; la rotation des travailleurs sur la chaîne de montage est forte, la maladie en est la cause la plus fréquente, ou une pratique de licenciement liée au rendement obtenu et/ou à la productivité du travail, ou encore à la dynamique de vente des

matériaux retraités qui, elle, est déterminée par les oscillations du marché. Les accusations de vol ou d'usage de drogue sont fréquentes et les dirigeants qualifient ceux qui sont accusés de ce genre de délit de « rats à deux jambes ». La présence de la chaîne de montage signale l'entrée du travail répétitif, typique de l'usine, dans la centrale où se retrouvent aussi les relations autoritaires et centralisées du monde ouvrier, avec ses caractéristiques comme le harcèlement moral, les licenciements et les réembauches, la rotation des travailleurs, la centralisation du pouvoir et des informations, etc. Cependant, on ne peut nier que, grâce à une forte impulsion, l'administration de la coopérative a fait de ce centre de tri un exemple réussi, mais au prix d'un sacrifice, celui du caractère autogestionnaire de la coopérative. Il a adopté en effet à l'intérieur et à l'extérieur les anciennes modalités entrepreneuriales par la mise en œuvre de pratiques de production issues des formes les plus classiques de l'exploitation du travail.

Pour faire contrepoint, mentionnons une autre coopérative plus petite et structurée autrement. La direction n'affirmait-elle pas, au cours d'un entretien, que le travail à la chaîne était « trop cruel » ? D'où son refus de mettre en place une chaîne de montage pour procéder à la séparation des résidus solides et l'adoption d'une organisation opposée à celle du centre de tri et à ses méthodes. Cette coopérative de fait semblait s'être dotée d'une gestion plus démocratique, employant la famille de la personne chargée de la coordination et 12 travailleurs, en majorité des femmes. Elle occupait un immeuble de petite taille, récemment remis en état et qui avait été fortement transformé depuis notre visite à la fin de 2007. Face à ces transformations et à la nécessité d'atteindre de meilleurs rendements, la coordinatrice nous a présenté les nouveaux projets de la coopérative : une école, un centre de formation dans un établissement plus grand, rénové et partiellement reconstruit. L'acquisition de nouveaux équipements était prévue. Que s'était-il passé ? Notre exemple le plus vertueux à l'intérieur de ce circuit de recyclage de la partie est aurait-il pris une nouvelle orientation en se mettant en partenariat avec la *Rede Record de Television* et, à travers elle, avec l'Institut *Ressoar* et les églises évangélistes (pentecôtistes) qui lui sont liées ?

Une fois encore, les ambiguïtés, les frontières peu distinctes avec leurs porosités ou plus précisément leurs replis, se retrouvent là où on pensait avoir rencontré le pôle le plus vertueux du circuit du recyclage. Une fois encore, entreprises et État, par l'intermédiaire de fonds publics, projets familiaux, travailleurs indépendants ou chômeurs, s'articulaient à l'intérieur des projets et des programmes qui permettaient d'avoir recours au travail précaire, sans aucune régulation, ou alors partielle, auxquels venaient s'adjoindre ceux qui s'adonnent à la débrouille et aux petits boulots. Ces initiatives peuvent parfois atteindre le niveau de petits projets de type familial axés sur la production de vieilles matières premières rénovées par le

travail. Ce genre de projets a le label de préservation de l'environnement, ils sont « environnementalisés », réappropriés et rémunérés à très bas prix par les grandes entreprises de papier, plastique, emballages, métaux qui ont la capacité de centraliser les marchés sectoriels, outre celle de se voir apposer le sceau vert de l'excellence environnementale. Cette supposée qualification verte pour le bien de la planète rend invisible le travail – salarié, bien que différemment du salariat classique avec ses régulations – qui, apparemment de nature coopérative et autogérée, présente des degrés divers de précarisation, allant de l'absence totale de droits jusqu'à un certain niveau de formalisation.

Il est nécessaire d'apporter quelques précisions dans la mesure où des pans du travail de recyclage seraient de fait moins précaires que l'activité de couture. Mais les lignes de montage et les chaînes de production, qui semblent disparaître des processus productifs plus modernes, sont réintroduites dans ce type de travail ainsi que des contingents entiers de travailleurs expulsés des formes classiques du salariat, ou même ceux qui n'y ont jamais eu accès. Il convient de se demander : qu'est-ce qu'on produit ? Comment penser la nature de cette nouvelle/vieille matière première réintroduite au prix du marché dans la sphère de la production formelle ? C'est au travail qui y est incorporé que l'on pense d'abord, ce travail effectué au niveau de la collecte, dans le tri et le retraitement car il est un facteur qu'on élimine du coût. Seules pourraient nous sortir de l'incertitude des recherches axées sur la reconstruction des coûts et des bénéfices de la production comme sur la différence entre les circuits et les chaînes de production des matières premières traditionnelles et des matériaux recyclés. Pourtant, il est indéniable que les travailleurs de ces circuits de production semblent disparaître sous les sceaux verts apposés aux aspects du recyclage liés à la préservation de l'environnement et sous les programmes vertueux générateurs d'emplois et de revenus.

Au cours d'une de nos dernières visites à la coopérative de couture de Cidade Tiradentes, que nous appelons ATRITO (Georges et Rizek, 2008, et cf. chapitre suivant), une des travailleuses de la ligne de montage de fabrication du drapeau brésilien<sup>1</sup> m'a demandé des informations sur les coopératives de recyclage, où, pensait-elle, les conditions de travail étaient bien meilleures. La grande majorité des travailleurs des périphéries de la ville de São Paulo n'ont aucune autre alternative en dehors de ce qu'ils vivent et qui inexorablement les emprisonne. Face à cela, on peut se demander une fois encore : que produit-on ? et pour qui ? Comment produit-on, comment s'articulent ces réseaux qui finissent par retrouver les prix du marché après avoir passé par des programmes sociaux, des financements publics, des matières premières provenant du recyclage, des programmes de

---

<sup>1</sup> Ces drapeaux, fabriqués à Cidade Tiradentes, ont été envoyés avec la délégation sportive brésilienne aux Jeux Olympiques de Pékin (Beijing) de 2008.

formation, de génération d'emplois et de revenus, de constitution de micro-entreprises, des théologies de la prospérité, etc. ?

## **Conclusion**

Peut-on alors affirmer que travail et territoire se trouvent autrement façonnés ? Les résultats de notre recherche semblent le prouver. Peut-être la question des relations entre travail, production et ville ne se pose-t-elle pas dans le débat autour de la centralité du travail, de sa disparition ou de la déterritorialisation du capital financier et fictif. Elle se rattache peut-être à la nouvelle opacité des forces qui structurent, dans leur forme, les relations entre production et territoires urbains telles qu'elles s'offrent au regard, c'est-à-dire apparemment indéterminées, constituées de façon aléatoire, obéissant à une logique fragmentaire et fragmentée. Vus ainsi, ces territoires ne peuvent plus être reconnus comme des lieux ouverts sur des expériences de classe, pensées comme sujets politiques comme c'est le cas de la classe ouvrière telle qu'il a été problématisée par E.P. Thompson et analysée par Fortes (2008). En effet, une partie de l'expérience collective produite par l'usine, le café, l'habitat des travailleurs a disparu, que ce soit comme mode d'insertion ou comme horizon. En revanche, les articulations entre travail et habitat, entre production et ville ne semblent pas avoir disparu. Elles se sont seulement obscurcies, perdant de leur netteté tout en gardant une présence indéniable. Tout aussi présentes sont les modalités d'incorporation et d'exploitation de contingents de travailleurs qui deviennent disponibles pour entrer dans les circuits de production et de circulation de la richesse. Cette richesse qui est produite et reproduite grâce aux frontières ténues entre divers systèmes : programmes vertueux générateurs d'emplois et de revenus, travail associé dans des coopératives supposées autogérées et régimes où la force de travail des fractions les plus vulnérables de la population est exploitée ou brutalement utilisée.

En dehors des *sheds*, du bruit des trains, des formes de croissance propre à la périphérie, des relations entre usines, habitat et lieux de sociabilité, de nouvelles configurations du travail, de la production et de leurs relations façonnées par l'espace et les temps de la ville paraissent s'imposer et se dévoiler à travers un regard ethnographique.

## Références bibliographiques :

- Barros, J. S. Moradores de rua. Trabalho e pobreza: interrogações sobre a exceção e a experiência política brasileira. São Paulo: FFLCH-USP, 2004. Thèse de Maîtrise en sociologie.
- Cabanes, R., Souza, M.V. La collecte et le traitement de déchets à São Paulo. In Cabanes, R. e Geoges, I. *La ville d'en bas*. Paris: L'Harmattan, 2009.
- Fortes, A. Miríades por toda a eternidade: a atualidade de E. P. Thompson. *Tempo Social. Revista de Sociologia da USP*, vol. 18, nº1, juin/2006.
- Georges, I. & Rizek, C. S. « A Periferia dos direitos ». XXII Rencontre annuelle de l'Anpocs. Caxambu, 2008. Annales électroniques.
- Hirata, D. V. Sobreviver na adversidade. Entre o mercado e a vida. São Paulo, FFLCH- USP, 2010. Thèse de doctorat en sociologie.
- Lago, L.C. Baixada: lugar do trabalho ou cidade-dormitório? [www.comcausa.org.br/.../articles](http://www.comcausa.org.br/.../articles) 2009, consulté en septembre 2010
- Lavos, A. P. Sociabilidades em conjuntos habitacionais produzidos pelo Estado: O caso da COHAB/Cidade Tiradentes. São Carlos: EESC/USP, 2009. Texte présenté au Programme de Post Graduation en architecture et urbanisme.
- Lopes, J.S. Leite, Sobre processos de 'ambientalização' dos conflitos e sobre dilemas da participação. Horizontes Antropológicos. Porto Alegre: PPGAS/UFRGS. v.12, nº25 janv./juin. 2006. Consulté [www.Scielo.org.br](http://www.Scielo.org.br) en septembre 2010.
- Magalhães Jr., J.C. O Mercado da Dádiva: formas biopolíticas de um controle das populações periféricas urbanas. São Paulo: FFLCH- USP, 2006. Thèse de maîtrise en sociologie.
- Paoli, M. C. O mundo do indistinto. In: Oliveira, F e Rizek, C. S. (org). *Política na Era da Indeterminação*. São Paulo: Boitempo, 2007.
- Rizek, C. S. Verde, Amarelo, Azul e Branco. Uma mercadoria e seu fetiche In: Oliveira, F. de, Braga, R. et Rizek, C. S. (orgs). *Hegemonia às Avessas*. São Paulo: Boitempo, 2010.
- Rizek, C. S. Comunidades e pobreza urbana: do protagonismo à gestão? Aproximações. XI Encontro Nacional da ANPHU. Belém do Pará, 2007. Annales électroniques.
- Rizek, C. S., Paoli, M. C. Préface, In : Oliveira, F. de, Rizek, C. S. (orgs.). *A Política na Era da Indeterminação*. São Paulo, Boitempo, 2007.

- Silva, C. F. Trabalho informal e redes de subcontratação: dinâmicas urbanas da indústria de confecção em São Paulo. São Paulo, FFLCH-USP, 2008. Thèse de maîtrise en sociologie.
- Souza, M. V. Transformações recentes no extremo leste de São Paulo: Itaim Paulista e Cidade Tiradentes. São Carlos, EESC/USP, 2007. Texte de qualification pour le Doctorat, présenté au Programme de Post-Graduation en architecture et urbanisme.
- Tarrius, A. *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris: Balland, 2002.
- Telles, V., Cabanes, R. (orgs.). *Nas tramas da cidade*. São Paulo : Humanitas/IRD, 2006.
- Telles, V. Nas dobras do legal e do ilegal: ilegalismos e jogos de poder nas tramas da cidade. *Dilemas. Revista de Estudos de Conflito e Controle Social*, v.2 (pp. 97-126), 2009.



# À la périphérie des droits : travail, précarité et politiques publiques<sup>1</sup>

Isabel Georges

Institut de recherche pour le développement et  
Université fédérale de São Carlos

Cibele Saliba Risek

Université de São Paulo et  
Université fédérale de São Carlos

## Introduction

« ATRITO<sup>2</sup> est une ONG localisée dans la partie est de São Paulo. Association sans but lucratif, elle travaille pour le quartier Cidade Tiradentes avec l'objectif de diminuer les différences sociales. Fondée en novembre 1993, l'association a d'abord cherché à centraliser les efforts des mutualistes<sup>3</sup> de la Cohab<sup>4</sup> Cidade Tiradentes qui voulaient réduire le montant des remboursements de leurs emprunts immobiliers qui ne pouvaient être payés. A cette époque, ATRITO a mené 116 actions contre la Cohab-SP auprès de la Justice fédérale et a obtenu des jugements favorables en première instance devant la 13eme Vara da Justiça federal. Par décision judiciaire, les mutualistes ont commencé à faire des dépôts bancaires correspondant aux mensualités de RS 57 pour leurs appartements. Cette initiative en faveur d'une communauté défavorisée, qui aujourd'hui atteint 400 000 habitants, a fait augmenter le nombre des associés d'ATRITO qui a pu alors investir dans des projets axés sur l'insertion sociale et l'amélioration de la communauté. Outre la défense de ses associés, qui sont actuellement près de 20 000, l'association se donne pour mission de lutter contre les inégalités sociales et développe divers projets d'inclusion sociale qui reçoivent l'appui d'entités privées et d'organismes gouvernementaux ».<sup>5</sup>

ATRITO, par sa taille, son importance et la diversité de ses champs d'intervention, se distingue parmi les quelque 300 associations de Cidade Tiradentes. L'association occupe un grand terrain dans la Cohab, près de

---

<sup>1</sup> Une première version de ce texte a été présentée à la 32<sup>e</sup> Rencontre annuelle de l'Anpoc à Caxambú, MG, Brésil.

<sup>2</sup> Associação de Mutuários e Moradores do Conjunto Santa Etelvina e Adjacências.

<sup>3</sup> Ce terme est un équivalent approximatif de *mutuário* qui désigne celui ou celle dont le dossier a été accepté pour entrer dans le programme de logement social de la Cohab, toujours par l'accès à la propriété, à travers des prêts à taux préférentiels.

<sup>4</sup> Companhia Metropolitana de Habitação de São Paulo.

<sup>5</sup> Site [www.ATRITO.org.br](http://www.ATRITO.org.br) consulté le 4 septembre 2008.

quatre hectares, qui accueille un complexe sportif (piscines semi-olympiques, gymnase, etc.) « ouvert à la communauté », des programmes sociaux et la dite « coopérative » de travail, consacrée à la couture particulièrement. Cette activité, à la fois sociale et économique, occupe un grand hangar de près de 1 200 m<sup>2</sup> où, en 2008, travaillaient près de 90 couturières fabriquant du matériel sportif (tee-shirts, casquettes, ballons, mallettes, drapeaux, y compris le drapeau brésilien qu'on utilise dans les événements sportifs, comme les jeux olympiques de Beijing en 2008) ; ce travail est aussi effectué par d'autres travailleurs, dans les prisons ou à domicile. La coopérative représente l'un des plus grands fournisseurs du Ministère du sport du gouvernement brésilien avec lequel elle a un contrat. ATRITO développe encore d'autres projets sociaux en direction des enfants et des adolescents.

La recherche sur le terrain a commencé en mai 2007<sup>6</sup>. C'est par son adresse électronique que nous avons appris que l'association s'était attribuée le titre d'ONG. L'une des principales questions que ce texte pose se réfère justement à la façon de définir ce qu'est une association/ONG/coopérative/entreprise. Une telle définition ne se réduit pas à une simple dénomination, car d'elle dépendent des attentes, des pratiques, des formes d'action qui orientent les projets et les participants/membres/travailleurs/affiliés/assistés. Notre objet de recherche interroge la nature et la configuration d'une association qui s'est formée pour organiser, autour de la question du logement et de son financement, les habitants et les mutualistes du plus ancien et du plus important grand ensemble de Cidade Tiradentes, celui de Santa Etelvina, composée de près de 15 000 unités de logement. Ainsi le contexte urbain et social de l'association est devenu le point de départ nécessaire de la discussion que nous voulons développer.

## **1. Le contexte urbain : association, logement et travail**

Ouvrons cette brève description de Cidade Tiradentes par un ensemble d'incertitudes. La première concerne le nombre d'habitants de ce district situé dans la banlieue est de São Paulo. Selon les données officielles, Cidade

---

<sup>6</sup> La recherche de terrain a été réalisée dans le cadre d'une coopération bilatérale franco-brésilienne CNPq/IRD (N° 490571/2006-9) « Les nouvelles formes d'insertion dans le travail de populations à bas revenus » (2007-2011) Cf. Georges et Leite, 2012 ; Cabanes, Georges, Risek et Telles, 2011. Ce travail de terrain, de type ethnographique, a combiné des observations lors de séjours de longue durée, des entretiens biographiques réalisés à répétition et des relations construites originellement par Robert Cabanes, avec l'équipe des étudiants. Les entretiens ont été réalisés en général à domicile avec les habitants, les travailleurs et les militants des divers quartiers de Cidade Tiradentes.

Tiradentes avait, en 2000, 190 000 habitants<sup>7</sup>, une donnée fortement contestée par les habitants eux-mêmes, les mouvements sociaux et les associations liées à ce « morceau de terre ». Au cours d'une visite réalisée en mai 2008, nous avons obtenu un éventail de réponses qui variaient entre 200 000 et 600 000 personnes. L'impossibilité de connaître une donnée aussi élémentaire est révélatrice de la forte opacité qui enveloppe ce district : combien d'appartements sont-ils inoccupés ? Combien le sont-ils de façon illégale, (ce qui est impossible à savoir clairement) ? Combien sont-ils, venus se substituer aux premiers habitants, à avoir des contrats « *de gaveta* », c'est-à-dire, selon une modalité verbale informelle ? Les logements sont supposés accueillir une famille, or on retrouve la même absence de clarté en ce qui concerne les divisions, les expansions des logements, le nombre de familles en cohabitation etc., et cette imprécision, bien entendu, recouvre aussi les favelas proches comme « Jardim Maravilha » et « Buraco de Gato »<sup>8</sup>.

Cidade Tiradente se trouve situé à l'extrême Est de la capitale, à 35 kms de son point zéro. Le district abrite le plus grand parc de logements d'Amérique Latine, composé de 40 000 unités d'habitation, la majorité construite dans les années 1980 par la COHAB, la CDHU (*Companhia de Desenvolvimento Habitacional e Urbano* de l'État de São Paulo) et par de grandes entreprises de construction qui ont bénéficié des dernières subventions importantes octroyées par les pouvoirs publics pour la production de l'habitat social<sup>9</sup>. C'est un territoire hybride, modelé par le type d'habitat social, par ces grands ensembles qui ont été largement critiqués dans la littérature concernant les villes et le développement de l'habitat<sup>10</sup>. Parallèlement, ce lieu, dès sa naissance, se caractérise par un nombre significatif d'irrégularités, y compris sa localisation dans un périmètre protégé, car il est en continuité avec la zone du Parque do Carmo<sup>11</sup>.

Le quartier a été produit comme un grand ensemble d'un habitat périphérique et monofonctionnel, du style quartier-dortoir, pour accueillir les populations déplacées par la réalisation de travaux publics. Les pouvoirs publics sont en grande partie responsables de ces expulsions. Il est important d'observer que le district ne possédait aucune infrastructure de base (transport, santé, éducation, commerces de proximité) si bien que cette carence a fait naître une réponse de type informel, pour ne pas dire illégal.

---

<sup>7</sup> Source : Site [www.prefeituraSP.gov.br](http://www.prefeituraSP.gov.br), consulté le 4 septembre 2008.

<sup>8</sup> Littéralement « Jardin Merveille » et « Trou du Chat ».

<sup>9</sup> Au Brésil, l'habitat social a impliqué, depuis les années 40, des formes d'incitation précédant l'acquisition par les usagers de leur logement, grâce à des aides et des programmes publics de financement.

<sup>10</sup> Cf. N. Bonduki, 1998.

<sup>11</sup> Mônica V. de Souza (2007) affirme, dans son mémoire de qualification pour le doctorat, que 72 % du territoire de Cidade Tiradente se trouve en zone protégée.

D'où l'apparition d'un grand nombre d'initiatives : ouverture de petits commerces dans des garages improvisés, mobilisations associatives et identitaires qui vont de la défense des droits au développement de programmes d'aides, y compris de création locale d'emplois et de revenus. À la fin des années 1970, on a commencé à construire des ensembles d'immeubles résidentiels qui ont modifié le paysage et le lieu a accueilli une quantité énorme de familles qui étaient en attente d'un appartement sur la liste des offices de logements sociaux<sup>12</sup>.

Outre les grands ensembles, qui maintenant sont dominants dans la région et abritent près de 160 000 personnes qui font partie de ce qu'on appelle la « ville formelle »<sup>13</sup>, il s'est constitué une « ville informelle » faite de favelas, de lotissements clandestins et illégaux, et installée dans des zones privées où vivent environ 60 000 personnes. Cidade Tiradentes rassemble donc une population estimée à 220 000 personnes qui se trouve ainsi séparée par deux niveaux de pauvreté : la ville formelle dispose de 71 équipements de service public et la ville informelle de trois. Le revenu moyen du chef de famille varie de 500 à 1 200 reais dans la « ville formelle » et de 200 à 500 dans l'« informelle » ; l'analphabétisme va de zéro à 10 % dans la « ville formelle » tandis que dans l'« informelle », l'indice oscille entre 10 et 20 %<sup>14</sup>. Les zones occupées par la population de la « ville informelle » sont ces espaces laissés vides au moment de la construction des immeubles de la Cohab, aux abords des grands ensembles ou résultent de l'expansion de la tache urbaine<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> L'attribution de ces logements repartis sur l'ensemble de la ville est réalisée de façon aléatoire, par tirage au sort.

<sup>13</sup> Au Brésil, une partie de la littérature sur les processus d'urbanisation utilise beaucoup la distinction ville formelle/ville informelle ou encore ville légale/ville réelle. Ces distinctions et ces modes de classification sont enracinés, depuis longtemps, dans la pensée politique brésilienne (Brésil réel/Brésil légal) et dans la réflexion menée sur l'urbain. Les termes sont mis ici entre guillemets pour traduire notre distance par rapport à cette façon de comprendre le contexte du Brésil contemporain.

<sup>14</sup> [www.prefecturaSP.gov.br](http://www.prefecturaSP.gov.br), consulté le 4/09/2008.

<sup>15</sup> Il est nécessaire de commenter les frontières de la ville de São Paulo. Ces frontières sont les limites du territoire administratif de la ville et fréquemment se combinent avec d'autres municipes en expansion qui composent la Région Métropolitaine. Ce sont des territoires récents, constitués à la suite de l'occupation légale/illégal des franges de la ville, qui s'est faite au cours de ces vingt dernières années en fonction des terres disponibles et de leur destination. Cette disponibilité, en dehors des dites « périphéries consolidées », finit par déboucher sur une expansion limitée par des zones protégées qui se trouveront elles-mêmes absorbées. Ces territoires sont des cibles privilégiées des programmes sociaux, et facilement identifiables par leurs caractéristiques de pauvreté urbaine. Leur croissance démographique est bien plus forte que dans les autres territoires et districts de la ville. Ces terres urbaines, que l'on désigne sous des noms divers, hyper-périphéries, frontières, zones périurbaines, sont aussi des territoires où se sont multipliés les associations et communautés, les programmes publics et privés, les ONG, à faveur d'un processus de croissance alors que diminue le nombre d'habitants dans la dite ville consolidée. Entre 1990 et 2000, la ville de São Paulo dans sa totalité a augmenté de 1,4 % par an, mais cet indice correspond à une croissance

L'identité des habitants de Cidade Tiradente est directement liée au processus de constitution du quartier au rythme des interventions de l'État. Celles-ci avaient bien lieu dans d'autres parties de la ville mais provoquaient le déplacement de masses de population pauvre vers la périphérie est sans prendre en compte leurs besoins fondamentaux. C'est ainsi que se « résolvait » le problème des interventions de l'État et celui de marché immobilier. La population de Cidade Tiradentes est donc arrivée dans ces ensembles, poussée par les délocalisations, combinées ou non avec la « réalisation du rêve de la maison propre », là où cela semblait possible, dans les marges de la ville, sur des terrains où les propres pouvoirs publics ont construit de façon illégale, à défaut d'un autre endroit pour se loger. Le quartier fut également occupé comme lieu de passage, et non comme choix de destination, par une fraction de cette population qui cherchait à emménager autant que possible dans des quartiers plus consolidés. Dès le début, il se situe nettement à l'intérieur du processus de ségrégation socio-spatiale de la métropole paulista. District pauvre, frontière orientale du municipale, Cidade Tiradentes a accueilli la population de São Paulo depuis les années 1980. Le revenu moyen, en avril 2006, y est de 1,8 salaire minimum environ et celui d'une famille de 3 salaires minimums. En outre, près de la moitié (48,5 %) des habitants sont nés dans la ville de São Paulo et pour ceux qui n'y sont pas nés, leur temps de migration est extrêmement élevé, 22,3 ans<sup>16</sup>, ce qui vient confirmer un ensemble d'informations divulguées par la presse à grand tirage sur l'origine et le mode d'occupation initial du district, connu comme des « quartiers poubelles »<sup>17</sup>.

C'est dans ce contexte que s'amorce à Cidade Tiradentes le développement d'associations axées sur la question du logement et du remboursement de l'emprunt pour son acquisition, et précisément plus tard de notre association où se concentre un ensemble d'éléments qui se produit et se reproduit comme partie intégrante d'une même dynamique impossible à identifier : est-elle expression de l'État ou de la « société civile » dans sa

---

négative de la dite ville consolidée, de - 1,3 % par an et à une croissance démographique des frontières de 6,3 % par an. Voir H. Torres « Frontières urbaines » in <http://www.controdametropole.org.brabep2004>, consulté en avril 2006.

<sup>16</sup> Cf. Centro de Estudos da Metrópole, Associativismo et Redes Sociais. Condições de acesso a políticas sociais para populações de baixa renda. Relatório de trabalho, mars 2008.

<sup>17</sup> Dans l'original, « *caixote de exclusão* », NdT. Cf. Folha de São Paulo – Cidade Tiradentes est de sombre mémoire – 20 septembre 2003 : Les habitants les plus anciens racontent qu'ils ont été « jetés » dans ce lieu au début des années 1980, tout de suite après la construction des premiers logements. L'endroit était alors occupé par une fazenda datant de l'époque de l'esclavage avec encore la maison des esclaves et un pilori. Plus récemment, une partie de l'ancien siège de la propriété a été détruite pour faire place à un terminus de bus. Gilson Negão, directeur de la Société communautaire *Fala Negão* de la banlieue est, se souvient, par exemple, qu'une population en majorité noire du Bexiga avait été amenée là à la suite de leur expulsion de ces petits logements misérables qu'on appelle *cortiços*. « *il y eut des gens qui se sont perdus pendant des jours. Ils partaient travailler et ne retrouvaient plus leur maison en revenant* ».

dimension associative ? Il s'agit de distinguer la façon dont se combinent légalité et illégalité, programmes officiels et modalités d'exploitation du travail qui débordent les régulations formelles, assistancialisme des programmes officiels de lutte contre la pauvreté et la précarité des conditions de vie et production de légitimités ancrées dans la proximité et le favoritisme. Autrement dit, il s'agit d'identifier un objet qui comporte toutes ces ambiguïtés à la frontière ténue qui sépare formalité et informalité, travail social et exploitation/fonctionnalisation de la pauvreté, légalité et illégalité, et qui semblent participer à la texture même du processus de constitution du district de Cidade Tiradentes.

## **2. L'association et sa dynamique actuelle : Association de quartier, coopérative, ONG, un cas d'associativisme civil ?**

À partir de la confrontation entre les diverses définitions de cette entité sociale et économique dans sa trajectoire récente, cette partie a pour objectif l'étude des relations entre l'État dans ses différents lieux et les « initiatives » de la société civile qui débouchent sur l'institution de « marchandises politiques »<sup>18</sup>. Ces éléments contribuent à déterminer les conditions sociales qui définissent le sens de cette expérience pour ceux et celles qui y travaillent.

L'association s'est étendue à la suite d'actions judiciaires gagnées qui ont autorisé le dépôt de mensualités de près de 50 à 60 reais sur un compte en banque et sa fiabilité est assurée par le fait que l'association reçoit de chaque habitant/mutualiste associé 15 reais par mois depuis le moment de sa fondation en 1993. D'où le nombre très important d'associés dans les ensembles de la COHAB ; ils débordent ainsi les limites du district de Cidade Tiradentes et représentent un total de 28 000 familles de mutualistes associés dans tous les immeubles de la COHAB de São Paulo.

Le grand ensemble Santa Etelvina, avec ses 15 000 unités d'habitation, a été terminé en 1992, la dernière année du mandat de Luiza Erundina de Souza (maire de la ville de São Paulo appartenant au Parti des Travailleurs).

---

<sup>18</sup> Nous adoptons la définition que donne Misse (1997) de la marchandise politique : « toute marchandise qui combine des coûts et des ressources politiques (expropriées ou non de l'État) pour produire une valeur d'échange politique ou économique ». Misse démontre qu'il y eut un premier modèle de légitimité issu de ces procédés identifiés comme marchandises politiques et qui s'est constitué, historiquement, à partir de ce jeu de hasard illégal qu'est le *jogo do bicho*, et plus tard transféré à des relations régies par le narcotrafic. Le passage de l'argent sale à l'argent partiellement propre du *jogo do bicho* - et socialement considéré du moins par certains secteurs de la population comme socialement acceptable - fonde, à travers le partage de ces représentations communes, les liens organiques entre le légal et l'illégal, l'admissible et l'inadmissible et ainsi la possibilité de constituer un marché de relations.

Depuis lors, l'ancien comité de quartier, fondé en 1991<sup>19</sup>, a continué à négocier le montant des mensualités pour les appartements sous les mandats qui ont suivi (Maluf/Pita/1993-2001, maires conservateurs de la ville de São Paulo, appartenant au PPS-Partido Progressista), en prenant comme référence les mensualités versées pour l'acquisition d'un appartement équivalent dans le grand ensemble « Cingapura »<sup>20</sup>. Le « capital initial » d'ATRITO a été formé par la valeur équivalente à la mensualité payée par les mutualistes et que l'association dit avoir consignée<sup>21</sup>, après avoir obtenu la tutelle légale en 1999, provoquant un saut quantitatif du nombre d'associés qui est passé de 700 à 14 000. Les procès successifs ayant été gagnés, le cas du grand ensemble Santa Etelvina a fait jurisprudence, ce qui a élargi le périmètre géographique de la localisation des mutualistes associés, et affermi la légitimité et le pouvoir économique de l'association. Ce circuit « légal » de source de revenu et de légitimité a permis l'amorce de la trajectoire « prédatrice » exceptionnelle de l'association. Elle est ainsi entrée dans un cercle vicieux où se créent, grâce à la production et à l'échange des « marchandises politiques », des interrelations entre création d'emplois et de revenus, exploitation de l'exclusion, et production et satisfaction d'une demande de pacification sociale. Les conflits sont inexistantes et la légitimation obtenue à travers les pratiques d'assistance et d'allègement de la misère conduit les sociétaires à consentir à son action. C'est ce que démontrent l'expérience et l'histoire de l'association.

L'Association ATRITO est créée en 1993 par ses deux présidents fondateurs. L'un des deux, ancien habitant du lieu<sup>22</sup>, est l'actuel président financier. Le président est avocat et ancien opérateur financier qui a fait faillite en 1992, date à laquelle il est venu vivre avec sa famille à Tiradentes ; sa femme a ouvert un atelier de couture lié à la coopérative pour la fabrication de ses vêtements personnels avec des couturières plus expérimentées. Après avoir essuyé dans la rue en 1996 le tir de six balles et reçu deux, qu'il a toujours dans le corps, le président ne passe plus par cet endroit. L'association a établi un accord avec la police militaire et les pompiers pour que soient construits un poste de police plus rapproché et un chenil (... récemment supprimé). L'association avait comme fonction initiale la négociation de la dette des mutualistes. Avec la conquête de la tutelle anticipée et autres jugements favorables ont été mises en place des activités sociales et économiques, comme la construction d'un complexe multisportif

---

<sup>19</sup> Le comité est devenu association en 1993 pour éviter l'expulsion de ceux qui n'avaient pas pu, pour des raisons financières, en raison des frais d'avocat, aller devant la Justice Fédérale.

<sup>20</sup> Programme de production de logement social vertical dans les favelas de la ville de São Paulo sous le mandat de Maluf.

<sup>21</sup> Mécanisme juridique de paiement par intermédiaire et concentré dans un tribunal de justice.

<sup>22</sup> En 2008, aucun des deux ne vivait à Cidade Tiradentes avec sa famille.

avec terrain de sport, gymnase et centre médical, etc ; le partenariat avec la police, défini par les acteurs eux-mêmes comme un travail de « pacification », s'est développé lors de la création en 2004 de la coopérative de couture. On a construit un hangar, où s'est installée la coopérative, et acheté le matériel, plus de 30 machines de tout genre, une table de coupe et des postes de travail pour la confection des ballons. Le matériel a été en partie financé par une grande banque privée et par l'État. Grâce à l'intervention de celle qui était alors l'épouse du gouverneur de l'État de São Paulo, Lúcia Alckmin, la coopérative a obtenu son premier contrat avec l'entreprise de jouets « *Estrela* », pour fabriquer des vêtements de poupée payés 10 centimes la pièce. Comme elle avait des difficultés à se faire payer des montants jusqu'à 17 000 reais environ correspondant à 3, 4 mois de travail, la coopérative a commencé à fabriquer ces cadeaux que distribue Macdonald, entre autres. La coopérative avait eu l'idée d'organiser un « événement » et d'essayer d'avoir des contrats avec certaines entreprises privées. Elle est arrivée à contacter l'Association Brésilienne des Industries Textiles (ABIT) mais ce « partenariat » a échoué à cause de l'intervention du maire d'alors José Serra, qui aurait agi à l'intérieur de l'ABIT, argumentant que l'opération de l'association ne serait pas légale, *car elle était installée sur un terrain occupé*. Mais, avec l'appui de relations personnelles à l'intérieur du PCdoB (*Partido Comunista do Brasil*), à partir de 2005, la coopérative a établi un « accord » avec le Ministère du Sport du gouvernement Lula, signé d'abord par Agnelo Queiroz (premier mandat du gouvernement Lula) et poursuivi avec Orlando Silva, également du PCdoB<sup>23</sup>. C'est alors que la coopérative a lancé deux « projets sociaux » « *Pintando a Cidadania* » et « *Segundo tempo* » et est devenue l'un des premiers fournisseurs de matériel scolaire (ballons, casquettes, sacoches, tee-shirts) du Ministère, destiné aux projets d'activités extra-scolaires pour enfants « démunis » (*Segundo tempo*). Ceux-ci se sont développés dans le sillage de l'association qui a été choisie à cause de l'infrastructure dont elle disposait (une infrastructure qui n'était pas financée par le Ministère, car elle n'avait pas été construite dans la légalité) et qui pouvait accueillir 5 000 enfants hors période scolaire (le Ministère octroyait près de 15 reais par enfant et par jour). La coopérative a alors vraiment démarré. Ce client fixe, et toujours solvable, passe par an une commande de 250 000 tee-shirts<sup>24</sup> à un coût de huit reais l'unité, 250 000 casquettes outre les sacoches. Cette production, en 2007, a représenté une valeur approximative de 4,5 millions de reais. Selon la direction, près de 30 % de ce montant correspondaient au coût de la main d'œuvre, le restant à

---

<sup>23</sup> Cf. Folha de São Paulo du 2 mars 2008 « Ministère donne 14 millions de reais à des ONGs du PCdoB ». L'article relate que le Ministère a accordé entre 2006 et 2007 5,2 millions de reais à la Confédération nationale des associations de quartiers, dirigée par des membres du Comité Central du PCdoB, entre autres.

<sup>24</sup> Les données relatives au nombre de pièces à fabriquer, au volume des commandes (tee-shirts, casquettes, sacoches, drapeaux) ainsi que le nombre d'enfants entrant dans les « programmes sociaux » sont imprécises, variant selon la source et le moment du recueil de l'information. Ce commentaire est valable également pour les données concernant le district de Cidade Tiradentes et permet de vérifier l'opacité des relations qui se tissent, empêchant une lecture plus claire et plus objective, à cause de la porosité de ce qui est légal et illégal.

l'achat du matériel. La coopérative, où travaillaient directement près de 300 couturières pendant le premier semestre de 2007, a connu des difficultés financières à cause de l'irrégularité du paiement (le retard dans la régularisation des comptes a paralysé la production presque un an). En 2007, au total, ce sont près de 600 personnes qui ont travaillé dans la coopérative, y compris les habitants de la région et les prisonniers qui cousaient les ballons à partir des « kits de couture » qui leur étaient remis et pour lesquels ils étaient payés à la pièce. Les couturières de la coopérative sont payées à la tâche, ce qui suppose des variations individuelles, les jeunes sans qualification, recrutées localement, font les finitions et celles qui ont de l'expérience (toutes ont l'expérience de l'usine), et ont souvent plus de 45 ans, sont affectées à la ligne de production. Elles reçoivent, selon nos informations, un revenu mensuel entre 500 et 2000 reais. Elles ne bénéficient pas de tickets-restaurant, de bons de transport, ou autres avantages. L'inscription à la Sécurité sociale est optionnelle. En 2008, la coopérative fait travailler environ 90 couturières, sélectionnées en février (seules 15 couturières sont restées un an à la coopérative sans contrat de travail, cherchant du travail en sous-traitance pour des entreprises textiles localisées dans le quartier du Brás)<sup>25</sup>. Elle a obtenu un contrat pour fabriquer 7 000 drapeaux brésiliens, contrat qui a la priorité sur les autres commandes. Chaque sportif brésilien qui a participé aux Olympiades de 2008 a porté un drapeau fait par ATRITO et reçu une brochure de l'association, lors des jeux olympiques de Beijing.

L'association a un parcours marqué par l'occupation illégale d'une large étendue de terre publique où elle a construit son siège et par la constitution d'un ensemble varié de « partenariats », depuis le poste de police de Cidade Tiradentes (selon les témoignages recueillis, ce lien ne s'est pas maintenu) jusqu'à des entreprises comme le Groupe *Silvo Santos*, un grand groupe axé sur les médias et moyens de communication, ou encore les prisons où l'on coud les ballons de football et de basket. Elle a joué les intermédiaires pour l'embauche de main d'œuvre pour des magasins comme *Casas Bahia* et *Lojas CEM* qui vendent principalement de l'électroménager, en faisant de la publicité pour leurs bonnes conditions de crédit. Elle a même des « partenaires » importants comme le Ministère du Sport du Gouvernement Lula qui a visité le siège de l'association en décembre 2007. Le fait que diverses entreprises privées (de service) ont recherché ATRITO, en 2008,

---

<sup>25</sup> C'est une des questions qui méritent d'être posées. Pendant la période d'oscillation dans la production et l'achat du matériel produit, les quelques travailleuses qui sont restées, ont travaillé de leur propre initiative parallèlement aux autres ateliers de couture du quartier, fournissant des pièces de lingerie pour des entreprises du Brás (quartier traditionnel de l'industrie textile localisée au centre de la ville). Elles travaillaient pour des boutiques ou pour la « *feirinha da madrugada*, un marché de rue de produits textiles, d'origine variée, qui attire une clientèle nationale et internationale, et où se mélangent la vente formelle et informelle, en gros et au détail). Selon les mots du directeur « elles mêmes se sont débrouillées pour continuer à travailler ».

pour effectuer un travail d'intermédiaire pour la sélection et le recrutement de main d'œuvre, permet de mesurer le degré de reconnaissance sociale et économique qu'elle a atteint. Avec un capital considérable entre ses mains, sans compter un capital symbolique appréciable, ATRITO développe aujourd'hui diverses actions qui la placent entre le travail social d'une ONG, pour utiliser une dénomination auto-attribuée, une « catégorie autochtone », et un entrepreneuriat qui réalise son processus d'accumulation en liaison avec un univers de « marchandises politiques ». Dans ce cas, il a été possible d'observer comment avaient opéré ces marchandises politiques dans des contextes variés et selon des modalités qui recouvraient depuis le transfert de légitimité politique et économique par le gouvernement fédéral, des facilités accordées grâce à des relations personnelles entre membres du même parti (le PCdoB) dans l'État de São Paulo jusqu'aux relations personnelles et clientélistes établies avec le gouvernement de l'État (Lúcia Alckmin), avec des groupes d'entrepreneurs, et des fondations entrepreneuriales présentes dans l'association locale. La présence des travailleurs eux-mêmes parfois se voyait transformée en marchandise politique (base d'appui, votes, etc.) dans la mesure où ils constituaient obligatoirement le public des manifestations du PCdoB à São Paulo.

En reprenant l'idée centrale de l'argumentation de Michel Misse (1997), l'« efficience » des marchandises politiques, et leur circulation, dépendent de l'existence d'un marché où elles peuvent circuler. Leur existence est liée à une « demande sociale », c'est-à-dire à l'adhésion commune, qui peut être ambiguë ou partielle, de la population à la légitimité que leur donne le partage d'une même représentation sociale<sup>26</sup>. La façon dont l'association présente ses actions « pour la communauté » sur son site internet (cf. extraits cités plus bas) indique très clairement comment elle contribue activement à la construction constante de ce consentement, comment elle crée une demande sociale pour des « projets sociaux », c'est-à-dire une œuvre de pacification sociale qui permet d'éviter d'autres formes d'expression plus politisées, comme les revendications et les luttes pour les droits. L'intervention de l'État lui-même gagnerait en légitimité à travers la décentralisation et la régulation de ses politiques sociales, et ses liens avec l'association malgré le glissement qu'elle opère vers l'illégalité et son

---

<sup>26</sup> Dans son article (1997, op. cit.), l'auteur prend l'exemple d'un citoyen qui a une contravention le matin et qui préfère donner un bakchich au policier plutôt que de la payer. Or le soir, en lisant le journal, il se plaint de la corruption des politiques, exprimant très bien l'ambiguïté de cette légitimité et l'adhésion paradoxale de la société à ces valeurs exigées pour son fonctionnement, d'où la perméabilité constante du légal et de l'illégal. Au cours de cette discussion, le même auteur affirme « *Tout se passe comme si il n'y avait aucune incohérence et comme si le marché informel illicite qu'il a fréquenté le matin fût totalement différent de ce que, lui, critique maintenant le soir. Les deux, le policier et le citoyen se sont compris, la même représentation a parcouru et légitimé la transaction* ».

adhésion à des pratiques de « moindre coût ». *Les programmes et les lignes d'action sont ainsi présentés sur son site :*

### **« Segundo Tempo » dans ATRITO**

*C'est un programme du Ministère du Sport en partenariat avec ATRITO qui a pour objectif principal de réaliser l'inclusion sociale des enfants et des jeunes en situation de risque à travers des activités sportives, de loisir, de soutien scolaire et alimentaire, accompagnement pédagogique, médical et odontologique. Le programme concerne 6 500 enfants et jeunes entre 5 et 17 ans. Le 25 janvier, ATRITO a signé une nouvelle convention avec le Ministère du Sport qui élargit ce nombre à 25 000. Avec cette nouvelle convention, ATRITO s'implante dans d'autres quartiers et municipes relevant du programme Segundo Tempo.*

### **Projet Guri – Pôle ATRITO**

*Inauguré dans le quartier Cidade Tiradentes en août 2005, en partenariat avec l'Association Projet Guri et le Secrétariat à la culture de l'État, le Projet Guri-Pôle ATRITO a recours à la musique pour développer les talents et les potentialités des enfants et des adolescents de zones démunies sur le plan culturel, donnant à cet art un rôle dans la construction de la citoyenneté. Dans ATRITO, le projet accueille des enfants et des adolescents entre 8 et 18 ans. L'inscription est gratuite et aucune sélection précède l'enseignement musical d'instruments à cordes, à vent, à percussion, pour la formation d'un orchestre et d'une chorale. ATRITO est en train de constituer une chorale et un orchestre composé de 350 enfants et jeunes de la communauté.*

*Le Projet Guri a été créé par le Secrétariat à la culture de l'État en 1995. Il comprend actuellement 11 pôles implantés dans tout l'État de São Paulo et bénéficie à 23 000 enfants et adolescents.*

### **Pintando a Cidania**

*C'est un programme du Ministère du Sport en partenariat avec ATRITO qui a pour but la création locale d'emplois et de revenus. Il a été implanté dans le quartier Cidade Tiradentes, dans la partie est de São Paulo en janvier 2005 (...); en plus de promouvoir l'insertion sociale par la création d'emplois et de revenus, il contribue aussi au développement socio-économique du quartier (...). Participent au programme des hommes et des femmes résidant dans le quartier Cidade Tiradentes et ayant entre 18 et 60 ans. Ces personnes travaillent dans l'entreprise d'ATRITO qui est une coopérative de fabrication de tee-shirts, casquettes, drapeaux, bermudas et d'impression de tee-shirts.*

*Toutes les pièces produites par le programme avec de la main d'oeuvre de la communauté sont fabriquées pour les enfants et les jeunes de tout le territoire national qui participent au programme Segundo Tempo. Après une année d'existence, le programme a créé dans le quartier de Cidade Tiradentes 540 emplois. Les participants de Pintando a Cidadania perçoivent des salaires mensuels entre 500 et 2000 reais.*

### **L'importance de Pintando a Cidadania pour le quartier Cidade Tiradentes**

*Cidade Tiradentes est un quartier de près de 400 000 habitants (...) Ses infrastructures se limitent aux écoles, à un poste de police, deux compagnies de la police militaire, 12 postes de santé, quelques crèches, deux marchés de taille moyenne et un terminal de bus (...) Avec l'arrivée du programme Pintando a Cidadania, on a pu répondre à une des plus grandes carences du quartier, l'emploi. Il a été ainsi possible d'offrir des emplois à des personnes qui avaient peu de chance d'en trouver sur le marché du travail comme des femmes de plus de 40 ans, des jeunes entre 18 et 24 ans, sans qualification professionnelle, d'anciens prisonniers et des personnes porteuses de problèmes particuliers<sup>27</sup>. (...) O Pintando a Cidadania est parvenu à rétablir la dignité et la citoyenneté de nombreuses familles de Cidade Tiradentes.*

### **Ecole de Sports olympiques**

*Créées en 2006, ces écoles ont pour objectif principal de former de jeunes athlètes olympiques. Les enfants et les adolescents qui participent au programme Segundo Tempo dans ATRITO et qui montrent des aptitudes pour certains sports sont incités à intégrer l'école de sports olympiques d'ATRITO. (...)*

Face à la « décentralisation » des politiques sociales, liées à un processus de transformation des relations entre l'État et la société civile nouées dans la lutte contre la pauvreté, apparaissent de nouvelles médiations, qu'on pourrait

---

<sup>27</sup> Le recours au travail de prisonniers permet de faire, sur de nombreux points, le lien entre le système carcéral et le travail. Le travail de couture des ballons n'est pas l'exclusivité des prisonniers. Une partie de ce travail est aussi réalisée à domicile. Ce recours au travail de prisonniers fait écho aux maisons de travail, les *workhouses*, mentionnées par Foucault en diverses occasions, spécialement dans *Le Pouvoir psychiatrique* (2003). Plus largement, l'exploitation de la pauvreté et la situation de proximité entre travail social, entrepreneuriat et auto-emploi renvoie à la généralisation de la forme entreprise pour et contre le marché, dont parle aussi Foucault dans la *Naissance de la Biopolitique* (2004).

rapprocher de la notion de « marchandises politiques »<sup>28</sup> ; ces nouveaux « entrepreneurs moraux » (H. Becker, 1963)<sup>29</sup>, hautement qualifiés, revendiquent le lieu laissé vacant par l'État. Voici ce que dit un des directeurs au cours d'un entretien en mars 2008 : « (...) *c'est pour cela que les gens disent que c'est nous le pouvoir public dans Cidade Tiradentes (...)* L'adjoint au maire d'ici dit que nous voulons être un pouvoir parallèle. Non, le pouvoir parallèle c'est vous, maintenant que vous êtes entré ».

### 3. Les travailleurs sont-ils les maillons perdus de la « mondialisation par le bas » ?

Les hommes et les femmes qui travaillent dans la coopérative, à la fois sujets et assujettis à cet ensemble complexe de dispositifs, ont fini par se transformer dans leurs pratiques et leur propre existence en « marchandises politiques », en atouts utilisables dans les relations entre l'association/entreprise et l'État<sup>30</sup>. Sans médiation aucune, ils sont sommés de participer aux événements politiques ou aux manifestations du PCdoB, sous peine de perdre le paiement de deux semaines par événement auquel ils n'auraient pas participé. Ceci est le point extrême d'une logique d'instrumentalisation du travail et d'un ensemble important de glissements et de porosités entre travail social et exploitation, entre une organisation non gouvernementale sans but lucratif<sup>31</sup> et une entreprise qui réalise son « accumulation primitive » avec l'enrichissement objectif de ses dirigeants et administrateurs. C'est en quelque sorte une version du passage de l'argent

---

<sup>28</sup> Une citation de Misse (1997) pourrait éclairer les affirmations contenues dans ce paragraphe: « *Ce qui distingue en général une activité économique formelle d'une autre informelle est sa plus ou moins grande subordination à la réglementation de l'État. Qu'on ne pense pas cependant que ces activités soient entièrement séparées et qu'elles constituent des secteurs bien démarqués (...)* Différentes formes de flexibilisation informelles entrent dans la constitution d'entreprises économiques formelles et l'informalité illégale de certaines activités économiques peut en même temps correspondre à des entreprises formelles en façade et même mobiliser des ressources dans des entreprises légales. Des réseaux sociaux multiples et complexes se développent à partir de ces différentes stratégies d'acquisition légales et illégales, mettant en relation des mondes que l'imaginaire moral préfère penser comme totalement séparés ».

<sup>29</sup> Ce concept d'« entrepreneurs de morale » a été forgé par H. S. Becker (1963) dans son analyse de l'usage de la marijuana, pour analyser le travail de lobbying, visant à étiqueter une activité comme légale, l'usage de drogues par exemple : la consommation n'est pas une activité contraire aux normes sociales en vigueur « par nature », mais par le travail de délégitimation de cette activité. L'usage de ce concept est proposé ici dans un sens inverse, celui d'une recherche de légitimation d'activités formellement illégales.

<sup>30</sup> Ceci peut être un usage relativement libre de la conceptualisation utilisée et développée par Misse.

<sup>31</sup> Dans une conversation informelle au cours d'une visite de terrain, le directeur a avoué aux chercheurs qu'il lui fallait quitter Cidade Tiradentes, entre autres raisons, parce qu'il avait gagné beaucoup d'argent « avec ça ici ».

sale à de l'argent propre à travers l'acquisition de biens immobiliers, de voitures etc. Dans ce processus, c'est l'ambiguïté des situations qui permet la production même de la légitimité : la diminution du chômage, la possibilité de travailler grâce à la proximité entre lieu de travail et habitat, l'accès à un emploi et à un revenu<sup>32</sup> ; tous ces éléments permettent d'occulter les relations de travail objectives ainsi que les processus de spoliation résultant de l'usage abusif et de la dérégulation du travail. Il faut d'abord mettre en évidence les relations autoritaires et hiérarchiques comme la « gestion », la sélection et le licenciement des travailleurs selon les convenances personnelles de la direction. Ont été ainsi « éliminés » les maillons les plus fragiles et les moins dociles ; les relations de travail sont soumises à des pressions pour que soient atteints les rendements, en dehors de toute représentation collective ou forme d'organisation des travailleurs. Au lieu d'une gestion collective, ce qui a cours c'est une absence d'assemblée, l'interdiction de tout débat, une totale absence de droits, des formes de discrimination vis-à-vis des travailleuses qui sont des mères en charge de famille, des femmes enceintes, malades etc... ou de rabaissement continu pour celles qui ne peuvent échapper à ce type de traitement. Au lieu de constituer un cadre privilégié où seraient respectés les droits des travailleurs les plus vulnérables sur le plan économique, où seraient créés des espaces « alternatifs » de production, la légitimité et les ressources obtenues à travers l'association avec le gouvernement ont été transformées en instruments d'exploitation dans des conditions proches de celles de la première révolution industrielle. Tout au long de la recherche, on a observé une impossibilité pour les travailleurs de se constituer en sujets dans les relations de travail, une fonctionnalisation de la misère unie à l'annihilation de l'action et des sujets politiques. Ce contexte est décrit malgré cela par une partie des travailleuses interviewées comme une « bénédiction », une expression qui traduit bien l'intériorisation de l'hétéronomie et du favoritisme et une façon d'assimiler la déqualification que renforcent les

---

<sup>32</sup> Il convient de mentionner ici deux facteurs distincts : le premier concerne une divergence dans l'information donnée par la direction et par quelques travailleurs. Tandis que la direction et l'adresse électronique affirment que le recrutement est strictement local et que les qualifications non disponibles localement s'acquièrent sur le tas (il s'agit de la production du « bon travailleur »), certains travailleurs nous ont dit être arrivés à la coopérative par annonces parues dans le journal et qu'ils n'habitaient pas Cidade Tiradentes. Ce facteur se trouvait amplifié par la nécessité de recruter des travailleurs ayant une expérience du travail en usine et des qualifications pour le travail comme l'avaient montré les entretiens (toutes les femmes interviewées avaient une expérience antérieure dans un atelier de couture et/ou en indépendantes, travaillant à domicile). Le second facteur concerne la nature même du travail effectué, quand nous avons demandé si la préparation du tissu pour la coupe du tee-shirt ne pourrait pas être facilitée, un des directeurs nous a répondu « *mais l'objectif est de donner du travail et non de l'économiser* ».

mauvaises conditions et le manque de ressources et de droits<sup>33</sup>. Par ailleurs, notons aussi qu'apparaissent des conflits et que des plaintes individuelles font l'objet d'actions en justice, ce qui montre clairement l'existence de manifestations d'opposition et de refus des conditions de travail et de l'arbitraire. Contrairement à ces attitudes de consentement et de gratitude que la coopérative aimerait présenter sur la scène publique ou sur son site internet (cf. plus bas) les travailleuses adoptent des comportements et des relations au monde, y compris au monde du travail, qui ne sont pas toujours dictés par la soumission.

### **Pintando a Cidadania change la réalité des femmes du quartier (un texte de Gisele Rosa<sup>34</sup>)**

*Le chômage n'est plus un problème dans la vie de la couturière Maria de Rosário de Fátima Macedo de Acevedo (47 ans). Elle habite le quartier Cidade Tiradentes, à l'extrême Est de la capitale paulista dans un appartement de la Cohab. Mère de six enfants, elle participe aujourd'hui au programme Pintando a Cidadania d'ATRITO ;*

*Dona Fátima raconte que cet emploi est la meilleure chose qui lui soit arrivée dans sa vie. Avant de travailler dans ATRITO, elle était restée 10 ans sans travailler et elle en a eu la possibilité avec l'implantation du programme Pintando a Cidadania dans le quartier de Cidade Tiradentes. D'après Fátima (...) « en travaillant ici j'ai pu m'acheter une télévision, une machine à laver et même commencer la rénovation de mon appartement ». Fátima dit qu'elle perçoit un salaire mensuel de 1 500 reais. Jamais elle n'aurait pensé qu'elle aurait pu trouver un emploi comme ça à Cidade Tiradentes.*

*La couturière Beatriz Marcelino de 55 ans est un autre exemple (...) L'intégration au programme fut pour dona Beatriz une véritable victoire. Aujourd'hui elle aide son mari pour les dépenses de la maison où habitent aussi deux enfants et six petits-enfants.*

Les trois trajectoires professionnelles et familiales que nous présentons ici brièvement (celles de deux femmes et d'un homme) révèlent une certaine diversité en ce qui concerne l'autonomie des comportements et l'adhésion à l'idéologie de l'association. La première personne interviewée est peu indépendante alors que c'est elle qui assume principalement la charge de la maison avec 5 petits-enfants en bas âge, et sa fille qui ne travaille pas mais

---

<sup>33</sup> La coopérative licencie des travailleurs fréquemment, et comme il est souligné dans certains entretiens, d'une façon arbitraire. Ces travailleuses interviewées, qui ont des positions critiques, indiquent l'utilisation d'injures et de mauvais traitements pendant la période de travail. Nous avons aussi pu constater l'existence d'horaires et un temps limité pour aller aux toilettes.

<sup>34</sup> Il s'agit de la fille du directeur financier qui « emploie » aussi sa femme et son fils.

elle a, dès l'enfance, intériorisé l'hétéronomie. Le deuxième cas est marqué par une référence forte et récente à un passé meilleur où existait une réelle autonomie dans le travail. Le troisième présente une expérience de plaintes et d'actions en justice concernant le travail. Ce travailleur bénéficie d'une assurance-chômage qu'il touche tout en travaillant dans la coopérative ; il peut s'insérer dans une autre activité à cause de sa qualification et de son âge (il n'habite pas Cidade Tiradentes).

Bondade, 58 ans, noire, est la plus ancienne couturière de l'association (elle travaille depuis 5 ans dans la coopérative). Très qualifiée, elle enseigne aux autres les nouvelles tâches. Elle est née à São Paulo, dans le quartier de la Penha. Elle est la plus jeune de quatre enfants, un père alcoolique, perd sa mère à l'âge de huit ans et commence à travailler à neuf dans une famille comme « bonne à tout faire », tout en fréquentant l'école publique le matin jusqu'à la dernière année de l'école primaire. Elle a été élevée par sa grand-mère, deux tantes (l'une avait un bar et était couturière, l'autre travaillait dans le tissage) et sa première belle-mère dans la banlieue est de São Paulo. Entre 11 et 13 ans, « elle a été pratiquement élevée » par un couple (l'homme était ingénieur). Elle s'occupait de la maison et du linge. Elle apprend à coudre dans une petite fabrique d'édredons, dans le quartier de Liberdade (quartier central de la ville de São Paulo) (...) où elle commence à travailler à 13 ans. A 16 ans, elle abandonne l'école en fin de la première année du secondaire, quand elle va travailler dans un atelier de couture. Durant cette période, elle habite à nouveau avec son grand-père. Lorsque son patron part en province, elle commence à travailler comme couturière dans le quartier du Bom Retiro (autre quartier central). Grâce à son expérience antérieure, elle apprend vite et couds des bikinis, des chemises etc. A 21 ans, elle se marie pour la première fois. De ce mariage naîtront trois enfants (1974, 1975 et 1980). Le mari, qui est chaudronnier, travaille dans la métallurgie. B. habite le quartier d'Ermelino Matarazzo, dans la banlieue nord, et ouvre un atelier de couture dans une maison louée avec son beau-frère mais « *ça n'a pas marché* ». Ils ont travaillé en sous-traitance pour une grande entreprise locale, avec une collègue qui faisaient travailler six couturières (fabrication de jeans). Elle se sépare de son premier mari en 1980 (...). Pendant quatre ans, elle a plusieurs emplois, la plupart du temps, sans contrat de travail, fait le week-end des ménages, sans être déclarée, pour pouvoir élever ses trois enfants. Elle vit avec son compagnon actuel (un mécanicien d'ascenseur à la retraite) qui travaille également dans le cadre d'ATRITO (manutention, construction) depuis 1986 (il était camionneur à l'époque). Le couple fréquente un temple bouddhiste. « *Tout est affaire de courage et du courage j'en ai et je suis décidée à faire ce qu'il faut pour arriver (...) Jusqu'où peut-on aller si on en a de la volonté ? Il y a longtemps que j'ai décidé que rien ne m'en empêcherait. Rien, rien* ». Elle a appris la couture à son mari, comme aux autres membres de la famille.

En 1989, elle a passé un concours public au tribunal de justice (deux de ses sœurs travaillaient dans le secteur de l'administration) et a travaillé dans le nettoyage à la rue Vergueiro et à São Miguel (quartier de la banlieue nord).

En 1992, elle quitte son appartement, pour aller vivre à la Cohab à Cidade Tiradentes (elle était sur la liste d'attente), pour cesser de payer un loyer. En 1996, on la licencie parce qu'elle a manqué le travail. Elle reste avec les enfants à la maison quand son mari travaille dans une entreprise. B. : *« j'ai perdu mon travail parce que j'avais peur à Tiradentes, à l'époque, c'était très dangereux, maintenant c'est tranquille, un vrai paradis, mais à l'époque où j'ai emménagé, c'était affreux, il y avait des bandes de gamins prêts à s'entretuer (...) J'avais peur de laisser mes enfants seuls »*. En 1997, un de ses fils se fait assassiner, il s'était mis en affaire avec le gendre, qui était un bandit ; il est mort aussi. De 1996 à 2003, quand elle est entrée dans la coopérative, elle a continué à faire des petits boulots de couture et de nettoyage. *« Ici je travaille et je touche. J'avais besoin d'un endroit comme ça, j'arrive et je travaille. Je suis ici depuis 5 ans bien ou mal, mon salaire est un peu juste ou même je ne gagne pas toujours »*. Actuellement, elle habite avec son mari (72 ans) et deux autres enfants (une fille et un garçon) à Cidade Tiradentes dans son appartement de la Cohab, avec ses 5 petits-enfants entre 4 et 15 ans. B : *« j'ai élevé mes enfants, je n'ai jamais éprouvé de la rancœur, de la révolte, on finit toujours par vaincre, si on se révolte contre le monde, on finit par tomber dans l'alcool, ou dans la drogue (...) »* .

Flora, 54 ans, a travaillé toute sa vie comme couturière dans sa ville natale à Teresina (Piauí) ; fille de paysan, elle a fait des vêtements sur mesure. Elle se marie à 15 ans et va vivre à Teresina, son mari a travaillé dans l'agriculture et dans la vente. Le couple se sépare après 18 ans de mariage. Flora arrive à São Paulo à Cidade Tiradentes en 2002, avec sa famille (sa mère et les deux filles) et son second mari, vendeur de poisson dans le Piauí, qui meurt à São Paulo en 2003. Aucun membre de la famille n'a de travail. La mère, maintenant retraitée, est la seule source de revenus. Pour survivre elle se met à la collecte des ordures avec son fils (recyclage). Elle a travaillé aussi un an avec une sœur et une belle-sœur (2005-2006) dans la coopérative comme « modéliste » (elle a même travaillé pour la femme du président de l'association). On ne l'a pas gardée parce qu'elle a protesté contre les inégalités de salaire des couturières et en particulier le fait d'être payée à la tâche, ce qu'elle trouvait injuste, aussi contre les humiliations fréquentes. F : *« Ben, moi je trouve que c'était une très grande humiliation de comparer les femmes qui étaient là pour gagner leur vie honnêtement, aux prisonniers (de la prison de Franco da Rocha, où provisoirement se faisait une partie du travail sous-traité pour la fabrication des ballons) qui eux sont obligés de faire ce travail et nous non, nous on travaille par nécessité sans que cela nous soit imposé hein ? »* Le fait qu'elle ait contesté a entraîné le licenciement de ses proches, d'où leur ressentiment à son égard. Elle travaille au sein de la coopérative vers la fin de la période de travail en sous-traitance pour des entreprises du Brás (travaillant deux mois pour gagner entre 39 et 40 reais) et aussi au début du contrat avec le gouvernement (Ministère des sports). Pendant cette période, elle est arrivée à gagner 950 reais pour 15 jours de travail à la tâche (production « à la chaîne » est de 1000 tee-shirts par jour). Avec un collègue de travail (agent de sécurité), lui aussi licencié, et les membres de sa famille, elle a intenté un procès contre les directeurs de la

coopérative. Elle a eu gain de cause mais pas sa sœur ni sa belle-sœur) en dénonçant y compris l'absence d'assemblées et la forme de paiement mais elle n'a pas reçu « ses droits » qui avaient été calculés à près de 4000 reais en 2006. Elle ne sait pas comment faire pour toucher cette somme. En 2008, elle a vendu sa maison du Nordeste pour acquérir le rez-de-chaussée d'une maison à étages face à la maison de sa mère, où elle vit avec ses deux fils (un de 16 ans et un de 25 ans qui était en fait un enfant qui lui avait été confié). La mère et la sœur ont un petit atelier de couture situé au rez-de-chaussée de leur immeuble où elles font du travail sous-traité. F. actuellement travaille à son compte. Elle achète le tissu, choisit le modèle, procède à la coupe à domicile avec ses fils et fait le travail de couture en partie dans l'atelier de la mère et de la sœur où elle possède une partie des machines. Les fils vendent les vêtements sur la « *feira da madrugada* » (le « marché du petit matin ») qui se tient dans le centre ville, en procédant de la manière suivante : ils entreposent la marchandise de façon permanente dans un box et ont une stratégie de vente pour éviter de payer la taxe, qui peut atteindre 4000 reais, pour l'utilisation d'un point de vente bien situé. Ils disent gagner plus de cette façon (en indépendant) en effectuant l'ensemble du processus de production et de distribution que dans un atelier de sous-traitance avec un ou plusieurs intermédiaires (même dans un contexte très incertain à cause de la politique de répression du commerce informel menée par le maire actuel G. Kassab). Elle a déjà travaillé pour diverses boutiques, dans l'atelier avec sa mère et sa sœur. Son plus grand souci est l'avenir de son plus jeune fils qui a arrêté l'école et travaille avec elle. Il vient de commencer à faire de la musique (du piano) dans un groupe lié à l'église évangélique de l'Assemblée de Dieu (« *Assembleia de Deus* »). Ses deux filles sont mariées (l'une a une fille) et habitent la même rue, dans un quartier résidentiel, fait de maisons, proche de l'association.

Anderson est un jeune travailleur que nous avons interviewé. Il a voulu nous rencontrer en dehors de son lieu de travail pour pouvoir dénoncer l'arbitraire, selon lui, d'ATRITO. À ses yeux « *ce n'est pas une vraie coopérative* » ou en d'autres termes « *ce n'est pas une coopérative normale* ». Anderson commence à travailler à 18 ans avec son frère sur des chantiers de construction, un travail qu'il n'aime pas car il est « *salissant* ». Il obtient son premier travail déclaré à l'hôpital de Sapopemba (un autre quartier de la périphérie de São Paulo) sur un emploi sous-traité comme chargé de l'accueil, une fonction qui exigeait un certain niveau scolaire. Puis il travaille dans le métro, toujours dans des activités de bureau ou comme guichetier. Il est recruté par l'association à travers une petite annonce parue dans le journal local (ce qui est totalement nié par la direction). Il présente une autre caractéristique : il n'habite pas à Cidade Tiradentes, mais dans un quartier proche, toujours dans la banlieue est. Il travaille à ATRITO dans la couture des ballons tout en touchant une assurance-chômage. Cet emploi provisoire lui convient parce qu'il n'est pas déclaré. Il était promoteur des ventes dans les supermarchés de la région mais à cause d'une mésentente avec son patron, il est licencié au début de l'année et en février, il est recruté par ATRITO où il reste jusqu'en mai. Au moment de l'entretien, il était en

train de quitter son travail. Il a voulu se servir de l'entretien, après s'être assuré que ceux qui le menaient n'étaient PAS du PCdoB, pour dénoncer les conditions de travail et démentir sur un certain nombre de points les dires du directeur de la coopérative. Heures supplémentaires non payées, décomptes injustifiés, obligation de participer aux fêtes organisées par le parti du ministre des sports, licenciements arbitraires de qui n'est pas d'accord ou des moins dociles, népotisme (des parents des dirigeants de l'entreprise recevaient des salaires contre aucun travail, par exemple) inégalités importantes entre les « *encarregados* », un mot qui n'était pas apparu jusque-là dans les entretiens, et les travailleurs, fiches de paie sans valeur officielle, absence d'informations sur les paiements, s'il est à la tâche, combien touche chaque travailleur, contrat de travail à domicile contre une rémunération très faible (2,50 reais pour la couture d'un ballon de football par exemple, un montant qui pouvait varier selon le travailleur). (...) Pour Anderson, le travail dans la coopérative peut intéresser « *les gens qui habitent là (...) parce qu'ils n'ont pas de frais de transport, ils n'ont qu'à sortir de leur maison. La majorité du personnel habite là, alors pour eux ça va bien, enfin réellement, ce serait bien si les patrons étaient corrects : la plupart sont des mères de famille et elles ne veulent pas quitter leur boulot parce qu'elles ont des enfants à charge* ». Il a aussi contesté les chiffres donnés par la direction. Il a affirmé qu'ils arrivaient à coudre et à imprimer 1 000 tee-shirts par jour en plus de la production d'autres articles. Pour lui, il est nécessaire que la police fédérale dénonce cette fausse coopérative. Comme il avait l'expérience de mener d'actions en justice pour des questions de travail, il a consulté une avocate qui a souligné les difficultés légales d'avoir gain de cause sans aucune preuve officielle (...).

Enfin, ce que dessinent les trajectoires de ces hommes et de ces femmes c'est la constitution d'un territoire productif<sup>35</sup> invisible, que ce soit au niveau de la reconnaissance des personnes/sujets dans leurs qualifications et leurs capacités ou sur le plan des forces sociales qui bénéficient de cette « réserve de main d'œuvre ». Ces « déclassés »<sup>36</sup> sociaux (retraités, dans le meilleur des cas, d'un âge bien plus élevé que celui qui définit une facile « employabilité » sur le marché du travail, des femmes, chargées de famille et dépendantes d'un travail à proximité de leur lieu d'habitation, des femmes d'une façon générale, des noir(e)s, d'anciens prisonniers) qui, bien que porteurs d'expérience professionnelle, de qualifications et de savoirs, représentent les travailleurs du nouvel ordre social. Ces exclus et ces reclus

---

<sup>35</sup> C'est ce qui ressort clairement de tous les entretiens réalisés auprès des travailleuses d'ATRITO. Pratiquement toutes avaient l'expérience du travail dans les ateliers de couture qui existent à Cidade Tiradentes dans les appartements ou les maisons de la COHAB et du CDHU. Cette caractéristique de territoire productif, distinct des quartiers ouvriers de la phase « fordiste » de l'industrie brésilienne, est donc fortement invisible. Le quartier apparaît encore comme une ville-dortoir ou un lieu de passage. ATRITO semble conférer de la visibilité à cette spécificité productive du quartier, comme au travail quotidien qui s'y effectue.

<sup>36</sup> En français dans le texte.

se différencient du reste de la « masse productive » des travailleurs car ils sont plus vulnérables sur le plan de la reconnaissance de leurs droits. Même ainsi, ils font preuve d'une capacité d'insoumission ; ils peuvent montrer qu'ils n'acceptent pas leur situation, refuser le degré d'exploitation auquel ils sont soumis, bien que ce refus ne se transforme pas en action collective et/ou en capacité de se constituer en sujets et de mettre en œuvre des pratiques qui politiseraient ces mêmes conditions de travail.

## **Conclusion**

Une des questions qui parcourent ce texte concerne la façon étrange dont se combinent des éléments et des sphères pour aboutir à cette coopérative/association/ONG/entreprise dont la légitimité extérieure vient se superposer aux conditions de travail, de salaire, de silence imposé qui constituent le quotidien des travailleurs. La recherche d'un emploi, et surtout, comme certains entretiens l'ont clairement exprimé, d'un emploi proche du domicile, explique la permanence de certains travailleurs dans la coopérative/association/entreprise. Par ailleurs, les modes d'utilisation du travail, le silence sur les conditions de travail, l'opacité autour des questions de salaire et de production, la constitution de formes d'inégalités là où on s'attendrait à une plus grande égalité, font d'ATRITO un lieu d'exploitation, de spoliation dans lequel la privatisation du monde de la simple survie dépasse largement toute volonté de faire relever de l'ordre public l'action, la parole, la visibilité et la possibilité de constitution de sujets. Peut-être ce qui prédomine dans notre constat est-il le caractère subalterne et hétéronome des hommes et des femmes qui se soumettent à un travail se trouvant en dehors de tout arbitrage public, de toute expérience possible de politisation. Au contraire, c'est la dépolitisation qui garantit l'utilisation de ces formes d'exploitation dérégulée du travail, c'est elle qui avalise et rend fonctionnelle la condition de pauvreté et l'état de soumission.

Si l'on s'interroge sur l'origine et la dynamique de la constitution d'ATRITO, de nouvelles questions apparaissent ; l'une d'entre elles concerne les pratiques sociales qui aujourd'hui traversent les différentes positions du spectre politique brésilien. Il est indéniable que ce sont des pratiques qui visent l'amointrissement de la pauvreté et de la précarité. Mais il est aussi indéniable que le manque de promotion de meilleurs indices d'égalité favorise la reconfiguration de nouvelles inégalités, de nouvelles formes d'exploitation. Par exemple, sous couvert de programmes sociaux axés sur des populations cible comme les enfants et les adolescents, ou encore destinés à l'inclusion sociale à travers la création d'emplois et de revenus, ce qui se passe en réalité c'est la constitution de masses de

manœuvre électoralistes, prises dans les mailles de la « petite politique »<sup>37</sup> ou des vieilles logiques de clientélisme, avec leur propre subalternité, et de favoritisme. Il s'agit ainsi d'un mode associatif qui se constitue en opposition à la mobilisation et à l'organisation publiques et politisantes même s'il obtient l'aval nécessaire à la mise en place d'un ensemble d'appuis et de partenariats avec de larges secteurs du gouvernement Lula.

Il convient encore de s'interroger, face à cet exemple, qui reste particulier sans être unique, sur les formes de mobilisation « alternatives » de la société civile, sur les relations entre les dimensions participatives et délibératives de notre sphère démocratique, si jeune et si fragile. Quelles sont les questions que soulève cet exemple sur les formes de mobilisation et d'organisation de la société civile ? Quelles articulations se nouent entre l'État, dans ses divers lieux, la société civile et le marché ? Comment interpréter les formes de participation citoyenne plus ou moins formalisée du moment où une partie des anciennes oppositions au régime militaire – le Parti des Travailleurs- a eu accès au pouvoir avec l'élection du président Luís Inácio Lula da Silva en 2002 et sa réélection en 2006 et qu'une fraction non négligeable des mouvements de revendications (sur le logement, la santé, l'éducation, etc.) s'est reconvertie en base politique en se liant à la sphère du politique ?

Pour élaborer une lecture qui privilégie des dynamiques collectives plus situées, comment penser ce cas à la lumière des déplacements de frontières entre les éléments qui favorisent l'orientation vers le public ou ceux qui privilégient le privé, en localisant les changements dans le temps et l'espace en termes de publicisation ou de privatisation des relations sociales ?

Cette lecture ferait apparaître, transcendant la pure subordination, un ensemble de désaccords et de conflits, qui pourtant n'arrivent pas à rompre les limites de ce qui est privé ; or l'association est née de pratiques orientées vers le secteur public autour de l'action de l'État, de la question du logement et de la production d'un habitat social. Historiquement, sur un certain nombre de points analysés (logement, travail, travail social, associations, aides sociales, activités de contrôle social et politique), c'est un univers de relations privées, avec leur arbitrage et leurs déploiements, qui prend de l'importance. Avec la constitution de 1988, un premier pas a été fait vers la publicisation et la régulation par l'État de quelques-uns de ces thèmes, comme la santé avec l'institutionnalisation irréversible du système universel de santé (SUS) et la formalisation d'objets de lutte comme la généralisation du Programme Santé familles et la création de la catégorie d'agents communautaires de santé (ACS). Dans d'autres sphères (logement,

---

<sup>37</sup> La « petite politique » selon Gramsci est le royaume de l'instrumentalisation, de la politicaillerie, de jeu pur tandis que la « grande politique » est le lieu où se confrontent hégémonie et possibilités de contre-hégémonie.

transport), ces « acquisitions » en termes de droits ont été plus partielles. De fait, il serait nécessaire d'analyser cas par cas chacun de ces points.

Sur le plan du travail, l'instauration progressive et par secteurs des caractéristiques d'une société salariale a coïncidé au Brésil avec la mondialisation des échanges et la généralisation du régime néolibéral des années 1990. Un contexte hybride est né de l'impact de dynamiques contradictoires, celle de la publicisation d'un certain nombre de domaines ou champs, avec l'émergence de leur réglementation par l'État et l'institutionnalisation de droits (travail, logement, éducation, etc.) et celle de la privatisation de secteurs de l'économie et de services antérieurement offerts ou dominés par l'État (télécommunications, électricité, transport, mais aussi santé et éducation). Il est difficile de classer les différents cas où les processus de mobilisation puissent être vus sous un angle unilatéral. C'est pour cette raison que nous proposons deux pôles d'interprétation qui délimitent un champ de possibles. Ainsi, dans un contexte perçu comme celui de la « décentralisation du pouvoir » et du « pluralisme politique » et à partir de l'ouverture des frontières entre les sphères du public et du privé, il est possible d'interpréter cet ensemble d'actions hétérogènes liées au champ de l'économie sociale et solidaire, au « Tiers secteur », au « nouvel associacionisme » comme une forme de mobilisation citoyenne et d'appropriation de la politique qui, potentiellement, est porteuse de nouveaux sens. Par ailleurs, le choix des horizons offerts par l'État providence, la redistribution de ressources réduites et axées sur des « populations cible » et la création de nouveaux mécanismes d'accès à ces ressources peuvent être soumis à une autre lecture. Il peut s'agir en effet d'une forme de déresponsabilisation de l'État, une manière de privatiser et/ou de sous-traiter des services publics (éducation, santé, transport) dont l'offre se réduit tandis que se créent de nouvelles inégalités. Une telle tendance peut déboucher sur la création ou la rénovation de relations clientélistes aptes à négocier l'accès à des ressources qui se raréfient.

À la vision européenne qui s'élabore sur des expériences passées et qui tend à détecter les insuffisances du service public, ses rigidités ou son incapacité à s'adapter au cas particulier, la situation du Brésil offre un contrepoint : on y trouve une interprétation inverse où est revendiquée une plus grande implication du public même si l'État et ses opérateurs sont toujours capables d'agencer indûment des avantages injustifiés, de commettre des abus de pouvoir. Le fonctionnement des institutions démocratiques n'est pas considéré comme fiable, dans un contexte où les médiations entre la société et l'État, sont fragiles, si ce n'est absentes<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> CF. Misse, 1997, une fois encore approprié d'une façon un peu libre : « *Tout se passe comme s'il n'existait pas de médiation entre Société et État, qui est constituée par différentes unités collectives de solidarité d'intérêts. Individus qui travaillent pour l'État-Patron,*

Dans ce contexte contradictoire et ambigu, notre propos a été d'essayer de comprendre quelques dynamiques actuelles, leurs niveaux de formalisation et d'inscription dans la réalité.

---

*individus qui " attendent de " l'État-providence, individus qui " privatisent " les fonctions de l'État-riche, individus qui " fuient " l'État-persécuteur. L'État est représenté et perçu comme " fort " et les individus comme des " orphelins ". »*

## Références bibliographiques :

- Becker, H.S., *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, New York et Glencoe: The Free Press, 1963.
- Bonduki N., *Origens da Habitação Social no Brasil. Arquitetura Moderna, Lei do Inquilinato e Difusão da Casa Própria*, São Paulo : Estação Liberdade, 1998.
- Cabanes, R., Georges, I., Rizek, C., Telles, V. da Silva (orgs.), *Saídas de emergência. Perder/ganhar a vida em São Paulo*. São Paulo : Boitempo Editorial, 2011.
- Cabanes R., Telles, V. (org.), *Nas tramas da cidade*, São Paulo : Humanitas/IRD, 2006.
- C. E. M. - Centro de Estudos da Metrópole, “Associativismo e Redes Sociais Condições de acesso a políticas sociais para populações de baixa renda”, Relatório de trabalho, mars 2008.
- Fix, M., *Parceiros da Exclusão*, São Paulo : Boitempo, 2001.
- Foucault, M., *O Poder Psiquiátrico*. São Paulo : Martins Fontes, 2006.
- \_\_\_\_\_, *Naissance de la Biopolitique*. Paris : Gallimard/Seuil, 2004.
- Georges, I., Leite, M. de Paula (orgs.), *Novas configurações do trabalho e Economia solidária*. São Paulo : Annablume, 2012.
- Misse, M., *As ligações perigosas: mercado informal ilegal, narcotráfico e violência no Rio.*, *Contemporaneidade e Educação*, V. 1, N° 2, (pp. 93-116), 1997.
- Souza, M. V. De – *Transformações recentes no Extremo Leste de São Paulo: Itaim Paulista e Cidade Tiradentes* ; Texte de qualification au doctorat présenté au Programme de Post-Graduation en Architecture e Urbanisme de l’Ecole d’Ingénierie de São Carlos – USP, São Carlos, 2007.

## **Partie II**

### **Marché du travail et genre**



# Annotations sur les inégalités de genre dans le marché du travail

Maria Rosa Lombardi  
Fondation Carlos Chagas

## Introduction

Cet article traite des inégalités qui se construisent et se reproduisent sur le marché du travail en adoptant une perspective de genre et un point de vue qui privilégie les femmes, certes, mais toujours dans une dimension comparative avec les hommes. La participation des femmes au marché du travail, dans presque toutes les activités économiques et tous les métiers, est une conquête récente du XXe siècle. Une analyse plus détaillée de cette féminisation du marché du travail, cependant, met au jour une réalité complexe et diversifiée, avec des avancées et des reculs, des contradictions aussi. Parallèlement à l'élargissement et à la diversification de la participation des femmes au monde du travail, on voit se reproduire des formes de ségrégation bien connues : l'emploi féminin est caractérisé par une plus grande précarité, une fragilité plus marquée que l'emploi masculin ; les travailleuses sont pénalisées par les ségrégations opérant au niveau du secteur, de l'emploi ou de la hiérarchie tandis que leurs rémunérations sont systématiquement inférieures à ceux des hommes. Par ailleurs, diverses études montrent, et ce constat n'est pas nouveau, que la plus grande fragilité du travail féminin s'aggrave encore en des moments de transformation sociale et économique, qu'ils soient structurels ou conjoncturels, comme le processus de mondialisation de l'économie internationale depuis le milieu des années 1970 ou la crise financière actuelle.

Il s'agit, dans cet article, d'examiner cette problématique à partir de l'analyse des statistiques du travail et de réflexions antérieures, sans toutefois avoir la prétention de développer la question de façon exhaustive. En fait, il se propose d'actualiser un panorama de l'évolution du travail et de l'emploi des Brésiliennes et des Brésiliens au cours des dernières décennies et de commenter les répercussions qu'ont sur le travail des femmes la mondialisation et l'actuelle crise économique-financière internationale. Le premier objectif a nécessité le recours surtout aux statistiques des *Pesquisas Nacionais por Amostra de Domicílios* (PNADs) réalisées par l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE) et de la *Relação Anual de Informações Sociais* (RAIS) du Ministère du travail et de l'emploi. Le propos est de consolider ces statistiques en les éclairant par les analyses recensées dans le matériel bibliographique. Pour atteindre le second objectif, nous avons commenté la littérature concernant l'impact de la mondialisation sur les femmes, et analysé la revue *Boletim Mulher e Trabalho* pour en tirer

les premiers effets de l'actuelle crise financière sur le marché du travail et sur les travailleuses<sup>1</sup>.

## **1. Le travail des femmes au Brésil : quelles directions suit-il ?**

En analysant le travail féminin dans son évolution, on voit dominer quelques tendances. La première est la persistance de la croissance de la présence des femmes sur le marché du travail : leur taux d'activité et leur part dans la population active augmentent. Ce phénomène s'accroît au cours des trois dernières décennies du XXe siècle et persiste dans la première décennie de ce nouveau millénaire.

Une deuxième, dans la période considérée, concerne les transformations démographiques qui se sont consolidées dans la population brésilienne, et que reflète le profil de la force de travail féminine. Par exemple, la chute du taux de fécondité, la réduction de la taille des familles, le vieillissement de la population, l'augmentation des ménages dirigés par une femme, et surtout la modification du profil démographique des travailleuses qui tendent à être plus âgées, mariées, et avec enfants. Peut-être le changement le plus décisif dans le profil de la main d'œuvre féminine est-il l'élévation du niveau scolaire des femmes qui atteint des niveaux supérieurs à celui des hommes.

Une troisième tendance révèle la persistance de l'inégalité dans l'insertion des femmes dans le marché du travail par rapport aux hommes. Les femmes occupent toujours en grand nombre des positions précaires, vulnérables, et situées dans des secteurs spécifiques, activités économiques et métiers où leur présence est traditionnelle et les salaires moindres. Pourtant les inégalités entre les sexes, sur tous ces points, tendent à diminuer au cours des quarante dernières années.

Des études ont identifié une quatrième tendance : la bipolarité ou dualité du travail féminin qui introduit une nouvelle segmentation dans le groupe des femmes : d'un côté une masse de travailleuses concentrées dans des tâches précaires, moins valorisées, rémunérées ou non. De l'autre un groupe restreint, bien qu'en augmentation, de femmes très qualifiées, avec un niveau d'études élevé, qui suivent des carrières prestigieuses, et montent dans la hiérarchie des entreprises, jusqu'à accéder aux postes de direction.

Enfin, une dernière tendance persistante ne peut être passée sous silence : malgré l'amélioration du niveau d'études des femmes et l'augmentation de leur participation dans le monde du travail, la division sexuelle du travail domestique maintient sa forme traditionnelle : les femmes sont toujours les

---

<sup>1</sup> Le premier numéro du *Boletim Eletrônico do Observatório Brasil da Igualdade de Gênero* est sorti en juillet 2009. Il mettait l'accent sur une analyse des impacts de la crise économique de 2008 sur les femmes. Nous avons pu avoir accès à la première version qui portait un autre nom (*Boletim Mulher e Trabalho*) et qui eut un tirage limité.

principales responsables du soin aux enfants, des tâches ménagères et de la famille. Autrement dit, si la division sexuelle du travail rémunéré ou productif est devenue plus flexible, dans la mesure où s'élargissent les frontières de la participation féminine dans des métiers ou professions, secteurs d'activité et positions hiérarchiques qui étaient auparavant majoritairement masculins, la division sexuelle du travail domestique ou reproductif n'a pas suivi la même direction. Une telle persistance a de toute évidence freiné une meilleure intégration, une plus grande valorisation des femmes dans le monde du travail.

### **1.1 Maintien de l'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail**

En ce qui concerne l'augmentation continue de la participation féminine, les données de l'IBGE montrent qu'entre 1976 et 2007, en atteignant 32 millions, les femmes qui travaillent expliquent plus que les hommes la croissance de la population active. En effet, alors que le taux d'activité masculine se maintient durant toute la période entre 72 et 75 %, celui des femmes a presque doublé. En 1976, 28 femmes sur 100 travaillaient, en 1995<sup>2</sup>, elles étaient 48 sur 100, en 2002, 50,3 sur 100 et en 2005, cette ligne symbolique est nettement franchie car la majorité des femmes brésiliennes travaille, soit 52 femmes sur 100. En 2007, le taux d'activité féminine enregistré par l'IBGE est de 52,4 % et le taux d'activité masculine de 72,4 %, l'un et l'autre témoignant d'un léger déclin par rapport à 2006 (FCC, 1998)<sup>3</sup>. L'augmentation continue des femmes qui cherchent à entrer dans le marché du travail, et qui de ce fait font partie de la population féminine active, est un des facteurs explicatifs de la plus grande croissance du chômage féminin par rapport à celui des hommes, au Brésil (Lavinias, 2000 ; Ramos et Britto, 2003) et en Europe (Maruani, 2008). Prenant comme zone de référence la Région Métropolitaine de São Paulo (RMSP), la recherche sur l'emploi et le chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego – PED*)<sup>4</sup> confirme la persistance de cette tendance dans ce nouveau millénaire. Ainsi en 2000, le taux de chômage masculin était de 15 % et celui des femmes de 20,9 % ; en 2002, les taux furent respectivement 16,4 % et 22,2 % ; en 2005, 14,4 % et 19,7 %. Et enfin en 2007 12,3 % et 17,8 % (SEADE/DIEESE, 2007).

---

<sup>2</sup> À partir de 1992, l'IBGE adopte un nouveau concept de travail en l'élargissant : il considère comme active toute personne ayant travaillé au moins une heure dans la semaine de référence, d'où cette forte augmentation des taux d'activité spécialement celui des femmes.

<sup>3</sup> La Banque de données sur le travail des femmes se trouve en ligne depuis 1998 sur le site de la FCC ([www.fcc.org.br/bdmulher](http://www.fcc.org.br/bdmulher)). Elle présente une actualisation des statistiques jusqu'en 2007.

<sup>4</sup> Recherche réalisée dans le cadre de la convention SEADE-DIEESE dans 10 régions métropolitaines du Brésil.

## **1.2 Transformations du profil démographique de la main d'œuvre féminine**

La force de travail des femmes est en train de se modifier depuis 1980, c'est ce que montrent diverses études. Si jusqu'à la fin des années 1970, les femmes qui travaillent sont en majorité jeunes, célibataires et sans enfants et qu'en règle générale elles interrompent leur vie professionnelle lorsqu'elles se marient, et surtout avec l'arrivée des enfants, aujourd'hui la plupart d'entre elles sont plus âgées, mariées et ont des enfants.

Cette transformation s'explique par le maintien des femmes sur le marché du travail même si elles ont des enfants en bas âge. De fait la présence d'enfants petits, surtout de moins de deux ans, est encore un facteur qui diminue l'activité féminine, mais de moins en moins. Ainsi, si en 1998, le taux d'activité des femmes ayant des enfants de moins de deux ans était de 47 %, en 2002, il atteint 51,9 % et 55,3 % en 2007 (FCC, 1998).

En outre, le vieillissement de la population, en général, donne aux femmes une espérance de vie de 76,5 ans, alors qu'elle est de 69 ans pour les hommes, ce qui explique aussi la présence de femmes plus âgées dans la force de travail (IBGE, 2008a).

Par ailleurs, au cours des 30 ou 40 dernières années, deux autres tendances se sont manifestées et consolidées. Une baisse importante du taux de fécondité des Brésiliennes a eu un impact sur la taille des familles, actuellement bien moins nombreuses que dans le passé, ce qui a facilité l'entrée des femmes dans le marché du travail. C'est un premier point. Le second concerne une diversification des arrangements familiaux traditionnels et une augmentation du nombre de familles dont la chef est une femme.

En 2002, le taux de fécondité des femmes au Brésil était de 1,95 enfants par femme ; sa baisse par rapport aux années 1970 indique le développement au Brésil du contrôle familial. Cette tendance reflète la diminution du nombre des familles composées d'un couple avec enfants, et l'augmentation de familles sans enfants. Ainsi, en 2007, le nombre de familles composées d'un couple avec enfants est tombé à 48,9 % alors qu'il était de 56,6 % en 1997. Parallèlement augmente le nombre de familles « sans enfants », passant de 12,95 % en 1997 à 16 % en 2007 (IBGE, 2008a).

Le pourcentage de familles dirigées par une femme était de 25,5 % en 2002 atteignant 33,0 % en 2007 (FCC, 1998). Ce type de familles vit dans une plus grande pauvreté, une plus forte précarité sociale car les possibilités d'obtenir des revenus sont bien moindres que lorsque le conjoint est présent. En effet, si l'on compare le revenu mensuel par ménage d'une famille dirigée par une femme et celui d'une famille dont le chef est un homme, on voit la justesse de ce constat : 37 % des ménages dirigés par une femme et 29 % de ceux qui sont dirigés par un homme ont un revenu mensuel de

moins de deux salaires minimum en 2002, selon les données de l'IBGE (FCC, 1998). Si l'on fait un croisement par race/ethnie de ces ménages monoparentaux, on voit que les femmes noires et métisses dominent, surtout dans les régions du Nord, du Nordeste et du Centre ouest brésiliens. Sorj et Fontes (2008) ont cherché à préciser certaines différences entre le niveau socio-économique et le profil démographique des familles ayant une femme à leur tête, en distinguant celles qui ont des enfants, et celles qui vivent ou non avec un conjoint. Les auteures mettent en évidence que ce sont les ménages dirigés par une femme, avec enfants et sans conjoint (familles monoparentales féminines) qui sont touchés par la plus grande précarité. En ce qui concerne le revenu familial *per capita* dans ces ménages, il était, en 2005, de 231 reais, c'est-à-dire le niveau le plus bas de tous les arrangements familiaux étudiés par ces auteures. Dans ces familles, se concentrait le plus grand pourcentage de pauvres (55,7 %) et de très pauvres (33,5 %)<sup>5</sup>. Ces données sont éloquentes, elles montrent bien que ce sont les familles monoparentales féminines qui vivent dans la plus grande vulnérabilité économique. Or cette forme familiale se développe au Brésil.

### 1.3 L'augmentation du niveau de scolarité des femmes

Sans doute l'augmentation du niveau scolaire des femmes, qui devient supérieur à celui des hommes, est-elle le changement qui a eu la plus grande incidence. Certes, avec de grandes différences entre les régions et entre les villes et la campagne. La moyenne des années d'études des Brésiliens est de 6,9 en 2007 soit 6,7 pour les hommes et 7,1 pour les femmes. Même si ce n'est pas le propos de cet article, il vaut la peine de noter que la différence du niveau scolaire entre les populations rurales et urbaines (cette même année, il est respectivement de 4,4 et 7,4 années d'études) n'est qu'un exemple de la grande diversité des conditions de vie et de travail au Brésil. Les données du Ministère de l'éducation confirment que les femmes ont un niveau supérieur à celui des hommes. Ainsi, dans l'enseignement secondaire, en 2006, 54 % sont des filles et depuis les années 1990, elles représentent près de 60 % de ceux qui terminent l'enseignement supérieur.

Cependant, si dans le monde occidental, presque tous les métiers et les professions se sont ouverts aux femmes, diverses études ont montré que : a) la recomposition de la division sexuelle du travail reproduit la hiérarchie de genre quel que soit le secteur ou le type d'activité, réduisant le degré de prestige et les niveaux de rémunération (Lombardi, 2005 ; Junqueira, 1998 ; Thurler et Bandeira, 2008 ; Marry, 2008) ; b) les stéréotypes sexués se maintiennent malgré la plus grande participation des femmes à certains secteurs fortement masculinisés, enfin c) un plus grand nombre de femmes

---

<sup>5</sup> Dans cette étude, le seuil de pauvreté a été estimée à 163 reais, en septembre 2005 et le seuil d'indigence, à la moitié de cette valeur (p. 190, note 2).

dans une profession donnée ne signifie pas nécessairement l'égalité entre les sexes (Fortino, 2009).

Autre constat récurrent : il existe un lien étroit entre scolarité et taux d'activité. Plus le niveau d'études est élevé et plus élevé est ce taux. Mais dans le cas des femmes, ce lien est particulièrement fort. En 2007, le taux d'activité des femmes est au total de 52,4 %, tandis qu'il atteignait, pour les femmes ayant de 11 à 14 ans d'études, 72,2 %, et 82,1 % parmi celles qui avaient 15 ans et plus, ce qui indique chez elles une volonté de se maintenir sur le marché du travail et d'avoir une carrière professionnelle. Comparons ces chiffres avec ceux qui concernent les hommes : leur taux de participation est au total de 72,4 % et il est de 88,7 % chez ceux qui ont plus de 15 années d'études (FCC, 1998).

## **2. Insertion différentielle des femmes sur le marché du travail et tendance à la bipolarité du travail féminin**

Quel que soit l'angle d'approche de l'analyse, les données statistiques et qualitatives montrent que l'insertion des femmes dans le marché du travail se fait sur des bases inégalitaires récurrentes par rapport aux hommes. Le pourcentage de femmes ayant des positions particulièrement défavorables et vulnérables est nettement supérieur à celui des hommes. Ce qui veut dire que ce sont plus souvent les femmes qui ont des fonctions en général sans protection légale, qui sont soumises à de longues journées de travail et qui reçoivent de bas salaires ou ne sont pas rémunérées. L'ensemble des employés domestiques, ceux qui ne sont pas rémunérés et ceux qui travaillent dans le cadre de l'autoconsommation ou du groupe familial, totalisait en 1993 40 % des femmes, et seulement 11 % des hommes, ayant un travail. Dans les années les plus récentes, la situation change à peine, tout en dessinant une tendance au déclin : en 1998, 39,6 % des femmes qui travaillent et 11,7 % des hommes occupés étaient des employés domestiques, rémunérés ou non, produisant ou non pour leur propre consommation. En 2002, ils étaient respectivement 34,2 % et 8,8 % ; enfin en 2007, 30,5 % des femmes occupées avaient un travail précaire contre seulement 8,3 % des hommes (FCC, 1998). Ces trois positions mentionnées rassemblaient en 2007 près de 12 millions de travailleuses parmi lesquelles les employées domestiques formaient le groupe le plus nombreux (6,3 millions soit 54 %), suivi de celles qui ne recevaient aucune rémunération (2,9 millions soit 25 %) puis de celles qui travaillaient pour leur propre consommation (2,4 millions soit 21 %). Le travail des employées domestiques s'effectue dans l'informalité car les trois quarts d'entre elles n'ont pas de carte de travail, et sont en outre faiblement rémunérées ; ainsi en 2005, 96 % ne gagnaient pas plus de deux salaires minimums (Bruschini et al, 2008). En

2007, le pourcentage est exactement le même. Celles qui ne sont pas rémunérées travaillaient surtout dans le secteur agricole (61,0 % en 2007) mais aussi dans le commerce (17,0 %), dans la prestation de services (11,0 %) et dans l'industrie de transformation (7,2 %). La totalité des femmes travaillant pour leur propre consommation ou celle du groupe familial, se trouvaient dans le secteur agricole (FCC, 1998).

En déplaçant l'analyse vers le segment formel du marché du travail, où l'employeur et l'employé sont liés par un certain type de contrat et où sont respectées les lois du travail, nous voyons que la participation des femmes a toujours été, et continue à être, minoritaire (entre 30 et 40 % des emplois). Pourtant dans les dernières décennies, cette participation a crû : en 1985, 32,4 % des emplois formels étaient occupés par des femmes. Ce chiffre s'est élevé progressivement pour atteindre 37,3 % en 1995 ; 39,7 % en 2002 et 40,8 % en 2007 (FCC, 1998).

Si l'on considère l'insertion de point de vue des branches d'activité, hommes et femmes occupent des places différentes dans la structure économique. C'est dans les services que les femmes ont les plus grandes opportunités d'emploi, un secteur qui absorbe 39 % des femmes qui travaillent en 2007, si on considère les domaines de l'éducation et de la santé, outre les services à la personne et l'emploi domestique (IBGE, 2008). Le commerce/réparation et le secteur agricole viennent ensuite, absorbant, respectivement, 16,5 % et 13,9 % des femmes occupées. En ce qui concerne les hommes, l'activité agricole occupe 21,5 %, suivie du commerce et du secteur des réparations (19 %), de l'industrie (17 %), et la construction (11 %). Ce mode de répartition des emplois a subi, cette dernière décennie, deux changements. Le premier vient de la chute du nombre de personnes occupées dans l'agriculture qui passent d'un quart des travailleurs en 1997 à 17,5 % en 2007. Le second s'explique par la perte d'importance de ce secteur dans la production d'emplois pour les deux sexes, mais principalement pour les femmes. L'activité agricole, qui en 1997 était le deuxième secteur pour l'absorption de la force de travail féminine (20,2 %), prend la troisième place en 2007 (20,2 %), au bénéfice des services (IBGE, 2008).

## **2.1 Dualité ou polarisation du travail féminin**

On a appelé dualisation ou bipolarisation de l'emploi féminin (Kergoat, 1998) le processus de segmentation des emplois, occupés par les femmes, qui a été identifié dans les années 1980 et 1990. D'un côté on voit croître le nombre de femmes exerçant des professions qualifiées dans la médecine, l'ingénierie, sur des postes de direction ou comme avocates, tandis que de l'autre, le groupe des femmes ayant une faible qualification, ou pas de qualification, reste stable, ou est en augmentation ; elles se consacrent à des activités non valorisées, en général sans contrat ni protection légale. Si dans

les autres pays d'Amérique latine comme au Brésil, des femmes en situation précaire sont au service de femmes, de familles de la classe moyenne urbaine, dans l'Europe des années 1980-1990, ce type d'activité a pris de l'importance aussi avec l'augmentation des migrantes en provenance de l'Europe de l'Est.

Kergoat et Hirata (2008) analysent ce phénomène sous l'angle de la division sexuelle du travail en mettant en évidence la réorganisation simultanée du travail rémunéré et du travail domestique : les femmes qui ont des professions qualifiées « externalisent » le travail domestique en le déléguant aux femmes les plus pauvres et les plus vulnérables, ces migrantes de l'hémisphère nord et sud ou à un certain nombre d'hommes, surtout des jeunes. L'externalisation du travail domestique conduit en même temps à atténuer les tensions à l'intérieur du couple, à accentuer la segmentation interne au groupe des femmes et à augmenter le flux migratoire féminin des pays de l'Europe de l'Est et d'Afrique vers l'Europe, et des régions rurales vers les zones urbaines dans l'hémisphère sud.

Cunha et Fuentes (s.d.) de leur côté voient dans les « réseaux globaux de service » la concrétisation de la « mondialisation de la maternité » et repèrent la façon dont ces réseaux opèrent à divers niveaux. Par exemple, la fille la plus âgée d'une famille pauvre prend soin de ses frères et sœurs tandis que la mère travaille en s'occupant des enfants d'une femme qui a migré à l'intérieur ou à l'extérieur du pays pour, elle aussi, prendre en charge les enfants d'une famille dans un pays riche ou dans une ville mondialisée, située dans l'hémisphère Sud ou dans le Nord, dans son propre pays ou à l'étranger. La mère de l'enfant qui vit dans le pays ou la région la plus développée, en bout de chaîne, achète les services domestiques de la femme migrante. Ainsi libérée des tâches de la reproduction sociale, elle peut consacrer plus de temps à sa carrière professionnelle. La femme migrante, au contraire, se trouve loin de sa famille et de ses enfants, qu'elle ne revoit qu'une ou deux fois par an, ce qui a des impacts négatifs sur l'éducation et la formation de ses enfants. Dans l'interprétation que ces auteures en font, les chaînes transnationales, nous dirions aussi, transrégionales, de services, qui incluent les tâches domestiques et l'aide à la personne, cherchent à minimiser le coût de reproduction de la main d'œuvre à travers un processus d'appropriation et d'accumulation non seulement du capital mais aussi du travail d'autrui pour la réalisation des tâches reproductives et du travail de soin.

Les pays de l'hémisphère sud, et particulièrement le Brésil, font aussi l'expérience de la bipolarisation du travail féminin, visible, d'un côté, dans le nombre croissant de femmes qualifiées occupant un large éventail de professions de niveau universitaire et de l'autre dans le maintien de près d'un tiers de femmes dans des activités précaires, comme l'emploi domestique, la production pour la consommation personnelle et le travail

non rémunéré. Pas moins de six millions de Brésiliennes ont un emploi domestique configurant un réseau national de services aux familles.

## **2.2 Revenus du travail**

En ce qui concerne les revenus du travail, une tendance amorcée dans les années 1980 va se consolider dans les années 1990 : la disparité entre le salaire des hommes et des femmes diminue. Autrement dit, les femmes continuent à gagner moins que les hommes, indépendamment du secteur d'activité, de la durée de la journée de travail, du nombre d'années d'études, de leur position dans l'emploi ou de leur relation de travail, mais la différence entre leur salaire et celui des hommes a diminué (Buschini et Lombardi, 2003 ; Guimarães, 2001). Cette tendance à la baisse de la différence de revenus entre les sexes a persisté, atteignant le plus faible niveau en 2007, année où le revenu moyen réel perçu par toutes les femmes correspondait à 66,1 % du salaire moyen masculin (IBGE, 2008)<sup>6</sup>.

## **2.3 Travail domestique et permanence de la responsabilité des femmes**

Au cours de ces quarante dernières années, les femmes n'ont pas cessé d'assumer principalement les tâches domestiques et la prise en charge des enfants et de la famille, ce qui a une incidence sur les opportunités d'emploi et le déroulement de leur carrière professionnelle. La PNAD de 2007 a montré que les femmes au Brésil de 10 ans et plus investissaient dans ces tâches en moyenne 25,6 heures par semaine et les hommes 10,3 heures seulement (FCC, 1998).

Dedecca (2008) a analysé le temps de travail en le décomposant en deux parties, une relative à la reproduction sociale et l'autre à la production économique. Selon lui, les femmes consacrent plus de temps à la reproduction sociale à laquelle est associé un temps de travail de durée variable. Autrement dit, plus une femme investit dans la production économique, et plus long sera son temps de travail global même si la part du temps dédié à la reproduction sociale tend alors à diminuer légèrement. En outre, la flexibilité du temps consacré à la production économique a un impact sur la partie du temps destinée à la reproduction sociale : plus grande est la flexibilité, plus forte est la précarité. Le même auteur conclut alors que *« le degré de précarité de la régulation sociale du travail tend à s'aggraver avec la pression exercée sur le travail de reproduction sociale »* (Dedecca, 2008, p 294). Ce scénario concerne avant tout les 12 millions de femmes ayant des positions précaires sur le marché du travail, comme nous l'avons dit plus haut.

---

<sup>6</sup> En 2004, les femmes gagnaient 63,5 % du revenu moyen masculin.

### **3. Travail des femmes et accentuation des fragilités en temps de crise**

En ce qui concerne le travail des femmes, on observe, en ces temps de mondialisation et de flexibilisation du travail, les mêmes tendances que ce soit dans les pays développés ou au Brésil, c'est-à-dire une augmentation de leur participation économique et de leur niveau d'études, croissance du chômage féminin, polarisation des femmes qui travaillent en deux groupes distincts et antagoniques, mais complémentaires d'un point de vue systémique. Un groupe est composé d'un nombre restreint mais croissant de femmes diplômées exerçant une large gamme de professions et l'autre rassemble une masse de femmes plus pauvres et d'un niveau scolaire bien moindre. Ce sont souvent des femmes migrantes de l'intérieur ou de l'extérieur du pays qui occupent les emplois les moins prestigieux dans le commerce ou les services et caractérisés par des conditions de travail peu favorables et des salaires plus faibles (Maruani, 2008). Comme l'affirme Helena Hirata (1999, 2001), la mondialisation et, ajoutons-le, ses crises conjoncturelles, ne suppriment pas la diversité et l'hétérogénéité existant dans les diverses sociétés et le monde du travail. Bien au contraire, elles les aggravent et les font varier en fonction du sexe. Une des caractéristiques du capitalisme est bien de reproduire les inégalités et ses contradictions internes, en se basant sur la diversité des groupes humains et en instrumentalisant les différences, culturelles, économique, religieuses et biologiques, comme le sexe, l'âge et la « race » des individus, leur lieu de résidence (rural ou urbain), leur niveau scolaire. Un tel processus s'accroît dans les moments de crise et de transformation du système, comme c'est actuellement le cas.

Les études concernant l'impact de la mondialisation et de la flexibilisation du travail sur les femmes des hémisphères nord et sud, surtout les travaux qui relèvent de l'actuelle critique féministe de l'économie, ont voulu démontrer la complexité du problème dans le domaine de l'économie, au niveau des familles, des nations et dans les sphères sociales et culturelles en soulignant l'interdépendance des divers processus en cours.

Le travail de Rubio (2001) donne une vision plus générale de la problématique. Elle analyse en effet, les répercussions des ajustements économiques recommandés par la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) sur les femmes du continent. Les mesures de stabilisation imposées par ces organismes depuis 1980 vont toutes dans le sens de l'élimination de l'intervention de l'État dans les économies nationales, laissant au marché international le soin de les réguler. L'auteure identifie deux générations de politiques d'ajustement structurel. La première se compose de mesures axées sur la libéralisation commerciale, la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation des marchés

du travail. C'est la décennie de 1980. La seconde, dans les années 1990, porte sur la réforme des institutions et des cadres légaux de régulation. Elle se concentre sur la réduction de la pauvreté à travers trois stratégies fondamentales : a) axer les services de santé, d'éducation et les politiques sociales sur les plus pauvres ; b) introduire la compétitivité dans les services publics, en concédant une part à l'initiative privée ; c) décentraliser les états et les municipes, moderniser l'État, réformer les pouvoirs législatif et judiciaire.

D'après Rubio, les impacts de ces ajustements culturels sur les femmes ont pris des formes variées. Le transfert aux femmes des coûts des services publics « dégraissés » constitue l'une des plus importantes car celles-ci doivent maintenant intégrer dans leurs activités familiales ce qui relevait de l'action de l'État. L'orientation ciblée des politiques de santé, d'éducation et d'assistance sociale a signifié une plus grande charge de travail pour les femmes. C'est maintenant à elles de s'occuper des personnes âgées et des malades qui ne sont plus hospitalisés car ce genre de soin ne relève pas des soins de base qui sont la priorité de l'État. Même si les soins de base concernent maintenant des franges plus larges de la population, ils peuvent se restreindre à un ensemble minimum d'interventions qui ne couvrent pas les besoins de la famille, et excluent en particulier des mesures concernant la santé des femmes comme la mortalité infantile et l'avortement.

Dans le cas brésilien, l'extension des soins de base, en ce qui concerne surtout la maternité et la prise en compte de la santé des enfants, a été positive si l'on considère deux indicateurs : la quasi-généralisation de l'accouchement à l'hôpital et la réduction de la mortalité infantile pour les moins d'un an. Entre 2000 et 2005, 98 % des naissances d'enfants vivants ont eu lieu en milieu hospitalier, d'après la Recherche Nationale de Démographie et de Santé des femmes et des enfants (PNDS), du Ministère de la santé (2006). Va dans le même sens la chute de la mortalité/morbidité infantile des moins d'un an dans les dernières décennies : si en 1980, on enregistrait la mort de 81 enfants de moins d'un an sur 1000 naissances, en 2000, l'indice était de 30 pour 1000 (M.S./PNDS, 2006). Il y a encore beaucoup à faire pourtant pour diminuer les inégalités dans la prise en compte de la santé de la mère et de l'enfant, tant entre régions qu'entre les zones urbaines et rurales. La mortalité des moins de cinq ans est de 33 pour 1000 au Brésil, dans la zone rurale elle est de 44 pour 1000 et dans la zone urbaine de 31 pour 1000 ; en outre ces taux de mortalité sont plus élevés dans les régions Nord et Nordeste.

En ce qui concerne les réformes de l'éducation, inspirées des systèmes de pensée de la BID et de la Banque Mondiale, Rubio (2001) note les coupes faites dans les subventions accordées aux écoles des villes pour transférer certains des coûts aux parents des élèves du primaire et du secondaire, par exemple le coût du matériel scolaire, de l'uniforme et quelques services d'entretien. Quant aux réformes de sécurité sociale et des retraites, certains

indices (toujours selon notre auteure) indiquent une perte de qualité et une diminution de la couverture des services à la suite de leur privatisation et de leur marchandisation. Les systèmes collectifs de retraite sont des sujets de préoccupation à cause de l'augmentation des années de cotisation et de l'élévation de l'âge du droit à la retraite ; en effet la politique suivie cherche à retarder le moment de la retraite et la sortie de la vie active.

Les politiques de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui préconisaient la libéralisation du commerce dans la majorité des pays du continent latino-américain, a influé sur le taux de participation des femmes qui, à un rythme plus rapide que les hommes, intègrent le marché du travail, mais généralement avec des revenus moindres, et surtout dans les parties informelles du secteur tertiaire. Parallèlement, le travail à domicile se développe. Dans les zones rurales, un des effets les plus pervers de la politique de libéralisation commerciale a été une accentuation des pressions sur l'agriculture familiale, car les accords commerciaux empêchent les pays en développement d'établir des mécanismes d'équilibre des prix des produits agricoles en tenant compte de leur valeur locale. Alors, face à la concurrence internationale et à la suppression des subventions pour certains produits, les producteurs de certains aliments ont dû, dans certains pays de l'Amérique latine, diminuer leurs prix pour être compétitifs. La suppression des subventions a un présupposé : l'orientation de l'agriculture locale vers l'exportation ; or, c'est là, selon Rubio, une politique aveugle à l'agriculture familiale axée sur l'autoconsommation et basée presque totalement sur le travail des femmes.

Les analyses de Sassen (2003, 2007) montrent que, parallèlement aux effets des politiques macro-économiques d'ajustement structurel dans les pays en développement, se mettent actuellement en place des « contre-géographies de la mondialisation » ; ce sont là des processus très étendus qui créent des interrelations systémiques entre les hémisphères nord et sud et qui ont un impact sur le travail féminin. Ces contre-géographies évoquent le développement de circuits rentables d'hommes et de femmes vivant des situations défavorables. Elles incluent le trafic illégal de personnes orienté vers l'industrie du sexe ou d'autres activités dans les marchés formel ou informel, comme les plantations de fleurs ou de produits frais, le montage de produits électro-électroniques et mécaniques. Elles concernent aussi les migrations frontalières légales ou non qui représentent une source importante de devises pour les gouvernements des pays d'où proviennent les courants migratoires. Ces circuits intègrent des femmes qui en tirent des revenus plus élevés et de meilleures conditions de vie, mais aussi des trafiquants, des recruteurs de main d'œuvre et des représentants des gouvernements des pays concernés. Pour Sassen (2003), ces circuits d'individus, ce qu'elle appelle les contre-géographies, sont étroitement imbriqués aux principales dynamiques qui constituent la mondialisation : la formation de marchés mondialisés, l'intensification des réseaux

transnationaux, régionaux et locaux, le développement de technologies de communication, qui permettent d'échapper aux formes traditionnelles de contrôle, le développement d'un système économique mondialisé et des institutions financières par lesquelles passent les transferts d'argent vers les marchés proches des frontières nationales. Par ailleurs, les contre-géographies sont dynamiques et variables ; elles fonctionnent partiellement dans l'économie souterraine ou invisible et, en même temps, se servent des infrastructures institutionnelles de l'économie régulière. Pour analyser ce genre de processus encore peu connus, l'auteure propose une méthodologie spatialement ancrée, c'est-à-dire qu'elle identifie les lieux stratégiques dans lesquels les mécanismes économiques internationaux peuvent être étudiés sous un angle féministe. Ainsi dans le cas de l'internationalisation de la production industrielle, elle voit une connexion entre le démantèlement d'une « aristocratie ouvrière » majoritairement masculine qui travaillait dans de grandes industries et la formation consécutive d'un prolétariat mal rémunéré, en dehors des pays développés, majoritairement féminin, employé dans des secteurs en expansion. Le lieu stratégique dans l'agriculture tournée vers l'exportation se trouverait au niveau de la connexion qui s'établit entre les économies de subsistance et les entreprises capitalistes.

Sassen (2007) souligne encore que la mondialisation produit des lieux géographiques qui demandent de façon croissante des approvisionnements d'un certain type, ce sont les villes mondialisées. Ces villes sont en forte demande et de professionnels transnationaux de haut niveau et de travailleurs, mal rémunérés, qui viennent en tant que migrants de l'intérieur ou de l'extérieur, de l'hémisphère sud et des pays les plus pauvres pour se mettre au service du premier groupe. C'est ainsi que se forment et coexistent dans la complémentarité deux marchés du travail mondialisés. L'un rassemble des cadres et des dirigeants bien placés dans la hiérarchie et l'autre concentre des flux informels, formés de femmes en général, les plus visibles étant, sans doute, les réseaux mondialisés des soins à la personne. Ces réseaux féminins mondialisés, axés sur le service, peuvent être vus comme l'« exportation » de pays pauvres vers les pays riches de travailleuses pour l'accomplissement d'activités domestiques et de services à la personne. Mais comme nous l'avons déjà dit, ce déplacement s'opère aussi dans un même pays, de régions moins développées vers les plus développées, des zones rurales et des petites villes vers les villes mondialisées, dans un même hémisphère ou entre pays et hémisphères différents.

En résumé, ces phénomènes démontrent la pertinence d'une analyse genrée des impacts de la mondialisation. Cette analyse des rapports de genre, consubstantiellement (Kergoat, 1998) liés à un large éventail d'autres rapports sociaux (de classe, de race/d'ethnie, d'âge ou de génération, de niveau de qualification, etc.) permet de mieux comprendre le développement des nouveaux visages de la division internationale du travail et de la division

sexuelle du travail productif et reproductif, lorsque s'effectuent des transformations économiques structurelles.

L'actuel crise financière internationale a-t-elle déjà eu un impact sur le marché du travail au Brésil ? Si oui, les effets sont-ils différenciés selon le sexe ?

Pour débattre de ces questions, nous avons eu recours au *Boletim Eletrônico do Observatório Brasil de Igualdade de Gênero*. Ce bulletin de l'Observatoire des inégalités de genre analyse, pour la période qui va d'octobre 2008 à avril 2009, des statistiques produites par la Recherche mensuelle sur l'emploi et le chômage (PME) de l'IBGE (Institut Brésilien de Géographie et de Statistique), par la recherche sur l'emploi et le chômage menée par le consortium SEADE (Service d'analyse des données statistiques de São Paulo) et le DIEESE (Département intersyndical d'études et statistiques socio-économiques) et par le Recensement général des personnes employées et au chômage (CAGED) du Ministère du travail et de l'emploi<sup>7</sup>. Il s'agit d'une initiative tout à fait inhabituelle, et plus qu'opportune, dans la mesure où la perspective des rapports de genre n'était pas incorporée dans les analyses qui avaient été divulguées avant, laissant dans l'ombre l'impact différencié des crises sur les femmes au travail.

D'après le *Boletim*, entre octobre 2008 et avril 2009, les données sur les niveaux d'occupation<sup>8</sup>, de chômage et d'emploi formel avaient déjà montré les effets délétères de la crise sur le marché du travail, pour les hommes comme pour les femmes. En octobre 2008, le CAGED enregistrait une baisse depuis 2004 dans la tendance à la croissance de l'emploi formel avec une diminution du rythme de création de nouveaux emplois, qui a été suivie d'une contraction des emplois entre novembre 2008 et janvier 2009. On a noté une augmentation du taux agrégé de chômage, dans des proportions supérieures à ce qui serait explicable par la période : il passe de 7,5 % en octobre 2008 à 8,9 % en janvier 2009. Ce fut apparemment le point le plus critique de la crise, dans la mesure où, dès février 2009, on enregistrait une nouvelle augmentation des emplois formels, une tendance positive qui ne pourra être confirmée que plus tard.

La PME et la PED ont enregistré une tendance générale similaire, mais le rythme de croissance de l'activité des femmes baisse, renversant la tendance des dernières décennies, comme nous l'avons mentionné plus haut. Ainsi la PED a constaté une croissance de la population active féminine<sup>9</sup> moindre que la population active masculine et une baisse dans le taux de participation

---

<sup>7</sup> PME et PED embrassent tous les types d'emploi existant sur le marché du travail, déclarés ou non tandis que le CAGED ne s'intéresse qu'à l'emploi formel.

<sup>8</sup> Selon la définition du BIT : sont considérées comme occupées les personnes ayant un travail ou en recherche active de travail durant la semaine précédant l'enquête.

<sup>9</sup> Ceci se réfère à la population en activité et au chômage qui a trouvé un emploi dans la période de référence de la recherche. Autrement dit, il s'agit de la main d'œuvre disponible sur le marché du travail.

des femmes supérieure à celle qui touche les hommes, et cela dans toutes les régions métropolitaines étudiées. Le *Boletim Eletrônico*, déjà cité, voit dans cette situation « *des indices montrant que le contexte de crise économique a retiré relativement plus de femmes du marché du travail que d'hommes (...) poussant ainsi les femmes à l'inactivité* » (*Boletim Eletrônico*, 2009, p. 6).

Information complémentaire : le comportement des taux de chômage mesurés par la PME met en évidence une plus grande croissance de la population active masculine. Bien que le chômage ait augmenté pour les deux sexes, le taux de chômage des hommes a crû davantage, ce qui indique un renversement de tendance, par rapport aux années antérieures. La recherche a révélé que, parmi les femmes blanches, l'augmentation du taux de chômage est plus marquée que parmi les femmes noires. Ceci pourrait être le signe d'un double mouvement : d'un côté, le maintien d'emplois de moindre qualité, normalement moins qualifiés et plus faiblement rémunérés, occupés majoritairement par des femmes noires et d'un autre la destruction d'emplois plus qualifiés, occupés plus souvent par des femmes blanches. L'analyse du niveau général d'occupation fait apparaître ce même double mouvement, apparemment défavorable aux femmes. S'il y eut une variation négative après septembre 2008 pour tous ceux qui travaillaient, elle fut plus accentuée pour les femmes (- 3,13 %) que pour les hommes (- 1,57 %). À nouveau, la segmentation par race/ethnie révèle que les femmes noires ont moins perdu que les femmes blanches, sans doute à cause de la persistance des niveaux de l'emploi domestique féminin pendant cette période (la baisse est seulement de 0,89 %), ce qui démontre l'importance de cette niche d'emploi pour les femmes, les noires en particulier, et des fonctions liées à la prise en charge d'autrui dans le cadre de la famille.

L'examen des positions des hommes et des femmes dans le monde du travail montre que ce sont ceux qui occupent les postes de très bas niveau qui souffrent le plus de la crise. Autrement dit, la crise aggrave la vulnérabilité des postes caractérisés par une relation à l'emploi déjà fragile, intermittente ou même inexistante. Cette niche est constituée majoritairement de femmes et le *Boletim* a constaté que la baisse de l'emploi féminin est plus forte parmi les employées « *sem carteira* » c'est-à-dire non déclarées du secteur privé (- 13,53 %) et davantage parmi les femmes noires (- 17,17 %) que parmi les femmes blanches (- 12 %). En revanche, il y eut une augmentation du nombre de femmes non rémunérées, ce qui est un renversement de la tendance antérieure. Selon le *Boletim*, ce déplacement de femmes travaillant sans être déclarées vers la catégorie des femmes non rémunérées peut s'expliquer ainsi : « *les femmes qui étaient auparavant employées, au chômage ou inactives ont dû s'insérer dans des entreprises familiales – peut-être en remplacement de travailleurs licenciés – en tant que collaboratrices, c'est-à-dire en travaillant sans salaire* » (p. 12). Les hommes qui ont connu la plus forte baisse d'activité sont ceux qui occupaient des fonctions non rémunérées (-14 %), non déclarées (-10,8 %)

mais les emplois masculins qui enregistrent une légère augmentation sont déclarés (0,8 %).

Sur le marché du travail formel, selon les données du CAGED, au cours des sept derniers mois, la crise internationale a touché d'abord l'industrie de transformation et le bâtiment, des secteurs majoritairement masculins. Autrement dit, dans ces deux secteurs, les femmes furent moins touchées que les hommes : dans l'industrie, par exemple, le stock des emplois masculins a subi une perte relative plus grande (- 2,85 % contre 0,05 % des emplois féminins). En revanche, les secteurs du commerce et des services ont été les plus grands créateurs d'emplois, féminins surtout. Dans le commerce, par exemple, 89 % des emplois créés (près de 52 000) ont été occupés par des femmes et 73 % dans les services.

Le *Boletim* conclue que :

*« Le processus de féminisation du marché du travail (pris dans son ensemble) observé au cours de ces dernières années a été freiné (...) même si les hommes ont perdu plus d'emplois que les femmes dans le secteur formel (...) la population disponible sur le marché, avec un emploi ou à la recherche d'un emploi, s'est masculinisée au cours de la période où les impacts de la crise ont été les plus forts (...). Peut-être y-a-t-il eu une précarisation généralisée de l'emploi en réaction à la crise qui se manifeste par une hausse de l'inactivité et par une augmentation des femmes sur des positions très précaires, comme le travail non rémunéré et le travail non déclaré. Par ailleurs, une féminisation du marché du travail formel est évidente, ce qui est positif, mais elle peut aussi traduire une stratégie patronale d'embauche sous des formes plus précaires. » (SPM-Observatório Brasil da Igualdade de Gênero, 2009, p. 18).*

## Conclusion

En ce qui concerne le travail et l'emploi des femmes, les transformations, apparues depuis le milieu des années 1970, se sont consolidées pendant les décennies 1980 et 1990, et perdurent de façon générale en ce début du nouveau millénaire.

En 2007, la majorité des femmes travaillaient ; toutefois un léger déclin du taux de l'activité féminine à partir de 2006 peut marquer un renversement de la tendance à la croissance qui caractérisait les trois dernières décennies. Il faut dire aussi que le taux de l'activité masculine diminue à partir de 2006. De tels mouvements dans l'activité et des taux de chômage inférieurs en 2007 à ceux de 2005, pour les deux sexes, laissent penser qu'existe un retrait du marché d'hommes et de femmes qui deviennent des inactifs et cessent d'être en recherche active de travail.

La diminution du taux d'activité des femmes s'est accentuée avec l'actuelle crise financière internationale qui a touché le Brésil en octobre 2008 dans la mesure où la tendance, dans des conjonctures adverses, est au retrait des femmes qui deviennent inactives tandis que le nombre d'hommes en recherche de travail augmente.

Les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail perdurent dans la période analysée ; 12 millions de femmes, soit le tiers des femmes, se trouvent dans des positions de travail vulnérables et précaires contre seulement 8 % des hommes. Elles travaillent dans le secteur informel, pour la plupart, gagnant de bas salaires, parfois sans être payées, malgré de longues journées de travail, et avec un accès limité ou inexistant aux droits définis par la législation du travail.

La crise conjoncturelle n'a fait que renforcer cette vulnérabilité, car ce sont les emplois de moindre qualité qui ont le plus souffert de la crise : les plus fortes baisses dans l'emploi féminin concernent les travailleuses du privé sans carte de travail tandis que parallèlement augmente le nombre de femmes qui ne perçoivent aucun salaire. La niche de l'emploi domestique, bien que très féminisé, a été moins touchée par la baisse, ce qui démontre son importance dans l'absorption de la force de travail des femmes, des femmes noires surtout, et la fonction cruciale des services domestiques pour les familles brésiliennes qui ont donc gardé ces emplois même en temps de crise.

Sur le marché formel, l'actuelle crise financière a eu un impact d'abord sur l'emploi masculin en provoquant surtout des pertes de postes dans l'industrie de transformation et dans la construction civile. Le commerce et les services sont les secteurs qui ont le plus recruté entre octobre 2008 et avril 2009, et ce sont les femmes qui ont le plus souvent occupé les emplois créés. Si l'on considère le marché formel du travail, on voit donc que la crise a facilité l'entrée des femmes dans ce marché et le maintien de leur emploi, ce qui ne peut qu'être positif. Une recherche plus approfondie sur la qualité de ces emplois, le type du contrat et la rémunération permettra de mieux éclairer les stratégies patronales qui sont à l'œuvre derrière ces mouvements de l'emploi. S'agit-il d'un cercle vertueux pour les femmes ou d'une stratégie qui aggrave le niveau de précarisation du marché formel dans son ensemble, et plus particulièrement du sexe féminin ?

## Références bibliographiques

- Bruschini, C., Ricoldi, A., Mercado, C.M. Trabalho e gênero no Brasil até 2005: uma comparação regional. In Costa, A.O., Sorj, B., Bruschini, C., Hirata, H. (orgs.). *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro : FGV Editora, 2008. (pp.15-34).
- Cunha, G., Fuentes, F., *Mulheres, trabalho e globalização: gênero como determinante nos padrões globais de desigualdade*. São Paulo : SOF/Sempre-viva Organização Feminista, s/d (mimeo).
- Dedecca, C. S. Regimes de trabalho, uso do tempo e desigualdade entre homens e mulheres. In Costa, A. O., Sorj, B., Bruschini, C., Hirata, H. (orgs.). *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro : FGV Editora, 2008. (pp.279-298). FCC-Fundação Carlos Chagas- *Banco de dados sobre o trabalho das mulheres*. 1998. Séries Qualidade no trabalho e Mulher, trabalho e família. (www.fcc.org.br)
- Fortino, S. Mixité au travail, genre et conditions de travail: la construction sociale d'un processus. Rapport de recherche. Paris : CNRS-CRESPPA, janvier 2009. (mimeo).
- Guimarães, N.A., Biderman, C., Na ante-sala da discriminação: o preço dos atributos de sexo e cor no Brasil (1989-1999). *Revista Estudos feministas*. Florianópolis, 12(2), mai-août, 2004 (pp.177-200).
- Hirata, H. Flexibilidade, trabalho e gênero. Texte présenté à l'Atelier *Las transformaciones del trabajo, genero, flexibilización e inserción laboral femenina*. Santiago/Chile : CEM-Centro de Estudios de la Mujer, 24-26 novembre 1999. (mimeo).
- \_\_\_\_\_. Globalisation, Work and Gender. Texto apresentado em ESRC Seminar Group: Critical Boundaries/Seminar 6: Perspectives on globalisation. England, University of Leeds, 9/11/2001 (mimeo).
- IBGE. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios-PNAD. *Síntese dos indicadores 2007*. Rio de Janeiro, 2008. (<http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/trabalhoerendimento/pnad2007/sintesePNAD2007.pdf>). Consulté le 13/08/2009.
- \_\_\_\_\_. *Síntese dos Indicadores Sociais*. Uma análise das condições de vida da população brasileira. Rio de Janeiro, IBGE, 2008. ([http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/condicaovida/indicadores\\_minimos/sinteseindicadores2008/indic\\_sociais2008.pdf](http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/condicaovida/indicadores_minimos/sinteseindicadores2008/indic_sociais2008.pdf)). Consultation 20/08/2009.

- Junqueira, E.B. A mulher juíza e a juíza mulher. In Bruschini, C. et Hollanda, H.B. (orgs.). *Horizontes Plurais*. Novos estudos de Gênero no Brasil. São Paulo : Editora 34, 1998. (pp.135-162).
- Kergoat, D. La division de travail entre les sexes. In Kergoat, J. (org) *Le monde du travail*. Paris : La Découverte, 1998. (pp. 319-327).
- \_\_\_\_\_, Hirata, H., Divisão sexual do trabalho profissional e doméstico Brasil, França e Japão. In Costa, A.O., Sorj, B., Bruschini, C., Hirata, H. (orgs.). *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro : FGV Editora, 2008. (pp. 263-278).
- Lavinas, L. Evolução do desemprego feminino nas áreas metropolitanas. In Baltar da Rocha, M.I. (org.). *Mudanças, Permanências e Desafios*. São Paulo : ABEP; NEPO/UNICAMP; CEDEPLAR/UFGM, Ed. 34, 2000 (pp. 139-160).
- Lombardi, M.R., Bruschini, C. Mulheres e homens no mercado de trabalho brasileiro: um retrato dos anos 90. In Maruani, M., Hitara, H. (orgs.). *Novas fronteiras da desigualdade*. Homens e mulheres no mercado de trabalho. São Paulo : Senac, 2003 (pp. 323-256).
- Lombardi, M.R. *Perseverança e resistência: a engenharia como profissão feminina* Campinas/SP, Faculdade de Educação/UNICAMP, 2005. Thèse de Doctorat.
- Marry, C. A carreira das mulheres no mundo acadêmico. O exemplo da biologia. In Costa, A.O., Sorj, B., Bruschini, C., Hirata, H. (orgs.). *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro : FGV Editora, 2008. (pp. 403-419).
- Maruani, M. Emprego, desemprego e precariedade: uma comparação européia. In Costa, A.O.; Sorj, B.; Bruschini, C.; Hirata, H. (orgs) *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro: FGV Editora, 2008. (pp.35-54).
- Ministério da Saúde. PNDS - *Pesquisa Nacional de Demografia e Saúde da Criança e da Mulher 2006*. Brasília, 2006.
- Ramos, L., Britto, M. Nota Técnica: O funcionamento do mercado de trabalho metropolitano brasileiro no período 1991-2002: tendências, fatos estilizados e mudanças estruturais. *Boletim Mercado de Trabalho: Conjuntura e Análise*. Brasília, Ministério do Trabalho e Emprego; IPEA - Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, année 8, no. 22, nov. 2003. (pp. 29-48).
- Rubio, L.F. *Las implicaciones de la globalización económica y la internacionalización del estado en las mujeres*. Morelia, México, Morevallado, 2001.
- Sassen, S. *Contrageografías de la globalización*. Gênero y ciudadanía en los circuitos transfronterizos. Madrid : Ed. Traficantes de Sueños, 2003. Mapas 2.

- \_\_\_\_\_. Two stops in today's new global geographies: shaping novel labor supplies and employment regimes. *Colloque international Le genre au coeur de la mondialisation*. Paris : Ministère de la recherche/GTM - Genre travail et Mobilités/CNRS, mars, 2007. (mimeo).
- SEADE-Fundação Sistema de Análise de Dados/DIEESE - Departamento Intersindical de Estatísticas e estudos Sócio-econômicos. *Mercado de trabalho na região metropolitana de São Paulo em 2007*. (<http://intranet.seade.gov.br/cgi-bin/pedmv98/trataopest.ksh?tipo=ano0752Fannual07>) Consultation 20/08/2009.
- Secretaria Especial de Políticas para Mulheres da Presidência da República. *Observatório Brasil da Igualdade de Gênero*. Brasília : juin 2009. n°1, année 1. Boletim Eletrônico. [www.observatoriodegenero.gov.br/menu/boletim-eletronico-1/boletimeletronico/boletim-do-observatorio-brasil-da-igualdade-de-genero-junho-2009](http://www.observatoriodegenero.gov.br/menu/boletim-eletronico-1/boletimeletronico/boletim-do-observatorio-brasil-da-igualdade-de-genero-junho-2009).
- Sorj, B., Fontes, A. Famílias monoparentais femininas, pobreza e bem-estar das crianças: comparações regionais. In Costa, A.O., Sorj, B., Bruschini, C., Hirata, H. (orgs.). *Mercado de trabalho e gênero*. Comparações internacionais. Rio de Janeiro, FGV Editora, 2008. (pp.187-206).
- Thurler, A.L., Bandeira, L. Sobre astrônomas alemãs e odontólogas no Brasil central. *Seminário Internacional Fazendo Gênero 2008: Corpo violência e poder*. ST 38: Ciência, tecnologia e poder: conhecimento e práticas de gênero. Florianópolis : UFSC-Universidade Federal de Santa Catarina, août 2008. (mimeo).

# Informalité et relations de genre

Angela Maria Carneiro Araújo  
Département des Sciences politiques  
Unicamp

## Introduction

Avec les processus de restructuration du capitalisme et de mondialisation, depuis la fin des années 1970, le travail a progressivement perdu de son importance. La crise du travail signifie que la relation salariale typique, sous contrat à durée indéterminée et protégée par la législation du travail, n'a pas maintenu sa centralité et son dynamisme ; du coup, s'est évanouie l'idée que cette relation pourrait un jour concerner la totalité du marché du travail. Selon certains auteurs, cette crise est caractérisée d'un côté par la séparation entre la présence du marché et la garantie d'un niveau de vie et de protection sociale appropriés et de l'autre par la contraction des contrats de travail stables, l'effondrement du modèle de plein emploi avec croissance du chômage, l'extension des relations de travail sans contrat, non légales et des formes contractuelles atypiques ou flexibles (Castel, 1998 ; Sennett, 1990).

Au Brésil, ces transformations se sont intensifiées surtout à partir des années 1980 et, comme ailleurs dans le monde, ont été accompagnées par une perte progressive de l'importance du travail salarié. Le chômage a atteint, dans les années 1990, des niveaux inconnus jusqu'alors, tandis que se développaient sur un rythme accéléré des formes de travail non salariées, et que l'emploi salarié était maintenu en marge de la législation par l'extension de différents modes de travail informel. Dans les années 2000, surtout à partir de 2003, l'économie brésilienne amorce un processus de croissance modérée qui modifie cette situation : le chômage baisse et les emplois formels sont en augmentation continue. Pourtant ce mouvement de formalisation de l'emploi ne réussit pas à faire baisser le taux élevé d'informalité et de précarité du marché du travail. En effet, selon les données du PNAD - *Pesquisa Nacional de Amostra por Domicílio* (IPEA, 2010), en 2009, près de 50 % des hommes et des femmes avaient une activité informelle<sup>1</sup>. La croissance récente de l'économie, la réduction du chômage et de l'économie informelle n'ont pas été suffisantes pour atténuer les inégalités de genre historiquement liées au marché du travail ni à réduire le grand nombre de femmes ayant un travail précaire.

---

<sup>1</sup> Ce pourcentage intègre ceux qui travaillent sans carte de travail, les travailleurs indépendants et les travailleurs non rémunérés, sur le total des personnes occupées (en excluant les employeurs).

La croissance vertigineuse de la participation des femmes dans le marché du travail au cours des trois dernières décennies, ce qui représente une présence active de 32 millions de femmes<sup>2</sup>, est un élément important des transformations sociales, économiques et culturelles que vit globalement le Brésil pendant cette période. Cette féminisation du marché du travail, parallèlement à l'extension de la scolarisation des femmes, à un taux supérieur à celui des hommes (Bruschini, 2007), conduit à une bipolarisation de l'emploi féminin (Bruschini et Lombardi, 2001/2002 ; Lombardi, 2010 ; IPEA, 2010) sans toutefois être en mesure de subvertir la traditionnelle division sexuelle du travail et les discriminations de genre encore présentes dans le monde du travail. Ainsi d'un côté, on voit augmenter de façon constante la part des femmes dans des professions de haut niveau (comme la médecine, l'architecture, la magistrature, ou la profession d'avocat) et sur des postes de supervision et de direction, ce qui suppose une rémunération plus élevée et un plus grand prestige social (Bruschini, 2007 ; Lombardi, 2010)<sup>3</sup>. De l'autre « *existe un large ensemble de travailleuses précarisées, si l'on prend en compte le niveau de revenu, le degré de formalité de l'emploi, le type de relation de travail, les conditions de travail* » (IPEA, 2010, p. 8).

Comme l'ont montré certains auteurs (Leone, 2010 ; Krein et Proni, 2010), la croissance de l'informalité à partir des années 1990, à la suite de l'extension des processus de sous-traitance et des formes d'embauches considérées comme atypiques, instables et sans protection légale, a contribué au maintien de la segmentation genrée du marché du travail. Les femmes sont concentrées dans certaines niches et sur des emplois instables, dépourvus de droits sociaux et mal rémunérés.

Malgré le nombre croissant de femmes sur le marché du travail, leur niveau d'études supérieur à celui des hommes et une participation accrue dans des professions de haut niveau ou sur des positions élevées dans la hiérarchie et dans des secteurs d'activité réservés presque exclusivement aux hommes, la division sexuelle des tâches domestiques ne change pas influençant toujours la division sexuelle des emplois comme l'observe Lombardi (2010). Les femmes alors restent cantonnées dans des emplois et secteurs d'activités qui leur sont traditionnellement réservés (enseignement, activités sociales et de soin à la personne comme infirmières, assistantes sociales, secrétaires). Elles se retrouvent ainsi concentrées en majorité sur des fonctions socialement dévalorisées, faiblement qualifiées, précaires, informelles, comme l'emploi domestique, la prestation de services à la personne, le commerce informel et le travail non rémunéré.

---

<sup>2</sup> La participation des femmes a augmenté de 85 % entre 1976 et 2007. En 1976, 28 % des femmes travaillaient. En 1995, ce pourcentage était de 48 % atteignant 52,4 % en 2007, alors que la part masculine se maintient stable, entre 72 et 75 % pendant toute cette période.

<sup>3</sup> Malgré les meilleures conditions de travail offertes par ces professions, les femmes vivent encore des discriminations de genre, mais distinctes de celles que subissent les travailleuses occupant des emplois précaires et mal rémunérés (IPEA, 2010).

D'après Leone (2010), l'insertion des femmes dans le marché du travail, au cours de la dernière décennie, s'est surtout opérée à travers le commerce et les services, des secteurs qui justement présentent un taux très bas de formalisation. Lombardi (2010), qualifiant de précaires l'ensemble des employées domestiques, celles qui exercent un travail non rémunéré, pour sa propre consommation ou celle du groupe familial, évalue que ce sont 30,5 % des femmes (soit près de 12 millions) et 8,3 % des hommes qui se trouvent dans une telle situation<sup>4</sup>. Mais si nous incluons l'emploi non déclaré et le travail indépendant, la part de femmes dans le monde informel et précaire atteint 59,4 % tandis qu'augmente aussi celle des hommes à 51,6 % en 2007. En effet les hommes sont plus nombreux à avoir un statut d'indépendant (25,3 %) et se situent davantage dans la frange non déclarée du salariat (19,8 %) (Pinheiro et al. 2009)<sup>5</sup>.

Une partie de l'insertion précaire des femmes s'effectue certes dans des activités relevant de façon typique de l'ancien secteur informel, qui recouvre les activités de subsistance, de faible productivité, sans protection sociale et sans accès aux droits du travail. Pour les spécialistes de ce thème, il s'agit du travail indépendant, de l'emploi domestique et de l'emploi en général non déclaré dans les entreprises de 5 employés maximum<sup>6</sup>. Mais il faut tenir compte aussi du développement au Brésil du travail informel depuis les années 1990 qui s'explique, en grande partie, par la généralisation de la sous-traitance et l'apparition d'une multiplicité de formes d'embauches atypiques. Ce phénomène découle des processus de restructuration du capitalisme et de mondialisation qui, associés à un changement dans le rôle de l'État, ont induit une réduction du salariat et une forte flexibilisation des relations de travail (Krein et Proni, 2010 ; Aruajo et Ferreira, 2009). L'informalisation de l'économie suit la transformation des relations d'emploi formelles en des formes de travail plus instables ou sans protection (les emplois non déclarés par exemple, le travail indépendant, les coopératives de travail, le travail à domicile, les stages et l'embauche comme personne juridique).

L'intensification et la généralisation de la sous-traitance au Brésil dans les secteurs les plus divers de l'industrie et des services suscitent une croissance explosive de petites et micro-entreprises, phénomène explicable

---

<sup>4</sup> Toujours selon cette auteure, « en 1993, ce genre d'emplois rassemblait 40 % des femmes ayant un travail et seulement 11 % des hommes » ; le pourcentage des femmes précarisées a donc baissé au cours de cette période même s'il se maintient à un taux considérable jusqu'à la fin des années 2000 (Lombardi, 2010, p. 37).

<sup>5</sup> D'après les données de la PNAD en 2008 la part des deux sexes ayant des activités informelles a légèrement baissé ; elle est de 58,1 % pour les femmes et de 50 % pour les hommes. Voir IPEA, 2010, p.8, graphique 2).

<sup>6</sup> Traditionnellement les études sur ce thème parlent de secteur informel pour ce genre d'activités. Il comprend, comme l'observe Dedecca (2007), les activités non-agricoles axées sur l'économie de subsistance qui correspondent donc aux segments économiques non capitalistes. Voir aussi Lopes, 2008b.).

par un processus mondial de décentralisation de la production et d'informalisation croissante. Comme l'ont montré des études récentes, on assiste à une migration de femmes obligées de délaisser les grandes entreprises relevant de divers secteurs de l'économie, l'industrie surtout, pour entrer dans des activités informelles. Il s'agit en particulier de petites entreprises prestataires de services, du travail à domicile ou des coopératives (Posthuma et Lombardi, 1996 ; Leite et Rizek, 1998 ; Araújo, 2004 ; Amorim, 2003). Ces études confirment que, touchées par la réduction des emplois dans les grandes entreprises, les femmes ont été peu à peu déplacées « *des secteurs et des emplois où elles avaient toujours été présentes, comme la grande industrie, pour aller vers des établissements de petite et moyenne taille.* » (Bruschini, 1998, p. 71).

Ces relations de travail flexibles et informelles, que développe la sous-traitance, dessinent des espaces nouveaux, ou rénovent les anciens, où la force de travail féminine se trouve confinée. Elles ont ainsi contribué à intégrer les femmes dans des situations de travail précaires où se superposent les mécanismes nouveaux et anciens de segmentation selon le genre.

Dans ce contexte où le travail salarié protégé perd son importance, où se développent les formes de travail flexible mettant en échec les attentes et les conceptions qui prédominaient à l'époque de l'expansion du fordisme, « il est nécessaire d'adopter un concept plus large d'informalité », comme l'observent Krein et Proni (2010, p. 23), « *qui permette de capter les nouvelles facettes des relations de travail* » et de repenser les liens entre les nouvelles formes assumées par le travail informel et le processus d'accumulation du capital.

Dans la suite de cet article, je me propose de mettre en débat ce qu'il y a de nouveau dans l'informalité, son hétérogénéité et les relations qu'elle noue avec les activités formelles en utilisant le concept de « nouvelle informalité ». En outre, en utilisant des recherches qualitatives réalisées dans divers secteurs de l'économie et les données statistiques sur le marché du travail dans le Brésil des années 2000, j'entends montrer que penser l'informalité sous l'angle du genre est la condition pour comprendre ses différents visages et ses manifestations, la forme dont elle est vécue différemment par les hommes et par les femmes et la façon dont elle renforce et reproduit la concentration des femmes dans les activités les plus précaires, les plus instables et les moins bien rémunérées.

## **1. La nouvelle informalité**

Repenser l'informalité est nécessaire. En effet, les relations propres à la dynamique de l'accumulation capitaliste entre les activités informelles, où le travail n'a pas de protection sociale, et les activités des entreprises formelles

qui incorporent du travail déclaré et protégé sont de plus en plus imbriquées les unes dans les autres. La repenser est encore plus nécessaire si nous prenons en compte les nouvelles modalités du travail que développe l'accumulation flexible, non seulement sur le plan national et régional mais aussi à l'échelle mondiale. Désormais, il n'est plus possible, comme le souligne Cacciamali (2000), de concevoir les secteurs formel et informel comme séparés, déconnectés, dans la mesure où cette nouvelle dynamique subordonne les activités informelles au processus d'accumulation capitaliste.

Le mouvement de restructuration capitaliste a créé, recréé, en les amplifiant, des relations et des formes de travail totalement différentes de la relation salariale type. Le travail à domicile réapparaît, le travail temporaire organisé à travers des agences d'intérim s'implante ainsi que d'autres formes de relations de travail. Le travail indépendant peut prendre l'aspect d'un salariat déguisé sous l'impact des processus de sous-traitance qui se déploient sur une large échelle et dans tous les segments de la société et de la production de services. On voit clairement se développer dans les villes grandes et moyennes la distribution de biens, en majorité industrialisés, par des vendeurs ambulants dans le commerce de rue.

Ce contexte nous fait vivre ce que Cacciamali (2000) appelle « un processus d'informalité », associé, en premier lieu, au mouvement de réorganisation du salariat qui se traduit par la forte croissance de l'emploi salarié non déclaré. C'est le cas actuellement dans les secteurs de l'industrie et des services qui, à travers la sous-traitance, transfèrent des activités situées à « l'extrémité inférieure » des chaînes de production à de petits ateliers, des micro-entreprises ou à des formes de travail totalement sans protection légale. Ce processus opère par le biais de contrats d'embauche consensuels et même légaux grâce aux changements dans la législation du travail réalisés pour donner une quelconque protection aux relations flexibles de travail. On trouve là les coopératives de travail, les entreprises de main d'œuvre qui ont recours à la sous-traitance et à la réduction des bénéficiaires, les agences d'intérim, de location de main d'œuvre, les prestataires de services, souvent sous couvert d'un travail indépendant qui est de fait un salariat déguisé. Ce sont des formes de travail marquées aussi par une forte précarisation : aucune sécurité quant au revenu, absence de réglementation et de protection sociale dans la majorité des cas, salaires inférieurs, temps de travail flexible ou indéfini, variant dans le temps en fonction des besoins de l'entreprise, la demande, la production, le service. Ces nouvelles formes contractuelles inter pénètrent la totalité de l'espace de production des biens et des services.

La division sexuelle du travail se reproduit dans ces nouvelles configurations contractuelles. Dans les grandes entreprises du secteur industriel et même dans les services (comme le service public par exemple), les activités, qui sont sous-traitées auprès de petites et micro-entreprises ou orientées vers le travail à domicile, sont en général exercées par des femmes.

Dans certaines branches industrielles, la part des travailleuses augmente avec la diminution de la capacité de l'entreprise. Elles sont nombreuses dans les petites et micro-entreprises où prédominent les contrats informels. C'est le cas par exemple de l'industrie de la confection et de la chaussure ; les femmes sont particulièrement nombreuses dans les ateliers informels installés dans l'espace familial, le petit commerce de rue, le travail à domicile, et dans les coopératives de travail sous-traitées (Araújo et Ferreira, 2009 ; Araújo et Amorim, 2002 ; Lima, 2007 et 2009).

En second lieu, Cacciamali (2000) voit le processus d'informalité à l'œuvre dans les différentes formes d'auto-emploi, comme le travail indépendant ou le travail en micro-entreprise. Cette niche correspond aux activités qui caractérisaient l'ancienne forme d'informalité présente au Brésil dans les centres urbains à la fin de l'esclavage. Il s'agit donc d'un type d'informalité qui, tout en ayant une longue histoire, n'est plus le même car il s'est complètement transformé au cours des dernières décennies. Les individus, en général, s'orientent vers l'auto-emploi s'ils ont des difficultés à entrer dans le marché du travail, c'est le cas de jeunes, de femmes peu qualifiées, avec un faible niveau scolaire, ou de personnes plus âgées qui cherchent à entrer pour la première fois dans le marché du travail ou à se réinsérer après une période d'éloignement ou de chômage.

L'informalité, sous son ancienne forme, recouvre aussi l'emploi domestique, que le Brésil traditionnellement inclut dans le secteur informel (Dedecca, 2007) et qui occupe une majeure partie de la population féminine ayant un travail rémunéré. L'emploi domestique au cours de ces dernières années a montré une croissance en termes absolus : en 1998, il occupait 4,7 millions d'employées et en 2008 6,2 millions. Sa part sur le total des femmes occupées est restée constante, autour de 17 %, <sup>7</sup> avec une légère diminution à partir de 2006 pour atteindre 15,8 % en 2008. Le mouvement de formalisation du marché du travail, au cours des dernières années, n'a pas touché les employées domestiques qui n'étaient que 25,8 % à avoir une carte de travail et 29,3 % à cotiser à la sécurité sociale (IPEA, 2010) <sup>8</sup>.

Les études récentes se servent de la notion de « nouvelle informalité » pour évoquer les changements dans l'informalité, son hétérogénéité croissante et ses liens avec les activités de l'économie formelle. Cette notion apparaît dans un contexte où l'économie capitaliste se transforme depuis une trentaine d'années, où se généralisent les réformes économiques

---

<sup>7</sup> Selon les données de la PNAD, l'emploi domestique occupait en 1998 16 % des femmes actives atteignant un pic de 18 % en 2001. Dans la population active masculine, le travail domestique, qui concernait des fonctions de chauffeur et de jardinier principalement, s'est maintenu à un niveau constant de près de 0,8 % entre 1998 et 2008 (Foutoura et Bonetti, 2009).

<sup>8</sup> La loi 11 324 de 2006 qui établit une déduction d'impôt sur le revenu pour l'employeur qui déclare son employée domestique n'a pas eu les effets attendus pendant les premières années où elle était en vigueur.

d'inspiration néolibérale qui ont instauré la dérégulation des marchés, la flexibilisation des droits sociaux et du travail et un processus soutenu d'extension des emplois temporaires et de précarisation du travail, tant dans les pays du nord<sup>9</sup> que dans les pays du sud. Ce contexte modifie aussi les caractéristiques des activités informelles, d'où la nécessité de réviser les anciens concepts et d'avoir recours à de nouvelles élaborations.

La notion de « nouvelle informalité » est apparue en premier dans les travaux de l'Espagnol Juan Pablo Pérez-Sainz (1995, 1998) qui mettent en évidence un ensemble de transformations justifiant de repenser l'informalité<sup>10</sup>. Pour lui, ces transformations sont liées aux nouvelles technologies micro-électroniques qui ont pu s'adapter à de petites unités. Il est alors difficile d'associer développement technologique, productivité et grandes entreprises, comme dans le fordisme, du coup on ne peut plus identifier informalité et petites/micro-entreprises. Elles sont aussi liées à la dérégulation des marchés du travail et à la flexibilisation des relations de travail, si bien que la « *distinction formel/informel perd progressivement de sa pertinence* » (Pérez-Sainz, 1998, p. 62). En outre, Pérez-Sainz note la permanence d'activités qui, traditionnellement, ont été reconnues comme informelles malgré les changements affectant leur origine, leur dynamique et leur articulation à l'économie nationale et mondiale.

À partir de ces transformations, l'auteur distingue trois scénarios de la nouvelle informalité : le premier est celui de l'exclusion en liaison avec l'actuelle dynamique de la mondialisation. Celle-ci a imposé aux économies nationales une plus grande fragmentation et de ce fait n'incorpore pas de larges segments de la population qui se retrouvent relégués sur des activités de subsistance identifiées à une économie de la pauvreté. Tout en pensant que ce scénario ne fait que prolonger le type d'informalité traditionnelle en Amérique latine, Pérez-Sainz (1995, 1998) voit en lui des éléments nouveaux tels ces nouveaux pauvres qui émergent des processus de crise et des ajustements structurels des économies du continent. Pour l'auteur, cet excédent de travailleurs ne s'explique pas seulement par l'introduction de technologies économisant le travail mais par la dynamique excluante du nouveau paradigme productif. Du coup, « *la base d'accumulation est limitée et donc le volume de la force de travail absorbée l'est aussi* » (Pérez-Sainz, 1998, p. 63).

---

<sup>9</sup> Voir par exemple Sassen (2000) et Broad (2000) qui analysent l'informalisation de l'économie aux USA montrant qu'elle s'associe à la dérégulation du marché du travail et à l'extension du travail temporaire et instable (à travers le travail à temps partiel, à la tâche, temporaire, à domicile qui sont des formes de travail situées à l'interface entre le formel et l'informel).

<sup>10</sup> Voir aussi Lopes (2008b).

Le second scénario est celui de l'informalité subordonnée au secteur de biens commercialisables <sup>11</sup> engendré par le processus même de mondialisation à travers les mouvements de délocalisation des entreprises qui recherchent par la baisse des coûts et la flexibilité à s'adapter aux exigences de compétitivité du marché mondial. Il inclut, de façon non exclusive, les délocalisations en quête d'approvisionnements d'intrants autrefois produits par les entreprises elles-mêmes comme les processus de sous-traitance qui permettent de répondre aux fluctuations de la demande. Pour l'auteur, le premier scénario caractérise davantage les pays latino-américains qui ont connu plus tôt des processus d'industrialisation et de modernisation et disposent d'un tissu industriel plus dense tandis que le second se vérifie plus dans des pays de modernisation tardive, comme c'est le cas des pays d'Amérique centrale (Pérez-Sainz, 1996). Dans ce second scénario, les processus identifiés concernent la formation de chaînes mondialisées et de chaînes de sous-traitance et conduisent à penser que ces unités de production de plus grande taille font partie du secteur informel.

Le troisième scénario, considéré comme le plus prometteur, se caractérise par la présence d'agglomérats constitués de petites et moyennes entreprises dynamiques, qui peuvent être très hétérogènes. Généralement, ils incluent des établissements informels et formels et ont la capacité d'évoluer vers des situations semblables à celle des districts industriels du Nord comme celui de *Terceira Italia*. Ce qui caractérise ces conglomérats, pour Pérez-Sainz, c'est l'existence d'une socio-territorialité et d'une nouvelle spatialité car ils bénéficient du contexte socio-culturel et du capital social de la communauté où ils sont situés. Or cette communauté se trouve en dehors des régions métropolitaines, dans de petits municipes, dans des régions de l'intérieur des pays, distants des grands centres industriels et clairement dans la proximité du milieu rural.

Pérez-Sainz a bien développé le concept de néo-informalité qui a influencé un ensemble d'auteurs cherchant à penser les transformations apparues dans l'informalité en Amérique latine et au Brésil à partir des processus de restructuration de la production et de mondialisation de l'économie. Néanmoins, dans un article de 1998, il répond par la négative à la question « le concept d'informalité est-il encore nécessaire ? ». En conclusion, dit-il dans ce texte, les restructurations récentes de la production et de la société permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un simple prolongement du passé et qu'il est nécessaire de penser que nous sommes face à la configuration d'un nouveau monde du travail et que « *les catégories d'analyse du modèle antérieur ne semblent plus offrir une force interprétative suffisante* ». Le concept d'informalité devient « *une*

---

<sup>11</sup> L'auteur utilise ce terme pour désigner la production capitaliste axée sur le marché mondial.

*réminiscence du passé, sans utilité aucune pour expliquer le présent* » (Pérez-Sainz, 1998, p. 69).

Néanmoins, ces conclusions semblent contradictoires puisque, dans ce même article, l'auteur s'efforce de développer le concept de néo-informalité en considérant que le préfixe « néo » suffit à indiquer que nous sommes en présence de phénomènes inédits, inexplicables dans les approches traditionnelles. Or le maintien du terme « informalité » montre que les activités et les formes de travail définies comme informelles, il y a longtemps, perdurent (Idem, p. 66). Cette définition semble être plus pertinente à l'intérieur d'une vision critique des transformations récentes. Elle montre en effet que ces transformations se font à travers des formes hybrides d'exploitation qui ont des effets pervers sur le travail au lieu de considérer que ces nouvelles configurations, qui incorporent formel et informel, sont parties intégrantes du nouveau modèle de production et de ce fait inévitables et irréversibles.

Au Brésil, certains auteurs se sont approprié la notion de nouvelle informalité pour penser la façon dont l'informalité continue à s'étendre en étant de plus en plus liée au développement capitaliste. Pour Dedecca et Baltar (1997), cette nouvelle informalité au Brésil, qui résulte donc des processus de restructuration de la production et de mondialisation, se caractérise par divers facteurs : la croissance du nombre de travailleurs indépendants en articulation avec les entreprises formelles, le passage accéléré vers l'informalité d'individus dont la trajectoire professionnelle s'était déroulée dans des activités formelles, capitalistes ou légales, la création de nouveaux produits et d'activités économiques nouvelles ou la redéfinition d'activités antérieures. Ces changements influent sur la qualité des produits et de services offerts directement au public en général. Ou encore selon ses propres mots :

*« La " nouvelle informalité " se caractérise par la présence de nouveaux travailleurs informels dans des activités nouvelles ou anciennes, articulées ou non aux processus de production formels ou dans des activités traditionnelles d' " informalité de type ancien " redéfinis (Dedecca et Baltar, 1997, p. 69). »*

Lima et Soares vont dans le même sens ; pour eux le concept de « nouvelle informalité » se réfère aux contingents de travailleurs informels qui avant se trouvaient sur le marché formel et protégé. Ils ajoutent :

*« Ils viennent se joindre aux travailleurs indépendants " de l'ancien secteur informel " recouvrant tout type d'activités. Ils ont en commun maintenant le manque de perspective d'une insertion formelle, qui était auparavant perçue comme l'avenir souhaitable. La " nouvelle "*

*informalité peut être considérée comme le synonyme de la flexibilité des temps nouveaux* » (Lima et Soares, 2002, p. 167).

Ainsi, pour ces auteurs, l'informalité cesse de représenter quelque chose de provisoire pour devenir un phénomène définitif. Sur la base de la discussion ouverte par Saskia Sassen (2000), Dave Broad (2000) et Faruk Tabak (2000), ils montrent que le développement du travail temporaire dans les pays du nord entraîne pour les travailleurs et leurs familles la nécessité de combiner activités formelles et informelles. La nouvelle informalité se caractériserait donc aussi par « (...) *le report du poids de la reproduction de la force de travail sur la famille et par l'affaiblissement de la régulation sur le marché du travail* », d'où la possibilité de voir proliférer les activités les plus flexibles, les plus instables et les plus précaires (Lima et Soares, 2002, p. 167).

Filgueiras, Druck et Amaral, dans un article de 2004, évoquent les différents concepts d'informalité/travail informel, en montrant que chacun d'eux se réfère à des phénomènes économiques distincts tout en considérant que ces concepts, en dépit de leur diversité, peuvent contribuer « *à la caractérisation de la dynamique et des processus plus généraux du marché du travail* » à la condition d'avoir été clairement définis sur le plan théorique, et opérationnel. À partir de là, les auteurs confrontent trois concepts d'informalité/travail informel : secteur informel, économie non déclarée (ou souterraine) et activités non fordistes, dans le but de les appliquer aux statistiques produites par la Recherche Emploi, Chômage (PED) réalisée dans la Région Métropolitaine de Salvador (RMS) et d'étudier ce que recouvre chaque concept.

Ainsi après avoir examiné les concepts de secteur informel et d'économie souterraine, qu'ils identifient l'un avec les activités non typiquement capitalistes et l'autre avec les activités et relations de travail non légales, les auteurs se penchent sur la notion constituée par la jonction des critères qui distinguent les deux concepts antérieurs, permettant ainsi d'élargir le concept d'informalité. Dans cette troisième définition, l'informalité recouvre les formes et les relations de travail non-fordistes, incluant tous les travailleurs qui ne sont pas protégés par le droit du travail et qui ont une insertion précaire dans le marché du travail. Plus spécifiquement, ce concept inclut :

*« (...) les activités et les formes de production non typiquement capitalistes, qu'elles soient légales ou non et les relations de travail non déclarées bien que typiquement capitalistes (les salariés sans carte de travail) »* (Filgueiras, Druck et Amaral, 2004, p. 215).

Ce troisième concept d'informalité, identifié à un ensemble d'activités non-fordistes, est considéré par les auteurs comme étant le plus adapté à l'analyse de l'extension et du degré de la précarisation existant sur le marché

du travail ; en outre c'est une définition plus large car elle ne laisse en dehors que les activités/rerelations de travail capitalistes déclarées. Il s'agit d'une précarisation qui se manifeste, soit par l'inexistence de réglementation/protection de la part de l'État et donc par l'absence de droits, soit par les conditions concrètes de réalisation du travail, c'est-à-dire les activités indépendantes et non salariées. Celles-ci sont, en général, plus instables sur le plan de la demande et des revenus, plus pénibles parce que le temps de travail est plus long, et plus insécurisées, à cause de risques d'agression et de dépression de toute sorte.

Ce concept me paraît plus proche du concept de « nouvelle informalité » car il permet de saisir la façon dont le processus d'accumulation flexible incorpore et interconnecte les activités et les formes de travail formelles et informelles en même temps qu'il révèle le niveau d'amplitude de la précarisation qui caractérise le nouveau mode de production et le mouvement de mondialisation.

La richesse de la notion de nouvelle informalité réside dans le fait qu'elle permet d'identifier les transformations dans les activités considérées comme traditionnelles et typiques du secteur informel (comme le travail indépendant, celui du vendeur de rue par exemple) et les connections qui relient les petites ou micro entreprises, le travail non protégé par le droit du travail et autres formes de relations de travail à la dynamique actuelle de l'accumulation du capital. Cette accumulation procède par *spoliation* pour utiliser le mot inventé par Harvey (2005), en étant basée sur une large échelle de travail précaire et non protégé.

## **2. Nouvelle informalité, sous-traitance et les « nouvelles » niches du travail féminin**

La sous-traitance constitue une composante centrale de ce mode d'accumulation sous hégémonie néo-libérale. La généralisation de la sous-traitance à toute l'économie ne s'explique pas autrement. C'est par les processus de sous-traitance et de flexibilisation des relations de travail que l'informalité se retrouve aujourd'hui au cœur de la formalité. Elle se présente comme un élément incontournable du processus d'accumulation et de la recherche d'une plus grande productivité, de réduction des coûts et de profits plus élevés. C'est ainsi que se constituent des scénarios anciens et nouveaux de formes précaires de travail qui sont basés sur un usage intensif de la force de travail et sur l'incorporation de segments autrefois écartés de ces processus, c'est-à-dire les anciens travailleurs formels et les femmes.

L'informalisation qui accompagne le processus de sous-traitance au Brésil caractérise les situations identifiées par Perez-Sáinz et liées au deuxième scénario de la néo-informalité, comme celles qui définissent le

troisième scénario. Le deuxième scénario, que l'auteur qualifie d'informalité subordonnée au segment de biens d'échange, est engendré dans le mouvement même de la mondialisation. Un bon exemple au Brésil en est celui de la relocalisation des usines du secteur de la confection et de la chaussure dans des régions de l'intérieur du pays, en dehors donc des anciens centres industriels. Il s'agit là d'une stratégie patronale en réponse à la crise des années 1990 pour faire concurrence aux produits importés à bas coût. Ces transferts d'entreprises soit de capital national soit de capital étranger (un capital provenant de pays asiatiques, dans certains cas), s'expliquaient par la quête d'une main d'œuvre bon marché et sans tradition syndicale, mais aussi par l'attraction qu'exercent les avantages fiscaux offerts par les mairies et les gouvernements des États. Ils permettent de comprendre un des visages de l'insertion des femmes dans l'emploi salarié non protégé ou dans d'autres relations de travail précaires et mal payées, créées ou recrées par cette recherche de « territoires vierges » (*green fields*) par les usines.

Il est un nouveau phénomène qui accompagne ce processus : l'apparition de coopératives de travail, exclusivement axées sur l'exécution d'activités productives sous-traitées. La plupart d'entre elles sont des coopératives de couture ou de confection de chaussures qui emploient majoritairement ou exclusivement des femmes. Leur apparition résulte d'un partenariat entre les entreprises et les mairies des villes situées à l'intérieur des États du Nordeste brésilien ou de l'initiative même d'entreprises qui, après avoir fermé leur usine, transfèrent la production à des coopératives qu'ils organisent eux-mêmes et dans lesquelles elles intègrent leurs anciennes ouvrières, sous leur contrôle direct<sup>12</sup>.

Comme le montre Lima (2007), à partir du milieu des années 1990, le transfert des usines de fabrication de chaussures du Rio Grande do Sul vers les villes du Ceará, Quixeramobim et Canindé, a eu l'aval des gouvernements locaux. Outre l'octroi d'avantages fiscaux et d'infrastructures, ils ont recruté et formé des travailleurs, hommes et femmes, qui n'avaient pas auparavant l'expérience du travail ouvrier. Ils les ont organisés en coopératives de fabrication de chaussures pour les entreprises venues du sud. Ces coopératives recevaient les machines de ces entreprises avec lesquelles elles avaient un contrat et qui les supervisaient directement à travers leurs propres employés. Elles maintenaient donc une relation directe de dépendance avec ces entreprises et de subordination à l'autoritarisme des cadres administratifs, ce qui configurait clairement une forme de salariat déguisé<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> C'est le cas par exemple de l'usine *Levi's* dans la région métropolitaine de São Paulo étudiée par Amorim (2003).

<sup>13</sup> D'après cet auteur, certaines de ces coopératives, qui existent toujours, rassemblent près de 4000 travailleurs, hommes et femmes et continuent à fonctionner en sous-traitance pour des

Dans le cas du secteur de la chaussure du Vale dos Sinos, dans l'État brésilien du Rio Grande do Sul, la crise qui avait affecté ce secteur a mis au chômage près de 40 % de la force de travail qui y était affectée. Les coopératives ont été formées par le syndicat local pour créer du travail et des revenus aux chômeurs, à la demande d'entreprises qui cherchaient à sous-traiter leur production. Ces coopératives ont un différentiel par rapport à celles du Ceará car ces travailleurs avaient déjà l'expérience du secteur et grâce au rôle intermédiaire du syndicat, ils ont eu davantage les moyens d'opérer dans une plus grande indépendance vis-à-vis de l'entreprise donneuse d'ordre. Les établissements étaient à elles ou en location, les machines leur appartenaient et les relations de travail étaient plus démocratiques, les travailleurs ayant un plus grand contrôle de gestion.

Pourtant, les coopératives du sud comme dans l'intérieur du Ceará, malgré une amélioration dans les revenus, si on les compare aux salaires pratiqués sur le marché local, connaissent une forme d'instabilité liée à la situation même de sous-traitance et de dépendance des commandes des entreprises qui les ont sous contrat. L'informalité et la précarisation se manifestent à travers l'absence de liens formels et d'accès au droit du travail, même si dans certaines de ces coopératives, les sociétaires ont acquis le droit à des vacances et une prime équivalant à un 13<sup>ème</sup> mois<sup>14</sup>.

Dans le cas étudié par Reis (2007), les coopératives du secteur de la confection ont été formées à l'intérieur du Maranhão à l'initiative d'une entreprise qui fabriquait des chaussures pour hommes et dont le transfert de l'État de São Paulo vers celui du Maranhão a été négocié dans le cadre d'un accord avec le gouvernement de l'État. Quinze coopératives ont été ainsi constituées avec près de 40 associés dans chacune, 120 d'entre eux étaient d'anciens employés de l'entreprise<sup>15</sup>. Dans ces coopératives, l'organisation du travail est nettement sexuée. Les hommes étaient généralement assignés à des fonctions considérées comme plus pénibles, le transport des rouleaux de tissu par exemple, ou exigeant des connaissances techniques plus précises, comme le repassage, ou mécaniques, tandis que les femmes étaient concentrées dans la couture, les fonctions d'assistance et de contrôle. On avance des raisons « naturelles » pour justifier l'insertion des hommes et des femmes sur ces divers postes, ce qui conduit, de fait, à attribuer aux femmes s'adonnant majoritairement aux tâches de couture une rémunération bien inférieure à celle des hommes. Dans le cas de ces coopératives, outre la routine exténuante découlant de l'intensité et du volume de travail, les

---

entreprises qui, à leur tour, sont sous-traitées par des marques mondialisées pour l'exportation. Voir aussi Lima (2002).

<sup>14</sup> La réception d'un salaire supplémentaire est un des droits afférents au contrat de travail formel au Brésil.

<sup>15</sup> Le contrat stipulait que les coopératives ne pouvaient produire que pour l'entreprise. La rétribution serait de 1,10 reais par pièce assemblée, la découpe des pièces étant réservée aux travailleurs de l'entreprise.

travailleurs doivent vivre aussi les conditions instables imposées par le caractère saisonnier de la production. Ils connaissent des périodes sans travail, « *sans rémunération, sans savoir exactement quel jour ils travaillent, quel jour ils se reposent* » (Reis, 2007, p. 201).

Les regroupements de petites entreprises dynamiques caractéristiques du troisième scénario de la néo-informalité, selon la définition de Perez-Sáinz, peuvent se trouver dans divers segments de l'économie locale ou dans des Aménagements Productifs Locaux (APL) des secteurs de la confection ou de la chaussure. C'est ce qu'ont étudié Navarro (2003) à Franca dans l'État de São Paulo, Araujo et Amorim (2002), à Campinas, Lima et Soares (2002) dans l'intérieur du Pernambouc, et Lima (2009) dans la région de Cianorte dans le Paraná.

Ainsi Lima a fait une recherche (2009) sur un APL de l'industrie du vêtement spécialisé dans la production de jeans et de vêtements féminins dans la région de Cianore, au nord du Paraná. Les entreprises installées dans cette région ont surtout recours à la sous-traitance pour se moderniser et développer leur compétitivité, permettant ainsi une adaptation rapide aux nouvelles tendances de la mode. La chaîne de production du jeans et des modèles féminins concerne dans cette région des entreprises de taille moyenne qui sont à l'initiative des contrats et une hiérarchie de petites et micro entreprises, des ateliers familiaux, des couturières à domicile et quelques coopératives de couture situées dans les villes voisines, informelles pour la plupart. La division sexuelle du travail à l'intérieur des entreprises et dans les petits ateliers de couture et de broderie, se traduit par la même répartition des fonctions entre hommes et femmes que celle trouvée par Reis (2007). Les femmes prédominent dans les ateliers familiaux, les petites et micro entreprises et le travail à domicile, où se font les travaux de couture et de montage des pièces ou de broderie. Cet aménagement productif local présente une nouveauté, la customisation du jeans par délavage, ponçage, perforation, réalisation de coupures, des opérations qui sont effectuées dans des ateliers considérés masculins, car les hommes y prédominent, le travail étant perçu comme grossier et pénible. L'absence d'alternatives d'emploi a conduit récemment certains hommes à s'insérer dans les micro-entreprises et les ateliers de couture. Cependant, même au chômage, les hommes gardent un préjugé tenace contre cette activité dite féminine.

Dans ces ateliers masculins, ou dans les ateliers de couture, dans le travail à domicile ou les coopératives pratiquant le salariat déguisé, les installations et les conditions de travail sont totalement précaires, le lien avec le travail est informel et instable, puisque la continuité du travail dépend des commandes des entreprises donneuses d'ordres et des tendances de la mode. Les travailleurs, dans leur majorité, hommes et femmes, n'ont pas accès aux droits du travail, sont rémunérés à la pièce, ont de longues journées de travail et de plus en plus fréquemment des problèmes de santé (Lima, 2009).

Le premier scénario de la nouvelle informalité présenté par Pérez-Sáinz met en scène des segments de la population qui, exclus des dynamiques de la restructuration et de la mondialisation, se maintiennent dans des activités de subsistance. Dans ce cadre, il est possible de mettre en évidence différentes formes d'auto-emploi, comme le travail en indépendant ou dans des micro-entreprises (Cacciamali, 2000). Cependant, étant donné l'hétérogénéité et la forte diversité des situations vécues dans ce genre d'activités par les hommes et les femmes, on ne peut se contenter d'en faire le simple résultat d'un processus d'exclusion. En effet, ces activités regroupent des personnes avec une faible scolarité et des difficultés d'insertion sur le marché du travail et d'autres qui disposent d'un niveau scolaire élevé et obtiennent des revenus supérieurs à la moyenne des salaires versés dans l'emploi formel.

Selon Krein et Proni (2010), les relations d'emploi déguisées pratiquées par des entreprises formellement organisées font partie de la nouvelle informalité. Il s'agit de l'engagement de travailleurs à leur compte ou d'entreprises unipersonnelles, comme le contrat de Personne Juridique (PJ), le travailleur indépendant prolétarisé, le travail de stagiaires, la relation d'emploi triangulaire, les fausses coopératives de travail, de plus en plus fréquentes ces dernières décennies. Ces diverses formes de contrat ont en commun le non-respect des droits fondamentaux du travail et l'octroi aux travailleurs d'une protection sociale sur un mode réduit.

Parmi ces formes de travail pratiquées en indépendant ou en micro-entreprises, qualifiées par ces auteurs comme « *formes de contrat atypiques qui, d'une certaine façon, stimulent la nouvelle informalité* », on trouve entre autres, la personne juridique (PJ), le livreur à moto et le camionneur à la fois indépendants et prolétarisés<sup>16</sup>, le prestataire occasionnel de services, le travail à domicile, le télétravail, le travail en free-lance (Krein et Proni, 2010, p. 29). Dans la majorité des cas, les employeurs cherchent à utiliser des brèches dans la législation et des fragilités dans le contrôle pour contourner la relation d'emploi réglementée afin de faire baisser les coûts du travail et élargir leur liberté de manœuvre pour l'embauche et le licenciement des travailleurs.

Ces auteurs observent encore qu'à partir des années 1990, il y eut une croissance importante de petites activités de commerce, en entreprises ou en indépendant, qui est en partie explicable par le processus de sous-traitance, mais aussi par le faible dynamisme de l'économie et la stratégie de subsistance imposée à un nombre significatif de travailleurs par

---

<sup>16</sup> Selon ces auteurs, « *le recours au travail indépendant fait partie de la stratégie patronale, généralement dans le cadre d'une relation triangulaire, de réduction des coûts et d'ajustements rapides à l'environnement créé par les actuelles transformations économiques et la restructuration de la production de biens et de services, ce qui peut être perçu comme une relation d'emploi déguisée* » (Krein et Proni, 2010, p. 29).

l'augmentation du chômage. Cet état de fait justifie à leurs yeux la vision classique de l'informalité créée par un faible dynamisme économique.

Dans les années 2000, la sous-traitance concerne aussi et souvent le travail très qualifié. Des professionnels dans le domaine de la santé sont sous-traités en qualité de travailleurs indépendants, des coopératives d'enseignants par des collèges et des universités privées ; des professionnels dans le secteur des technologies de l'information entrent dans le mécanisme de la sous-traitance en tant que personne juridique<sup>17</sup> ou à travers des coopératives (Salatti, 2005).

Les nouvelles facettes du travail ambulant sont un autre exemple de la façon dont le type de travail en indépendant s'est transformé, au cours de ces dernières années, et de l'apport qu'a représenté le concept de « nouvelle informalité ». Les vendeurs ambulants ou camelots existent au Brésil depuis le XIXe siècle au moins (Durães, 2006). Tout au long du XXe siècle, on a pu identifier les caractéristiques communes à ce genre d'activité, considérée alors comme typique de l'ancienne formalité. Or, maintenant on peut se demander si, dans ce début du XXIe siècle, il est encore possible d'affirmer que les hommes et les femmes engagés dans cette activité ont encore le même profil, réalisent le même type de vente et si leur insertion est la même que dans les décennies antérieures. Comment penser que nous sommes toujours en train de parler de l'ancienne informalité lorsque nous voyons les « *camelódromes* » des grandes villes brésiliennes ou les « *shoppings populaires* », cette façon dont les pouvoirs publics municipaux organisent et contrôlent cette informalité de rue ?

D'après des études récentes sur le travail ambulant, il existe une diversité croissante entre les vendeurs de rue, dans la mesure où cette niche absorbe, en grand nombre, les anciens salariés de l'industrie, des banques et d'autres branches de l'économie, qui ont été licenciés et sans possibilité d'être réintégrés. Nombre d'entre eux, expulsés du secteur formel, y compris des travailleurs qualifiés, d'un niveau d'études élevé, viennent s'adjoindre à ceux et celles qui n'ont aucune autre entrée sur le marché du travail. C'est dans ce contexte de nouvelle informalité qu'augmente dans les villes le nombre des « camelots de la technologie » (Durães, 2009) qui en général sont des hommes<sup>18</sup>, plus qualifiés, de bon niveau scolaire. Ils ont en effet besoin de connaître le fonctionnement des équipements électroniques et

---

<sup>17</sup> Un contrat comme PJ (personne juridique) est considéré comme un contrat commercial, dans lequel l'entreprise contractante se trouve dispensée de payer les charges qui ont une incidence sur la fiche de paie. Le travailleur ainsi embauché paie impôts et contributions soit 16,8 %, en tant que personne physique, sur la rémunération qu'il retire de son « entreprise » (Krein et Proni, 2010, p. 28). Dans ce type de contrat, les droits du travail et de protection sociale ne sont pas du ressort de l'entreprise contractante, ils sont à la charge du travailleur/entreprise.

<sup>18</sup> On rencontre aussi des femmes, plus jeunes, qui sont principalement employées dans un stand dans les « *camelódromos* ».

informatiques pour les vendre. Ainsi, le même type de travail présent dans l'histoire du secteur informel se retrouve transformé ou même recréé.

Le travail ambulant présente entre autres changements une caractéristique nouvelle : sa féminisation. Les femmes en effet ont une participation à cette activité, presque égale à celle des hommes. Elles se répartissent comme eux dans la vente de produits les plus variés, des plus traditionnels (fruits et autres aliments, bijoux, montres, objets divers sans valeur) jusqu'aux plus modernes (vêtements, jouets, objets électroniques, téléphones portables, etc).

La recherche réalisée par Lopes (2008) dans les marchés et au *Mercado Aberto de Goiânia*, avec un échantillon représentatif de 430 personnes interviewées, a montré que le taux de participation des femmes par rapport aux hommes était de 45 %<sup>19</sup>. En outre, les inégalités entre hommes et femmes paraissent moindres que sur le marché formel, que ce soit en termes de niveau scolaire ou de revenu, bien que les femmes aient en moyenne un niveau d'études supérieur à celui des hommes et des revenus inférieurs. La part des femmes ayant terminé le primaire, ou plus, est supérieure à celle des hommes ; de même le niveau scolaire est plus élevé parmi les femmes de la tranche des 12-29 ans que parmi les hommes de la même tranche d'âge. La différence diminue, avec un léger avantage pour les femmes de la tranche des 30-59 ans, mais elle s'accroît parmi ceux qui ont plus de 60 ans. Quant au revenu, 23,6 % des femmes et 15,3 % des hommes gagnent moins du salaire minimum tandis que, dans la tranche de trois salaires minimum, on trouve 39,2 % des hommes et 30,8 % des femmes (Lopes, 2008).

Lopes remarque qu'existe dans ce monde une répartition plus égalitaire entre les deux sexes en ce qui concerne la propriété du commerce, c'est-à-dire de leur stand<sup>20</sup>, comme le genre de produit commercialisé. Dans le commerce ambulant de la ville de Goiânia, le prêt à porter, en grande partie produit par le secteur de la confection localisé autour de la région métropolitaine, est le principal produit commercialisé. La vente de ces articles mobilise 81 % des femmes et 60 % des hommes du commerce de rue. Mais il y a une spécialisation par genre selon le type de produit vendu, les femmes prédominent dans la vente de vêtements pour enfants et nouveaux-nés, de lingerie et de bijoux tandis que les hommes sont plus nombreux dans la vente des fruits, des aliments, sacs et articles en cuir, produits électroniques importés, meubles.

Enfin, dans le secteur de distribution de marchandises, se développe une autre activité parallèle au commerce de rue dans laquelle s'investit une véritable armée de femmes : la revente de cosmétiques et de produits

---

<sup>19</sup> L'auteur, en comparant ses données avec celle d'une enquête menée en 2000/2001 par le Secrétariat Municipal pour le Développement Economique de Goiânia, note une forte croissance du nombre de femmes vendeuses de rue. Les femmes représentaient alors 38,5 % des personnes interviewées ; la participation féminine entre 2001 et 2006/2007 montre une croissance de 6,8 %.

<sup>20</sup> Parmi ceux qui ont affirmé être propriétaires de leur stand, 43,6 % étaient des femmes.

d'hygiène corporelle. C'est une activité qui suit ces dernières années une croissance exponentielle, visible dans le quotidien des villes, grandes et moyennes. Ces femmes ne sont pas reconnues comme travailleuses car on les qualifie de « *consultoras* ». Selon une étude en cours d'Abilio (2007), certaines entreprises dans la branche des cosmétiques arrivent à avoir 700 000 à un million de ces « conseillères » essaimées à travers le pays et chargées de la distribution de leurs produits. Ces « travailleuses » ne disposent d'aucun contrat, d'aucune protection sociale et ne relèvent pas de la législation du travail. Leur salaire n'est pas assuré alors qu'il leur faut payer pour travailler, car elles doivent elles-mêmes acheter et consommer les produits pour avoir la possibilité de les revendre. Il s'agit donc d'un travail précaire, central pour le niveau de vente et de profit de ces entreprises qui appartiennent à un secteur en expansion garantissant une forte productivité et des bénéfices élevés. En dehors des grandes marques, apparaissent de nombreuses autres qui utilisent la même méthode de revente. Elles conforment ainsi un univers féminin de travail, totalement précaire et sans protection sociale, où quelques hommes commencent à entrer.

### **3. Genre et informalité : persistance des inégalités**

Penser la nouvelle informalité sous l'angle du genre permet de comprendre ses différents visages, ses manifestations variées car hommes et femmes ont des formes différenciées d'insertion dans les diverses relations de travail informelles. Seule une recherche précise sur la façon dont les deux sexes s'insèrent dans les différentes activités, sur leurs liens au travail permettrait d'évaluer jusqu'à quel point et de quelle façon la reprise récente de l'économie et la tendance à la formalisation de l'emploi peuvent réduire les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail au Brésil. Y a-t-il rupture avec la ségrégation de genre ? Y a-t-il une amélioration des conditions de travail pour une part importante de ces travailleuses assignées aux emplois les plus précaires, les plus instables et les moins bien payés ?

C'est une recherche qui n'est pas encore réalisée et ce n'est pas l'objet de notre article. Nous voulons seulement, avec les données disponibles pour les années 2000, indiquer les divers modes d'insertion des femmes et des hommes dans les activités informelles et les changements qui les ont fait varier au cours de cette période.

Les données du Tableau 1, basées sur *la Pesquisa Mensal de Emprego* de l'IBGE, montrent qu'il y eut une tendance plus accentuée à la formalisation de l'emploi entre 2003 et 2009. Autrement dit, le nombre d'hommes et de femmes ayant un emploi dans le secteur privé avec carte de travail a passé de 39,7 % à 44,7 %, ce qui représente une augmentation modérée, de cinq points, sur le total des individus travaillant dans les régions métropolitaines, objet de la recherche. Cette augmentation concerne plus les femmes que les

hommes, qui ont été plus touchés par la réduction des emplois à la suite de la crise financière de 2008. Les données montrent aussi une réduction du nombre de salariés sans carte de travail, passant de 15,5 % à 12,7 %, une chute de 2,8 points, inférieure donc aux 5 points de croissance de l'emploi formel.

**Tableau 1.**

**Distribution des employés avec contrat de travail et sans contrat de travail du secteur privé, total des régions métropolitaines étudiées (en %)**

Années	Employés avec contrat de travail			Employés sans contrat de travail
	Femmes	Hommes	Total	Total
2003	37,7	62,4	39,7	15,5
2004	37,6	62,4	39,3	15,9
2005	37,8	62,2	40,3	15,6
2006	37,8	62,2	41,4	14,8
2007	38,1	61,9	42,4	13,9
2008	39,0	61,0	44,1	13,4
2009	39,5	60,5	44,7	12,7

Source: Données élaborées à partir de la Rétrospective 2003-2008, IBGE, Pesquisa Mensal de Emprego.

♦ Régions métropolitaines de Recife, Salvador, Belo Horizonte, Rio de Janeiro, São Paulo et Porto Alegre.

Utilisant les données de la PNAD relatives à l'ensemble de l'emploi formel et des activités informelles entre 2004 et 2008 (tableau 2), Leone (2010) confirme que la croissance des emplois formels fut légèrement plus élevée pour les femmes que pour les hommes tandis que les différences les plus prononcées concernent les différences « raciales ». La part des femmes blanches dans l'emploi formel a été légèrement supérieure à celle des hommes blancs (48,1 % et 47,2 % respectivement) mais la part des hommes noirs fut bien plus élevée que celle des femmes noires (40,9 % et 36,7 % respectivement). La grande différence dans le degré de formalisation s'explique davantage, pour cette auteure, par la couleur que par le sexe.

Le tableau 2 permet de visualiser que l'ensemble des activités non formelles a moins augmenté entre 2004 et 2008 que l'emploi formel dont la part dans le taux global d'activité est restée à un niveau très élevé en 2008

(56,6 %). Ici, les inégalités explicables par le genre et la couleur rendent compte du poids de l’informalité à la fin de cette décennie : les données indiquent qu’il y eut une réduction de la participation des hommes et des Blancs et une croissance soutenue des femmes et des Noir(e)s. Dans les années 2000, « la croissance de l’ensemble des activités non formelles s’explique exclusivement par l’élargissement de l’informalité vécue par les femmes (1 % par an) » (Leone, 2010, p. 16) et surtout par les femmes noires comme nous le verrons plus loin.

**Tableau 2**  
**Emploi formel et occupation informelle selon le sexe et la couleur. Brésil, 2004/2008**

Sexe et Couleur	Emploi Formel (1)			Occupation Non Formelle (2)			% Formel par rapport à l’Occupation Totale	
	2004	2008	Tx. Croiss	2004	2008	Tx. Croiss	2004	2008
Homme	58,4	58,3	5,0	58,1	57,0	(-0,6)	39,1	44,0
Femme	41,6	41,7	5,1	41,9	43,0	1,0	38,7	42,6
Blanc	59,4	54,7	2,9	48,7	46,1	(-4,0)	43,8	47,6
Noir	40,6	45,3	7,9	51,3	53,9	1,5	33,5	39,2
Total	100	100	5,0	100	100	0,3	38,9	43,4

Source : IBGE - Pnad 2004/2008 in Leone (2010)  
 (1) Formel : Emploi avec contrat de travail, militaire et fonctionnaire + employée de Maison avec contrat de travail.  
 (2) Informel : Emploi sans contrat de travail + Travailleur Domestique sans contrat de travail + Indépendant + Employeur non enregistré + Non rémunéré (inclut le travail pour l’autoconsommation et pour l’autoconstruction).

Un examen plus attentif des différentes positions occupées par les hommes et les femmes dans le travail informel (tableau 3) montre une légère baisse de la participation masculine dans le travail indépendant, l’emploi domestique non déclaré et le travail non rémunéré mais sa relative stabilité dans l’autoconstruction et dans les emplois non déclarés. Pour ces derniers, comme l’observe Leone (2010, p. 22), la stabilité recouvre en fait une plus grande participation de travailleurs noirs et une décroissance « *seulement*

*pour les travailleurs blancs* ». Le nombre d'hommes a augmenté dans le travail pour l'autoconsommation et parmi les employeurs informels, à la suite sans doute de la croissance, au cours des années 2000, du petit commerce non-formalisé.

**Tableau 3**  
**Distribution des personnes occupées non formelles selon leur position dans leur occupation, leur sexe et leur couleur**  
**Brésil, 2004/2008**

Position/ Années	Total		Homme		Femme		Blanc		Noir	
	2004	2008	2004	2008	2004	2008	2004	2008	2004	2008
Emploi sans contrat de travail	29,9	30,4	35,0	35,2	22,7	23,9	28,4	28,3	31,3	32,1
Employé domestique non déclaré	9,3	9,3	0,9	0,8	21,0	20,4	7,8	7,4	10,8	10,8
travailleur indépendant	36,0	35,7	42,7	41,8	26,6	27,6	37,5	37,1	34,5	34,6
Employeur	6,7	7,9	8,6	10,1	4,1	5,1	10,3	11,9	3,4	4,5
Autoconsommation	6,6	7,7	3,6	5,2	10,7	11,1	5,5	6,3	7,5	9,0
Autoconstruction	0,2	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Non rémunéré	11,4	8,8	8,9	6,5	14,8	11,8	10,4	8,8	12,3	8,7
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: IBGE - Pnad 2004/2008, in Leone (2010)

La part des femmes a légèrement diminué dans l'emploi domestique non déclaré et dans le travail non rémunéré, elle a pratiquement disparu dans l'autoconstruction. Ailleurs, le nombre des travailleuses a augmenté même si ce ne fut que faiblement.

En ce qui concerne les emplois non déclarés où les hommes prédominent (68,1% en 2004 et 66,1 % en 2008) la croissance de 2,9 %, apparue entre 2004 et 2008, s'explique principalement par l'augmentation de la part des travailleurs noirs soit de 39,1% à 39,9 %, des femmes surtout qui passent de 14,7 % en 2004 à 17,2 % en 2008)<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> Voir Leone. 2010 p. 11, tableau 7.

Le nombre de travailleurs à leur compte a montré une forte croissance dans les années 1990 à cause de la prolifération de petits commerces et d'initiatives n'entrant pas dans le registre de l'entreprise et à la suite de la sous-traitance des services (Baltar, 2003). Selon les données de la Pesquisa Mensual de Emprego de l'IBGE, entre 2003 et 2008, une période caractérisée par la croissance de l'emploi formel au Brésil, la part des travailleurs indépendants sur le total des emplois a baissé de 20 % en 2003 à 18,8 % en 2008. Néanmoins, on peut noter l'augmentation du nombre de femmes dans ce genre de travail, de 36,6 % en 2003 à 38,5 % en 2008, particulièrement des femmes de 50 ans et plus qui passent de 27,6 % à 33,6 % en 2008 (IBGE, 2009).

Se basant sur les données du PNAD, Leone (2008) observe qu'entre 2004 et 2008, le nombre de travailleurs indépendants n'a pas diminué, au contraire, il augmente très légèrement au taux de 0,2 % par an. Ces données convergent avec celles de l'IBGE en ce qui concerne la part des femmes. Même si celle-ci représente près du tiers (33,2 %) du total des travailleurs indépendants, c'est la croissance de la part des femmes noires surtout qui, passant dans la période considérée de 14,9 % à 17 %<sup>22</sup>, explique la persistance relative de cette forme de travail précaire (Leone, 2010, p. 26).

Quant au niveau scolaire de ceux qui travaillent à leur compte, d'après Leone encore, il se situe toujours, dans cette période, à moins de 8 années d'études. C'est le cas surtout des hommes, blancs et noirs, et des femmes noires. En général, les femmes, dans cette situation, ont une scolarité supérieure à celle des hommes. Seul un petit pourcentage d'hommes et de femmes de couleur blanche (8,7 % et 13,5 % respectivement) ont suivi des études supérieures. Le revenu moyen de ce genre de travailleurs indique des inégalités de genre certes mais de couleur surtout car ce sont les hommes et les femmes de couleur blanche qui ont des gains supérieurs à ceux des hommes et femmes noirs.

Au sein des activités informelles, c'est le travail non rémunéré qui est le plus précaire ; il concerne des hommes et des femmes, de la ville ou de la campagne, qui aident des membres de leur famille à faire fonctionner leur petite affaire. La réduction de la part de ce genre d'activité, entre 2004 et 2008, est due principalement à une baisse significative de la part des hommes, blancs et noirs, et en moindre proportion, des femmes noires. C'est donc la part des femmes blanches qui a augmenté dans les activités d'aides familiales non rémunérées.

---

<sup>22</sup> Au cours de cette période, on observe une baisse de la part des hommes blancs dans le travail indépendant qui passe de 34,7 % à 31,6 %, le maintien de la part des femmes blanches autour de 16 % et une légère augmentation de la présence de Noirs, de 34,3 % à 35,2 % (Leone, 2010, p 26, tableau 8).

Le travail non rémunéré concerne aussi les travailleurs qui se consacrent exclusivement à la production pour la consommation personnelle<sup>23</sup>, dans le milieu rural surtout. Il s'agit surtout de femmes (60,5 % en 2008) qui travaillent généralement dans le potager des unités agricoles, une activité perçue comme « *une extension du travail domestique, ce qui renforce l'invisibilité du rôle des femmes dans l'agriculture de type familial* » (Leone, 2010, p 19). La période de 2004 à 2008 marque une augmentation du nombre de personnes ainsi occupées qui s'explique par une augmentation d'hommes noirs tandis que diminue la part des femmes blanches (de 27,6 % à 22,5 %) et plus faiblement des femmes noires (de 39,1 % à 38 %)<sup>24</sup>. En 2008, en résumé, les femmes continuaient à être majoritaires dans les activités non rémunérées, les Noires étant surreprésentées dans le travail destiné à l'autoconsommation.

Enfin, les indices du chômage révèlent aussi comment les transformations récentes du marché du travail au Brésil ont un impact négatif sur les femmes. Dans les années 2000, l'amélioration des conditions économiques permet une croissance des emplois formels à un rythme plus rapide que celui de la population active et une baisse du chômage dont le taux passe de 12,4 % en 2003 à 8,1 % en 2009, tout en se maintenant à un niveau élevé. Bien que le taux de chômage féminin ait baissé de façon continue au cours de ces années, il a toujours été supérieur à celui des hommes. Il était pour les femmes de 15,2 % en 2003 contre 10,1% pour les hommes baissant à 9,9 % en 2009 contre 6,5 %<sup>25</sup>. Parmi les femmes, ce sont les non-Blanches qui sont les plus pénalisées par le chômage, avec un taux de 11 % en 2008 contre 8,3 % pour les Blanches et les personnes d'origine asiatique (Leone, 2010).

---

<sup>23</sup> Le travail investi dans l'autoconstruction n'est pas rémunéré non plus, mais il ne s'agit que d'hommes et leur pourcentage sur l'ensemble des travailleurs est très faible.

<sup>24</sup> D'après Bruschini (2007, p. 562), une fraction importante de travailleuses non rémunérées, près de 30 %, était occupée dans des secteurs non agricoles. Elles se répartissaient ainsi : « 16 % dans le commerce, 9 % dans la prestation de services, et 8 % dans l'industrie de transformation ». Toujours selon cette auteure, « parmi ces femmes non rémunérées, comme parmi celles qui produisent pour leur consommation propre, les femmes d'âge mûr et plus âgées dominent. »

<sup>25</sup> D'après les données de la *Pesquisa Mensal de Emprego* de l'IBGE, le chômage masculin augmente légèrement entre 2008 et 2009 (de 6,1 % à 6,5 %) à cause de la crise financière tandis que celui des femmes montre une baisse bien moindre au cours de ces deux ans, de 10 % à 9,9 %. Voir IBGE, *Principais destaques da evolução do mercado do trabalho nas regiões metropolitanas abrangidas pela pesquisa*, Rio de Janeiro, 2009, p. 152. In : [http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/trabalhoerendimento/pme\\_nova/retrospectiva2003\\_2009.pd](http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/trabalhoerendimento/pme_nova/retrospectiva2003_2009.pd). Accès le 01/12/2010.

## Conclusion

Le concept de « nouvelle informalité » permet de penser la configuration des nouvelles formes d'emplois et de relations de travail dans le contexte actuel de mondialisation et d'accumulation flexible ainsi que la façon dont les formes anciennes ou traditionnelles sont recrées en étant porteuses d'une signification nouvelle. C'est ainsi que les activités et les relations de travail considérées comme informelles se combinent et s'entrecroisent avec les activités capitalistes formelles qui s'identifient au travail salarié déclaré. Par ailleurs, penser l'informalité sous une perspective de genre fait comprendre ses différentes facettes, ses manifestations diverses et comment elle est vécue sur des bases inégales par les femmes et les hommes.

Le concept de nouvelle informalité fait voir que, dans le contexte historique post-1980, les pays latino-américains, comme le Brésil, se trouvent confrontés à une série de phénomènes inédits qui ne peuvent être considérés comme une continuité du passé, de l'ancienne formalité dominant dans la période de l'industrialisation par substitution des importations. Il permet aussi de comprendre comment, dans les conditions actuelles de technologie microélectronique et de grande mobilité des capitaux, les activités informelles se retrouvent connectées et imbriquées avec une dynamique d'accumulation basée sur la flexibilité et la précarisation généralisée du travail.

En ce sens, la notion de nouvelle informalité éclaire des aspects du marché du travail dans sa configuration récente, que ne recouvrent pas nécessairement les concepts de flexibilisation et de précarisation qui sont plus larges, en identifiant des processus présents même dans les grandes entreprises capitalistes et dans les segments les plus protégés du salariat.

En outre, le concept de nouvelle informalité englobe les nouvelles modalités du travail sans protection sociale qui s'inscrivent soit dans les chaînes globales de la sous-traitance ou dans les niches dynamiques et lucratives de la production locale ou dans les réseaux internationaux de piraterie et de commerce illégal. Il englobe aussi les niches qui génèrent l'auto-emploi, comme le travail indépendant, axé surtout sur les moyens de subsistance et qui s'expliquent par la permanence d'une population que ne peut absorber la dynamique d'une accumulation mondialisée. Cependant, même dans ce cas, existent des éléments nouveaux relatifs à l'excédent de force de travail produit par le mode actuel d'accumulation. Comme l'indique Pérez-Sáinz (1996), cette forme d'accumulation combine le recours à une base technique intensive en capital dans la production de certains biens avec des activités productives caractérisées par l'usage intensif du travail. L'excédent de force de travail résulte de la dynamique excluante du nouveau mode de production dont la base d'accumulation restreinte réduit le volume de la force de travail qu'elle peut absorber.

Pourtant, même ceux qui travaillent en indépendants ou comme propriétaires de leur petit commerce, les vendeurs ambulants par exemple, ont vu, pour la majeure partie d'entre eux, se modifier leurs activités qui prennent une nouvelle signification en s'insérant dans le circuit de distribution d'un large éventail de produits issus des secteurs les plus dynamiques de la production capitaliste nationale et mondialisée.

La notion de nouvelle informalité, en mettant en évidence les formes flexibles d'embauche et de relation de travail qui font partie intégrante des processus de délocalisation des entreprises et des chaînes de sous-traitance locales ou globales, fait voir que de tels processus finissent par renforcer la division sexuelle du travail entre secteurs économiques et à l'intérieur des chaînes de production. En effet, la réassignation de la force de travail des femmes dans les entreprises, dans les activités indépendantes sous-traitées, recrée leur ségrégation dans des occupations sans protection sociale, mal rémunérées et instables.

La conjonction de nouvelles formes d'exploitation capitaliste avec d'anciens mécanismes de discrimination sur la base du sexe a une incidence particulière et plus accentuée sur les travailleuses. En effet, avec l'intensification de la surexploitation de leur travail, les femmes se retrouvent insérées dans la cohorte la plus spoliée, la plus précarisée de la population brésilienne parce qu'elle est privée de tout droit, de toute garantie sociale, et sans les moyens de survivre dans la dignité. La sous-traitance et l'extension des formes flexibles d'usage du travail ont placé nombre de travailleuses hors de l'action des syndicats en les assignant à des catégories professionnelles sans base syndicale ou à des activités informelles.

L'étude des données statistiques sur le marché du travail des années 2000 montre d'un côté la croissance entre 2003 et 2009 de l'emploi salarié formel par rapport à l'ensemble, une croissance qui concerne plus les hommes et spécialement les Noirs. D'un autre côté, s'il y eut une légère diminution de la part des activités informelles, elle ne fut pas homogène : certaines sont restées stables comme l'emploi domestique et le travail indépendant et d'autres se sont développées, comme le travail axé sur l'autoconsommation. Notons que la croissance des emplois informels concerne principalement les femmes et que le profil du travailleur informel défini par le sexe et la couleur ne s'est pas modifié.

Ainsi le travail informel est hiérarchisé par le genre et la couleur de la peau. On trouve plus de femmes et d'hommes blancs parmi ceux qui travaillent à leur compte ou ceux qui ouvrent leur petite entreprise tandis qu'augmente la part des femmes et des hommes noirs dans l'emploi domestique, le travail non rémunéré et destiné à l'autoconsommation. Les femmes noires sont, elles, surreprésentées dans l'emploi domestique non déclaré et dans le travail non rémunéré.

Cette même hiérarchie de genre et de couleur se retrouve dans les différentiels de revenu : les hommes blancs en 2007 touchaient en moyenne

8,50 reais de l'heure, les femmes blanches 6,40 reais, les hommes noirs 4,37 et les femmes noires 3,92 (Vaz, 2008 ; Leone, 2010). Il a été certes observé qu'au cours des années 2000, le gap de genre et de couleur a lentement diminué mais ces inégalités restent encore fortes et même s'accroissent entre Blancs et Noirs<sup>26</sup>.

Disons pour finir que l'ensemble des transformations économiques, sociales et culturelles récentes ont eu, sans aucun doute, un impact sur les rapports de genre sans pour autant avoir modifié de façon significative la division sexuelle du travail et l'assignation des femmes aux positions les plus précaires, les moins protégées et les plus mal payées du marché du travail. Le poids que représentent pour les femmes leurs responsabilités reproductives reste un élément qui influe sur leur mode d'insertion et leur confinement, dans le secteur informel surtout, dans des activités et des relations de travail les plus déqualifiées et les plus dévalorisées car elles se situent dans la continuité, pense-t-on, des tâches effectuées dans l'espace domestique.

---

<sup>26</sup> D'après Vaz (2008, p. 21), les hommes, dans l'ensemble, avaient un revenu horaire moyen de 6,23 reais et les femmes 5,29 reais tandis que les Blancs percevaient 7,36 reais et les Noirs 4,20 reais.

## Références bibliographiques :

- Abílio, L.C. Formas da informalização no espaço urbano: estudo sobre revendedoras de cosméticos na cidade de São Paulo. Recife: *XIII Congresso Brasileiro de Sociologia*. 2007. (Paper). Disponible à :  
[http://www.sbsociologia.com.br/congresso\\_v02/papers/GT21%20Sindicato,%20Trabalho%20e%20A%C3%A7%C3%B5es%20Coletivas/GT21%20LudmilaAbilio.pdf](http://www.sbsociologia.com.br/congresso_v02/papers/GT21%20Sindicato,%20Trabalho%20e%20A%C3%A7%C3%B5es%20Coletivas/GT21%20LudmilaAbilio.pdf)
- Amorim, E.R. *No Limite da Precarização: Terceirização e Trabalho Feminino na Indústria de Confeção*. Campinas : IFCH/Unicamp, 2003. Mémoire de maîtrise.
- Araújo, A.M.C. Os sentidos do trabalho da mulher no contexto da reestruturação produtiva. São Pedro/SP, *XV International Congress on Women's Health Issues*, 07-11 nov. 2004. (Paper).
- Araújo, A.M.C. et Amorim, E.R. Redes de subcontratação e trabalho a domicílio na indústria de confecção: um estudo na região de Campinas. Campinas. *Cadernos Pagu* n° 17-18, 2002. (pp. 267-310).
- Araújo, A.M.C. et Oliveira, E.M. Reestruturação Produtiva e Saúde no Setor Metalúrgico: a Percepção das Trabalhadoras. Brasília. *Sociedade e Estado*, 2006, vol. 21, n° 1. (pp. 169-198).
- Araújo, A.M.C. e Ferreira, V.C. Terceirização e relações de gênero. In Rodrigues, I.J., Dau, D.M., Conceição, JJ da (orgs.) *Terceirização no Brasil: do discurso da inovação à precarização do trabalho (atualização do debate e perspectivas)*. São Paulo : Anablume, 2009.
- Baltar, P. Estrutura econômica e emprego urbano na década de 1990. In Proni, M.W.; Henrique, W. (Org.). *Trabalho, mercado e sociedade: o Brasil nos anos 90*. São Paulo : Editora Unesp, Campinas/SP, Instituto de Economia da Unicamp, 2003.
- Broad, Dave. The periodic casualization of work: the informal economy, casual labor and the longue durée. In Tabak, F., Crichlow, M. *Informalization. Process and structure*. Baltimore/London : The Johns Hopkins University Press, 2000.
- Bruschini, M.C. Trabalho das mulheres no Brasil: continuidades e mudanças no período 1985-1995. *Textos FCC*. São Paulo : Fundação Carlos Chagas/DPE, no 17, 1998.
- Bruschini, M.C. Trabalho e gênero no Brasil nos últimos dez anos. São Paulo, *Cadernos de Pesquisa*, Fundação Carlos Chagas, v. 37, n° 132, sept./déc., 2007.

- Bruschini, M.C. e Lombardi, M.R. Instruídas e trabalhadeiras: trabalho feminino no final do século XX. In: Araújo, A.M.C. "Desafios da equidade". *Cadernos Pagu*. Campinas : Pagu/Unicamp, nº 17/18, 2001/02, (pp. 157-196).
- Cacciamali, M.C. Globalização e processo de informalidade. Campinas: Unicamp/ Instituto de Economia. *Economia e Sociedade*. nº 14, juin 2000. (pp.152-174).
- Castel, R. *As metamorfoses da questão social*. Uma crônica do salário. Petrópolis : Vozes, 1998.
- Dedecca, C.S. e Baltar, P. Mercado de trabalho e informalidade nos anos 90. São Paulo : *Estudos Econômicos*, 1997, n. 27.
- Dedecca, C.S. Setor informal e informalidade no Brasil. *Ciência Hoje*, vol. 39, janvier/février, 2007. (pp. 18-23).
- Durães, B.J.R. “*Camelô de Tecnologia*” ou “*Camelô Global*”. Uma Nova Configuração da Informalidade?. Unicamp, Texto para Qualificação/ Doutorado em Ciências Sociais, 2009. (mimeo).
- Durães, B.J.R. *Trabalhadores de rua de Salvador: Precários nos cantos do século XIX para os encantos e desencantos do século XXI*. Campinas: Unicamp, 2006. Mémoire de maîtrise en sociologie.
- Durães, B.J.R. Camelô de tecnologia ou um novo “negócio” de sucesso na rua. Maringá, UEM: *Revista Eletrônica Espaço Acadêmico*. Année VIII, nº 89, ISSN 1519.6186, 2008. Publié dans: [www.espacoacademico.com.br](http://www.espacoacademico.com.br).
- Filgueiras, L.A.M., Druck, G., Amaral, M.F. O conceito de informalidade: problema ou solução – um exercício de aplicação empírica dos conceitos. Salvador, *Caderno CRH*, 2004, vol. 17, nº 41, mai-août, (pp. 211-229).
- Fontoura, N.O., Bonetti, A., Trabalho doméstico remunerado: desigualdades de gênero e raça. Brasília : IPEA, 2009. In: [http://www.ipea.gov.br/sites/000/2/comunicado\\_presidencia/09\\_10\\_07\\_Comunica\\_Presi\\_32\\_Apresentacao\\_PNAD2008\\_Trabalho.pdf](http://www.ipea.gov.br/sites/000/2/comunicado_presidencia/09_10_07_Comunica_Presi_32_Apresentacao_PNAD2008_Trabalho.pdf). Accès le 4/12/2010.
- Harvey, D. O Novo Imperialismo. São Paulo : Edições Loyola, 2ª edição, 2005.
- IBGE. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. *Principais destaques da evolução do mercado de trabalho nas regiões metropolitanas abrangidas pela pesquisa*. 2009. Disponível em <http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores>. Accès le 22 mars 2010.
- IPEA. PNAD 2009 – Primeiras Análises: O Mercado de Trabalho Brasileiro em 2009. *Comunicados IPEA*. No 62, 23/09/2010.
- IPEA. Mulher e trabalho: avanços e continuidades. Brasília : *Comunicados do IPEA*, no 40, 8 mars/2010.

- Krein, J.D., Proni, M.W., Economia informal: aspectos conceituais e teóricos. Organização Internacional do Trabalho/Escritório no Brasil. *Documento de trabalho n.4*. Série Trabalho Decente no Brasil. Brasília : OIT, 2010.
- Leite, M.P., Rizek, C.S., Dimensões e representações do trabalho fabril feminino. Campinas : *Cadernos Pagu*. nº10,1998. (pp. 281-307).
- Leone, E.T. O perfil dos trabalhadores e trabalhadoras na economia informal. Organização Internacional do Trabalho/Escritório do Brasil. *Documento de trabalho no 3*. Série Trabalho Decente no Brasil. Brasília, OIT, 2010.
- Lima, A.M.S. *As faces da subcontratação do trabalho: um estudo com trabalhadoras e trabalhadores da confecção de roupas de Cianorte e região*. Campinas, IFCH/Unicamp, 2009. Thèse de doctorat en sciences sociales (353p).
- Lima J.C. *As artimanhas da flexibilização: o trabalho terceirizado em cooperativas de produção*. São Paulo, Terceira Margem, 2002.
- \_\_\_\_\_. Trabalho flexível e autogestão: estudo comparativo entre cooperativas de terceirização industrial. In : Lima, J.C. (org.). *Trabalho Flexível e Trabalho Associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Lima, J.C., Soares, M.J.B. Trabalho flexível e o novo informal. *Caderno CRH*. Druck,G. (org.). Dossiê – Trabalho, Flexibilidade e Precarização, Salvador: nº 37, juillet-décembre/2002. (pp. 163-181).
- Lombardi, M.R. A persistência das desigualdades de gênero no mercado de trabalho. In : Costa, A., Ávila, M. B. de M., Silva, R. Soares, Ferreira, V. (orgs.) *Divisão sexual do trabalho, Estado e crise do capitalismo*. Recife : Edições SOS Corpo, 2010.
- Lopes, E.A.de Barra. *As novas faces da informalidade na Região Central de Goiania - GO: os trabalhadores ambulantes em um contexto de transformação do mercado de trabalho*. Campinas: IFCH/UNICAMP, 2008a. Thèse de doctorat en sciences sociales.
- \_\_\_\_\_. Informalidade: um debate sobre seus distintos usos e significados. *BIB: Revista Brasileira de Informação Bibliográfica em Ciências Sociais*. nº 65, 1º semestre/2008b. (pp. 49-70).
- Navarro, V.L. Reestruturação produtiva na indústria de calçados de couro em Franca/SP. Campinas : Unicamp, *Idéias*, année 9, nº. 10 (1), 2003.
- Pérez-Sáinz, J.P. Globalización y neoinformalidad en América Latina in *Nueva Sociedad*, nº 135, janvier-février 1995, (pp. 36-41)

- Pérez-Sáinz, J.P. *Neoinformalidad en Centroamérica*. San José, Costa Rica: Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 1996.
- Pérez-Sáinz, J.P. ¿Es necesario aún el concepto de informalidad?, in : *Perfiles Latinoamericanos*, n° 13, décembre. (pp. 55-71).
- Pinheiro, L. et alli. *Impacto de la crisis sobre las mujeres*. Observatório Brasil da Igualdade de Gênero. Brasília: IPEA; SPM; OIT, 2009.
- Posthuma, A. e Lombardi, M.R. Gênero e exclusão social no novo paradigma produtivo. *XX Encontro Anual da ANPOCS*. Travail présenté au GT Trabalho e Sociedade. Caxambu, oct./1996.
- Reis, Cinthia Regina N. “Não tem patrão, mas tem, porque eles continuam mandando”: trabalhadores e cooperativas de trabalho no Maranhão”, In: Jacob C. Lima (org) *Trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Salatti, R.C. *Flexibilização do Trabalho em Empresas de Desenvolvimento de Sistemas*. Campinas: Unicamp/Instituto de Geociências. Mémoire de maîtrise en politique scientifique et technologique, 2005.
- Sassen, Saskia. The demise of Pax Americana and the emergence of informalization as a systemic trend. In : Tabak, F., Crichlow, M. *Informalization. Process and structure*. Baltimore/London : The Johns Hopkins University Press, 2000.
- Sennet, R. *The Corrosion of Character: The Personal Consequences of Work in the New Capitalism*. New York : W.W. Norton, 1998.
- Tabak, F. The rise and demise of Pax Americana and the changing geography and structure of production. In: Tabak, F.; Crichlow, M. *Informalization. Process and structure*. Baltimore/London : The Johns Hopkins University Press, 2000.
- Vaz F.M. “Diferenciais de rendimento por sexo e raça segundo a PNAD de 2007. *Nota Técnica, Mercado de Trabalho* 37. Brasília: IPEA, 2008. In [http://www.ipea.gov.br/sites/000/2/boletim\\_mercado\\_de\\_trabalho/mt37/mt37a/08\\_Diferenciais\\_de\\_rendimento.pdf](http://www.ipea.gov.br/sites/000/2/boletim_mercado_de_trabalho/mt37/mt37a/08_Diferenciais_de_rendimento.pdf). Accès le 5/12/2010.

## **L'affectivité dans l'emploi domestique. Un débat français à la lumière d'une recherche au Brésil**

*Dominique Vidal*  
Université de Paris Diderot – Paris 7

Ce texte se propose de réfléchir à la place de l'affectivité dans les services à la personne en France à partir d'une recherche sur les travailleuses domestiques à Rio de Janeiro<sup>1</sup>. Ce terme de services à la personne désigne un ensemble d'activités très diverses qui vont du ménage aux soins aux personnes dépendantes, en passant par la garde d'enfants<sup>2</sup>. Leur développement important dans la société française contemporaine révèle que le travail domestique rémunéré ne connaît pas le déclin annoncé par ceux qui, jusque dans les années 1970, considéraient que les femmes qui en vivaient seraient progressivement absorbées par d'autres secteurs de l'économie.

Une des difficultés de ces emplois réside dans ce qu'ils contiennent une composante affective qui recouvre souvent le rapport salarial (Fraisie 1979 ; Gorz 1988 ; Lallement 1996 ; Kaufmann 1996 ; Ehrenreich, Hochschild 2002 ; Bernardo 2003 ; Angeloff 2005). Les femmes qui les réalisent doivent veiller à satisfaire les attentes émotionnelles de ceux pour lesquels elles travaillent, et leur participation à l'intimité familiale a été présentée comme l'une des principales difficultés à une véritable professionnalisation des services à la personne. L'importance accordée au caractère personnel de la relation entre l'employeur et l'employée irait notamment à l'encontre de relations régies par des critères de compétence et de rationalité.

Le cas du Brésil est particulièrement intéressant dans cette discussion. On s'en fera une meilleure idée en analysant le thème de l'amitié dans les discours que les travailleuses domestiques et leurs patronnes tiennent les unes sur les autres. Nous évoquerons ensuite les approches dominantes de ces relations en termes de paternalisme pour montrer qu'elles rendent mal

---

<sup>1</sup> Fruit de près d'un an d'enquête réparti en quatre séjours entre 2001 et 2005, ce texte repose sur cinquante-sept histoires de vie avec des travailleuses domestiques ou d'anciennes travailleuses domestiques, des entretiens avec des employeurs, des patrons d'agences de placement, des magistrats et des avocats, et l'ethnographie d'espaces publics fréquentés par ces femmes, du syndicat des travailleurs domestiques de Rio de Janeiro et du tribunal régional du travail (Vidal 2007).

<sup>2</sup> Voir notamment l'ouvrage de synthèse récemment publié de Devetter, Jany-Catrice, Ribault (2009).

compte des logiques sociales qui les parcourent. Nous verrons alors les changements introduits par la référence croissante au droit du travail dans les relations entre les travailleuses domestiques et ceux pour lesquels elles travaillent.

## 1. L'amitié entre inégaux

Chez les bonnes comme chez les patronnes, la référence à l'amitié traduit avant tout ce qui devrait gouverner la relation d'une travailleuse domestique et de celle qui l'emploie. Il en est bien sûr qui estiment préférable d'envisager leurs rapports en termes strictement professionnels, mais aucune n'imagine vraiment que leur entente puisse s'établir sans une affection mutuelle minimale. Fréquemment prononcées par les unes comme par les autres, des phrases comme « *Une patronne doit traiter sa domestique comme une amie* » ou « *ma patronne (ou ma bonne) est une amie* » expriment un idéal de comportement. La déception qui suit la fin d'une relation s'accompagne de même souvent d'un propos sur l'amitié bafouée. Une patronne se souvient, encore dans l'amertume, combien le départ soudain de sa bonne l'a blessée : « *Je pensais que Maria da Cruz était une amie. Elle m'a quittée sans me prévenir ; elle m'a laissée me débrouiller sans me prévenir qu'elle voulait partir. Je n'ai jamais compris pourquoi ; elle m'a beaucoup déçue. Je la considérais comme une amie. Elle ne m'avait pas dit qu'elle voulait vivre avec cet homme.* » (Vera, 58 ans, employée de banque retraitée). Rejane raconte combien elle fut meurtrie quand elle découvrit que sa patronne la trompait : « *Elle disait qu'elle était mon amie, et je la croyais. Mais elle mentait. C'était pas mon amie, elle était fausse. Et je l'ai crue. Et elle m'a renvoyée, c'est le portier qui m'a dit : "Tu ne peux pas monter, ta patronne m'a dit de te dire qu'elle ne voulait plus de toi chez elle." J'ai pas compris, ça m'a assommée.* » (Rejane, 25 ans, originaire de la Bahia).

Cette valeur accordée à l'amitié dans les relations des bonnes et des patronnes mérite qu'on lui prête attention. Que veulent dire ces femmes quand elles érigent l'amitié en norme souhaitable de leurs rapports, alors même que l'inégalité de positions est au principe des échanges ?

Dans un article stimulant, Claudia Barcellos Rezende (2001) donne une réponse à ces questions que nous prolongerons en insistant sur le thème de la commune humanité qu'elle a perçu sans lui donner toute sa place ou, pour le dire en d'autres termes, sur l'importance que les travailleuses domestiques accordent au fait de se sentir reconnues comme *gente*, soit comme rigoureusement semblables avec ceux pour lesquels elles travaillent. Sur la base d'entretiens avec des patronnes et des bonnes de Rio, elle rappelle tout d'abord opportunément que, différemment de sa conception moderne qui suppose l'égalité et la symétrie entre ceux qui se considèrent amis, l'amitié a, en d'autres époques, rapproché des individus occupant des positions

inégales et engagés dans des relations asymétriques. Loin d'être partagée par des personnes qui se considèrent mutuellement comme des égales, l'amitié des bonnes et des patronnes doit être considérée comme « *un langage de l'affinité, de la médiation et de la proximité* » au travers duquel s'établit de la confiance au-delà des différences entre les parties (ibid., p. 267). Pour cette raison, cette amitié ne saurait être traitée comme un discours dont les patronnes se serviraient pour imposer leur autorité aux travailleuses domestiques. Comme le montre bien Rezende, ces dernières ne sont pas des agents passifs, mais des acteurs qui ne sont pas dupes des comportements des employeurs. Présent chez les unes et les autres, l'idéal de l'amitié entre les bonnes et les patronnes renvoie à une demande partagée de considération et d'affection, mais possède un sens différent selon la position occupée dans la relation : pour les premières, cela suppose de pouvoir recevoir une aide matérielle ou psychologique dans les moments difficiles ; pour les secondes, c'est la loyauté, la confiance et la discrétion qui est attendue. Bonnes et patronnes savent d'ailleurs combien différent ces attentes qui fondent leur amitié et combien l'affinité sur laquelle repose celle-ci permet que s'établissent des relations entre des personnes inégales dans un rapport hiérarchique.

Si Rezende a raison de souligner que cette amitié ne supprime jamais l'inégalité et les barrières sociales, elle sous-estime en revanche la portée de l'affirmation de commune humanité exprimée par les domestiques. C'est en effet la conviction de la commune humanité des bonnes et de leurs employeurs qui organise les attentes que les domestiques nourrissent à l'égard de ceux pour lesquels elles travaillent. Or, ce thème de la commune humanité nous paraît non seulement distinct, mais aussi plus important, que ceux de la hiérarchie et de l'égalité, même s'il se combine avec eux pour donner sa dynamique aux relations des bonnes et de leurs patrons. C'est parce que les bonnes se pensent comme les semblables de leurs patronnes et que ces dernières, à l'inverse, et comme le relève justement d'ailleurs Rezende, les tiennent comme des inférieures, que l'amitié à laquelle elles en appellent possèdent des sens différents. Car les bonnes voient avant tout dans l'amitié des patronnes la reconnaissance de leur similitude en humanité tout en estimant qu'elle est compatible avec des droits et des obligations différents selon la position occupée dans la relation ; alors que les patronnes la considèrent comme un moyen d'entretenir une relation de confiance mutuelle sans pour autant renoncer à l'idée d'une différence radicale entre les deux parties.

L'amitié des bonnes et des patronnes ne va pas d'ailleurs sans difficultés. Le rappel cru de l'infériorité hiérarchique (« N'oublie que c'est moi qui commande ici. ») contribue notamment à désenchanter leurs rapports. On est ici, pour reprendre les termes de Boltanski, dans le cas de « *ces interventions [qui] ont pour effet de dé-singulariser brutalement la relation, qui bascule d'un état de désintéressement, fondé sur des affinités personnelles, vers le*

*rapport hiérarchique asymétrique et anonyme.* » (Boltanski, 1990, p. 350). Quand la relation tourne court, bonnes et patronnes expriment néanmoins souvent leur dépit en termes d'amitié déçue, en accusant l'autre de ne pas s'être comportée conformément à ce que l'on est en droit d'attendre d'une « amie ». Renata a par exemple éprouvé le sentiment d'une amitié bafouée quand Pamela, sa bonne depuis quatre ans, l'a quittée pour une famille qui lui proposait un meilleur salaire : « *Après tout ce que j'ai fait pour elle, tout ce que je lui ai donné, je n'aurais jamais pensé qu'elle me fasse ça. Je pensais que c'était une amie, mais ce n'en était pas une.* » (27 ans, comptable dans une entreprise). Marlene s'en veut, elle, d'avoir cru à l'amitié de sa patronne qui l'a licenciée parce qu'elle ne venait plus qu'irrégulièrement s'occuper d'un enfant alité : « *Elle m'a renvoyée. Elle n'a pas voulu comprendre ma situation. Mon fils qui n'a que huit ans s'est cassé la jambe ; il avait besoin de moi, ma sœur travaille un jour sur deux. Comment j'aurais pu faire ? Dis-moi ? Elle n'a pas voulu comprendre. Elle disait qu'elle était mon amie. Et je la croyais. J'ai été vraiment conne. Elle m'a trompée. Je ne crois plus à cette histoire de la patronne amie de la bonne.* » (40 ans, originaire de Nova Iguaçu). Alors que beaucoup de travaux sur l'amitié montrent que ce sentiment peut changer de forme selon l'intensité des échanges ou se défaire sans dommage quand le lien n'est plus entretenu (Bidart 1997), il ne possède pas cette plasticité dans ce type de relations. Les conflits entre les domestiques et ceux pour lesquels elles travaillent montrent au contraire la rapidité avec laquelle la relation peut se dégrader de manière définitive. Quand un désaccord persiste, il ne peut se régler par un éloignement des deux parties qui retrouvent la fameuse « bonne distance » en évitant que leurs rapports ne s'enveniment.

## **2. Rapport au paternalisme et sens du goût pour les relations personnelles**

Le thème de l'amitié des bonnes et des patronnes conduit à la question du paternalisme qui suscite aujourd'hui un regain d'intérêt dans l'étude du travail, que ce soit dans les services à la personne ou les secteurs de l'industrie et de la grande distribution. Or, ce terme, fréquemment employé dès qu'une référence à l'affectivité apparaît dans les rapports entre un employeur et un employé, rend souvent mal compte de la complexité des échanges qui se nouent dans le monde du travail. Dans le cas particulier des services à la personnes, généralement effectuées par des femmes de milieux populaires ou issues de l'immigration, l'affectivité fait en particulier fréquemment l'objet d'interprétations culturalistes, qui les considèrent comme un trait spécifique de la culture dans laquelle ont été socialisées les travailleuses domestiques, que celle-ci soit celle de couches sociales en

position d'infériorité économique, d'un monde rural ou d'une société considérée traditionnelle.

Or, ces interprétations sont passablement réductrices. Nous voudrions ainsi montrer que le goût des relations personnelles manifesté par les bonnes de Rio de Janeiro et ceux qui les emploient n'empêche pas les premières de se tenir à distance du paternalisme dont les seconds font fréquemment preuve.

## **2.1 Se prêter au jeu de l'échange paternaliste, ou gérer au mieux une domination subie**

Les relations des travailleuses domestiques et de leurs patrons sont communément expliquées en termes de paternalisme ou de maternalisme<sup>3</sup>, c'est-à-dire des relations où les employeurs prétendent exercer une fonction paternelle ou maternelle vis-à-vis de leurs employées. Dans ce schéma d'interprétation, la domination des patrons résulterait de leur capacité à convaincre une domestique qu'elle doit être fidèle et obéissante car, parce qu'elle bénéficie de leur protection, elle doit en contrepartie faire preuve de gratitude. Cette explication des relations des bonnes et de leurs employeurs rejoint celle fréquemment avancée, au Brésil, pour rendre compte du consentement des dominés à la domination. Sur les grandes plantations sucrières du Nordeste, chez les collecteurs de caoutchouc en Amazonie ou dans le monde industriel par exemple, les dominés consentiraient à la domination parce qu'ils croient en la légitimité de l'autorité du patron qui se présente à eux comme un père vis-à-vis duquel ils auraient une dette morale<sup>4</sup>. Leur consentement n'est certes jamais présenté comme absolu, et il est toujours rappelé que le dominant n'hésite pas à rétablir son pouvoir par la force quand celui-ci est contesté. Mais il n'en reste pas moins que, dans ce modèle, la domination procède avant tout de la capacité du dominant à rendre légitime sa représentation de l'ordre social.

Bien que beaucoup de travailleuses domestiques soient originaires de zones rurales et que leurs patrons cherchent fréquemment à en faire des obligées par des cadeaux et des aides financières accordées quand elles se trouvent soudainement dans le besoin, cette perspective ne rend que très imparfaitement compte de leur obéissance comme de leur gratitude. L'adhésion culturelle des dominés ne va tout d'abord jamais de soi<sup>5</sup>. C'est du reste ce que reconnaissent implicitement les chercheurs qui présupposent quand ils mentionnent les capacités de coercition que les dominants ne se privent pas d'utiliser lorsque l'imposition culturelle ne

---

<sup>3</sup> Pour une analyse du maternalisme dans les relations des domestiques et de leurs patronnes, voir Rollins (1985).

<sup>4</sup> Pour quelques raisonnements qui, en dépit de la diversité de leurs perspectives théoriques, vont dans ce sens, voir Garcia (1989) et Geffray (1995).

<sup>5</sup> Pour une critique de cette approche de la domination, voir Martuccelli (2004).

fonctionne plus. Or, ce complément d'explication fragilise cependant le modèle plus qu'il ne le met à l'abri de la critique, tant il est improbable d'arriver à distinguer la domination qui résulte de l'inculcation réussie d'un arbitraire culturel de celle qui repose sur la peur que les dominants inspirent aux dominés. Peut-on en effet jamais être sûr que l'obéissance procède de la croyance en la légitimité de l'autorité du dominant, quand celui-ci dispose à tout moment de la possibilité de l'obtenir par la menace ? Les bonnes obéissent ainsi aux commandements de leurs patrons autant parce qu'elles considèrent que leur métier suppose de se plier à l'autorité hiérarchique de l'employeur et à ses attentes de rôle que parce qu'elles craignent d'être renvoyées à la moindre incartade. Ou, comme le résume tout simplement Lurdinha qui, à cinquante-trois ans, se satisfait tant bien quel mal de son sort après avoir été plusieurs fois congédiée : « *La patronne donne des ordres, la bonne les exécute. Le travail de la bonne, c'est d'exécuter les ordres de la patronne. Elle aime ou elle aime pas, mais elle doit le faire. Si elle ne les fait pas, la patronne la fout dehors. C'est comme ça, ça a toujours été comme ça, et ça changera pas.* » (bonne à tout faire, originaire du Ceará).

Il convient en effet de ne jamais oublier que le consentement pratique d'une domestique ne signifie que rarement son adhésion à la rhétorique paternaliste de son employeur. Nous n'avons identifié ce cas de figure que chez de jeunes adolescentes placées dans une famille au sortir de l'enfance, soit à un moment de la construction de la personnalité propice à ce type d'identification. Elles ont considéré leurs employeurs comme des parents jusqu'au jour où un événement ou une parole leur a fait cruellement comprendre qu'il n'en était rien. Ce fut par exemple ce jour où Marilene, à l'âge de douze ans, surprend sa patronne parler d'elle au téléphone comme « *cette petite négresse* » (« *aquela neguinha* »), ou celui où Josilene, longtemps la seule enfant d'une maison, entend ses employeurs se demander s'il ne devrait pas changer de nounou pour qu'elle ne transmette pas de manières à leur premier enfant qui vient de naître. Et si, pour reprendre l'expression de Geffray (1996), une métaphore paternelle dit souvent les relations des bonnes et de ceux qui les emploient, elle est davantage un langage imposé qu'une représentation à laquelle les domestiques croient véritablement. Bien peu sont en effet dupes de leur subordination et de l'infériorité dans laquelle on les tient. Le langage de la parenté qu'elles utilisent abondamment pour qualifier leurs rapports avec les gens pour lesquels elles travaillent (« *c'est comme si j'étais de la famille* », « *c'était un père pour moi* », « *je l'aime autant que ma fille* », etc.) ne saurait par conséquent en aucun cas être pris pour argent comptant.

La participation des bonnes à l'échange paternaliste doit de ce fait être bien comprise. Elle ne traduit pas l'attachement à un modèle de relations traditionnelles où le subalterne se soumet à son patron en contrepartie de sa protection. Leur façon de concevoir leur rapport à l'employeur n'a que peu à voir avec la logique qui, dans certaines régions rurales, règle l'échange entre

un travailleur agricole et un propriétaire terrien. Dans l'univers urbain dans lequel elles vivent, ces femmes ne sont pas prises dans des liens de dépendance personnelle comme peuvent l'être les petits paysans. Le fort *turn-over* des travailleuses domestiques rappelle notamment qu'elles disposent de la possibilité de changer d'employeur, alors que les ruraux sont fortement assujettis à la terre qu'ils travaillent. Cela ne les empêche pas d'en appeler à la logique de l'échange paternaliste quand il en va de leur intérêt. Elles considèrent ainsi qu'il incombe à l'employeur de les aider quand elles traversent une mauvaise passe. Mais, de leur point de vue, pouvoir bénéficier de la protection du patron n'est pas incompatible avec les garanties du droit. Les bonnes entendent bénéficier des avantages d'une relation personnelle tout en revendiquant une logique contractuelle qui fixe juridiquement les droits et les devoirs de chaque partie. On peut bien sûr trouver leur position ambivalente, comme le jugent la plupart des employeurs. Mais est-ce bien d'ambivalence dont il s'agit ou, plutôt, simplement, d'une attente tout à fait rationnelle de femmes très mal payées qui cherchent par tous les moyens à améliorer leur ordinaire? Vouloir bénéficier en même temps du paternalisme de l'employeur et de la protection du droit résulte bien davantage de la pauvreté des travailleuses domestiques que d'une prétendue culture des couches populaires. Car si leurs salaires et la protection sociale leur permettaient d'échapper à des situations de nécessité qui les réduisent à solliciter régulièrement le secours d'un patron, ces dernières se passeraient de ces demandes qui manifestent leur dépendance et sont vécues comme humiliantes. Comme les travailleurs du bâtiment étudiés par Brochier (1998), elles ne croient guère dans la bonté de leurs employeurs et ne se prêtent au jeu de la relation paternaliste que dans la mesure où elles y trouvent leur compte. Les patrons le découvrent amèrement quand elles les quittent du jour au lendemain après avoir reçu une aide exceptionnelle ou un bien. Ce qui dans l'esprit d'un employeur devrait inciter une bonne à la fidélité n'est en effet souvent pensé par elle que comme un juste complément de revenus et ne la dissuade que rarement de chercher meilleure fortune ailleurs.

Si le discours paternaliste est donc bien un instrument dont se servent beaucoup d'employeurs pour asseoir leur domination, il donne surtout lieu à une duplicité partagée dont les deux parties peuvent espérer tirer avantage, même si les bonnes ne sont pas les mieux placées dans cet échange inégal.

## **2.2 Entre gratitude et ressentiment : être reconnue en tant que personne**

On se méprendrait toutefois si l'on pensait que les relations des bonnes et de leurs patrons baignaient dans les eaux glacées du calcul utilitariste. Cette duplicité partagée est compatible avec l'attachement que les uns disent souvent avoir vis-à-vis des autres. Les relations des travailleuses

domestiques et de leurs patrons sont des relations où aucune des parties ne se sent jamais absolument sûre de l'autre. L'importance qu'y prend la rhétorique de l'affectivité traduit cette incertitude. Personne n'étant assuré de ses sentiments, ni de ceux d'autrui, tous la manient sans cesse, que ce soit pour dire l'affection qu'ils éprouvent ou la méfiance que l'autre inspire.

Le thème de la gratitude en fournit une illustration qui permet de poursuivre la compréhension sociologique de l'affectivité dans les relations des domestiques et de ceux qui les emploient. Il est ainsi peu de travailleuses domestiques qui ne disent éprouver de la gratitude pour un employeur qui les a tirées d'un mauvais pas ou les a aidées à s'installer. Par gratitude, beaucoup de bonnes disent aussi avoir accepté de mauvaises conditions de travail et renoncé à poursuivre un employeur qui ne respectait pas le droit social. Si l'on ne saurait douter de l'existence de ce sentiment que les bonnes ressentent souvent pour leurs patrons, la gratitude ne les fait pas pour autant consentir à la domination par adhésion à un modèle paternaliste de relations sociales. Ce qui se joue autour de la gratitude met en réalité à jour la tension entre la demande de reconnaissance des travailleuses domestiques et son déni fréquent par les employeurs. L'accord des deux parties étant particulièrement fragile, il suffit de peu pour qu'une bonne se sente méprisée dans ces relations personnalisées. Or, les bonnes et les patrons envisagent couramment la gratitude sous un jour différent, comme en témoigne la diversité des attentes et des réactions suscitées par les cadeaux que les seconds font aux premières. Dans une recherche sur ce thème, Maria Claudia Coelho (2001) a ainsi montré que les patronnes y voyaient un moyen d'affirmer leur supériorité hiérarchique et espéraient recevoir en retour, non un autre cadeau, mais la gratitude, qui place celle qui l'exprime dans une position de débitrice. En ne rétribuant pas toujours ce cadeau par ce sentiment, une travailleuse domestique peut manifester sa capacité à refuser la position d'infériorité qui lui est assignée dans la hiérarchie. Il en est ainsi quand ce qui est offert est jugé de piètre qualité ou inadapté à ses besoins. Les bonnes plaisantent par exemple sur les échantillons de parfum gratuits, les vêtements déjà portés et les souvenirs de voyage à deux sous reçus en guise de cadeaux. L'une d'elle recueillait ainsi l'approbation de ses voisines dans la salle d'attente du syndicat, en se demandant : « *Elles croient quoi ? Elles croient qu'on est connes, qu'on sait pas ce que c'est un produit de qualité, qu'on sait pas ce que c'est de la merde.* » L'indifférence ou l'indignation des bonnes pour les cadeaux des employeurs est aussi de ce fait, selon Coelho, une revendication d'égalité qu'elles adressent à ceux qui les traitent en inférieures.

On aperçoit mieux maintenant pourquoi la référence au paternalisme rend insuffisamment compte de l'affectivité dans ces relations. Non que les employeurs n'en fassent pas preuve, ni que les bonnes n'attendent jamais d'eux ce type de comportement, loin s'en faut. Mais parce que la rhétorique paternaliste constitue un langage commun que les uns et les autres préfèrent

à tout autre pour des raisons différentes. Les premiers car ce langage les assure de leur supériorité ; les secondes parce qu'elles se le voient imposé et peuvent trouver des satisfactions matérielles et psychologiques dans ce type d'échange. Sur la durée néanmoins, c'est souvent le ressentiment qui l'emporte chez les travailleuses domestiques. La croyance en la bonté paternelle ou maternelle des patrons s'estompe plus que ne s'accroît l'écart entre leurs discours et leurs pratiques. Si beaucoup de femmes interviewées louent bien des années après les employeurs qui les ont aidées, quantité, sans toujours la formuler explicitement, ne parviennent pas à dissimuler leur amertume pour des gens qu'elles ont longtemps servis. Leur discours repose alors sur les thèmes des services insuffisamment reconnus, des promesses non tenues ou de la confiance trahie. Ou le doute sur la teneur de la relation s'était peu à peu installé au fur et à mesure qu'elles percevaient qu'elles n'étaient pas ce membre de la famille que l'on leur disait être, ou, suite à un mot déplaisant ou un engagement non tenu, elles se rendaient brutalement compte du peu de cas que l'on faisait d'elles. Car plus une domestique se voit révélée l'infériorité dans laquelle elle est tenue, moins elle se satisfait de l'attention qu'on lui porte. Le sentiment d'injustice qu'entraîne le fait de ne pas être reconnue comme une égale est alors ce qui donne lieu à ce ressentiment, comme l'a montré Rollins (1985) dans son étude sur les travailleuses domestiques aux États-Unis<sup>6</sup>.

Que les bonnes ne croient pas au discours paternaliste des employeurs ne les empêchent cependant pas de goûter les relations personnelles avec ces derniers. Mais c'est là autre chose que la supposée adhésion à un modèle de relations paternalistes. Pierrette Hondagneu-Sotelo (2001) a franchi un pas important en ce sens. Dans sa recherche sur les travailleuses domestiques centraméricaines en Californie, elle s'oppose à une lecture des relations personnelles employeur/employée qui n'y voit qu'un moyen d'oppression par le biais du maternalisme. Ces femmes, montre-t-elle, veulent être reconnues comme des personnes par leurs employeurs. Elles se plaignent notamment de n'être souvent considérées que pour le travail qu'elles accomplissent et du désintérêt pour leur personnalité. Souvent très isolées aux États-Unis, elles préfèrent les patrons qui se soucient d'elles à ceux qui ne s'engagent que dans des relations impersonnelles fondées sur la nature des tâches à réaliser. Cette préférence est présente chez les travailleuses domestiques de Rio qui disent aimer qu'on leur témoigne de la sollicitude et éprouvent de la difficulté à travailler chez des « *gens froids* » ou des « *personnes fermées* », selon leurs termes. Et bien qu'elle soit aussi souvent un moyen de susciter leur dévouement, la préférence des employeurs pour des relations personnelles exprime également leur refus de rapports purement professionnels et instrumentaux. Il en résulte que, dans des

---

<sup>6</sup> Dans la perspective du psychiatre, Le Guillant (2006) a aussi souligné le ressentiment entraîné par la condition sociale de « bonne à tout faire » en France.

logiques différentes, les deux parties trouvent leur intérêt à entretenir des relations qui se disent et se vivent dans le langage de l'affectivité.

### **3. La référence au droit comme nouveau cadre interprétatif**

À Rio de Janeiro, un nombre croissant de travailleuses domestiques se réfèrent maintenant à des normes juridiques pour juger de la qualité d'une relation de travail, et beaucoup n'hésitent pas à poursuivre leur employeur quand surgit un désaccord. De plus en plus souvent désormais, elles considèrent ainsi qu'un « *bon patron* » n'est plus seulement celui qui leur manifeste de la considération et les secourt en cas de coup dur, mais qu'il est aussi celui qui observe le droit social. On rencontre ici une conséquence directe de changements introduits par la Constitution fédérale de 1988 qui a permis aux travailleurs domestiques de s'organiser en syndicats dotés de pouvoirs juridiques et leur a accordé de nouveaux droits sociaux (un revenu au moins égal au salaire minimum, l'impossibilité de voir leur salaire diminué sans changement du contrat de travail, un préavis de licenciement d'un mois, un treizième mois de salaire, un jour de repos par semaine, 120 jours de congé maternité, trente jours de vacances par an). C'est une transformation majeure qui affecte en particulier le sens donné aux conflits, en ce qu'elle fournit un cadre interprétatif nouveau au travers duquel ces femmes évaluent leurs conditions de travail.

#### **3.1 L'effet du droit sur la conflictualité**

La possibilité d'en appeler au droit brouille en premier lieu la possibilité de distinguer clairement les conflits interpersonnels, liés à des différences de tempérament ou aux tensions inhérentes à la coprésence, et les conflits provoqués par le non-respect du droit social par l'employeur. Une incompatibilité d'humeur persistante ou un propos déplaisant d'un patron décide souvent une travailleuse domestique à l'assigner en justice pour obtenir une indemnisation pour une violation du droit qu'elle avait acceptée jusque-là. À l'inverse, le non-respect du droit social par un employeur est souvent vu comme un manque de reconnaissance qui affecte la relation personnelle entre les deux parties.

Cet effet du droit sur la conflictualité ne se traduit pas seulement par une augmentation des motifs de dispute. Il affecte aussi l'établissement d'une relation de confiance. Dans bien des cas, la rupture résulte d'un sentiment de trahison. C'est par exemple le cas quand une bonne découvre que sa patronne, qui lui disait être « *[son] amie* », lui a fait croire qu'elle payait les cotisations sociales, alors qu'elle n'a jamais rien versé. Les domestiques se racontent à n'en plus finir leurs déceptions passées pour expliquer qu'aucun patron ne les y a plus jamais reprises et qu'elles ne feront aucune concession

en justice. Ce type de discours met en évidence l'importance de la reconnaissance juridique de la relation de travail dans la construction identitaire des domestiques. La vigueur des conflits que son refus provoque en est l'une des manifestations. Plus que ce qui a été refusé (l'établissement d'un contrat de travail par la signature du livret de travail) ou occulté (des cotisations sociales prétendument acquittées mais en réalité impayées), c'est le fait d'être considéré comme quelqu'un que l'on peut tromper qui suscite un sentiment d'humiliation et la révolte.

Or, l'accès au droit introduit une nouvelle possibilité de perte de confiance dans les rapports des domestiques et des employeurs. « *Elle m'a prise pour une conne* » (« *Ela me fez de boba* »), entend-t-on souvent dire à propos de ces conflits. Peu se remettent d'une telle expérience qui leur fait éprouver le sentiment d'avoir été traitées conformément au personnage social de la bonne, simple d'esprit et que l'on peut aisément rouler sans qu'elle s'en aperçoive. L'envie n'est plus là, et beaucoup finissent par quitter le service de ceux qu'elles servaient, quand elles ne sont pas renvoyées avant pour s'être montrées insistantes dans leur demande.

Fréquemment racontées par les bonnes dans les catégories de « *manque de respect* » (« *falta de respeito* ») ou de « *l'insolence méprisante* » (« *desaforo* »), ces situations relèvent toutes de l'insulte morale qui, en portant directement atteinte à l'estime de soi, affecte en profondeur l'identité personnelle<sup>7</sup>.

### 3.2 La difficulté du conflit

Dans un ouvrage classique sur l'identité dans les organisations industrielles et administratives, Renaud Sainsaulieu (1996) a analysé l'importance du conflit dans la reconnaissance de soi. S'inspirant du schéma hégélien de la dialectique du maître et de l'esclave, il en montre le caractère structurant, dans la mesure où c'est en parvenant à faire reconnaître par autrui son propre désir que le sujet parvient à la reconnaissance de soi. Il note cependant que l'accès à soi-même par le conflit dépend de la possibilité de soutenir sa position, alors que « *l'extrême conditionnement imposé par la domination écrasante d'un autre conduit, sinon obligatoirement à la folie, du moins à l'impossibilité de prendre conscience des différences* » (*ibid.*, p. 318). On aborde ici une spécificité du travail des domestiques. Si elles peuvent obtenir la satisfaction d'une demande d'augmentation ou d'aménagement des conditions de travail en faisant valoir leur argument, elles ne peuvent s'engager durablement dans un conflit avec un employeur. La fragilité intrinsèque des relations que les deux parties entretiennent fait que leurs rapports ne résistent pas à un différend qui perdure. L'accès à l'identité et à la conscience de soi par la dynamique du conflit est, on le voit,

---

<sup>7</sup> Sur ce thème, voir Cardoso de Oliveira (2002).

fort limité dans le travail des domestiques. Comme l'a bien noté Geneviève Fraisse (1979), le conflit dans ce type d'emplois ne s'inscrit pas dans le modèle de la dialectique du maître et de l'esclave où chacun accède à la reconnaissance de soi par la reconnaissance de l'autre, mais conduit, au contraire, à « *un jeu d'opposition sans issue* ». Et, bien qu'il ait changé les relations des domestiques et des employeurs au Brésil, le cadre juridique qui s'est mis en place n'a pas modifié l'intensité du face-à-face et des risques d'écrasement qu'il comporte.

Le recours au droit des bonnes de Rio suggère toutefois un autre mode d'accès à la reconnaissance de soi par le conflit fondé, non plus sur cette dialectique avec l'employeur, mais sur la rupture définitive de la relation et le recours au droit. Leurs actions en justice sont en effet souvent autant motivées par le désir de montrer son pouvoir de résistance et d'obtenir une réparation morale que par la perspective d'une indemnisation.

La justice du travail est au centre de ce processus de réparation. Fondée sur le principe de la conciliation, les indemnités qu'y obtiennent les plaignants sont généralement d'un montant inférieur à ce qu'ils auraient dû recevoir si l'employeur avait respecté le droit. La justice du travail bénéficie toutefois en milieu populaire d'une meilleure image que la justice pénale, connue pour son inefficacité. Les travailleuses domestiques ont ainsi une certaine confiance dans la capacité de la justice du travail à réparer le préjudice dont elles se disent victimes, alors qu'elles sollicitent rarement les tribunaux pour trouver une solution à un conflit de voisinage ou à un différend conjugal. Et si l'accès des travailleuses domestiques au droit social ne bouleverse pas radicalement l'agencement des rapports sociaux, il change leur perception de l'ordre social, de la place qu'elles y tiennent et de ce qu'elles peuvent en espérer.

La reconnaissance juridique permet en effet à ces femmes de se penser comme des sujets de droit, liés par un contrat à un employeur, et non plus seulement dépendantes des fluctuations de relations convenues de gré à gré. Le droit ne les met certes pas à l'abri des tensions inhérentes aux activités liées aux services aux personnes. Leur travail reste éprouvant, physiquement et émotionnellement, et elles peuvent à tout moment être renvoyées pour une brouille. Les atteintes à la dignité comme les attentes de reconnaissance ne peuvent en effet pas toujours être encadrées par le droit (Haroche, 1998).

Mais, répétons-le, l'essentiel est ailleurs. En permettant aux travailleuses domestiques de se définir par rapport à des normes universelles, le droit donne une forme juridique à la dignité qu'elles revendiquent. Cette forme de reconnaissance ne suffit pas à ce que soit reconnue par autrui la valeur qu'un individu se donne, mais elle fournit des critères qui permettent d'apprécier différemment le juste et l'injuste.

## Conclusion

Une grande opposition structure les débats sur le développement des services à la personne en France. Alors que certains les considèrent comme des « gisements d'emplois » capables de pallier la destruction de l'emploi industriel et d'assurer le maintien du lien social, d'autres s'inquiètent de la réapparition du phénomène de la domesticité et des liens de dépendance qui le caractérise. Une position plus nuancée a néanmoins été formulée, sous des angles différents mais convergents : elle montre, d'autre part, que les services à domicile n'ont rien d'intrinsèquement indignes et souligne, d'autre part, la nécessité d'un cadre juridique qui protège de la dépendance ceux qui les exercent.

L'étude des relations que les travailleuses domestiques de Rio de Janeiro entretiennent avec ceux qui les emploient montre bien l'importance des dimensions affectives dans ces emplois, que ce soit dans l'établissement d'accords qui permettent à la relation de perdurer que dans les désaccords qui entraînent sa fin. Elle révèle aussi l'ambivalence des deux parties qui, selon les contextes, peuvent en appeler à une logique de type traditionnel fondée sur la loyauté de l'employée en contrepartie de la protection paternaliste de l'employeur, ou, à l'inverse, à une logique strictement marchande où la travailleuse domestique ne fait que vendre ses services en contrepartie d'un salaire.

Il se peut néanmoins que la présence de sentiments dans ce type de relations ne soit pas en soi un obstacle à la professionnalisation des emplois familiaux. D'une part, parce qu'il existe des sentiments dans toutes les relations professionnelles, et qu'il est sans doute souhaitable qu'il en soit ainsi, à moins d'adhérer à une vision extrêmement rationalisée et désincarnée des rapports de travail. D'autre part, parce que l'existence d'une logique non marchande offre aussi des ressources de pouvoir et une marge de manœuvre à l'employée (Bernardo, 2003). Il s'agit plutôt, me semble-t-il, de définir ce que doit être la place des sentiments dans ce type de relations. À Rio de Janeiro, nous l'avons vu, les transformations intervenues dans les relations des employeurs et des bonnes après qu'a été élargi l'accès de ces dernières au droit du travail montrent combien la mise en place d'un cadre juridique permet de dégager considérablement, bien que non totalement, ces relations de la logique paternaliste qui a longtemps fondé la dépendance. La reconnaissance juridique et l'accès au droit ont permis en peu de temps aux travailleuses domestiques de se penser sous un autre jour et d'envisager différemment leurs relations de travail.

La difficulté de réglementer les emplois de service réside probablement moins en définitive dans les dimensions affectives que peuvent prendre les relations entre celles qui travaillent et ceux pour lesquelles elles travaillent que dans l'inexistence ou la faiblesse d'une instance tierce, qui permettent aux premières d'échapper à un face-à-face avec l'employeur. Bien qu'il ait

modifié les relations entre les travailleuses domestiques et leurs employeurs au Brésil, le cadre juridique qui s'est mis en place n'a pas diminué l'intensité du face-à-face et des risques d'écrasement qu'il comporte. Si, en France, l'emploi d'aides à domicile par des associations crée une relation triangulaire avec l'employeur et limite la dépendance (Angeloff, 2003), cette protection reste cependant relative et limitée, à la fois en raison de la nature de l'activité et parce que 80% des femmes qui travaillent dans ce secteur le sont dans le cadre de relations non médiées par une association.

La professionnalisation des emplois de l'aide à domicile, si elle permet d'aller dans une certaine mesure vers une amélioration des conditions de travail des travailleuses domestiques, n'a rien non plus d'une panacée à la réalisation du travail domestique. La mise en place d'un cadre juridique permet sans aucun doute une amélioration des conditions de travail des travailleuses domestiques, mais les sociétés qui se réclament d'un idéal démocratique n'en ont pas pour autant fini d'être confrontées à la question du travail domestique. Et tant que ce travail ne sera pas socialement valorisé et équitablement partagé entre les sexes, comme ne cesse de le rappeler à juste titre la pensée féministe du *care*, il est plus que probable qu'il continue d'être massivement délégué, dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, aux femmes en situation d'infériorité économique et sociale<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Cela même si, comme le souligne les travaux de féministes, la question pose des problèmes d'une incroyable complexité dès qu'il s'agit de penser ensemble les rapports de genre, les inégalités de classe, les rapports entre pays du Nord et pays du Sud, et les politiques migratoires. Voir notamment Pannell, Altman (2009).

## Références bibliographiques :

- Angeloff, T. Emplois de service, in : Maruani, M. (org.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris : La Découverte, (pp. 281-288), 2005.
- Bernardo, L. La place des sentiments dans l'aide professionnelle de gré à gré, in : Weber, F., Gojard, A., Gramain, A. (orgs.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris : Éditions La Découverte, (pp. 362-389), 2003.
- Boltanski, L. *L'Amour et la Justice comme compétences*. Paris : Métailié, 1990.
- Brochier, C. *Les travailleurs du bâtiment au Brésil : études d'entreprises à Rio de Janeiro*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS/ENS Fontenay/Université Paris 8, 1998.
- Cardoso de Oliveira, L. R. *Direito legal e insulto moral. Dilemas da cidadania no Brasil*, Quebec et EUA, Relume Dumará, 2002.
- Coelho, M. C. Sobre agradecimentos e desagradados. Trocas materiais, relações hierárquicas e sentimentos, in : Velho, G., Kuschnir, K. (orgs.), *Mediação, cultura e política*, Rio de Janeiro : Aeroplano Editora, (pp. 265-291), 2001.
- Devetter, F.X., Jany-Catrice, F., Ribault, T. *Les services à la personne*, Paris : La Découverte, 2009.
- Ehrenreich, B., Hochschild, A. R. (eds). *Global Woman. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. Granta, London : Granta, 2002.
- Fraisse, G. *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*. Paris : Seuil, 1979.
- Garcia, A. *Libres et assujettis. Marché du travail et mode de domination au Nordeste*. Paris : Éditions de la MSH, 1989.
- Geffray, C. *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala, 1995.
- Gorz, A. *Métamorphoses du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Éditions Galilée, 1988.
- Haroche, C. « Le droit à la considération. Remarques d'anthropologie politique », in C. Haroche, J-C. Vatin (eds.), *La considération*. Paris : Desclée de Brouwer, (pp. 33-46), 1998.
- Hondagneu-Sotelo, P., *Doméstica. Immigrant Workers Cleaning and Caring in the Shadows of Affluence*. Los Angeles : University of California Press, 2001.
- Kaufmann, J.C. *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1996.

- Lallement, M. Emploi familial et démocratie : de quelques difficultés à faire bon ménage, *Les Cahiers du Mage*, n°4, (pp. 89-107), 1996.
- Le Guillant, L. Incidences pathologiques de la condition de 'bonne à tout faire', *Le drame humain du travail. Essais de psychopathologie du travail*, Ramontville Saint-Agne : Érès, (pp. 37-90), 2006 (1961).
- Martuccelli, D. « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, 45-3, 2004, (pp. 469-497), 2004.
- Pannell, K., Altmann, M. Minding the Gap : Feminist perspectives on policies affecting immigrant labor in the domestic services industry in Europe , *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], juin [URL : <http://urmis.revues.org/index810.html>], 2009.
- Rezende, C.B. Entre mundos. Sobre amizade, igualdade e diferença , in : Velho, G., Kuschnir, K. (org.), *Mediação, cultura e política*, Rio de Janeiro: Aeroplano Editora, (pp. 237-264), 2001.
- Rollins, J. *Between Women. Domestic and Their Employers*, Philadelphia : Temple University Press, 1985.
- Sainsaulieu, R. *L'identité au travail. Presses de la FNSP*, Paris, 1996 (1977).
- Vidal, D. *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2007.

## **Partie III**

### **Travail associé et économie sociale et solidaire : Quelques observations théoriques**



# Coopératives, travail associé, autogestion et économie solidaire : constitution d'un champ de recherche au Brésil

Jacob Carlos Lima  
Université fédérale de São Carlos

## Introduction

La notion de « champ », chez Bourdieu, présuppose la définition des enjeux et des intérêts spécifiques. La structure du champ se manifeste dans les rapports de force entre les divers agents et les institutions engagées dans la lutte ou dans les débats autour d'une pratique et d'un savoir spécifique. Les rapports de force capturent le « capital spécifique » qui légitime et caractérise ce champ, contesté par des agents et des points de vue distincts qui mettent en question pratiques et discours en introduisant de nouveaux thèmes dans le débat. Selon Bourdieu, « ceux qui participent à la lutte contribuent à la reproduction du jeu en contribuant [...] à produire la croyance dans la valeurs des enjeux » (Bourdieu, 1980, p. 115).

La référence à la constitution, ces dernières décennies, d'un « champ » d'études sur le travail associé en coopératives, l'autogestion et les coopératives de travail, au Brésil, nous permet de comprendre les transformations économiques de cette période ainsi que le débat sur le travail. Le travail est-il encore un élément central dans la constitution de la sociabilité capitaliste et les travailleurs des agents collectifs du changement social ? Ces interrogations s'inscrivent dans ce qu'on appelle la crise du travail, c'est-à-dire du travail salarié, et au moment où apparaissent, ou se reconfigurent, des rapports sociaux que l'on pense être soit une alternative à la subordination capitaliste soit une intensification de cette même subordination.

Les coopératives de travail et les pratiques d'autogestion, qui offrent une possibilité d'autonomie aux travailleurs, réapparaissent dans un contexte de restructuration capitaliste où l'on repense et valorise les connaissances et l'engagement du travailleur en opposition à la méthode tayloriste basée sur le contrôle et la spécialisation du savoir ouvrier. Pour les théories participationnistes, au contraire, c'est la connaissance-participation, dans les activités du travail, qui favorise l'augmentation de la productivité. Ce qui différencie le projet autogestionnaire est l'octroi aux travailleurs du contrôle des moyens de production et du procès de travail, et de la gestion démocratique de l'entreprise dans une relation non subordonnée dans laquelle l'autonomie devient réalité.

Cependant, le lien qu'ont les coopératives avec le marché, qui est une condition de leur survie, rend leur existence paradoxale, car en devenant compétitives, elles risquent de perdre le côté collectif ou même alternatif de leur entreprise. Même ainsi, la diversité des processus et de la taille de ce qu'on appelle coopérative rend toute généralisation insuffisante car la complexité et la capacité effective des propositions autogestionnaires sont rarement prises en compte.

Pour traiter de la question de la réapparition des coopératives et du débat autour de l'autogestion, nous avons travaillé avec l'idée de constitution d'un champ structuré par ces entreprises collectives et par les oppositions entre les agents qui le composent.

La constitution du champ peut se diviser grosso modo en trois moments. Au cours du premier, jusqu'aux années 1980, le débat s'était limité à tirer de la critique du capitalisme et du socialisme d'État des visions possibles de socialisme, d'autogestion et d'autonomie ; les références empiriques manquaient. À partir des années 1990, avec la multiplication des expériences découlant de la restructuration économique, le débat se centre sur les alternatives au chômage qu'offre le travail associé et sur la précarisation, dans un contexte où se développe un troisième secteur économique entre public et privé. Dans le troisième moment, ce débat se politise à partir de l'apparition d'un autre champ, ou de la revitalisation du champ, appelé en Europe « économie sociale », qui sera connu sous la dénomination d'« économie sociale et économie solidaire ». Ce secteur inclut l'autogestion comme composante d'une « autre » économie, c'est-à-dire une forme plurielle de production et de participation politique. Bien qu'il ne se limite pas aux coopératives, le débat sur l'économie solidaire donne une légitimation idéologique à la séparation entre ce qui serait le nouveau coopérativisme et l'ancien, le premier étant perçu comme une alternative solidaire au capitalisme, où le travail et les valeurs solidaires ont prépondérance sur le capital, même dans le cadre du capitalisme, se distinguant ainsi de l'ancien coopérativisme, déjà incorporé au marché capitaliste.

Nous soutenons, dans cet article, que le travail associé en coopératives, dans les usines récupérées, les associations informelles, ou autres initiatives économiques sur une base autogestionnaire, font partie intégrante du champ de l'économie solidaire tout en présentant des formes distinctes de pratiques et de discours qui le structurent de façon contradictoire et conflictuelle. Leurs caractéristiques, bien que centrées formellement sur la gestion et la propriété collectives, se déduisent de l'adhésion à des principes solidaires ou du moins politiquement orientés dans cette direction, car les configurations sont diverses. Le débat lui-même sur le tiers secteur et le fait d'y inclure les coopératives, est certes polémique mais il est déjà révélateur de cette diversité, puisque ce secteur peut avoir une orientation sociale ou être axé sur le marché.

Pour caractériser ce champ en tant qu'espace de luttes, nous allons nous arrêter sur les moments de sa constitution et sur les questions ou interprétations qui justifient son existence ou sa création effective. Notre exposé se structure donc à partir des questions qui ont orienté le débat depuis sa constitution.

## **1. Alternative au chômage et réduction des coûts de l'entreprise**

La réapparition, ou plutôt, la croissance de coopératives industrielles, de production et de travail au Brésil, a lieu dans les années 1980, à partir des changements économiques mondiaux. Ce phénomène est surtout visible à partir de la décennie suivante, avec les politiques de libéralisation économique. Au cours de ces années-là, dans un contexte de crise économique et de redémocratisation politique, les travailleurs mènent des luttes ponctuelles pour transformer en coopératives des usines en faillite (Wallig/RS, Mandacaru/PB, Bruscor/SC). Des programmes sont mis en place par des institutions internationales, comme la Fondation Interaméricaine, pour organiser, sans grand succès, des coopératives de travail ayant comme objectif la création de revenus (1988). Des mouvements sociaux renaissent, luttant pour la démocratisation politique, contre la faim, le chômage, et pour la réforme agraire, entre autres.

Dans la période antérieure, les références à de telles coopératives sont éparpillées ; des expériences sont localisées dans le Rio Grande do Sul et à São Paulo, reliées ou aux mouvements anarchistes du début du XXe siècle (Corteletti, 2009) ou à l'Église, à partir des années 1950 (Claro, 2004). C'est à la fin de cette décennie, que le débat proprement théorique apparaît ici et là. Une œuvre collective rassemble les expériences historiques d'autogestion dans des pays comme l'Espagne, la Pologne, la Yougoslavie, intégrant les discussions d'auteurs socialistes utopiques et libertaires qui sont à l'origine des idées participationnistes (Motta *et al*, 1987). Dans ce même recueil, Storch (1987) examine les coopératives industrielles européennes et nord-américaines et les possibilités d'en adopter le modèle au Brésil. Il présente les avancées que signifierait une plus grande participation des travailleurs mais aussi les limitations qu'imposent les difficultés de capitalisation, le renouvellement des associés, la conciliation entre discipline et hiérarchie, comme la participation des syndicats dans la lutte contre le chômage. Il souligne encore le caractère isolé des expériences et l'impossibilité de leur survie si elles ne s'insèrent pas dans le marché capitaliste. Il est un autre texte qui fut publié à cette époque, la traduction de Bancal (1984) sur Proudhon, portant sur pluralisme et autogestion. Le texte propose une sociologie économique proudhonienne se basant sur la

sociologie du travail. L'économie serait comprise comme une science du travail, avec pour visée l'établissement d'un socialisme autogestionnaire, entre la communauté d'État et la propriété capitaliste, qui puisse échapper à la double aliénation, celle de propriétaire et celle de capitaliste.

Dans la première moitié des années 1990, avec la restructuration industrielle et l'ouverture des marchés, avec aussi l'augmentation corrélative du chômage, les coopératives semblent être soit une alternative au chômage soit une manière de réduire les coûts de l'entreprise pour faire face à l'augmentation de la compétitivité internationale. On assiste alors à la multiplication des expériences. D'un côté, des usines en faillite se transforment en coopératives, ou du moins les travailleurs se sont organisés dans ce but, avec succès ou non. Ce mouvement culmine en 1994, avec la création de l'Association des Travailleurs en Entreprises d'Autogestion (ANTEAG), qui résulte de l'articulation de diverses expériences, dans différentes régions du pays, avec la participation de militants syndicalistes, sans qu'il y ait forcément un lien avec une institution syndicale formelle, comme dans le cas du Syndicat des Chimistes de São Paulo. Par ailleurs, avec la délocalisation des industries, la guerre fiscale et la privatisation d'entreprises d'État, on assiste à l'organisation de coopératives pour abaisser les coûts de production et favoriser l'évasion fiscale. C'est au cours de cette période que naissent les coopératives organisées pour la collecte des oranges dans l'État de São Paulo, les coopératives industrielles mises en place par l'État du Ceará, et par les entreprises elles-mêmes, dans certains États, pour implanter des unités de sous-traitance (Lima, 2002).

Au cours de cette période, les interventions syndicales sont sporadiques et contradictoires. Parfois, elles appuient la création de coopératives industrielles pour éviter le chômage, comme le firent les syndicats de la chaussure dans le Rio Grande do Sul ; parfois, elles le combattent en tant que forme de précarisation du travail. D'autres fois encore, elles se limitent à des actions ponctuelles lors de reprises d'usines, comme le Syndicat des Métallurgistes de l'ABC pauliste (région de Santo André, São Bernardo et São Cateano, localisée au Sud-Est de la capitale de l'État de São Paulo).

## **2. Premières analyses : les fausses et les vraies coopératives, le nouveau et l'ancien coopérativisme**

Le débat, dans un premier temps, s'exprime surtout à travers la presse : on accuse de fausses coopératives de n'être que des formes frauduleuses d'organisation favorisant l'évasion fiscale à São Paulo. Dans le Nordeste, il porte sur la révolution que celles-ci faisaient vivre à certaines villes du Sertão avec l'explosion de la consommation chez les travailleurs maintenant insérés dans le marché ; il concerne, plus tard, particulièrement le Ceará, où

se mène une campagne d'opposition à la politique du gouvernement de l'État contre l'organisation de coopératives destinées à attirer les entreprises du sud du pays.

Apparaissent alors les premières recherches sur les coopératives du Nordeste. Elles s'inscrivent dans le contexte de mondialisation de l'économie et de l'inclusion de la région dans les flux mondialisés du capital qui cherchent à faire baisser les coûts du travail en ayant recours à des formes de relations de travail précaires ou même frauduleuses. Une première approche met en question la flexibilisation de fait des relations de travail qui est au centre des politiques libérales du gouvernement fédéral, de ce qu'on appelle le « coût Brésil »<sup>9</sup>, et de la nécessité de flexibilisation de la CLT (*Consolidação das Leis do Trabalho*) afin de rendre la main d'œuvre nationale plus compétitive. Le débat est axé sur la perte des droits du travail, et porte parallèlement sur les modalités de la précarisation, considérant que la plupart des travailleurs de la région se trouvent être en dehors du salariat formel. Les coopératives, d'une manière ou d'une autre, représentent une insertion effective des travailleurs, des femmes en particulier, dans des formes monétaires régulières de rémunération, tout en étant aussi des alternatives d'emploi. Le caractère frauduleux des établissements créés réside dans le contrôle absolu des entreprises sur les coopératives auxquelles elles imposent leur direction, d'ailleurs simplement formelle, car dans la réalité, les coopératives deviennent des secteurs de ces entreprises (intensifs en travail) (Lima, 1997 ; Moreira, 1997).

De cette période datent aussi les premières expériences de coopératives dites authentiques ou représentatives de ce qui viendra constituer un « nouveau » coopérativisme. C'est le moment aussi où apparaissent les premières systématisations du débat. Elles se basent sur diverses initiatives :

a) le programme d'extension de la COPPE-UFRJ (Instituto Alberto Luiz Coimbra de Pós-Graduação e Pesquisa de Engenharia da Universidade federal do Rio de Janeiro). En juillet 1995, est organisée la Coopérative des Travailleurs de Manguinhos avec un contrat de prestation de services auprès de la Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ) à Rio de Janeiro. Le projet combine organisation alternative du travail et création de revenus. Il intègre des travailleurs indépendants, des chômeurs et des personnes sous-employées, s'appuyant sur des partenaires institutionnels et politiques comme la FINEP et la Fondation Banque du Brésil ;

b) en 1997, la création du Programme National d'incubateurs de Coopératives à partir du Comité des Entités en combat contre la Faim et pour la VIE – COEP, et des expériences de la ITCP/COPPE/UFRJ ;

c) l'élaboration des premiers articles théoriques qui voient dans l'autogestion une possibilité d'émancipation pour les travailleurs et dans les

---

<sup>9</sup> Le « coût Brésil » est un terme générique qui décrit l'ensemble des obstacles à un investissement moins coûteux au Brésil (NDT).

coopératives l'instrument de cette émancipation, selon la ligne de l'économie solidaire. Singer (1998, 1998a) en sera au Brésil le principal théoricien ;

d) les premières discussions qui, à l'intérieur du Syndicat de Métallurgistes de l'ABC et dans la Centrale Unique des Travailleurs (CUT), portent à partir de 1996 sur l'autogestion comme alternative au chômage.

Représentant le retour aux idées autogestionnaires de démocratisation du travail et de propriété collective, le nouveau coopérativisme s'oppose à l'ancien coopérativisme de marché, lié aux entreprises et comprenant les grandes coopératives agricoles représentées par l'Organisation des Coopératives Brésiliennes (OCB).

La construction idéologique de la dualité, que forment le nouveau et l'ancien coopérativisme ou les coopératives authentiques et fausses, sera traversée par des conflits et des interprétations divergentes dans le champ de la pensée de gauche. Les frontières sont imprécises, et l'adhésion aux principes soutenus par le mouvement de l'économie solidaire n'est pas toujours exprimée. Tauille et Debaco (2002) différencient l'économie solidaire, en tant que mouvement social, du coopérativisme traditionnel, celui-ci représentant une forme de précarisation des relations de travail, alors que la première serait une réaction organisée au travail précaire. Tout en reconnaissant les principes démocratiques qui caractérisent le coopérativisme, Antunes (2008) voit comment, dans la façon dont il réapparaît, il s'articule aux formes de précarisation des relations de travail. Ce débat réactualise ce que pensaient des auteurs de la gauche marxiste comme Luxembourg (2001) et Mandel (1975). Pour eux les coopératives détournaient la classe ouvrière de ses luttes principales, car elles représentaient une forme d'auto-exploitation et un mode d'insertion au capitalisme, ce qui leur donnait un caractère nettement réformiste.

Avec le temps, cette dualité va assumer de nouveaux contours ; autonomie et émancipation s'articulent de plus en plus étroitement à des formes pragmatiques d'insertion et de maintien des coopératives sur le marché. Le socialisme, que Singer intègre dans ses propositions initiales, ouvre un espace de discussion autour du solidarisme et de ses différents principes qui préconisent le retour à une communauté dans laquelle les individus décident et défendent démocratiquement leurs intérêts communs, ce qui n'exclue pas la coexistence, dans sa conception plus contemporaine, avec des formes plurielles d'organisation de la production et du travail<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> En tant que doctrine sociale, il a une origine liée au solidarisme chrétien qui est présent dans la doctrine sociale de l'Église Catholique, qui remonte aux années 1930.

### 3. Légitimation du champ : l'économie sociale et solidaire

Singer donne une légitimation théorique au champ en proposant une solution non-capitaliste au chômage : la formation de petites entreprises, avec des travailleurs indépendants, d'anciens chômeurs, et un marché protégé. Ces entreprises sont des coopératives qui échangent services et produits, garantissant de cette façon la viabilité des établissements créés. Un autre facteur fondamental pour leur viabilisation est l'appui de l'État, des pouvoirs publics. Elles se caractérisent par l'inclusion de secteurs touchés par le chômage ou même de secteurs qui n'ont jamais eu accès au marché formel.

L'économie solidaire organise les petites unités de production gérées par les travailleurs eux-mêmes, brisant leur isolement grâce à une plus grande coopération entre les entreprises. Elle garantit ainsi, avec la solidarité des producteurs, marché, financement, orientation technique, légale et comptable (Singer, 1998, pp 124-125). Les modèles à la base de l'économie solidaire sont divers : le *Local Employment and Trading System* – Système Légal d'emploi et de commerce (LETS) créé au Canada dans les années 1980, avec la réunion de producteurs pour l'échange de produits sur la base d'un crédit mutuel et l'*Employee Stock Ownership Plans* (ESOP) - Plan de Participation des Employés au Capital des Entreprises - modèle qui est à l'origine d'ANTEAG. Apparu aux États-Unis, également dans les années 1980, ce plan proposait de transférer une partie du capital aux employés. Le Complexe Coopératif de Mondragón en Espagne relève d'un troisième modèle. C'est un exemple de ces coopératives réussies qui se sont restructurées et ont maintenu leur compétitivité sur le marché capitaliste sans abandonner leurs principes autogestionnaires. Ainsi la coopérative est le prototype de l'entreprise solidaire et démocratique, tous les associés ayant la même part du capital et le même droit de vote dans les décisions. Il n'y a pas de compétition entre les associés et tous tirent profit des progrès de la coopérative. La solidarité est viable économiquement du moment que la coopérative est organisée sur des bases égalitaires par ceux qui s'associent pour produire, commercialiser, consommer ou épargner (Singer, 2002).

Dans la constitution du champ de l'économie solidaire, Singer récupère des auteurs du socialisme utopique comme Proudhon, Owen, Fourier et Saint Simon, qui sont les créateurs de l'économie solidaire, et se fonde sur Marx pour soutenir la thèse que les coopératives peuvent être le germe du nouveau mode de production socialiste et démocratique.

Les Forums Sociaux Mondiaux de 2001 à 2005, réalisés à Porto Alegre, et plus tard dans d'autres villes du monde, ont fait avancer le débat et le mouvement de l'économie solidaire dans sa version européenne et latino-américaine. Dans le cas brésilien, le concept d'économie solidaire recouvre des mouvements différents et des formes alternatives d'associations depuis les coopératives des occupants de terres du Mouvement des

Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST) jusqu'aux programmes sociaux qui sont créés ou appuyés par des organisations religieuses, comme Caritas, et autres programmes de création de revenus.

Sur le plan théorique, un débat s'est ouvert entre les divers courants d'interprétation qui entrent dans la configuration du champ. On peut les caractériser ainsi dans leurs grandes lignes en les simplifiant : le courant latino-américain place le débat entre économie solidaire (Singer, 2001) et économie populaire du travail (Coraggio, 2000). L'élément central de l'économie populaire du travail n'est pas la coopérative, mais la petite production familiale, l'économie domestique, qui est le fondement de l'entreprise sociale où peuvent coexister diverses formes de production. Le courant européen, avec Laville, souligne le caractère nouveau que prend l'économie sociale et solidaire à partir de la crise des années 1970 et des changements économiques et culturels qui ont lieu alors ; il met l'accent sur le concept de réciprocité. Celui-ci anime des formes d'organisation sociale qui répondent à la crise de la société salariale, à la dérégulation économique, comme les services de proximité et d'insertion sociale de populations exclues. Des services privés prennent une forme publique, à travers la consolidation d'entités de la société civile qui valorisent des formes non monétaires ou des formes économiques hybrides où le troc constitue un élément de base. L'économie solidaire va ainsi plus loin que la traditionnelle économie sociale française (secteur incluant les coopératives tournées vers le marché) qui est devenue un élément secondaire et périphérique dans l'économie nationale, dynamisant des formes alternatives de participation sociale. La théorie s'appuie sur des auteurs comme Polanyi et Mauss et sur des principes, comme domesticité et réciprocité, redistribution et marché, qui sont analysés sous l'angle d'une sociologie économique en insistant sur la place dominante des rapports sociaux dans la configuration des marchés, et sur le rôle moteur de la solidarité (França Filho et Laville, 2004).

Cherchant à faire la synthèse des diverses conceptions se référant au contexte latinoaméricain, Tauille et Debaco voient, dans l'économie populaire solidaire, des unités productives gérées collectivement, avec une relative démocratie interne et rémunérant en priorité le travail plutôt que le capital. L'autogestion est avant tout un idéal à rechercher en termes de démocratie économique et de gestion collective (Tauille et Debacco, 2002). Cette relativisation face à l'imprécision du concept indique plutôt une orientation que l'on attend des entreprises confrontées aux difficultés de la pratique.

#### 4. Le sceau syndical : L'Agence de Développement solidaire de la CUT et l'UNISOL

Le syndicat des Métallurgistes de l'ABC a joué un rôle important lors des discussions sur l'organisation de coopératives perçues comme façon de recréer des emplois. L'ABC pauliste a profondément souffert des conséquences de la restructuration industrielle des années 1990. En 1995, à la Conforja, une entreprise qui était en crise depuis les années 1980, le syndicat a négocié une co-gestion entre les ouvriers et l'entreprise. L'année suivante, cette tentative ayant échoué, trois coopératives ont été constituées, avec un fort appui syndical, à partir des actifs de l'entreprise en faillite. Au cours de son II<sup>e</sup> Congrès en 1996, le syndicat met en discussion le soutien à des formes de co-gestion et d'autogestion dans les coopératives, en modifiant ses statuts afin d'inclure comme membres des associés-travailleurs. En 1999, lors de son III<sup>e</sup> Congrès, le syndicat renforce son appui aux coopératives, devenues maintenant une alternative économique et politique selon la ligne de l'économie solidaire. Tout aussitôt se créent Union et Solidarité des Coopératives de l'État de São Paulo – UNISOL (UNISOL São Paulo et plus tard UNISOL Brésil) et l'Agence de Développement Solidaire de la Central Única dos Trabalhadores (ADS/CUT) avec l'appui d'autres entités de la société civile comme le DIEESE<sup>11</sup> et d'autres syndicats.

Proposition de l'ADS : « *constitution, renforcement et articulation d'entités autogestionnaires, recherchant la création d'emplois et de revenus à travers l'organisation économique, sociale et politique des travailleurs engagés dans un processus de développement renouvelable et solidaire* ». L'agence a pour stratégie la mise en place de complexes coopératifs « *composés d'unités de production, de services et de crédit, ayant des politiques intégrées et collectives de formation, de commercialisation, d'innovation technologique et autres, et qui peuvent être organisés pour former des chaînes de production ou de spécialisations sectorielles* » (<http://www.ads.org.br/unisol.asp>). L'UNISOL a une fonction similaire à celle de l'ANTIEAG, c'est-à-dire chercher à organiser, représenter les coopératives, associations, et autres entités autogestionnaires de l'économie solidaire, en appuyant l'incubation des coopératives et intervenant dans les secteurs de l'alimentation, de l'artisanat, de la métallurgie, de la chimie, du recyclage, des services, dans le textile et l'agriculture.

À partir de ce moment, la dualité, coopérativisme nouveau/ancien et coopératives authentiques/fausses prend une légitimité institutionnelle. L'objectif d'UNISOL est de renforcer le premier terme et de combattre le

---

<sup>11</sup> Departamento Intersindical de Estudos e Estatísticas Sociais e Econômicas, institut de recherche et d'études statistiques parasyndical.

second en visant une plus grande égalité sociale par la mise en œuvre de formes économiques démocratiques et autogestionnaires.

Bien que l'adhésion de la principale centrale syndicale à l'idée d'économie solidaire ait représenté un grand pas en avant, ce n'est pas un thème qui fait l'unanimité, y compris entre les syndicats affiliés à la CUT. Des divergences subsistent autour de la conception de coopérative, soit elle est perçue comme solution au chômage, soit elle est mise en cause en tant que forme précarisée de relation de travail. En dehors de la CUT, il n'existe aucune systématisation du débat, chaque syndicat agissant en conformité avec son interprétation de la question chômage/précarisation ou d'alternatives possibles.

Dès sa création, l'UNISOL entre en compétition, dans le champ du « nouveau » coopérativisme, avec l'ANTEAG, jusqu'alors l'unique représentante des entreprises et des travailleurs des unités autogestionnaires. Cette compétition va conduire à des conceptions distinctes, bien que pas toujours claires, du développement et de la mise en place de ce genre d'entités.

## **5. État, politiques publiques, coopératives et économie solidaire**

Les incubateurs, ou pépinières de coopératives, vont se développer encore davantage car ils bénéficient du fait que les administrations gouvernementales incorporent dans des coopératives des programmes de création de revenus qui ont pour but de remplir des services d'utilité publique. C'est ainsi que se multiplient les coopératives de *catadores* et de recyclage des ordures, multiplication favorisée surtout par la demande de matériel recyclé par les entreprises. Le développement de politiques d'appui à ces initiatives conduit à la croissance des incubateurs universitaires qui, en 2009, atteignent le nombre de 42 dans tout le pays et qui, en certaines circonstances, travaillent conjointement avec des incubateurs créés par des municipes. Le gouvernement du Parti des Travailleurs (PT) du Rio Grande do Sul, à la fin des années 1990, a beaucoup soutenu ces projets, ce fut le cas aussi de São Paulo, Santo André, São Carlos et d'autres villes brésiliennes. Ces politiques se généralisent rapidement, indépendamment des partis politiques, avec la formation de secrétariats d'économie solidaire au niveau des États et des municipes et, à partir de 2003, du Secrétariat National – SENAES, dépendant du Ministère du Travail. Avec le SENAES, qui se transforme en agent important de la mise en œuvre de son programme, l'économie solidaire devient alors une politique publique nationale avec des financements spécifiques pour des projets bien identifiés.

En même temps qu'elles se multiplient, ces coopératives doivent affronter la faible réglementation du secteur, ce qui sera, pour elles, la source d'un grand nombre de problèmes. L'absence de cadre légal conduit le Ministère public du Travail et de la Justice à mener des actions souvent contradictoires dans le contrôle des pratiques des coopératives. Il les empêche par exemple de participer à certains appels d'offre publics et en annule d'autres considérés comme frauduleux, en se basant sur une légalité tout à fait formelle et sur l'interprétation de ce qu'est une coopérative. Sa référence est la législation du travail et le statut du salariat.

Ceci nous conduit à un autre thème constitutif du champ : la formation des entreprises coopératives présente des contradictions et des formes diverses, comme le constatent de nombreuses études de cas sur les caractéristiques de l'autogestion proposée et sa réalité.

## **6. Approche empirique des reprises d'usines : diversité, limites et contradictions**

À partir de la fin des années 1990, ANTEAG/FASE commence à publier des recherches réalisées sur les reprises d'usines. Ces études réalisées par divers auteurs (Valle, 2002 ; Vieitez et Dal Ri, 2001 ; ANTEAG, 2000), traitent des potentialités et des limites des diverses expériences liées à des usines en faillite, transformées en coopératives à la suite de la mobilisation des travailleurs. La majorité des cas étudiés porte sur des usines qui entrent à nouveau sur le marché avec succès et sur des expériences de travailleurs pratiquant l'autogestion et sur les difficultés qu'ils rencontrent. Les problèmes notés par Storch (1987) à propos de situations européennes, réapparaissent : faible niveau de capitalisation, problème de liquidités, équipements obsolètes, problèmes de gestion à cause de l'inexpérience ou même le désintérêt des travailleurs, maintien ou reproduction des hiérarchies, incompréhension de ce que signifie une coopérative et même l'autogestion, conflits entre les travailleurs associés et les travailleurs salariés se trouvant dans le même espace, âge avancé des travailleurs et difficulté de renouvellement des associés. Il y a donc des problèmes mais aussi des aspects positifs : les travailleurs ont une plus grande participation dans les décisions, moins de stress au travail, et ils sont plus satisfaits de leurs conditions de travail.

La diversité des situations qui ont conduit à la transformation des usines en coopératives se retrouve dans la façon dont les travailleurs les perçoivent. De nombreuses coopératives ont été organisées par les travailleurs eux-mêmes à la suite du retard dans les paiements, de la faillite de l'entreprise. Grèves, manifestations, occupations, affrontement avec la police sont des éléments qui ont marqué la transformation de l'usine.

Certaines usines ont commencé à fonctionner comme coopératives et c'est progressivement que les bâtiments ou même les équipements ont été rendus à leurs propriétaires par décision judiciaire (Holzmann, 2001 ; ANTEAG, 2000). D'autres encore sont des *endowed cooperatives*, selon l'appellation de Cornforth (Cornforth, 2007 ; Lima, 2004), c'est-à-dire des coopératives par dotation. Le propriétaire suggère aux travailleurs de transformer l'usine en coopérative. Parfois il sous-traite une partie du travail qui est confiée à la nouvelle entité, ou même lui transfère des secteurs de l'usine. Le degré de présence ou d'influence de l'ancien propriétaire joue sur le niveau d'autonomie de la nouvelle coopérative ou même sur l'engagement politique des travailleurs vis-à-vis du syndicat et du projet d'économie solidaire (Cortletti, 2009 ; Menezes, 2008 ; ANTEAG, 2000).

À partir des études de l'ANTEAG, ou même simultanément, un grand nombre d'études de cas furent réalisées. La plupart du temps, elles ont apporté des données nouvelles concernant les difficultés de l'autogestion, les reprises d'usines réussies, la permanence d'anciens conflits ou l'émergence de nouveaux.

L'État a appuyé des usines, comme dans l'ABC pauliste, et dans d'autres États, ou même favorisé la réussite de la reprise d'une l'usine et sa réinsertion dans le marché ; sa participation a été accompagnée du recrutement de salariés, représentant parfois plus de la moitié des travailleurs de la coopérative. Dans le Rio Grande do Sul, certaines usines de chaussures, transformées en coopératives, ont gardé leurs cadres et même la direction, d'autres ont changé leur encadrement réduisant en grande partie la participation des travailleurs. D'autres encore sont devenues des sous-traitantes d'autres entreprises afin de pouvoir survivre (Lima, 2007). Selon l'engagement avec le syndicat, celui-ci se fait soit l'intermédiaire dans un processus de sous-traitance soit le propagateur des idées de l'économie solidaire. Dans ces cas, l'incubation, ou l'accompagnement de l'usine, a établi que les travailleurs salariés ne pouvaient rester avec ce statut au-delà d'une certaine limite dans le temps. Ils doivent alors devenir des associés afin que soit préservé le caractère de coopérative ou de travail autogestionnaire.

En Argentine, le mouvement de reprise d'usines s'est développé avec l'effondrement de l'économie en 2000. Les mouvements sociaux ont occupé diverses usines, proposant l'autogestion comme alternative à la crise du capitalisme. Avec la reprise économique dans la période qui a suivi, les usines occupées ont dû affronter les dilemmes que posaient la sauvegarde de l'entreprise, la recherche d'un appui de l'État pour la faire fonctionner et les difficultés de son insertion ou de son maintien sur le marché. Au Brésil, au contraire, la reprise des usines n'a pas été provoquée par un mouvement de masse, elle s'est effectuée de façon ponctuelle à partir des années 1990 et ce n'est que progressivement qu'il y eut organisation, non pas d'un mouvement, mais d'une alternative en réponse à une faillite.

En 2002, apparaît le Mouvement des usines récupérées, lié à des mouvements semblables à ceux de pays comme l'Argentine et le Venezuela mais avec des positions plus à gauche. Au Brésil, trois usines occupées par les travailleurs luttent pour leur nationalisation, dans une direction opposée donc à la ligne de l'économie solidaire, qui préconise l'appui de l'État mais pas la nationalisation.

Comme nous l'avons affirmé plus haut, le lien avec la CUT ou les syndicats engagés sur la voie de l'économie solidaire conduit à une plus ou moins grande observation des principes autogestionnaires dans les entreprises, qui fréquemment finissent par rompre avec les institutions qui les appuient comme ANTEAG et UNISOL, à cause de désaccords sur la gestion des usines et des coopératives. Cet abandon fait perdre à l'usine ou à la coopérative son étiquette d'entreprise solidaire, entraînant son exclusion des forums communs.

Par ailleurs, des recherches menées auprès des travailleurs de ces usines, ayant un engagement politique plus ou moins affirmé, montrent qu'il n'existe pas nécessairement de relation entre cet engagement et la façon dont ils perçoivent, ou adhèrent aux idées d'autogestion/économie solidaire. Ce sont majoritairement les travailleurs ayant lutté pour la reprise de l'usine qui adhèrent à ces idées ; ils participent davantage à la gestion, intégrant même le niveau de la direction et les secteurs administratifs, ce qui est moins le cas parmi les travailleurs de base de l'usine. La taille de l'usine et/ou de la coopérative est une variable importante qui a eu une incidence sur le degré de participation et d'engagement des travailleurs. Il en est de même de l'âge. La plupart du temps, la moyenne d'âge des travailleurs est élevée. En général, ce sont des travailleurs qui ont un long temps de service en usine et qui restent dans la coopérative car il leur est difficile de retrouver une place sur le marché du travail. La résistance face à la perte de leur emploi, la disposition à lutter pour le garder caractérisent les travailleurs ayant vécu les débuts des coopératives, et ils continuent à en défendre leur caractère collectif et autogestionnaire. Il n'en est pas de même pour les nouveaux associés ou même parmi les travailleurs recrutés avec la perspective de devenir plus tard des associés. Il faut dire que les slogans du mouvement ouvrier et syndical présentent l'autogestion plus comme une absence d'alternative qu'une priorité.

Les interprétations de la condition de classe de ces travailleurs, maintenant des associés, posent avec pertinence le problème de la continuité de la « condition ouvrière ». Autrement dit peut-on souscrire au maintien ou à la construction d'une identité forgée dans l'expérience antérieure, sans que soit toujours prise en compte la nouvelle situation représentée par la condition d'ouvrier-propriétaire ? Ceci se voit clairement dans la relation, parfois conflictuelle, entre syndicat et usines récupérées dans lesquelles les travailleurs finissent par ne plus s'identifier au statut de travailleur salarié, remettant en cause l'affiliation syndicale. Les syndicats, tout en se proposant

de représenter les travailleurs associés, cherchent eux à défendre les intérêts des travailleurs salariés des coopératives contre les possibles excès des nouveaux patrons, les travailleurs associés.

## **7. Approche empirique des coopératives sous-traitées par des entreprises**

Parallèlement aux nombreuses recherches menées sur des reprises d'usines, d'autres études, mais à une échelle moindre, portent sur les coopératives qui s'organisent pour sous-traiter du travail industriel ou des services. Le secteur de la chaussure et de la confection a été, et continue à l'être, particulièrement représentatif de ce processus. À partir de la deuxième moitié des années 1990, nous disposons d'un ensemble de recherches conduites dans les États du Nord-Est (Lima 1996 ; Moreira, 1997 ; Reis, 2007), à São Paulo (Mondadore, 2007 ; Georges et Rizek, 2008 ; Georges et Freire, 2007), dans le Paraná (Sousa Lima, 2009) et dans le Rio Grande do Sul (Lima, 2008).

Comme dans le cas des reprises d'usines, ces études soulignent différents points : la précarisation du travail dans les coopératives des villes de l'intérieur ou dans la périphérie de capitales d'État (São Paulo), qu'elles soient formalisées ou non, la création d'emplois dans des régions sans tradition industrielle, l'organisation de coopératives par des syndicats, l'accompagnement de ces coopératives par des entités comme l'ANTEAG, la prestation de services par ces coopératives à des organismes publics, la participation, du moins des directions, à des formations et forums d'économie solidaire, la sous-traitance pour de grandes entreprises avec l'exportation de produits et lien avec l'OCB (Organisation des Coopératives au Brésil), absence de liens avec un organisme coopératif, situations d'informalité totale et intégration à des réseaux formels d'entreprises. En général, la coopérative apparaît comme une option d'emploi, formalisée ou non, et la majorité des travailleurs affirment ne se trouver là que parce qu'ils n'ont aucune autre possibilité d'emploi formel.

Le secteur des services a été moins étudié. Il existe toutefois quelques recherches dans le domaine de la santé, parmi des infirmières hospitalières (Oliveira, 2007), aussi parmi des consultants et divers professionnels, qui s'organisent pour travailler en coopératives. Ces entités, qui sont extrêmement diverses aussi, sont connues en tant que coopératives de travail, et assument la réalisation de services.

## **8. Approche empirique des coopératives en incubation**

L'incubation, c'est-à-dire l'accompagnement des entreprises, précède cependant la création des réseaux universitaires d'incubation. La coopérative organisée par la COPPE-UFRJ est composée de travailleurs des services de nettoyage de Manguinho, qui utilisent le travail d'habitants d'une favela proche. Elle s'est constituée en prenant pour référence les coopératives en incubation. Plus tard, ce sont les coopératives de recyclage qui, en se multipliant, vont illustrer la viabilité de ce type d'organisation parmi des travailleurs exclus du marché du travail. La plus grande stabilité des contrats publics et l'intérêt croissant des industriels pour le recyclage, ont rendu ces coopératives viables.

Des associations de collecteurs d'ordures existent, depuis les années 1980, dans des villes comme São Paulo et Belo Horizonte, avec l'appui d'ONG et de l'Église catholique ; elles se sont transformées plus tard en coopératives (Magera, 2005). Diverses villes ont cherché à organiser une collecte sélective des ordures dans leurs municipes, soit par la fermeture de décharges à ciel ouvert et l'organisation de coopératives, en intégrant d'anciens habitants et des travailleurs informels, soit à partir de programmes axés sur les collecteurs travaillant individuellement dans la rue. Grâce à l'accompagnement par les incubateurs, ces coopératives se voient garantir une certaine continuité dans une activité précarisée où s'engagent des travailleurs exclus du marché du travail.

Pour les hommes et les femmes qui y travaillent, ces coopératives signifient généralement la formalisation de leur activité et un mode d'insertion sociale, car ils commencent à participer aux réunions des coopératives, aux formations et ont accès aux informations de base concernant des droits auparavant inconnus. D'après des recherches réalisées dans ces coopératives à travers les incubateurs, les travailleurs ont une vision positive de la coopérative qui s'explique par une plus grande participation aux activités existantes, et, en conséquence, par une plus grande politisation. Pourtant, parfois, les revenus sont moindres dans les coopératives que dans la collecte indépendante. Mais, en termes comparatifs, ce sont les conditions de travail qui s'améliorent.

Ces coopératives montrent aussi une grande diversité, avec les mêmes caractéristiques que dans d'autres types de coopératives : le caractère précaire de l'activité elle-même, la difficulté de comprendre ce que signifie une coopérative, l'âge avancé de leurs membres. Les travailleurs ont des difficultés à entrer sur le marché du travail et s'ils se tournent vers la coopérative, c'est moins comme alternative que par absence totale de choix. Bien que la faible division du travail - la collecte est effectuée par des hommes en majorité, et le triage, en général, par des femmes - entraîne un système hiérarchique simple, il est commun que ces coopératives aient des présidents ou des dirigeants qui progressivement commencent à agir comme

des patrons, établissant des rapports de pouvoir différenciés entre les travailleurs (Magera, 2005).

Ces coopératives ressemblent à ce que Vidal et Claver (2003) et Quintão (2007) appellent des entreprises d'insertion sociale qui, tout en n'étant pas formellement des coopératives, présupposent une gestion collective par des travailleurs qui s'organisent à cet effet. Elles peuvent dépendre de subventions, tout en maintenant leur autonomie de gestion et sont tournées vers le marché, grâce à des contrats passés soit avec des organismes gouvernementaux, soit avec des entreprises privées (qui achètent les matériaux recyclés). Elles sont aussi appelées des coopératives sociales, et c'est en cela que se situe la nouveauté, ouvertes à des populations exclues du marché, à cause de l'âge, du sexe, du niveau scolaire, de la qualification, de l'appartenance ethnique, ou le fait d'être en situation de risque, pour des raisons de handicap physique ou mental (Damiano, 2007).

D'autres coopératives, comme celle de nettoyage, peuvent se trouver confrontées, comme nous l'avons déjà dit, à l'absence de réglementation du secteur, ce qui les rend vulnérables si des interprétations juridiques sont opposées à leurs pratiques. Une coopérative, prestataire de services auprès de la ville de São Carlos, dans l'intérieur de l'État de São Paulo, est une bonne illustration de ce genre de situation. Le Ministère public du travail a exercé sur elle des pressions pour qu'elle signe un TAC (*termo de ajuste de conduta*) c'est-à-dire un protocole pour l'ajustement des conduites, afin qu'elle se transforme en entreprise régulière, une condition qui lui est imposée pour continuer à travailler pour la mairie. Ce protocole définit un travail contractuel de travail subordonné, ainsi caractérisé par contrat (Pires, 2010). Cet état de fait traduit, outre l'absence de réglementation, les pressions exercées par les entreprises prestataires de services pour la ville, menacées par la concurrence de ces coopératives.

Il existe aussi des conflits entre coopératives en incubation et les incubateurs. Les ruptures ne sont pas rares, soit en des moments de crise où les coopératives ressentent la faiblesse des appuis soit lorsque les coopératives recherchent des contrats pour leur propre compte (exerçant ainsi l'autonomie inhérente à l'idée de coopérative), et commencent à effectuer du travail sous-traité pour diverses usines ou entreprises. Dans ces cas, soit la coopérative abandonne l'incubateur soit c'est elle qui est abandonnée, dans la mesure où la coopérative perd le caractère d'« authenticité » et ne fait plus partie du champ de l'économie solidaire.

## **9. Programme de recherche et agenda du mouvement**

Comme le montrent certains des exemples cités plus haut, l'adhésion des chercheurs au champ de l'économie et solidaire leur fait perdre une certaine objectivité dans l'analyse des expériences des coopératives et les conduit à ne pas prendre en compte les contradictions vécues par certaines entreprises

solidaires dans une économie de marché. Ainsi, un certain volontarisme dans les analyses et une perte de vision critique sont chose commune. Ceci est visible dans de nombreuses études de cas, portant sur des usines et/ou des coopératives, qui perçoivent des possibilités de changements plus imaginées que réelles. Il faudrait revenir à une perception empirique. Ainsi des entités, qui structurent le champ, déterminent parmi les coopératives, en le justifiant, ce qui est solidaire ou non, et à partir de là ce qui doit être soutenu ou non. Cette position, bien que pertinente si l'on se réfère aux présupposés idéologiquement construits, finit par ignorer que les coopératives se sont largement développées indépendamment de leur respect des principes solidaires ou en dépit de leurs difficultés à sauvegarder ces principes. Ce sont peut-être ces associés-travailleurs qui ont le plus besoin d'appui, car dans la plupart de ces coopératives, l'abaissement des coûts du travail, l'évasion fiscale, l'intensification du travail etc. leur créent des situations de précarité.

Il est une autre donnée qui illustre les conflits et les contradictions internes au champ. Même les organismes représentant l'« ancien » coopérativisme, comme l'OCB, assument aussi le caractère d'économie solidaire de leurs activités tout en y mêlant le coopérativisme de marché. Ces coopératives ne respectent-elles pas théoriquement les principes coopérativistes de la propriété et de la gestion collectives, de l'autonomie et de la démocratisation ? Une telle position ne peut que contribuer à rendre encore plus imprécis ce que l'on entend et définit sous ces termes.

## **10. Changements conceptuels dans le débat : de l'organisation du travail à une autre économie**

Depuis les années 1980, le débat international sur l'économie sociale et le tiers secteur a donné lieu à la publication de nombreuses recherches sur des expériences européennes, nord et latino-américaines, s'inspirant du nouveau solidarisme. Ces recherches s'intéressent aux dilemmes et à la diversité des modes d'autogestion dans les coopératives ainsi qu'à leur intégration dans l'économie capitaliste. L'insertion dans le marché est un élément fondamental pour la survie économique de la coopérative. Le maintien de la perspective autogestionnaire va généralement de pair avec une participation, plus ou moins grande certes, à des forums, à des entités et à des mouvements sociaux qui se définissent dans leur lien avec l'économie solidaire. Les recherches soulignent les similarités entre les diverses situations, les difficultés rencontrées par ce type d'entreprises dans plusieurs pays, ainsi que la complexité de la figure du travailleur-proprétaire dont l'identité sociale reste indéterminée, comme celle des entités auxquelles l'entreprise participe, les centrales de coopératives, les syndicats et les ONG (Cornforth, 1982, 1995, 2007 ; Kasmir, 1999, 2007 ; Mellor, Hannah et Stirling, 1988 ;

Arranz, La Cruz et Ruesga, 1996 ; Atzeni et Ghigliani, 2007 ; Bakaikoa, Errasti et Begiristain, 2004 ; Bataille-Chedotel Y. Huntzinger, 2004 ; Macpherson, 2008).

Selon ces recherches, l'orientation théorique de la question coopérative-économie solidaire se déplace ; elle passe d'une sociologie du travail ou d'une sociologie de l'économie du travail à une sociologie économique des organisations. Il en a été de même dans le débat national. En effet, l'économie solidaire, en tant que mouvement, s'intègre maintenant à la discussion autour de la consolidation de cette forme d'économie à partir des entreprises liées à l'idée autogestionnaire.

Costa et Carrion (2009) définissent l'économie solidaire comme un champ particulier des études sur les organisations : c'est une forme de gestion et d'organisation du travail alternative à la logique libérale utilitariste de la rationalité administrative, et une recherche de développement inclusif. Ce qu'on appelle pratiques solidaires de gestion organisationnelle représenterait une forme de résistance à cette rationalité instrumentale par l'adoption d'une vision plurielle de configurations économiques possibles, en opposition à la pensée unique (Costa et Carrion, 2009, p. 67).

La pluralité est aussi un élément de la pensée de Gaiger (2003) qui défend l'économie solidaire non comme seule logique dominante, mais dans sa coexistence avec d'autres formes de production. L'économie solidaire n'est pas un mode de production comme le propose Singer, elle est plurielle parce qu'elle coexiste avec le mode de production capitaliste. Le référentiel reste le marché, qui est présent dans toutes les sociétés et ouvert, c'est un constat, à la possibilité de pratiques solidaires.

França Filho et Laville (2004) différencient informalité et économie sociale et solidaire, même si la plupart des entités qui en font partie sont encore informelles, car l'économie solidaire se distingue par la gestion collective qui élimine la tendance à la précarisation que montrent les entreprises individuelles et/ou familiales relevant de l'informalité. Cette distinction se base sur l'idée d'une capacité sociale à entreprendre (*empreendedorismo*) et d'une efficacité collective. La coopérative doit montrer de l'efficacité en tant qu'entreprise, mais elle se différencie des entreprises capitalistes par la gestion et l'appropriation collectives des résultats. Or cette particularité devient problématique quand il s'agit de la généraliser et de l'étendre car on bute sur la question de la propriété collective. Le Complexe Coopératif de Mondragón, par exemple, ne reproduit pas le modèle coopératif dans le reste de l'Espagne ou dans ses entreprises situées en dehors du pays qui fonctionnent avec du travail salarié. Il est en effet difficile de socialiser le capital de la coopérative avec des travailleurs d'autres régions, d'autres pays, sans parler des problèmes légaux qui se poseraient. Du moment que la coopérative est une entreprise qui réussit, comment faire pour qu'elle poursuive sa route avec du travail associé ? Avec la croissance des coopératives et du nombre des associés, la

participation des travailleurs est représentative du caractère de l'entité et influe sur la perception qu'ont les travailleurs de la participation effectivement réalisée dans leur entreprise<sup>12</sup>.

L'« *empreendedorismo* » associatif « signifie posséder la capacité d'entraîner l'organisation et la gestion des facteurs de production, humain et matériel, de ce genre d'entités à atteindre les objectifs fixés. Or, dans le cas des associations, cela équivaut à en respecter les caractéristiques et donc à exploiter les vertus de la communauté de travail, noyau vital de ces organisations, en potentialisant les forces produites par l'union des membres » (Gaiger, 2008, p. 61).

Dans cette conception, le potentiel du travail collectif peut être favorisé par l'autogestion. L'autonomie est liée à l'efficacité dans la gestion et à la viabilité de l'entreprise. Ce point de vue, que l'on retrouve aujourd'hui dans le mouvement coopérativiste international, s'accompagne de différentes positions politiques qui, toutes, convergent pour poser la question de la viabilité de la coopérative, c'est-à-dire de l'incorporation d'une perspective managériale dans l'entité perçue comme une entreprise. Il reste la question de la rupture avec la logique capitaliste dès lors que se maintient la subordination à cette même logique.

Le débat sur la dégénérescence des coopératives ouvert par les Webbs (1914), pour qui la réussite d'une coopérative signifiait la fin du projet autogestionnaire, reprend souffle dans un contexte où se transforment et le capitalisme et les configurations de la classe ouvrière qui s'éloigne de plus en plus du modèle du salariat industriel. L'efficacité et la réussite de la coopérative ne signifient pas sa dégénérescence dès lors que sont sauvegardés les présupposés de la démocratie participative et la priorité donnée au travail sur le capital. Il s'agit là plutôt d'un objectif à atteindre et non d'un constat empirique à partir d'expériences réellement existantes.

La classe ouvrière, hétérogène, fragmentée, porteuse de mots d'ordre émoussés, peut trouver une issue dans l'économie plurielle, éventuellement solidaire, sans rompre avec le capitalisme. Cependant l'identité sociale donnée par le travail perd de la consistance face à une identité également fragmentée sur le plan économique. Pour rester dans une perspective solidaire, il faut donner de l'importance aux éléments culturels et les multiplier, comme la confiance, l'activité non-utilitaire, le souci du collectif. Plutôt qu'une quête pour une société socialiste, à partir de l'émancipation par le travail, le débat dans le champ s'ouvre sur une économie plurielle et sur les diverses formes d'insertion ouvertes aux travailleurs, l'autogestion étant un chemin.

À cause de ce passage, sur un plan théorique, de la sociologie du travail à la sociologie économique, le débat doit maintenant se mesurer à une réalité empirique : le travail reste fondamental pour la survie des individus, sans

---

<sup>12</sup> À propos de la perception qu'on a de la participation, voir Kasmir (2007).

être nécessairement marqué par la subordination au capital et par le salariat, mais il le reste aussi si on adopte une perspective autogestionnaire et un esprit d'entreprise. Le travail collectif, la coopération, est toujours un objectif à atteindre, mais au sein de rapports sociaux différents où l'autonomie et l'émancipation ne dépendent pas d'une téléologie mais de la construction de projets communs même si ceux-ci sont porteurs de dilemmes, de hiérarchies nouvelles et de rapports de pouvoir, de nouveaux conflits aussi.

## Conclusion

À partir de ce qui vient d'être dit, nous pouvons souligner certains points qui traduisent les contradictions et la pluralité du champ.

La précarisation doit être pensée sur un plan relationnel, en fonction de la situation concernée. D'une certaine façon, on la relie, dans ses degrés divers d'expression, aux coopératives de façade, inauthentiques ou à celles qui répondent au désir de l'entreprise de réduire ses coûts. Ces divers niveaux de précarité sont aussi liés au type d'activité, à l'intensité du travail et autres variables, qui ne dépendent pas du lien politique de la coopérative avec un quelconque mouvement. Même si l'on considère qu'a pu avoir lieu une diminution de la précarité par rapport à une situation antérieure, ceci ne signifie pas sa disparition.

D'une façon générale, les coopératives et les usines récupérées ont rarement représenté une alternative ou un choix pour les travailleurs. Au contraire, il s'agit plutôt d'une absence d'alternative ou de choix par rapport au chômage, la coopérative se présentant alors presque comme un dernier recours. D'où ces difficultés, encore plus grandes, pour les travailleurs d'intérioriser les valeurs coopératives et solidaires. À part ceux qui ont participé activement à l'organisation de la coopérative et se sont intégrés à des mouvements sociaux plus larges, les travailleurs de base de l'usine n'incorporent pas toujours les valeurs autogestionnaires.

Les grandes coopératives, les usines d'une certaine dimension qui ont fait l'objet d'une reprise maintiennent l'organisation du travail dans les mêmes moules qu'avant, par exemple une démocratie représentative qui tend à consolider de nouvelles hiérarchies et à diminuer le niveau de participation.

Il en est de même pour les incubateurs. Quand les coopératives obtiennent une plus grande autonomie, surgissent des crises au point parfois de rompre l'accompagnement. En certaines circonstances en effet, les coopératives, pour des questions de survie économique, se retrouvent sur la voie du travail sous-traité, provoquant un déphasage entre le projet politique des incubateurs et les coopératives. La coopérative en incubation finit par fonctionner parfois comme une coopérative idéalisée.

Les relations, entre syndicats et coopératives, finissent par refléter les contradictions d'une situation où le travailleur est devenu aussi propriétaire, délaissant la condition de salarié formel, sans que cela se traduise toujours par de meilleurs revenus ou même par une participation dans la gestion. Les conflits sont alors inévitables, les travailleurs mettant en question la représentativité du syndicat et le syndicat se référant aux droits du salarié pour contrôler la coopérative des travailleurs. En d'autres termes, la logique du salariat n'est pas modifiée. Cette logique s'est aussi transformée, de façon contradictoire, en antithèse, plus formelle que réelle, de la précarisation. Par ailleurs, l'adhésion syndicale à l'idée d'économie solidaire, à l'alternative que représente la coopérative et à l'autogestion, n'implique pas l'intégration du mot d'ordre d'autogestion à la lutte des travailleurs. Elle reste secondaire, une simple possibilité en l'absence d'autres.

Louis (1986), se référant aux coopératives de travail du XXe siècle, souligne l'influence des crises du début du siècle sur leur formation, et plus tard, sur leur déclin, avec la montée de l'État-providence ; elles ont perduré alors en assumant une fonction secondaire dans l'économie. Complétons cette analyse en montrant que leur réapparition et leur retour comme option ont accompagné la vague néolibérale et le capitalisme flexible à partir des années 1970. De nouvelles spécificités apparaissent alors. La force de transformation du coopérativisme perçu comme une forme de socialisme, une idée conservée par certains mouvements qui revendiquent la nationalisation des entreprises, a été supplantée. Sont apparues des propositions dans lesquelles l'autonomie et la démocratisation s'articulent aux formes plurielles qu'adoptent ces coopératives sur le marché. Sans réfuter le côté positif d'une plus grande participation des travailleurs et de leur capacité de contrôle, démontré par des expériences empiriques, nous pouvons affirmer qu'au XXIe siècle, ces coopératives continuent d'exister mais avec une capacité limitée de transformation sociale, à cause des contradictions qui la constituent en tant qu'entité collective dans une économie de marché. Malgré la pluralité de ses possibilités, elles restent sous hégémonie capitaliste. Les coopératives sociales ou d'insertion sociale illustrent un cas différent. En se transformant en politique publique, elles deviennent une option pour l'accès à un revenu et une possibilité d'inclusion dans la société, bien que sous une forme précaire ; les coopératives de recyclage en sont un exemple.

En conclusion, l'étude des coopératives, des entreprises autogestionnaires et des associations qui se réfèrent à l'autogestion, s'est constituée en un champ, dénommé ici « économie solidaire ». Ce champ n'est pas nouveau, mais il a été rénové en s'intégrant dans les études sur le travail et les politiques publiques. L'économie solidaire se présente alors comme une possibilité plurielle et contradictoire où divers auteurs, diverses interprétations font jouer des dualismes variés, des champs de force différents qui parfois s'opposent, parfois se complètent, et parfois encore se

mélangent : le nouveau et l'ancien coopérativisme, les fausses et les vraies coopératives, le coopérativisme authentique et le coopérativisme traditionnel, le coopérativisme de marché et le coopérativisme solidaire. Dans quelle mesure la coexistence entre marché et solidarité est-elle possible ? Le travail associé, coopératif et autogestionnaire va-t-il devenir effectivement une alternative pour les travailleurs ? Ce sont là des questions qui restent ouvertes. Néanmoins, une autre proposition économique plurielle ne peut se comprendre en dehors des rapports de pouvoir existant dans la société, en dehors de l'ancienne économie et de l'État.

## Références bibliographiques :

- ANTEAG. *Autogestão: construindo uma nova cultura de relações de trabalho*. São Paulo : ANTEAG, 2000.
- Antunes, R. Século XXI: nova era da precarização estrutural do trabalho? *Seminário Nacional de Saúde Mental e Trabalho*. São Paulo, 28, 29 nov. 2008.
- Arenas, B.C. Capacitaciones societales de innovación: Su desarrollo en empresas de producción social en el contexto del socialismo del siglo XXI em Venezuela. *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*. CIRIEC/España, n. 60, abril, 2008, (pp. 121-153). Disponível em [www.ciriec-revistaeconomia.es](http://www.ciriec-revistaeconomia.es)
- Arranzs, A., La Cruz, J.M.G., Ruesga, S.M. Trabajo autónomo, generación de empleo y economía social. *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*. CIRIEC/España, no 22, jul., 1996, (pp. 95-126).
- Atzeni, M., Ghigliani, P. Labour process and decision-making in factories under workers' self-management: empirical evidence from Argentina. *Work, employment and society*. V. 21, no 4, déc., 2007, (pp.653-671).
- Bakaikoa, B., Errasti, A.M., Begiridtain, N.A. Gobierno y democracia en los grupos empresariales cooperativos ante la globalización: el caso de Mondragón Corporación Cooperativa. *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*. CIRIEC-España: no 48, abril, 2004, (pp. 53-77).
- Bancal, J. *Proudhon: pluralismo e autogestão*. Brasília : Novos Tempos, 1984.
- Bataille-Chedotel, F., Huntzinger, F. Directivos y gobierno de las cooperativas obreras de producción. Un estudio exploratorio sobre diez cooperativas francesas. *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*. CIRIEC-España, no 48, abril, 2004, (pp. 79-98).
- Bourdieu, P. *Questions de Sociologie*. Paris : Ed. de Minuit, 1980.
- Claro, M. *Unilabor: desenho industrial, arte moderna e autogestão operária*. São Paulo : Editora Senac/SP, 2004.
- Oraggio, J.L. Da economia dos setores populares à economia do trabalho. In Kraychete, G.; Lara, F.; Costa, B.(org). *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Vozes; Rio de Janeiro: Capina; Salvador, CESE/UCSAL, 2000.
- Cornforth, C. Trade Unions and Producer Co-operatives. *Economic and Industrial Democracy*. V.3, 1982, (pp.17-30).
- \_\_\_\_\_. Patterns for cooperative management: beyond the degeneration thesis. *Economic and Industrial Democracy*. V.16, 1995, (pp 487-523).

- \_\_\_\_\_ . Alguns fatores que afetam o sucesso ou o fracasso de cooperativas de trabalho: uma revisão das pesquisas empíricas no Reino Unido. In : Lima, J.C. *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Corteletti, R. *Trabalhadoras e autogestão: trabalho e vida cotidiana entre operárias de uma fábrica cooperativa em Caxias do Sul*. João Pessoa: PPGS-UFPB, 2009. Thèse de Doctorat en sociologie.
- Costa, P.A. et Carrion, R.S.M. Situando a Economia Solidária no Campo dos Estudos Organizacionais. *Otra Economia*. V.III, n.4, 1o sem., 2009. Accessible à [www.riless.org/otraeconomia](http://www.riless.org/otraeconomia).
- Damiano, H. Cooperativas sociais. *Revista do Tribunal Regional do Trabalho da 15a Região*. nº 31, 2007, (pp.203-208).
- França Filho, G.C., Laville, J.L. *Economia solidária: uma abordagem internacional*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- Gaiger, L.I. Os caminhos da economia solidária no Rio Grande do Sul. In : Singer, P., Souza, A.R. (orgs.). *A economia solidária no Brasil: a autogestão como resposta ao desemprego*. São Paulo : Contexto, 2000, (pp. 267-286).
- \_\_\_\_\_ . A dimensão empreendedora da economia solidária: Notas para um debate necessário. *Otra Economia*. V.II, n.3, 2o sem., 2008. Accessible à [www.riless.org/otraeconomia](http://www.riless.org/otraeconomia).
- Georges, I., Silva, C.F. da. A naturalização da precariedade: trabalho informal, “autônomo” e “cooperativado” entre costureiras de São Paulo. In : Lima, J.C. *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Georges, I., Risek, C.S. A periferia do direito: trabalho, precariedade e políticas públicas. Caxambu: *XXXII Encontro Anual da ANPOCS*, 2008.
- Holzmann, L. *Operários sem patrão: gestão cooperativa e dilemas da democracia*. São Carlos, Editora da UFSCar, 2001.
- Kasmir, S. The Mondragón Model as Post-Fordist Discourse: Considerations on the Production of Post-Fordism. *Critique of Anthropology*. V.19(4), 1999, (pp 379-400). Em português: Kasmir, S. O modelo Mondragón como discurso pós- fordista. In: LIMA, J.C.(org.). *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Lima, J.C. Negócios da China: a nova industrialização no Nordeste. *Novos Estudos*. São Paulo, CEBRAP, no 49, nov, 1997.
- \_\_\_\_\_ . Trabalho flexível e autogestão: estudo comparativo entre cooperativas de terceirização industrial. In : Lima, J.C. *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.

- \_\_\_\_\_ . Reestruturação industrial, desemprego e autogestão: as cooperativas do Vale do Sinos. Porto Alegre, *Sociologias*, n.19 janv./juin., 2008.
- Louis, R. *Cooperativas de mano de obra, en regresion o expansion?* Madrid: Ministerio del Trabajo y Seguridad Social. 1986. Coleccion Informes OIT.
- Luxemburgo, R. *Reforma o Revolución*. Buenos Aires : Longseller, 2001.
- MacPherson, I. The Co-Operative Movement and The Social Economy Traditions: Reflections on the Mingling of Broad Visions. *Annals of Public and Cooperative Economics*. 79, 3/4, 2008, (pp.625–642).
- Magera, M. *Os empresários do Lixo*. Um paradoxo da modernidade. Análise Interdisciplinar das cooperativas de reciclagem de lixo. Campinas : Editora Átomo, 2005.
- Mandel, E. Self-Management. Dangers and Possibilities. *International*, 2/3, 1975, (pp. 3-9).
- Mellor, M., Hannah, J., Stirling, J. *Worker Cooperatives in Theory and Practice*. Milton Keynes(UK) : Open University Press, 1988.
- Menezes, P.C.S. *Trabalho e identidade em uma cooperativa de produção na cidade de Nova Friburgo, RJ*. Rio de Janeiro: PPGSA/UFRJ, 2008. Dissertação Ed. Mestrão.
- Mondadori, A.P. As fases e fases de uma cooperativa autogestionária. In Lima, J.C. *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo : Annablume, 2007.
- Moreira, M.V.C. Cooperativismo e desenvolvimento: o caso das Cooperativas de Confeções do Maciço de Baturité, Ceará. *Política e Trabalho*. n° 13, sept., 1997.
- Motta, F.C.P. et al. *Participação e participações: ensaios sobre autogestão*. São Paulo : Babel Cultural, 1987.
- Oliveira, F. Os sentidos do cooperativismo de trabalho: as cooperativas de mão-de-obra à luz da vivência dos trabalhadores. *Psicologia & Sociedade*. n° 19, 2007. Edição Especial 1, (pp. 75-83).
- Pires, A. S. *Autogestão, economia solidária e gênero: as trabalhadoras de cooperativas incubadas na cidade de São Carlos*. São Carlos: UFSCar, 2010. Diplôme de maîtrise en sociologie.
- Quintão, C. Empresas de inserción y empresas sociales en Europa. CIRIEC-España: *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*. n° 59, oct. 2007, (pp. 33- 59).
- Singer, P. *Uma utopia militante: repensando o socialismo*. Petr[opolis, Vozes, 1998 a. \_\_\_\_\_. *Globalização e desemprego: diagnóstico e alternativas*. São Paulo : Contexto, 1998.

- \_\_\_\_\_, *Introdução à Economia Solidária*. São Paulo: Editora Fundação Perseu Abramo, 2002.
- \_\_\_\_\_, Da economia dos setores populares: propostas e desafios. In : Kraychette, G., Lara, F., Costa, B. (orgs). *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Vozes ; Rio de Janeiro : Capina ; Salvador : CESE/UCSAL, 2000.
- Singer, P., Souza, A.R. (orgs.). *A economia solidária no Brasil: a autogestão como resposta ao desemprego*. São Paulo : Contexto, 2000.
- Souza Lima, A.M., *As faces da subcontratação do trabalho: um estudo com trabalhadoras e trabalhadores da confecção de roupas de Cianorte e região.*-, Campinas : UNICAMP, 2009. Thèse de Doctorat en sciences sociales.
- Storch, S. Uma perspectiva estrutural sobre cooperativas industriais. In Motta, F.C.P. et. al. *Participação e participações: ensaios sobre autogestão*. São Paulo : Babel Cultural, 1987, (pp. 61-91).
- Tauille, J.R., et Debaco, E.S. Autogestão no Brasil: a viabilidade econômica de empresas geridas por trabalhadores. Curitiba, *VII Encontro Nacional de Economia Política et II Colóquio Latino-Americano de Economistas Políticos*. Mai, 2002.
- Tratenberg, M. Uma prática de participação: as coletivizações na Espanha (1936-1939). In: Motta, F.C.P. et al. *Participação e participações: ensaios sobre autogestão*. São Paulo, Babel Cultural, 1987.
- Valle, R. *Autogestão. O que fazer quando as fábricas fecham?* Rio de Janeiro : Relume- Dumará, 2002.
- Vidal, I., Claver, N. Las empresas sociales en el ámbito de la integración por el trabajo. CIRIEC-España, nº 46, 2003.
- Vieitez, C., Dal Ri, N.M. *Trabalho associado: cooperativas e empresas de autogestão*. Rio de Janeiro : DP&A Editora, 2001.
- Webb, S. & Webb, B. Co-operative Production and Profit Sharing. *Special Supplement to the New Statesman* 2(45), 1914.

# Coopérative et travail : un regard sur le secteur du recyclage et les reprises d'usines

*Marcia de Paula Leite*

Faculté d'Éducation et programme doctoral en Sciences sociales  
Unicamp

## Introduction

La croissance des expériences qui entrent dans le champ de l'économie sociale et solidaire en a fait un objet d'études important pour la sociologie. Par sa nouveauté<sup>1</sup> ou ses aspects contradictoires, ce phénomène a toujours suscité des débats polarisés. En effet, il a divisé les scientifiques, au Brésil comme dans d'autres parties du monde : il y a ceux qui voient dans l'économie sociale et solidaire un vecteur d'idées d'émancipation sociale (Santos, 2002 ; Laville, 2006 ; Singer, 2000 ; Gaiger, 2004 ; Vieitez et Dal Ri, 2009) et ceux qui la pense comme un phénomène éphémère, sans grande capacité de transformation sociale (Castel, 1998 ; Quijano, 2002 ; Holzman, 2001). Il y a encore ceux qui soulignent sa faculté de remplir des fonctions et des rôles auparavant exercés par l'État. Elle renforcerait alors les transformations introduites par les principes néo-libéraux et leur tendance à produire du travail mal payé et dépourvu de droits (Cf. les articles de Lima et Rizek dans ce recueil).

Il s'agit dans ce texte d'analyser les limites et les potentialités de l'économie sociale et solidaire par un meilleur éclairage sur la réalité afin de mieux comprendre un phénomène social nouveau et plein de contradictions. Nourri des résultats d'une ample recherche en cours dans l'État de São Paulo, il retient particulièrement, comme études de cas, le secteur du recyclage et les expériences d'usines récupérées. Un ensemble de questions crée sa ligne directrice : Quelles sont les potentialités de l'économie sociale et solidaire en matière de solutions à apporter à la population démunie à laquelle elle s'adresse ? Quelle capacité a-t-elle d'activer le potentiel d'autres mouvements sociaux, agissant depuis plus longtemps dans notre société, comme le mouvement syndical, écologique, et féministe ? Quelle est enfin sa capacité réelle de changement social ?

---

<sup>1</sup> La diffusion de ce qu'on a convenu d'appeler au Brésil « entreprises économiques solidaires » (coopératives et associations basées sur la propriété et le travail collectif) est un phénomène qui prend de l'importance avec l'augmentation du chômage et la précarisation du travail qui caractérisent les marchés du travail dans la plupart des pays industrialisés, à partir des années 1990, au moment où se développent les politiques néo-libérales.

Bien entendu, il n'est pas simple de répondre à de telles interrogations qui exigent un espace de réflexion plus large que celui dont nous disposons ici. De fait, l'objectif de ce texte est plutôt d'être un apport nouveau basé sur des données concrètes fournies par la recherche ; ces questions étant plus des axes de discussion, nous ne cherchons donc pas à leur donner des réponses définitives.

## **1. Économie sociale et solidaire et mouvement social**

Un des premiers points à débattre concerne le statut de l'économie sociale et solidaire, autrement dit, de quel phénomène social parlons-nous ? S'agit-il d'un fait ponctuel, localisé, pouvant difficilement essaimer dans le tissu social ou de quelque chose de plus large, disposant d'un réel pouvoir de dissémination et d'une capacité d'organisation et de mobilisation telle qu'elle peut déboucher sur un mouvement social ?

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où nous sommes face à un phénomène qui se manifeste de façon variée et contradictoire, si bien que le caractériser est une gageure.

Si l'économie sociale et solidaire présente des caractéristiques qui la rapprochent d'un mouvement social, et il convient de les prendre en considération, elle montre aussi une série de décalages entre la théorie portée par les leaders du mouvement et la pratique quotidienne de ce type d'entreprise qu'on ne peut laisser de côté dès lors que l'on cherche à penser sa capacité à transformer la société.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'économie solidaire au Brésil en tant que mouvement social, divers points méritent d'être soulignés. Le premier porte sur le nombre des entreprises concernées, l'organisation de forums, la création d'entités internes au mouvement (FBES, CONAES<sup>2</sup>, entre autres), l'ensemble des revendications et des propositions consolidant l'économie solidaire comme projet, la capacité à exercer des pressions sur le gouvernement pour la création du Secrétariat National d'Économie Solidaire (SENAES) et l'adoption d'une politique publique d'économie sociale et solidaire, les liens avec les mouvements populaires (voir article de Gaiger, dans ce recueil). Autant d'indicateurs importants qui prouvent que nous sommes bien en présence d'un mouvement social.

Le deuxième concerne la grande capillarité de l'économie solidaire, que ce soit sur un plan territorial (le mouvement s'est étendu à l'ensemble du pays, touchant en même temps des régions différentes, les villes comme les campagnes), ou au niveau des divers groupes de population qui en font partie. Elle rassemble des hommes, des femmes, des jeunes, des personnes

---

<sup>2</sup> FBES – Forum Brésilien d'Économie Solidaire ; CONAES – Conférence Nationale d'Économie Solidaire.

âgées, des retraités, mais en termes sociaux, elle ne concerne que les groupes qui se placent dans les franges périphériques du marché du travail, les populations qui vivent dans des situations d'exclusion sociale ou des ouvriers, en général peu qualifiés, qui se trouvent dans des tranches d'âge plus avancé ou liés à des usines en faillite.

Le troisième point se réfère à la capacité organisationnelle non négligeable conquise par le mouvement. La création du SENAES, des Incubateurs Technologiques de Coopératives Populaires (ITCP) et des forums a démontré que le mouvement était capable de se doter de formes organisées multiples et de croître en maturité et en force de propositions. Certes, le SENAES s'est montré timide dans ses interventions et ses initiatives politiques<sup>3</sup>, la capacité d'incubation des ITCP laisse beaucoup à désirer<sup>4</sup>, les forums<sup>5</sup> enfin se limitent à faire se rencontrer les leaders du mouvement. Malgré tout, cet ensemble d'institutions et d'organisations garantit au mouvement réflexions et force de propositions, ce qui est important.

Cette force de propositions s'est d'ailleurs clairement exprimée lors des dernières rencontres, spécialement la II<sup>ème</sup> Conférence Nationale d'Économie Solidaire (II<sup>ème</sup> COANES), qui s'est terminée sur la proposition de création d'un Ministère d'économie sociale et solidaire. Cet événement qui a eu lieu du 16 au 18 août de 2010 à Brasilia a rassemblé 1 600 délégué(e)s venu(e)s de tout le pays pour débattre d'une politique publique de soutien à l'économie sociale et solidaire. Avec près de 200 motions approuvées, les recommandations adressées aux pouvoirs publics expriment le souhait que l'économie solidaire soit institutionnalisée et qu'elle devienne une préoccupation permanente de l'État. Les participants suggèrent aussi la création du Fonds National pour le financement de politiques publiques en faveur de l'économie solidaire, et d'un Système national chargé de faire la liaison entre les entités gouvernementales et la société civile au niveau des trois sphères de gouvernement. Ils expriment encore d'autres préoccupations

---

<sup>3</sup> Créé en 2003, le SENAES a pour principales activités la mise en œuvre du SIES (Système d'Information en Économie Solidaire) et le programme Économie solidaire en développement, en partenariat avec les Ministères du développement social et du développement agricole et le BNDES. Grâce à des ressources budgétaires provenant du MTE – Ministère du Travail et de l'Emploi lui-même, du Fonds de soutien au travailleur (*Fundo de Amparo ao Trabalhador* – FAT) et du Fonds National d'assistance sociale (FNASMDS), le SENAES appuie les entreprises d'économie solidaire, surtout en soutenant l'organisation d'événements, comme réunions et manifestations diverses (Souza, 2010, p. 167).

<sup>4</sup> Selon le témoignage de divers membres des ITCP, la possibilité de survie des coopératives après incubation est plutôt réduite, et cela malgré la bonne évaluation que certains incubateurs peuvent faire de leur travail (Baccic, 2010, Cortefoso, Ferraz, Shimbo et Lucas, 2010).

<sup>5</sup> Le Forum Brésilien d'économie brésilienne (FBES), instance nationale de liaison, de débats, d'élaboration de stratégies et de mobilisation du mouvement d'économie solidaire, est soutenu par les Forums relevant de l'État et des municipales. Il représente aussi le mouvement face aux pouvoirs publics et aux autres organismes nationaux et internationaux.

comme l'élargissement de l'accès aux mécanismes et instruments de commercialisation équitable et solidaire, et pour les entreprises solidaires, une ouverture plus large aux achats du gouvernement comme le Programme National de l'Alimentation Scolaire. Enfin, ils manifestent le souci d'articuler l'économie solidaire avec d'autres thèmes sociétaux comme la jeunesse, l'environnement, la réforme agraire, l'énergie, la culture entre autres ([www.adital.com.br](http://www.adital.com.br). consulté le 22/08/2010).

Les participants ont nettement fait comprendre que pour eux l'économie solidaire ne peut se réduire à la capacité d'entreprendre (*empreendedorismo*) ni à la lutte contre la pauvreté. La rencontre a ainsi clairement affirmé que cette capacité d'entreprendre, à elle seule, ne garantit pas le caractère autogestionnaire et collectif des activités économiques, ni la dimension de mouvement social de l'économie solidaire. Il y eut d'autres propositions notables comme : l'accès au crédit géré par le Système National équitable et solidaire et du Système National de finances solidaires à travers des fonds rotatifs, des banques communautaires et des coopératives de crédit ; reconnaissance et soutien à l'organisation économique des populations et communautés traditionnelles, des femmes ou des personnes porteuses d'une quelconque déficience ; production d'un manuel simplifié coopératif visant à faciliter la régularisation des coopératives ; modification de la Loi Générale des coopératives ; Programme National de Développement de l'Économie Solidaire –PRONADES, garantie du versement direct des ressources du Fonds National d'économie solidaire aux entreprises solidaires conformes ; politique de formation et de conseil technique.

La Marche de la Campagne de signatures de la loi qui a instauré la Politique nationale d'économie solidaire fut, de toutes les actions de la Conférence celle qui a eu le plus grand poids politique. Les délégué(e)s ont marché jusqu'au Congrès National revendiquant une économie et une société qui donne priorité à la vie sur le profit et l'exploitation du travail. Une délégation comportant 100 membres de la Coordination Nationale du FBES entra dans le Congrès National pour présenter aux député(e)s la loi proposée par le Forum, et fut accueillie par la Commission de Législation Participative (CLP) et par le Front parlementaire de défense de l'économie sociale et solidaire. Cette action déboucha sur l'engagement que le projet de loi de l'économie solidaire serait à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission, avec indication de la réalisation d'une audience publique à la CLP comme stratégie d'acheminement du projet de loi devant le Congrès National ([Blog.mte.gov.br](http://Blog.mte.gov.br). consulté le 22/08/2010).

Du document issu de la Conférence on retient que la problématique de l'économie solidaire est entrée dans un processus cumulatif et qu'elle s'approfondit. Il faut dire qu'elle a déjà été nourrie par les débats réalisés au

niveau régional et national<sup>6</sup>. Bien que cet aspect cumulatif ait à voir aussi avec la façon dont se développe l'expérience, celle-ci néanmoins reste bien en deçà des propositions faites, car il lui est difficile de contourner dans la pratique ses nombreuses limitations et contradictions. Tout indique qu'il y a un décalage entre les propositions des institutions créées dans le cadre de l'économie solidaire et la pratique effective des entreprises (Oliveira, 2010 ; Pires, 2010 ; Lorente, 2009). Qu'est-ce qui peut expliquer cet écart ? Le haut niveau d'institutionnalisation des entités d'économie solidaire peut être à la base de cette distorsion ; en effet, le grand pouvoir de dissémination et d'organisation que l'expérience est en train de montrer ne semble pas s'accompagner d'un pouvoir égal de mobilisation chez les acteurs engagés dans le processus.

De fait, les acteurs sociaux engagés dans les entreprises solidaires sont peu présents dans les forums auxquels participent davantage des gestionnaires publics ou des responsables d'ONG. Tandis que les premiers se trouvent investis dans le labeur quotidien des entreprises, les derniers sont mieux placés pour pouvoir participer à ce genre d'événements. La faible participation des travailleurs associés dans les forums de discussion expliquerait donc en grande partie le décalage entre théorie et pratique, entre les discussions portées par les gestionnaires dans les rencontres et la pratique quotidienne vécues dans les associations et les coopératives. Cet écart est à l'origine de la faible capacité des travailleurs à intervenir socialement, à transformer la réalité du travail, même chez la plupart de ceux qui font partie des entreprises solidaires. Il explique aussi la difficulté des coopératives à réussir une articulation plus organique avec les divers mouvements sociaux et l'incorporation interne de leurs avancées. La difficulté d'ouvrir les entreprises<sup>7</sup> aux revendications et conquêtes du mouvement féministe ou même d'établir une relation claire avec le mouvement syndical<sup>8</sup> sont autant

---

<sup>6</sup> Outre les différentes Conférences au niveau de l'État, de la région et locales, le mouvement est à l'initiative de la I<sup>ère</sup> Conférence Nationale d'Économie Solidaire (CONAES) en 2006 et de la II<sup>e</sup> CONAES en août 2010.

<sup>7</sup> Il existe déjà diverses études sur les inégalités de genre dans les EES. La faible présence de femmes à leur direction, la division sexuelle du travail qui se reproduit de façon interne, la différenciation dans le calcul des salaires des hommes et des femmes sont seulement quelques indicateurs de l'absence d'un lien plus organique avec le mouvement féministe (Wirth, 2010).

<sup>8</sup> Nombreuses aussi sont les études qui ont signalé le maintien de la division du travail dans les usines récupérées (Oda, 2001 ; Vieitez et Dal Ri, 2001), ce qui démontre une incapacité du mouvement à mettre en pratique l'une des principales revendications du mouvement syndical. À quoi s'ajoute aussi la difficulté que soit proposée une relation plus ferme entre les usines récupérées et les syndicats. Le fait que la CUT ait permis l'intégration des travailleurs en coopératives dans le syndicat n'a pas jusqu'à présent résolu la contradiction d'être perçus comme des patrons lorsque l'usine a aussi des travailleurs salariés. Ceci facilite l'apparition de situations contraignantes, comme l'a découvert Maria Cecilia Camargo Pereira dans sa recherche pour le doctorat, *Da subordinação à associação: o sindicalismo et a economia solidaria*, PPG em Ciências Sociais, IFCH/Unicamp, 2009) où les coopérateurs s'associent au

d'exemples de la faible capacité des entités solidaires à transformer la réalité de leur travail.

En outre, le phénomène d'économie solidaire ne présente pas cet ensemble de caractéristiques qui définit un mouvement social, c'est-à-dire une identité qui unisse les participants, la présence de revendications claires et objectives adressées à l'État, et la capacité de mobilisation de ses membres.

Certes l'économie solidaire présente une faible capacité d'intervention sur la société brésilienne, elle ne montre pas, semble-t-il, une grande efficacité dans la transformation des caractéristiques du travail, elle ne répond pas aux caractéristiques d'un mouvement social typique, mais elle est sans aucun doute davantage qu'un mode d'insertion alternatif pour une grande partie des groupes sociaux qui en sont partie prenante.

En effet, la capacité de résistance des travailleurs des coopératives ne peut être minimisée. Soit ils se refusent à perdre leur emploi comme dans le cas des reprises d'usines, soit ils luttent contre le chômage ou les formes de travail très dégradantes, le travail de rue ou dans les décharges, c'est le cas des travailleurs des coopératives de recyclage. Une bonne partie des entreprises révèle ainsi un comportement réactif de leurs associés, qui ne doit pas être sous-estimé dans les analyses. Les formes d'organisation produites par les coopératives, comme UNISOL, ANTEAG, ou MNCR<sup>9</sup>, entre autres, sont des traductions de cette pratique de résistance qui attribuent à l'économie solidaire les caractéristiques d'un véritable mouvement social. Ce qui ne veut pas dire qu'elles confèrent au mouvement une réelle capacité de transformation sociale, au sens large du mot, ni qu'elles soient un facteur de réussite dans la création d'une entreprise véritablement autogestionnaire. En réalité, en ce qui concerne le dernier point, les résultats de notre recherche convergent avec les commentaires de Faria (2009) : une entreprise réellement autogestionnaire n'est pratiquement pas viable dans le contexte d'un marché capitaliste. Les pressions exercées par la compétitivité sont telles que des pratiques moins démocratiques dans la prise de décision deviennent une question de survie. On peut parler au mieux d'entreprises qui cherchent à suivre, avec plus ou moins de succès, des principes autogestionnaires.

Ce sont les points que nous tâcherons d'approfondir dans les parties suivantes centrées sur l'analyse du secteur du recyclage et sur des études de cas concernant des usines récupérées. Il convient de rappeler cependant que les analyses axées sur la compréhension de l'économie solidaire ou les

---

syndicat sous la pression de la direction de la coopérative. Je remercie cette chercheuse de m'avoir apporté cette donnée et permis de l'utiliser dans cet article.

<sup>9</sup> UNISOL (Central de Cooperativas e Empreendimentos Solidários) est une entité de la CUT qui accorde appui financier et expertise technique à des entreprises relevant de l'économie solidaire ; ANTEAG (Associação Nacional de Empreendimentos Autogestionarios ; MNCR (Movimento Nacional de *Catadores* de Materiais Recicláveis), créé en 2001.

débats autour de la signification du coopérativisme ont depuis longtemps déjà polarisé les positions de ceux qui critiquent et de ceux qui défendent ces idées. Nous chercherons encore à éviter cette voie en montrant les potentialités et les vulnérabilités des expériences de coopérative. L'analyse tiendra compte de leur pouvoir en tant qu'instrument de création d'emplois et de revenus, de leur force de résistance et de leur capacité à produire des formes d'insertion sociale basées sur la solidarité des travailleurs.

## 2. Le secteur du recyclage

Les études de cas, comme les données de la recherche, montrent que, dans ce secteur, les coopératives se sont multipliées de façon importante. Cette diffusion s'explique par les politiques publiques actuelles des municipalités qui cherchent à résoudre en même temps, par le recours à l'économie solidaire, un problème social, celui des collecteurs d'ordures, les *catadores*, et un problème environnemental, celui des déchets. Bien qu'elle ne soit pas très représentative dans l'ensemble des activités de l'économie solidaire (1,7 % du total des entreprises recensées) la collecte du matériel recyclable mérite qu'on s'y arrête car elle fait partie des activités dont l'expansion s'est le plus accélérée ces dernières années. En effet, la grande majorité de ces entreprises, environ 93,2 %, a été créée au cours des 12 dernières années (Schiochet et Brandes, 2009, *apud* Wirth, 2010).

Selon Magera (2005, p. 29) « *On estime que seulement dans l'État de São Paulo travaillent plus de 200 000 personnes dans le recyclage des ordures et près de 300 000 dans l'ensemble du Brésil* »<sup>10</sup>. Elles pourraient encore être plus nombreuses puisque le Brésil ne recycle que 5 % environ des 100 000 tonnes de déchets urbains produits chaque jour (Lima, 2010).

Les coopératives de recyclage des déchets apparaissent au Brésil au moment où convergent deux ensembles de problèmes devenus visibles dans les années 1980. D'une part, le renforcement du débat sur l'environnement, le volume croissant des déchets produits dans les villes et la nécessité d'en atténuer les effets ; d'autre part, la restructuration économique, avec la mondialisation de la production et des marchés, qui provoque des milliers de chômeurs et une tendance à la précarisation des relations d'emploi et de travail. C'est dans ce contexte que le recyclage devient économiquement attractif pour les industries, car il réduit le coût de la transformation des matières premières (Lima, 2010).

Dans la décennie qui suit, divers municipes, en général gouvernés par des partis progressistes – ils étaient présents dans le Forum social mondial de

---

<sup>10</sup> Si, cependant, on prend en compte l'ensemble des collecteurs informels et organisés, le MNCR (2008) estime que cette activité concerne près de 800 000 travailleurs dans tout le pays.

Porto Alegre - s'intéressent à des projets de coopératives, y voyant une forme alternative d'économie où les travailleurs pourraient autogérer de petites entreprises génératrices de revenus. Ils commencent à organiser des associations ou coopératives de collecteurs d'ordures afin d'éliminer les déchets et créer des liens avec ceux qui vivent de la collecte des déchets dans les rues des villes. Les interventions municipales se centrent sur l'offre d'espaces pour le stockage du matériel collecté, de camions et autres types de transport et sur la mise en œuvre de politiques visant à conscientiser la population sur l'importance du recyclage et d'un tri adéquat des ordures. Certaines mairies ont créé des départements ou secrétariats d'économie solidaire tandis que l'Église, les ONG, nationales et internationales, des universités et même de grandes entreprises capitalistes entrent dans le processus d'incubation et d'appui aux coopératives, en assumant une formation technique aux associés, la diffusion des principes de l'économie solidaire et/ou la fourniture d'infrastructures (Lima, 2010).

L'organisation des *catadores* en mouvements et la participation des responsables de coopératives dans les forums d'économie solidaire soulignent la réussite d'un ensemble d'expériences et les potentialités des entreprises gérées par les travailleurs eux-mêmes. En 2001 est créé le Mouvement National des *Catadores* de Matériaux Recyclables (MNCR) et cette même année ont lieu le Premier Congrès National des *Catadores* de matériaux recyclables et la Première Marche de la Population de rue. En 2002, la collecte d'ordures devient une activité réglementée, entrant dans la Classification Brésilienne des Occupations (CBO). À partir de 2003, avec la création du SENAES, les coopératives et les associations sont prises en compte dans l'élaboration des politiques publiques de création de revenus, qui appuient des entités d'incubation et financent de petites associations. Le 11 septembre 2003, un Décret présidentiel crée le Comité Interministériel d'inclusion sociale des *catadores* de matériaux recyclables, composé de six Ministères (MMA, MTE, MCT, MEC, MS, MDIC<sup>11</sup>), outre La Banque Nationale de Développement Économique et Social (BNDES), La Caisse économique fédérale, le Secrétariat des Droits Humains (SEDH) et la Maison Civile de la Présidence de la République. Ce comité regroupe les différentes lignes de financement destinées aux *catadores* (Wirth, 2010).

En 2003 et 2005 ont été organisés respectivement les deux premiers Congrès latino-américains de *catadores*, et en 2006, il y eut cette marche des collecteurs d'ordures jusqu'à Brasília, demandant au gouvernement fédéral un soutien plus important aux coopératives et la création d'emplois. En 2009, on organise la première Expo *Catadores*, ouverte aux associations et

---

<sup>11</sup> MMA (Ministério de Meio Ambiente); MTE (Ministério do Trabalho e Emprego); MCT (Ministério de Ciência e Tecnologia); MEC (Ministério da Educação); MS (Ministério de Saúde); MDIC (Ministério do Desenvolvimento, Indústria e Comércio).

aux coopératives, avec la présence du président de la République et des représentants de travailleurs de pays latinoaméricains (Lima, 2010).

Le rôle de ces diverses institutions dans l'organisation des travailleurs des coopératives a en général signifié sur le plan social des bénéfices importants, spécialement au niveau des conditions de travail et d'une dignité recouvrée. Dans certaines villes, comme l'explicite Lima (2010, p. 3), les travailleurs commencent à avoir droit à un uniforme et à utiliser des véhicules identifiés à la collecte sélective des ordures, ce qui confère de la visibilité à cette activité et diffuse dans la population une image positive du recyclage. Ce processus favorise, en conséquence, la valorisation et la respectabilité des *catadores* liés aux coopératives, perçus auparavant comme des personnes dangereuses, des vagabonds ou des mendiants. « *La jonction qui a été faite entre coopérative et conscience écologique a valorisé cette activité. Les travailleurs se sentent maintenant inclus dans la société et se considèrent comme des agents liés à la défense de l'environnement et dont l'importance est socialement reconnue* » (Lima, 2010, p. 3).

Dans ce processus, le tri des matériaux s'effectue dans des lieux cédés par les mairies ; même précaires, ces lieux, en tant qu'équipements disponibles et moyens de protection des travailleurs, constituent une grande avancée, si on compare les coopératives aux décharges et à la collecte de rue.

Autre facteur positif : les organismes, qui s'occupent de l'incubation de coopératives, non seulement les accompagnent dans leur fonctionnement mais ils facilitent souvent les réunions ou les rencontres de *catadores* sur le plan local, régional, national et même international. Ce type d'interventions a stimulé l'organisation de cette catégorie de travailleurs et favorisé la prise de conscience politique de leurs droits (Lima, 2010). Et c'est une catégorie, comme le montre les études et les expériences concrètes, qui prouve qu'il est possible de combiner inclusion sociale et mesures plus favorables à l'environnement pour le traitement des ordures. Outre les avantages décrits plus haut, la rémunération de la collecte sélective solidaire par les mairies représente pour certains des recycleurs l'accès à un revenu fixe.

Néanmoins, tous ces côtés positifs doivent coexister avec un ensemble de vulnérabilités qu'on ne peut pas passer sous silence. D'abord, la politique de recyclage est une politique publique décentralisée aux divers niveaux de gouvernement, du coup elle traduit la diversité des acteurs et des intérêts en jeu. Les *catadores*, en général, qu'ils soient indépendants ou organisés en associations et coopératives, doivent se confronter aux entreprises qui collectent et recyclent les déchets car elles y trouvent une source importante de profits. Cette situation de concurrence conduit les entreprises à exercer des pressions sur les pouvoirs municipaux pour que leur soit garanti le monopole de la collecte et de la commercialisation des déchets, une fois transformés en matière première pour les grandes entreprises, laissant aux simples travailleurs uniquement la phase initiale du recyclage. Les

coopératives se trouvent ainsi situées à l'intérieur d'une chaîne, avec, à un bout, les grandes entreprises de ramassage et de l'autre, le cartel composé d'intermédiaires et d'entreprises de recyclage qui déterminent les prix des matériaux recyclables (MNCR, 2009, p. 56, apud Wirth, 2010).

En général, les *catadores*, qu'ils travaillent en indépendants ou en tant que membres d'une association ou d'une coopérative, font partie d'une population marginalisée, ayant un bas niveau scolaire, exclue du marché du travail formel, soit à la suite de la perte d'un emploi, soit à cause d'une impossibilité d'insertion. La présence de femmes est notable, particulièrement dans les phases de séparation et de sélection des matériaux. Il s'agit donc d'une population très vulnérable, disposant de peu de moyens pour lutter pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

En outre, les politiques publiques posent un problème plus sérieux. Pour que les coopératives de recyclage puissent représenter effectivement une amélioration des conditions de vie des personnes qui y travaillent, il est nécessaire que les politiques publiques concernant le traitement des ordures leur garantissent que le ramassage sera bien fait par elles, ce qui suppose l'élimination des grandes entreprises dont les intérêts, à cause du profit qu'il représente, rendent difficile le travail de recyclage. C'est ce qu'affirme la plupart de ceux qui ont étudié le sujet :

*« Les mairies doivent commencer à établir des contrats avec les coopératives de catadores pour la collecte des matériaux recyclables dans les villes, comme cela a déjà été fait dans certaines d'entre elles. C'est seulement en rémunérant le travail du catador qu'il sera possible de régulariser la collecte sélective et de donner une stabilité économique à celui qui collecte les déchets ».* (MNCR, 2009, p 57, apud Wirth, 2010).

Attribuer la collecte aux *catadores*, qu'ils soient indépendants ou organisés en coopératives de collecte et de recyclage, représenterait une avancée significative en termes de travail. Actuellement, la majorité d'entre eux subsistent exclusivement avec la vente des matériaux recyclables, ce qui les met à la merci des intérêts des grandes compagnies de collecte et de recyclage.

La tendance à la privatisation, ajoutée à une absence de tradition dans la collecte sélective des déchets, explique que la logique mercantile vienne dans la plupart des villes brésiliennes se superposer à l'intérêt public dans la gestion des résidus solides urbains. Le budget du service consacré à la collecte et la gestion de ces résidus est l'occasion des plus grands appels d'offre publics des municipes. L'impératif de profit rend difficile la construction d'une gestion plus complexe qui prenne en compte l'intérêt social et le coût qui sera évité avec une collecte et une gestion plus adéquates et une destination mieux ciblée des résidus.

Comme l'explique le travail de Wirth (2010), la catégorie des *catadores* a obtenu en 2007 la Loi fédérale 11 445 – 01/2007, qui modifie la Loi de

licitação 8666 et permet de passer des contrats pour la réalisation de la collecte collective avec des coopératives ou associations de *catadores*, comprenant des personnes physiques disposant de bas revenus. Jusqu'à présent, cependant, très peu de municipes ont adopté cette pratique : Londrina (PR) , Belo Horizonte et São João Del Rei (MG) Araraquara, São José do Rio Preto, Diadema, Biritiba Mirim, Arujá et Assis (SP) (MNCR, 2009 ; Kem et Crivellari, 2008).

Belo Horizonte semble être, selon les recherches menées, un des meilleurs exemples de collecte sélective sous contrôle des *catadores*. Il faut relever le rôle fondamental en cela de l'ASMARE (*Associação dos Catadores de Material Reaproveitável*) fondée en 1990 par les collecteurs de déchets, et coordonnée par la Pastorale de la Rue. « *Après avoir créé cette organisation, les catadores associés sont devenus une référence pour la ville et ASMARE, à son tour, est reconnu nationalement en tant que projet modèle pour l'inclusion de ce genre de travailleurs* » (Freitas et Neves, 2008, p. 98). Point très important, l'association est arrivée à influencer les politiques municipales de collecte des ordures. Particulièrement, elle a fait inclure dans la Loi organique du municipe, les moyens de garantir aux *catadores* d'être les agents privilégiés auprès du service de nettoyage urbain, en prévoyant, entre autres choses, que les coopératives de travail auraient la préférence en matière de collecte et de commercialisation des matériaux recyclables (Freitas et Neves, 2008). Dans leur étude, ces deux chercheuses notent non seulement une importante amélioration dans le service de recyclage mais aussi un réel impact social : les *catadores* ont une meilleure image d'eux-mêmes, conquis une identité en tant que travailleurs sujets de droits, spécialement le droit de travailler ; en outre leurs conditions de vie et de travail se sont améliorées. Tout cela ne s'explique pas seulement par une meilleure rémunération, maintenant ils ne travaillent plus tout le temps dans la rue, ils disposent d'un local fixe (celui d'ASMARE) où ils effectuent le travail du tri et entreposent leurs outils de travail.

Les *catadores* de matériaux recyclables jouent un rôle fondamental car ils garantissent une réalisation satisfaisante du recyclage, y compris sur le plan de l'environnement. Il y a consensus là-dessus parmi les scientifiques. D'après Barros et Pinto, « *toutes les expériences réussies de recyclage et de collecte sélective au Brésil se font avec la participation effective des catadores, qui organisent le travail et sont maintenant reconnus par la société et les pouvoirs publics* » (Barros et Pinto, 2008, p. 76). Les auteurs vont encore plus loin : l'absence de tels acteurs pourrait même signifier que les municipalités ont des difficultés à assimiler les changements du contexte mondial en ce qui concerne la valorisation et la reconnaissance du recyclage et des collecteurs de matériaux recyclables. Les pouvoirs publics semblent pourtant peu conscients de cette réalité. Toujours selon ces mêmes auteurs, dans le Minas Gerais où l'exemple réussi de Belo Horizonte pourrait se

propager, ce sont les grandes entreprises qui continuent à effectuer le ramassage des ordures dans plus de 500 sur les 823 municipes de l'État.

Les données de la recherche, dans le cas de Campinas, montrent que 14 coopératives de recyclage vivent dans des conditions très différentes. Certaines sont plus consolidées : elles sont installées dans des hangars qui leur appartiennent et possèdent des équipements adéquats pour le tri et le compactage des ordures. D'autres, à des phases diverses d'incubation, se trouvent dans une situation très instable et très vulnérable, tandis que les coopérateurs travaillent dans des conditions totalement inadéquates et pour un très faible revenu. Les coopératives qui marchent le mieux possèdent leurs installations et leurs équipements, généralement octroyés par la mairie ou acquis grâce à des partenariats ou des projets financés par la *Petrobrás* et la *Caixa Econômica*, entre autres.

L'insertion dans un réseau de commercialisation est partie prenante aussi de la réussite de l'entreprise ; ce réseau réalise la vente directe de tout ce qui est produit par les coopératives, retirant ainsi un meilleur prix pour les produits recyclables. En 2005, les coopératives de Campinas créent l'ACOOOP, l'association des coopératives de tri et de traitement des résidus solides de Campinas et de sa région, afin de constituer, à moyen terme, une centrale de vente. Néanmoins, jusqu'à présent, l'association n'a pas réussi à atteindre cet objectif et la plupart des entreprises de recyclage du municipe continuent à dépendre d'intermédiaires pour la vente des matériaux.

Prenons le cas des coopératives incubées par le CRCA<sup>12</sup> ; ce centre prit l'initiative, en 2005, de former *Reciclamp*, une coopérative de deuxième niveau, avec les ressources d'un projet financé par la *Petrobrás*. La commercialisation à travers *Reciclamp*<sup>13</sup> fait faire un bond aux revenus des coopérateurs. Selon le coordinateur du CRCA, le fait que le processus de tri des matériaux et des objets volumineux se fasse sous leur patronage a permis la vente directe aux entreprises qui recyclent et d'éliminer les intermédiaires, ce qui en retour a augmenté les revenus des travailleurs<sup>14</sup>.

L'étude de la collecte sélective à São Carlos montre aussi qu'il est important d'affronter le goulot d'étranglement de la commercialisation. Dans ce municipe, la mairie et l'INCOOP (Incubadora de Cooperativas Populares) de l'Université Fédéral de São Carlos (UFSCar) ont organisé une

---

<sup>12</sup> Le CRCA (*Centro de Referência ao Cooperativismo e Associativismo*) est une entité liée à l'Église catholique. À Campinas, il est rattaché à la PUC et à la *Caritas*. Il fait partie, avec la ITCP/Unicamp et une ONG, EDH (*Ecologia et Dignidade Humana*) du Programme de formation de coopératives populaires de Campinas.

<sup>13</sup> Cette coopérative de second niveau, enregistrée en 2008, a acquis un patrimoine propre dont deux camions et six machines à empiler.

<sup>14</sup> Selon notre interviewé, le revenu moyen des coopérateurs, dans les six coopératives qui font partie de *Reciclamp*, était de 620 reais à la fin de 2008. Dans certaines d'entre elles, cependant, le revenu mensuel de chaque travailleur atteignait 1 200 reais à cette même période. Entrevue réalisée le 09/05/2009 par Angela Araújo que je remercie de m'avoir procuré ces données.

coopérative de collecte de recyclage lors de la fermeture de la décharge de la ville et son remplacement par un terrain d'enfouissement des ordures avec protection de l'environnement. Les anciens collecteurs d'ordures qui, dans un premier temps, avaient résisté à l'idée en pensant qu'ils gagneraient davantage s'ils gardaient leur situation antérieure, finirent par se convaincre des améliorations que leur apporterait le travail en coopérative. La mairie a fourni les hangars pour le tri des matériaux et un camion pour la collecte ; de plus un travail de conscientisation autour de la collecte sélective a été mené auprès de la population. Les travailleurs passent, en uniforme, chaque semaine dans les quartiers de la ville pour effectuer la collecte. Malgré le soutien reçu, la coopérative a encore des problèmes à cause de la concurrence des collecteurs indépendants et des bas prix obtenus au moment de la commercialisation.

La comparaison entre les exemples de Belo Horizonte, Campinas et São Carlos, montre bien qu'il est important que coexistent un mouvement (qui s'est concrétisé à Belo Horizonte par la création de l'ASMARE) et une politique publique qui facilite l'inclusion effective des travailleurs qui, en général, vivent dans une grande exclusion sociale. En effet, les pressions exercées par l'ASMARE, jointes à l'initiative des pouvoirs publics, ont garanti aux travailleurs de ce secteur le contrôle de la chaîne de recyclage, ce qui a signifié l'entrée dans un processus important de professionnalisation et de meilleures conditions de vie.

En août 2010 a été créée la Politique Nationale des résidus solides, qui encourage les organisations de *catadores* à participer dans les services de collecte sélective des municipes. Avec cette politique, l'intégration des *catadores* dans les systèmes de collecte cesse d'être le choix de chaque ville pour devenir une ligne directrice nationale dont le non-respect pourra influencer sur les dotations fédérales aux municipes (BRASIL, 2010, section IV). Cette politique représente effectivement une avancée, mais comme son adoption est très récente, on ne peut encore savoir si elle a la capacité de modifier de façon substantielle la situation des coopératives de recyclage.

Ce secteur, et c'est une de ses caractéristiques, rassemble un pourcentage important de femmes, 59 %, d'après les données du Système National d'Informations en Économie Solidaire (SIES, 2007). Il est vrai qu'elles sont majoritaires au sein de la population pauvre et vulnérable des périphéries urbaines ; c'est le groupe qui a le plus de mal à entrer dans le marché du travail, soit à cause de leur faible qualification, soit à cause de leurs responsabilités dans l'espace domestique, en particulier la prise en charge des enfants et des parents âgés ou malades.

Certaines études ont bien mis en évidence que les EES peuvent être une alternative d'insertion pour les femmes que leurs charges reproductives maintiennent au chômage et/ou inactives, en l'absence de possibilités de travail rémunéré (Wirth, 2010). En outre, les coopératives paraissent offrir aux femmes un espace où elles peuvent s'exprimer, recouvrer une estime de

soi et gagner en autonomie (Pereira, 2007). Pour cette raison, peut-être, le taux de rotation, si présent dans ce secteur du recyclage, est moindre chez les femmes que chez les hommes. C'est du moins ce qu'observe le coordinateur du CRCA<sup>15</sup>.

Les hommes sont plus nombreux et restent plus longtemps dans les coopératives qui sont les plus consolidées et marchent le mieux, c'est que révèlent certaines données. Il est donc nécessaire d'examiner d'une manière plus approfondie la raison pour laquelle ce sont dans les coopératives où existent les conditions de travail les plus précaires que prédomine la force de travail féminine.

Enfin, si les coopératives représentent une conquête pour les travailleurs qui vivaient sur des décharges ou faisaient la collecte dans les rues, leurs revenus, dans l'ensemble, dépassent rarement un salaire minimum et l'activité reste précaire. En effet, la collecte et le tri des ordures sont toujours des tâches mal rémunérées et risquées sur le plan de la sécurité et de la santé des travailleurs qui doivent manier des déchets sales et dangereux.

Certes, on ne peut négliger le caractère participatif de ces coopératives, mais souvent il n'existe tout simplement pas. À cause de leur bas niveau scolaire, de leur longue habitude de l'exclusion sociale, et de leur peu d'expérience d'une quelconque forme de travail organisé, les travailleurs engagés dans la collecte et le recyclage des ordures comprennent difficilement ce qu'est une coopérative, comment participer à l'administration de l'entreprise, contrôler les ventes ou les quantités de matériaux recyclés (Magera, 2005). Il est alors commun que se forment, à l'intérieur de la coopérative, une direction autoritaire et un système de relations hiérarchiques (Lima, 2010). Enfin, les incubateurs finissent par devenir les véritables coordinateurs des coopératives, et par jouer un grand rôle dans l'organisation de forums et d'événements. Tout ceci met en évidence la difficulté des travailleurs à assumer de façon autonome la gestion d'une entreprise. Pour que la coopérative puisse réussir, l'incubation et l'accompagnement doivent se poursuivre.

En résumé, si la société brésilienne est en train de développer une conscience écologique, néanmoins, elle est loin de se sentir solidaire dans le recyclage des ordures, ce qui reflète en réalité les disparités énormes de notre structure sociale en dépit des données positives enregistrées ces dernières années. C'est dans ce contexte que les associations et les coopératives de recyclage entrent dans des politiques destinées à atténuer le phénomène d'exclusion. Ces politiques, à elles seules, peuvent être considérées comme une avancée mais elles ne sont pas suffisantes, si l'on pense à l'importance de notre dette sociale, et sont loin de conduire à des formes de travail exercées en autonomie et solidarité.

---

<sup>15</sup> Entretien réalisé le 09/05/2009, déjà cité.

Même si les travailleurs sont responsables de la marche de la coopérative, ils continuent à souffrir de difficiles conditions de travail et de la subordination, non à un patron, mais à de grandes entreprises de collecte, à des chaînes d'intermédiaires et d'entreprises d'achat. Les coopératives sont principalement des entités sociales « *dont l'objectif est la création de revenus, revenus créés avec une certaine flexibilisation par rapport aux principes d'une coopérative, mais ces entités sont difficilement perçues comme une vraie alternative sur le marché du travail ou même comme une source d'autonomie pour les travailleurs. C'est au mieux un premier pas vers de meilleures conditions de vie et une plus grande dignité dans le travail* » (Lima, 2010, p 6). Ou encore, comme le suggère Magera, ce sont des entités qui génèrent emplois et revenus en échange de faibles salaires et dans de mauvaises conditions de travail. Leur font défaut, en outre, les principes d'autonomie et d'indépendance qui garantiraient une gestion plus démocratique, « *dans la mesure où tout le travail administratif (ce travail intellectuel qui exige des connaissances administratives en différents domaines) est de fait effectué par d'autres personnes qui ne font pas partie de l'association ou peuvent en faire partie mais qui finissent par monopoliser la gestion de la dynamique de la coopérative* » (Magera, 2005, p. 57).

### 3. Les usines récupérées

L'analyse des usines récupérées doit prendre en compte deux réalités que leur étude a mises en évidence. D'abord elles paraissent être une alternative de travail pour les ouvriers de ces usines en faillite qui, au moment de la reprise de l'usine, se trouvaient être trop vieux pour le marché du travail ou trop peu qualifiés. Ensuite, il est difficile de trouver un équilibre entre les principes d'autogestion et la garantie de compétitivité sur le marché capitaliste. La région de l'ABC pauliste en est un bon exemple. En effet, le Syndicat des métallurgistes recensait dans la région en mars 1999 dix coopératives métallurgiques qui rassemblaient 700 travailleurs (*Revista Epoca*, 25/10/99). Actuellement, elles ne sont plus que trois avec à peine plus de 550 travailleurs, entre associés et *celetistas*, c'est-à-dire ceux qui relève de la CLT (*Consolidação das Leis do Trabalho*) et qui ont une carte de travail. Certes la situation du marché du travail s'est améliorée, offrant donc plus d'alternatives de travail dans la région que dans les années 1990. De toute façon, les données révèlent que ce genre d'expériences, pour se développer, et pour durer, rencontre beaucoup de difficultés.

Toutes affrontent un même problème : la reprise des usines se fait généralement après un certain temps, l'entreprise est déjà en situation de pré-faillite, l'équipement est devenu obsolète et les travailleurs qui ont le plus de chance de trouver une issue sur le marché du travail (en général, les plus

jeunes et les plus qualifiés) sont partis chercher un emploi. L'usine, au moment de la reprise donc, du moins au début, ne dispose que d'un équipement technologiquement dépassé et de travailleurs relativement âgés et peu qualifiés. C'est la situation que l'on retrouve dans trois études de cas. Ceci est très clair dans l'entreprise A : d'après le président, au début de la coopérative, 70 % des travailleurs avaient l'âge de la retraite<sup>16</sup>, comme de l'entreprise B où les tentatives de recrutement de jeunes par l'intermédiaire d'une offre de cours de formation au Senai n'ont pas donné de résultat car les jeunes ont abandonné l'entreprise dès la fin du cours.

Les trois coopératives actuellement existantes montrent par ailleurs qu'il n'y a pas de modèle qui garantisse le succès de l'expérience, que les voies diffèrent, dépendant du type de produits, du nombre d'associés présents au début et de leur capacité d'organisation. De fait, les trois expériences ont suivi des chemins totalement différents ; une coopérative est une grande réussite, certainement la plus grande du pays ; la deuxième est près de la faillite, quant à la troisième, son président s'est enfermé pendant des années dans le pouvoir, contrôlant l'entreprise d'une façon extrêmement autoritaire. Dans ce dernier cas, les associés se sont révoltés contre cette situation et ont cherché à donner un nouvel équilibre à l'entreprise qui depuis des années était au bord de la faillite. C'est à l'analyse de ces diverses situations que nous consacrons les parties suivantes.

### **3.1 L'exemple réussi : l'entreprise A**

Cette entreprise, née à la fin de 1997, avec la reprise de la première usine, forme la Centrale de Coopératives (fondée en 2000) qui va réunir les quatre coopératives entre lesquelles s'opère la division du processus de production de l'ancienne usine. En 2005, l'une des quatre coopératives est absorbée par les autres qui, jusqu'à aujourd'hui, sont les éléments constitutifs du complexe. La participation des syndicats dans le processus de reprise et de consolidation des coopératives a joué un rôle actif et déterminant dans leur succès futur.

L'entreprise se consacre à la production d'éléments en fer forgé pour des industries de l'automobile et de pétrochimie entre autres. Dès le début, elle a bien marché car son taux de croissance a dépassé les 160 % au cours des trois premières années ; elle a facturé par mois pour 1,2 million de reais en 1999, et 4 millions de reais en 2001, un saut considérable qui lui a permis la reprise des exportations (Diário do Grande ABC, 17/07/02, p. 2). En 2003, l'entreprise procédait au transport de 150 tonnes de brides en fer pour

---

<sup>16</sup> Voici ce que dit le président : « Lorsque l'entreprise est en mauvaises conditions, les plus jeunes s'en vont. C'est ce que j'ai dit : quand vous ne payez pas, il y a quelqu'un qui paie et le type s'en va. Alors ceux qui ont l'âge de la retraite, qui ont le plus de difficultés à retrouver du travail, se retrouvent en majorité ».

SILBO, une entreprise américaine de distribution sur le marché de tubes de raccordement, d'accessoires et de tuyauteries, pour une valeur de 120 000 dollars (*Diário do Grande ABC*, 30/01/04) et l'année suivante elle concluait de nouveaux contrats d'exportation avec cinq pays : États-Unis, Paraguay, Uruguay, Argentine et Chili. Entre janvier et juillet 2004, les contrats ont atteint 581 500 dollars et 504 900 dollars seulement en août, un total pour l'année de 1,2 million de dollars (*Diário do Grande ABC*, 26/08/04, *Caderno de Economia*, p. 12). Cette année-là, 10 % de son chiffre d'affaires venait de l'extérieur (*Diário do Grande ABC*, 10/02/05).

L'année 2003 est décisive pour l'entreprise qui reçoit son premier financement approuvé par la BNDES de 29,5 millions de reais pour l'achat du parc de l'usine en faillite. Le terrain, les bâtiments et les équipements furent acquis aux enchères pour 17,3 millions de reais, 4,8 millions de reais ont été utilisés pour constituer le capital circulant et 150 000 (soit un peu moins de 0,5 % du total) pour des programmes de formation de la main d'œuvre (*Diário do Grande ABC*, 30/01/04).

En 2005, l'usine voit approuvée sa deuxième demande de financement auprès de la BNDES et obtient un prêt de 15 millions pour moderniser ses équipements (*Diário do Grande ABC*, 10/02/05). Pour avoir une idée de la croissance de l'entreprise depuis sa création, il suffit de considérer la valorisation de la part qui monte de 290,00 reais en 1998 à 12 000,00 reais en 2001 (Oda, 2001) et à 50 000,00 reais actuellement. Autre donnée importante : en 2008 le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint 220 millions de reais, soit plus que la meilleure année de l'ancienne usine.

Tout en présentant un bon bilan économique, l'entreprise a des problèmes sur le plan de la gestion. À la fin de 2009, l'entreprise comprenait 193 salariés et 320 membres, mais avant la crise de 2008, le nombre de *celetistas* et celui des membres étaient presque équivalents. Le président, au cours de l'entretien, nous a expliqué qu'il devait en être ainsi à cause des fluctuations du marché qui exigeaient de l'entreprise de pouvoir licencier en temps de crise, or les associés ne peuvent être licenciés, il est donc nécessaire de disposer d'un nombre relativement important de *celetistas* pour procéder facilement à des réajustements du personnel.

Un autre problème concerne les différences de salaire : elles sont très importantes, supérieures à la limite que préconise l'économie sociale et solidaire qui est un maximum de un à cinq entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé. À nouveau le président, évoquant les critiques sur les différences entre les salaires, fait allusion aux difficultés liées au marché :

« Ça c'est une chose interne qui [...] a causé des polémiques depuis que [...] on a commencé à appliquer une règle et sans mon accord. C'est qu'ils ont ajouté au nouveau règlement dans deux coopératives une clause [...] que je ne peux pas avoir un salaire plus élevé que la différence de un à cinq. Or mon salaire à cette époque était plus élevé que un à cinq, il était de un à

*huit. Et moi je ne suis pas d'accord parce que je trouve qu'on doit payer pour la fonction. Si je devais embaucher ici un PHD, qui coûte cinq millions, mais qui va m'apporter un profit de 200 millions [...] alors je peux l'embaucher pour cinq millions. Parce que ce n'est pas possible de recruter Bill Gates avec un salaire d'ingénieur, il n'y a pas moyen. Bon [...] on est en train d'en discuter et [...] même c'est à l'ordre du jour de la nouvelle assemblée pour qu'on modifie cette clause [...]. Ce que je suggère c'est d'enlever [la clause sur la différence] et on paie la moyenne du marché, point [...]. Il y a la demande et il y a l'offre. C'est-à-dire, quand beaucoup d'entreprises cherchent un administrateur, son prix monte. C'est simplement une histoire de marché, ça ne sert à rien de vouloir réinventer la roue [...] Si on ne paie pas selon le marché alors le type s'en va et va chercher un salaire plus élevé ailleurs [...] aucun doute là-dessus<sup>17</sup>. »*

Il faut dire aussi que les usines ont peu changé l'ancienne organisation du travail, ou la structure des fonctions et des salaires. D'après un ingénieur du DIEESE, qui a fait une étude en vue de modifier cette structure, la transformation de l'organisation du travail est difficile car il s'agit d'un travail de forge en grande partie peu qualifié et du coup il est très compliqué d'adopter une organisation basée sur l'enrichissement des tâches et/ou sur la polyvalence. En ce qui concerne la structure des fonctions et des salaires, l'entreprise a gardé, jusqu'à récemment, le même système hérité de l'usine qui a fait faillite. Les fonctions sont nombreuses comme les niveaux qui les séparent tandis que les différences de salaire sont faibles<sup>18</sup>. Pour suivre les propositions de l'étude mentionnée plus haut, le nombre de niveaux de chaque fonction a diminué. La suggestion que soient établis des critères pour le passage d'un niveau à l'autre et une différence de 10 % entre deux niveaux n'a pas été acceptée par les associés à cause des intérêts qu'elle remettait en cause. L'ingénieur du DIEESE cependant a souligné que c'est la seule usine récupérée où une telle discussion a eu lieu.

Enfin, que penser des commentaires de certains spécialistes en économie sociale et solidaire (Vieitez et Dal Ri, 2001) ? Ils méritent une réflexion même rapide ; pour eux les entreprises autogestionnaires ne contribuent pas à réalimenter le marché du travail, car leur force de travail n'a pas la fluidité d'une marchandise. Or ceci n'est pas confirmé par notre coopérative car elle dispose de travailleurs associés et de travailleurs embauchés, les *celetistas*. On peut dire en effet que les premiers sont les employeurs des seconds. Cet état de fait ne s'explique que par les besoins de l'entreprise pour se maintenir en vie sur le marché, et obéir aux lois capitalistes de valorisation du capital. Nous sommes donc amenée à conclure qu'on ne peut attribuer à

---

<sup>17</sup> Entretien avec le président de la Centrale de coopératives, août 2004.

<sup>18</sup> Pour un débat sur la façon dont ce type de structure est utilisé par les entreprises pour diviser les travailleurs et les mettre en concurrence, voir Humphrey, 1982 et Leite, 2004.

la coopérative la capacité de transformer le travail salarié et les relations de domination dans la société capitaliste. Rappelons qu'un *celetista* ne peut pas rester plus de trois ans avec ce statut, il doit après devenir membre ou quitter l'entreprise. Comme celle-ci fonctionne normalement avec un nombre presque équivalent de travailleurs salariés et de membres, la relation salariale se perpétue. Cette coopérative, il faut le souligner, est, en situation de crise, une alternative qui offre aux travailleurs une nouvelle forme de création de revenu à partir d'une initiative collective ; par ailleurs, on ne peut sous-estimer la possibilité qu'ils ont de participer aux décisions, ce qui confère certainement à l'entreprise un caractère plus démocratique que dans le travail en usine en général. Une grande partie des associés n'affirme-t-elle pas qu'ils ont l'avantage de ne pas avoir de patrons et de n'avoir pas à travailler sous pression ?

En outre, ils sont fiers d'avoir réussi à rendre l'entreprise viable, surtout ceux qui ont participé au processus de reprise. C'est parmi eux que s'exprime surtout et le sentiment de résistance face à leur futur incertain et aux conditions de mise à l'écart par le marché au moment de la reprise et la satisfaction de faire partie d'une expérience dans laquelle ils sont reconnus en tant que professionnels compétents et capables de gérer une entreprise.

### **3.2 L'usine récupérée en difficulté : l'entreprise B**

Cette coopérative fut créée en 1999 après un long temps de déclin de l'usine qui lui a donné naissance. Dans ce cas aussi, le soutien du syndicat fut décisif pour cette création en servant même de caution pour la location du terrain de l'ancienne usine<sup>19</sup>.

L'entreprise produit du métal dur pour d'autres industries métallurgiques. Elle a 28 associés et 12 salariés. Au contraire de l'entreprise A, sa force de travail est qualifiée car le secteur où se fabriquent les outils est l'élément central de l'usine par lequel passent toutes les pièces produites ; ce secteur ne consiste pas seulement à faire la manutention des outils qui sortent des machines d'usinage, il fait partie du processus productif.

Il est une autre différence par rapport à l'entreprise A. La règle qui impose aux *celetistas* de ne pas rester plus de trois ans avec ce statut n'est pas vraiment observée, d'après un des membres, car certains travailleurs ne veulent pas devenir des associés et l'entreprise ne veut pas les perdre. Le faible taux de rotation des présidents de la coopérative est aussi un révélateur de la non-observation des principes de l'économie sociale et solidaire ; le

---

<sup>19</sup> L'usine étant située dans le municpe de Mauá, c'est avec le Syndicat des métallurgistes de Santo André qu'un lien aurait dû s'établir. Mais comme il était inopérant à l'époque où l'ancienne usine a commencé à être en difficulté, les travailleurs ont pris contact avec le Syndicat des métallurgistes de l'ABC qui leur a proposé de les soutenir pendant tout le processus de constitution de la coopérative. Depuis lors, la coopérative est restée en relation avec ce syndicat.

même est resté durant trois périodes successives de gestion, depuis le début, c'est-à-dire depuis la fondation de l'entreprise, de 1999 à 2008. Cependant, en ce qui concerne les rémunérations, le critère d'une différence maximale de cinq pour un entre le salaire le plus élevé et le plus bas est respecté, c'est-à-dire à l'époque de l'entretien, respectivement 3 800 et 800 reais.

Le terrain de l'ancienne usine est en location comme la plus grande partie de l'équipement mais on craint qu'au moment où la masse des biens sera vendue aux enchères il ne soit pas possible d'acheter le terrain et les machines. Une demande de prêt auprès de la BNDES n'a pas abouti. L'entreprise a réussi à acheter un terrain dans le municiple de Ribeirão Pires mais elle a découvert, après l'achat, que le terrain était situé en zone préservée, ce qui empêche la construction d'un hangar pour abriter l'usine. Cette impasse, outre la forte baisse du chiffre d'affaires car l'entreprise a perdu des clients ces dernières années, affecte l'état d'esprit du personnel comme le révèlent ces propos d'un des interviewés :

*« Au début, on était plein d'espoir, mais jour après jour on a vu les problèmes, que ce n'était pas facile. Au début, on se sentait plein d'ardeur, on était tous motivés, pas après, alors le personnel s'en est accommodé. C'est difficile [...] et avec les années, la chose est encore plus compliquée<sup>20</sup>. »*

Le problème le plus sérieux pour la coopérative est sa dette auprès du PIS/COFINS qui va passer en jugement ; on attend un dernier verdict (les deux premiers ont été en faveur de la coopérative). Comme la dette est très élevée, la part de chaque associé est négative (-25 000 reais), ce qui veut dire que tout associé qui veut quitter l'entreprise doit payer cette somme. Une telle situation ne peut être qu'une contrainte et un sujet de mécontentement pour les associés. Voici ce que dit l'un d'eux :

*« Le salaire a diminué, on n'a pas eu d'augmentation depuis deux ans. Il y a eu un accord pour la catégorie, mais il n'y a pas eu d'augmentation. On est bien informé, notre tranche salariale correspond à celui d'assistant. Des gens qui sont partis gagnent 20 reais de l'heure et nous 11. L'entreprise est dans une mauvaise passe [...] Au début, on avait une prime à la fin de l'année. On travaillait et on savait qu'à la fin de l'année on allait toucher ce complément. Depuis huit ans, on a plus rien reçu à la fin de l'année. On a seulement des dettes. Et c'est à cause de ce maudit PIS/CONFINS, on attend le jugement, on ne sait pas encore s'il va payer<sup>21</sup>. »*

---

<sup>20</sup> Entretien réalisé en novembre 2009, avec un coopérateur ouvrier qui travaille dans la coopérative depuis ses débuts.

<sup>21</sup> Entretien réalisé avec un coopérateur en octobre 2009.

Une telle situation ne peut que décourager les associés qui se plaignent que beaucoup s'accrochent et que dans ces conditions l'égalité des salaires démotive encore plus ceux qui luttent :

*« Quand on travaillait dans l'entreprise, il y avait un coordinateur et quand vous vous faites remarquer par votre travail, on vous le reconnaît. Et pour cela vous aviez une augmentation. Maintenant, c'est plus comme ça. On n'a pas eu d'augmentation depuis deux ans, alors même si vous travaillez bien, rien ne se passe, parce que vous allez à l'assemblée et la majorité n'est pas d'accord, parce que si on donne une augmentation ce doit être pour tout le monde [...] C'est pas juste. Voilà ce qui se passe : le type qui fait un outil simple gagne la même chose que celui qui fait un outil compliqué, de grande précision. Ça vous démotive complètement [...] Ici on ne fait pas de différences entre les outilleurs. Avant (dans l'ancienne usine) il y en avait. Depuis qu'on est devenu une coopérative, voilà ce qui se passe, celui qui gagnait moins gagne plus et celui qui gagnait plus gagne moins. Alors tous les outilleurs gagnent pareil indépendamment de la qualification ou du produit. Tout est nivelé et ça démotive certaines personnes. Parce que celui qui fait une pièce super compliquée gagne la même chose que celui qui fait une pièce simple. Et ça n'est pas entendu dans une assemblée puisque si on donne une augmentation c'est pour tout le monde<sup>22</sup>. »*

Les associés n'ont pas d'alternative à cause de la dette. Pour pouvoir partir, il leur faut payer une forte somme si bien que certains se sentent emprisonnés :

*« Je donnerais tout pour redevenir un salarié, la coopérative n'est qu'une question d'urgence [...] mais cette urgence dure depuis plus de 10 ans déjà. Parce que vous gagnez ce que vous gagnez mais on n'a droit à rien. On n'a pas de fonds de garantie, pas de 13<sup>ème</sup> mois, rien. Si on gagne un peu moins ici en fin de compte on gagne plus parce qu'on aura les bénéficiaires. Mais maintenant c'est ça : aujourd'hui pour partir d'ici, on a la dette [...] parce que maintenant le marché s'est bien amélioré. Nous ne sommes pas nombreux dans la profession [...] alors on recherche même ceux qui sont en retraite. Parce que les jeunes ne veulent pas se salir les mains, ça non [...]. Qui va mettre la main dans le cambouis ? C'est nous. Mais pour s'en aller d'ici, il faut payer sinon je serais déjà parti. Des propositions j'en ai eues et de bonnes, soit dit en passant. Mais on reste ici, qu'est-ce que je peux faire avec cette histoire [de la dette] ? À cause de ce maudit jugement du PIS/CONFINS. Parce que si c'était jugé, on aurait un excédent et je pourrais partir. Mais le jugement n'a pas lieu alors on ne sait pas s'il paie ou non. Les associés qui ont quitté au début n'avaient pas cette dette. Et la*

---

<sup>22</sup> Entretien réalisé avec un coopérateur en novembre 2000.

*dette a augmenté et dans la conjoncture actuelle, elle ne peut pas être payée. Ce n'est pas seulement moi qui partirais, mais beaucoup d'autres<sup>23</sup>. »*

Une telle situation ne peut qu'influencer négativement leur évaluation du coopérativisme et de l'économie solidaire, de leurs potentialités comme forme alternative de gestion de la production.

*« Cette histoire qu'on est son propre patron (...) c'est pas la merveille des merveilles, non. (...) il faut une base, une structure ; sans ça, ça ne marche pas. (...) Pratiquement dans la coopérative, on n'a pas de perspective (...) on a fait venir des gens du SENAI, mais quand ils ont appris le travail, ils sont partis pour aller dans une meilleure entreprise. Vous allez faire quoi dans une coopérative ? On a toute la vie devant soi et une coopérative n'est qu'une solution en temps de crise hein ? Elle (l'entreprise précédente) a arrêté un temps et nous aussi. Nous aussi. On a commencé à investir, mais après (...) il n'y avait plus d'argent... Ça s'est arrêté aussi. C'est compliqué cette histoire de coopérative. C'est comme je vous l'ai dit, quoi qu'on fasse, on n'est pas reconnu. Vous pouvez vous tuer à la tâche, vous imposer, produire un énorme chiffre d'affaires pour l'entreprise, mais au moment de payer, pour tout le monde c'est pareil. Celui qui n'a rien fait, il va vouloir aussi une augmentation. Et quelle motivation vous allez avoir. Aucune. Le type qui fait un outil super compliqué gagne la même chose qu'un autre ! Comment vous voulez qu'il ait une motivation. Il n'en a aucune, aucune. Je ne suis pas en train de déballer les choses. Je dis juste la réalité. (...) Le discours de l'économie solidaire est très beau mais la réalité... Vous ne payez pas vos impôts ? Vous verrez le type frapper à votre porte (...). La coopérative en soi est une solution à une crise. La majorité d'entre elles se forment après la faillite d'une entreprise. Quand la situation est bonne, les gens ne décident jamais de faire une coopérative. Elles apparaissent à la suite d'une faillite<sup>24</sup>. »*

De fait, l'entreprise est en train de traverser une grave crise dont l'issue dépend en grande partie de la décision de justice par rapport à la dette due au PIS/CONFINS. Les alternatives avancées par le président concernent le moment de la vente aux enchères des biens de l'usine en faillite, lorsqu'il faudra quitter leur local. Il propose une installation sur un terrain municipal avec l'aide de la mairie de Mauá, une alternative peu viable étant donné le manque d'enthousiasme du maire, ou un déménagement sur un terrain de l'usine. Cette dernière possibilité est actuellement en discussion entre les deux entreprises, mais sa viabilité n'est pas encore clairement établie.

---

<sup>23</sup> Idem.

<sup>24</sup> Idem.

### 3.3 La mauvaise administration et le retour à une gestion par dessus ceux d'en bas. L'entreprise C

Cette coopérative apparaît en 2003 à la suite de la faillite d'une entreprise de production de matériel électrique. À ses débuts, elle comporte 40 membres environ qui ont participé au processus de reprise de l'entreprise quand elle était en train de faire faillite. Comme dans les cas précédents, la décision de monter une coopérative s'explique par les difficultés d'entrée sur le marché du travail, et l'âge moyen des ouvriers qui, selon le président, est proche des 40 ans.

La coopérative a bien marché les premières années. Elle a même pu acheter les équipements de l'usine en faillite. Mais au moment de la crise de 2008/2009, elle était déjà fragilisée, ce qui a accentué l'impact de la décélération économique sur la production.

Cette fragilisation de l'entreprise s'explique par la mauvaise administration du président, qui a géré la coopérative de 2003 à 2009, et de la trésorière. Les deux avaient commencé à prendre des décisions isolément sans consulter le collectif des associés et conduit pratiquement la coopérative à la faillite. D'après les personnes interviewées, les assemblées sont devenues de plus en plus rares, les comptes n'étaient presque jamais présentés et en 2006, au moment de l'élection d'une nouvelle administration, le président lui-même a élaboré un document le réélisant pour un nouveau mandat. Parmi les décisions prises sans consultation, ce qui indiquait clairement des détournements de fonds, on trouve l'achat d'un véhicule à l'usage exclusif du président, comme s'il s'agissait d'un bien propre, et de nombreuses dettes faites sans consultation des associés. Voilà ce qu'en dit un des interviewés<sup>25</sup> :

*« Aujourd'hui, notre situation de coopérative [nous permet] de discuter tous ensemble de ce qu'on va faire, de ce qu'on va acheter, c'est pour ça qu'on recommence à bien fonctionner. Avant, on ne savait rien, c'est le président qui faisait tout, il ne demandait jamais au personnel de discuter [...]. Mais avec cette administration, maintenant on discute de tout [...] L'autre président trouvait qu'il n'y avait que lui qui pouvait faire les choses [...] Il faisait venir la fille [la trésorière] pour travailler ici, rien n'était discuté et elle restait deux, trois mois sans rendre des comptes, ça c'était une perte ; on a commencé à manquer de clients, c'était difficile. Il est arrivé à ce personnage de menacer les associés de mort ; je me suis affronté à lui [...] Pour le faire partir ça a été une vraie bataille, tout le monde disait qu'il fallait qu'il parte, les problèmes [...] Ils sont tous venus de lui, alors il fallait qu'il prenne le large. Maintenant on commence à redémarrer [...]*

---

<sup>25</sup> L'interviewé est l'actuel vice-président, responsable général de la production. Entretien réalisé le 17/03/2010.

*Avant [...] on avait un nom [...] alors il y avait beaucoup d'entrées d'argent [...]. Seulement que le président [...] pensait que c'était tout pour lui ; il excluait le reste et nous, il trouvait que ça allait bien [...]. »*

Dans un tel contexte, de nombreux clients ont été perdus et certains associés ont abandonné l'entreprise qui compte aujourd'hui 17 membres et 18 *celetistas* (des salariés). Le processus de détérioration de l'usine s'est interrompu avec l'expulsion du président et de la trésorière et l'élection d'une nouvelle direction, décisions prises au cours d'une réunion à la fin de 2009, ce que raconte un des coopérateurs<sup>26</sup> :

*« Il y a eu un changement, lorsqu'on a découvert l'existence de la dette. Avant qu'il s'en aille, c'était des dettes pour des choses bêtes, il a acheté une voiture pour la coopérative, c'était bien compliqué [...]. Ça a été mal avec lui depuis le début ; quand il y a eu la nouvelle élection, il a fait un document qu'il a fait passer pour que tout le monde signe et tout le monde a signé et la nouvelle administration a continué pareil et est restée trois années de plus. Maintenant quand le personnel a vu que cela ne marchait pas, il y a eu une élection. On a réuni tout le monde et on a demandé qui voulait être président, vice-président. Tout le monde disait « pas moi » et, pour ne pas tout laisser tomber, nous avons organisé une administration pour qu'elle fasse marcher la coopérative. Et cette année nous avons obtenu la norme ISO 2000. Avant il n'y avait pas d'assemblée, seulement tous les deux ou trois mois ; alors nous avons commencé à revendiquer et l'assemblée était convoquée à huit heures du matin [...] le dimanche. Quand elle avait lieu, il y avait deux associés présents, personne ne venait le dimanche à cette heure-là. »*

Maintenant, les réunions se font chaque semaine, avec tous les associés, pour résoudre les problèmes. Ils sont en train de discuter d'un emprunt auprès d'UNISOL pour le paiement de la dette. Le syndicat accompagne la coopérative de plus près y compris par l'intermédiaire d'un technicien désigné pour aider les associés à reprendre en main leur entreprise. Malgré cela, la coopérative a perdu trois associés cette dernière année.

Bien entendu un tel contexte ne favorise pas la prise en compte des principes de l'économie solidaire. Les salariés ont aussi la possibilité de continuer à travailler au-delà des trois ans car l'entreprise n'a pas un grand pouvoir attractif sur de nouveaux associés<sup>27</sup>. En ce qui concerne les rémunérations, l'entreprise applique la règle d'une différence inférieure à

---

<sup>26</sup> Idem, *ibidem*

<sup>27</sup> Selon le président, le statut prévoit bien une durée de trois ans, mais rien n'empêche un employé fixe de démissionner et de revenir comme *celetista* (salarié).

cinq fois entre le salaire le plus faible et le plus élevé, soit respectivement 830 et 2 550 reals.

Le processus de reprise en main est en cours, mais les défis sont nombreux et il est difficile, pour le moment, de prédire si l'entreprise a effectivement les moyens de se redresser.

## Conclusion

L'analyse du recyclage et des reprises d'usines met bien en évidence les différences entre ces deux types d'entreprises et les profils variés des travailleurs qu'ils intègrent. Pourtant dans les deux cas, la formation des entreprises est liée à la création de revenus et, dans ce sens, le rôle de l'économie solidaire, en tant que politique publique axée sur des segments de travailleurs historiquement exclus ou en processus d'exclusion, apparaît comme une évidence.

De fait, si dans le cas des usines récupérées, les entreprises rassemblent des ouvriers peu qualifiés (à l'exception de l'usine B), plutôt âgés selon les critères du marché du travail au Brésil, et menacés de chômage, dans le cas des coopératives de recyclage, il s'agit d'une population marginalisée, avec des difficultés d'insertion professionnelle. Bien que les premiers soient des ouvriers venant du marché formel de l'emploi, et que les seconds constituent une population socialement exclue, les deux groupes vivaient, avant la formation de l'entreprise, dans une situation qui menaçait leurs conditions de survie. C'est dans un tel contexte que les entreprises d'économie sociale et solidaire doivent être pensées comme une alternative pour l'insertion sociale.

Les expériences décrites ne se limitent pas à la création de revenus. En tant qu'alternative d'inclusion dans la société, où importe la participation du collectif dans la mise en place de l'entreprise ou sa sauvegarde, la coopérative peut insuffler à ses membres un sentiment de fierté, une estime de soi plus affirmée, une capacité de résistance à l'adversité. Ce n'est pourtant pas le cas de toutes les entreprises, mais seulement de celles qui fonctionnent bien, comme le montrent les études sur les usines récupérées.

Le problème que posent les menaces sur la survie des gens se trouve bien à l'origine de ce genre d'expérimentations, c'est un constat, mais il est nécessaire de prendre en compte les disparités sur le plan de leur dissémination. Les usines récupérées, au Brésil, tendent à geler leur présence dans l'économie solidaire car leur création dépend de la faillite d'entreprises qui avaient un nombre plus ou moins important de salariés, une situation qui se raréfie avec le type de développement économique en cours. En revanche, les coopératives de recyclage ont devant elles de larges possibilités de croissance, car, malgré une forte diminution de la pauvreté ces dernières années, il y a au Brésil à la fois une grande quantité de personnes marginalisées et un processus de recyclage appelé à une immense expansion.

Pour ce genre de travailleurs, l'inclusion dans le travail coopératif est perçue de façon positive en comparaison avec leur vécu antérieur, même s'ils continuent à ne pas avoir accès aux droits du travail, que leur revenu est très faible. Cependant, comme il a été démontré plus haut, la politique publique du traitement des ordures a besoin d'être modifiée pour offrir aux travailleurs des coopératives de recyclage des conditions plus dignes de vie et de travail.

Enfin, sur le plan de l'autonomie et de la participation, la situation est peu encourageante. Dans les usines récupérées, bien que les associés évaluent positivement leur travail, la difficulté de la participation est ressentie dans toutes les expériences analysées. Il y a à cela plusieurs raisons : le collectif peut ne pas être disponible pour participer en permanence aux décisions, ou certains finissent par assumer la direction de la coopérative, ou encore les nouveaux associés n'ont pas le même désir de participer que ceux qui ont vécu le processus de reprise. C'est une minorité alors qui définit en fin de compte les stratégies de l'entreprise, se distanciant même, totalement, des intérêts de la collectivité. C'est ce qui est arrivé dans l'entreprise C. Dans les coopératives de recyclage, la faible maîtrise des travailleurs sur les processus ou les prix et leur bas niveau scolaire rendent difficile une participation effective dans la gestion. Ici aussi il arrive communément qu'une direction s'installe et assume la gestion de la coopérative en prenant des distances avec l'ensemble des travailleurs. Certes, les coopérateurs, hommes et femmes, soulignent que leurs conditions de vie se sont améliorées et que les personnes en situation difficile y trouvent un moyen efficace d'insertion. Par exemple, les femmes qui ont des charges familiales faisant obstacle à leur insertion dans le marché du travail, comme un enfant malade. Mais la grande majorité des coopératives est loin d'expérimenter une forte participation collective.

Pourtant les *catadores* sont arrivés à construire un vrai mouvement social qui, impulsé par des politiques publiques plus favorables, peut jouer un rôle important dans la diminution de la pauvreté, dans la création d'une activité digne et même rendre viable des politiques environnementales de grande ampleur portant sur le traitement des ordures. Ce dernier point est plutôt actuellement une simple potentialité car il faut affronter les intérêts puissants de la grande entreprise qui veut se réserver le travail le plus lucratif de la collecte et de la vente des matériaux recyclés aux grandes entreprises industrielles, laissant aux coopératives de recyclage les premières phases du tri. Dans ce modèle, les coopératives d'économie solidaire du secteur de recyclage auront à défendre le rôle qu'elles remplissent jusqu'à présent dans la chaîne, ou alors à effectuer le travail sale et mal payé du tri des ordures rendant possible les profits millionnaires des grandes entreprises qui contrôlent la collecte et la distribution.

Il est évident que l'actuelle politique nationale de résidus solides, instaurée en août 2010, pourra grandement influencer sur la modification de

cette réalité. Dans quelle mesure arrivera-t-elle à la transformer de façon substantielle ? On ne peut encore le savoir et sa portée dépendra en outre de la capacité de mobilisation du Mouvement national des *Catadores* du recyclage.

Dernière réflexion à propos du décalage entre la théorie des leaders de l'économie solidaire et la pratique des entreprises. En mettant en lumière les difficultés que rencontre l'économie solidaire en tant que mouvement d'entreprises autogestionnaires, cette étude met au jour aussi la fragilité de sa capacité à promouvoir un réel processus de transformation sociale. Ceci ne veut pas dire certes que nous devons perdre de vue la force de résistance du mouvement mais cette fragilité nous fait suspecter que l'idée de transformation sociale est plus un idéal des leaders qui, avec leur vision téléologique confèrent à la classe ouvrière une mission historique, celle de promouvoir le grand changement de la société, qu'une réalité ou même une potentialité effective des entreprises autogestionnaires<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Je remercie Lorena Holzmann pour cette suggestion.

## Références bibliographiques :

- Bacic, M.J. Metodologias para formação de organizações associativas e experiências das incubadoras de cooperativas: o caso da Incubadora Tecnológica de Cooperativas Populares da Universidade Estadual de Campinas. In : Dal Ri, N. (org.). *Trabalho associado, Economia Solidária e mudança social na América Latina*. Marília : Cultura Acadêmica, 2010.
- Barros, V., Pinto, J.B. Reciclagem: Trabalho e cidadania. In : Kemp, V., Crivellari, H. (orgs.). *Catadores na cena urbana*. Construção de políticas sócio-ambientais. Belo Horizonte : Autêntica, 2008.
- Castel, R., *As metamorfoses da questão social*. Petrópolis : Vozes, 1998.
- Cortegoso, A.L., Ferraz, F.J., Shimbo, I., Lucas, M.G. Evolução na atuação da Incubadora Regional de Cooperativas Populares da UFSCar em relação à economia solidária. In : Dal Ri, N. (org.). op. cit., 2010.
- Faria, J.H. *Gestão Participativa*. Relações de poder e de trabalho nas organizações. São Paulo : Atlas, 2009.
- Freitas, M., Neves, M. Cidade e trabalho: as experiências dos catadores de papel em Belo Horizonte. In : Kemp, V., Crivellari, H. (orgs.). op.cit., 2008.
- Gaiger, L.I. *Sentidos e experiências da Economia Solidária no Brasil*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- \_\_\_\_\_. A presença política da Economia Solidária. Considerações a partir do mapeamento nacional. Dans ce recueil.
- Holzmann, L. *Operários sem patrão*. São Carlos : Editora da UFSCar, 2001.
- Humphrey, J. *Fazendo o "Milagre"*. Controle capitalista e luta operária na indústria automobilística brasileira. Petrópolis : Vozes/Cebrap, 1982.
- Kemp, V., Crivellari, H. (orgs.). *Catadores na cena urbana*. Construção de políticas sócio-ambientais. Belo Horizonte: Autêntica, 2008.
- Laville, J.L. Ação pública e economia: um quadro de análise, In : França Filho, G. et al. *Ação Pública e Economia Solidária: uma perspectiva internacional*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2006.
- Leite, M.P. *O Futuro do Trabalho*. Novas tecnologias e subjetividade operária. São Paulo : Scritta, 1994.

- Lima, J.C. *As artimanhas da flexibilização: O trabalho terceirizado em cooperativas de produção*. São Paulo : Terceira Margem, 2002.
- Lima, J.C. Cooperativas de reciclagem de lixo no Brasil: A autogestão da pobreza. 2010 (mimeo.).
- Lorente, R.A.D. *Movimento Sindical e Fábricas Cooperativas: Experiências no ABC Paulista*. São Carlos: UFSCar, 2009. Mémoire de maîtrise présenté au Programa de Pós-Graduação em sociologie.
- Magera, G. *Os empresários do lixo*. Campinas : Átomo, 2005.
- MNCR, Movimento Nacional dos Catadores de Materiais Recicláveis. A crise financeira e os catadores de materiais recicláveis. *Mercado de trabalho, conjuntura e análise, IPEA, 41*, Brasília, MTE, 2009, (pp. 55-58).
- Oda, N. *Gestão e trabalho em cooperativas de produção: Dilemas e alternativas à participação*. São Paulo: Poli/USP, 2001. Programa de Pós-graduação em Engenharia de Produção. Mémoire de Maîtrise.
- Oliveira, J.P. *Economia Solidária: relações de trabalho emergentes e a configuração de novas identidades*. Goiânia: Universidade Federal de Goiás, Programa de Pós- Graduação em Sociologia, 2010. Mémoire de maîtrise.
- Pereira, M.C.C. *Experiências Autogestionárias no Brasil e na Argentina*. Campinas: Programa de Pós-Graduação em Educação/Unicamp, 2007. Mémoire de Maîtrise.
- Pires, A.S. Autogestão, *Economia Solidária e Gênero: as trabalhadoras de cooperativas incubadas na cidade de São Carlos*. São Carlos: Programa de Pós-Graduação em Sociologia, UFSCar, 2010. Mémoire de maîtrise.
- Quijano, A. Sistemas alternativos de produção? In : Santos, B.S. (org). *Produzir para viver*. São Paulo : Civilização Brasileira, 2002.
- Singer, P. Economia solidária: Um modo de produção e distribuição. In Singer, P. e Souza, A.R. (orgs) *A Economia Solidária no Brasil*. São Paulo, Contexto, 2000.
- Rizek, C. Verde, Amarelo, Azul e Branco – Uma mercadoria e seu fetiche. In : Oliveira, F., Braga, R., Rizek, C. (orgs.). *Hegemonia às Avessas*. São Paulo : Boitempo, 2010.
- Santos, B.S. (org). *Produzir para viver*. São Paulo : Civilização Brasileira, 2002.
- Schiochet, V., Brandes, M. Espaço e cadeias produtivas solidárias: o caso da reciclagem. III Encontro de Economia Catarinense, Blumenau/SC, FURB, 2009. Accessible à : [HTTP://www.apec.unesc.net/artigos\\_IIIIEEC.html](http://www.apec.unesc.net/artigos_IIIIEEC.html).



# Les entreprises solidaires : autonomie ou tutelle ?

Lorena Holzmann

Université fédérale de Rio Grande do Sul

## Introduction

L'entreprise solidaire est fondamentalement caractérisée par la libre association des individus qui en font partie, à quoi doivent s'ajouter les pratiques démocratiques quotidiennes dictées par les objectifs qui donnent sens à ces collectifs, dont la prise de décisions à laquelle tous les membres doivent avoir accès à égalité de conditions. Les entreprises solidaires sont ainsi étroitement liées à l'autogestion.

D'après Albuquerque (2003), le concept d'autogestion est encore très entaché d'ambiguïté et d'imprécision mais des auteurs qui l'ont étudié (Mothé, 2009 ; Nathas, 2006) le définissent comme l'exercice de pratiques sociales de gestion intrinsèquement démocratiques, donnant à ceux qui participent à l'entreprise autogérée la qualité de sujet. « *Les expériences autogestionnaires ont toujours été liées aux luttes des travailleurs et surtout au mouvement ouvrier* » (Albuquerque, 2003, p. 21) et font des travailleurs des acteurs avec pouvoir de décision sur leur vie au travail et parfois hors travail. Pour Nahas, « *dans un sens plus restreint, l'autogestion est un projet démocratique et collectiviste de gestion, historiquement construit à partir des idéaux socialistes selon lesquels, outre la propriété, les décisions et le contrôle de l'entreprise relèvent des travailleurs* » (Nahas, 2006, p. 36). Ainsi, la construction du projet autogestionnaire aurait pour base le socialisme, et serait donc une alternative à l'organisation capitaliste du travail et de la société. C'est, comme dit l'auteure, un « projet ».

Certains événements, à différents moments de l'histoire, ont présenté, avec plus ou moins d'ampleur, quelques-unes de ces caractéristiques, depuis la gestion de l'ensemble de la société, par exemple la Commune de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à des manifestations plus circonscrites comme l'expérience de la fabrique de montres Lip, à Besançon dans les années 1970. On a fait de Lip un paradigme de la gestion collective et démocratique d'une entreprise industrielle dans le cadre de ce grand mouvement d'occupation d'usines qui a eu lieu en France après mai 1968. C'était une époque où explosaient des conflits dans le monde du travail et dans la société en général (Loureau, 1974 ; Piaget, 1973 ; Barbier et al, 1976).

Les transformations actuelles de la sphère du travail ont fait augmenter le chômage à cause d'une conjugaison de facteurs : contraction des activités car l'économie est en perte de dynamisme et des entreprises se délocalisent vers des lieux géographiques qui leur sont plus favorables, nouvelles formes contractuelles entre le travail et le capital, réorganisation des entreprises en

réseaux et en chaînes de sous-traitance et de tertiarisation. Le nombre de salariés diminue alors et l'on va vers l'adoption d'autres modalités d'insertion dans le marché du travail, qui sont souvent instables et précaires.

Pour répondre aux difficultés consécutives à ces transformations, se sont multipliées des initiatives économiques parallèles aux formes plus classiques d'organisation de l'économie et des entreprises. Leur statut légal diffère : il peut s'agir d'un regroupement informel de personnes désireuses de trouver une issue à leur exclusion du marché du travail grâce à une activité génératrice de revenu ou de la constitution d'une association ou d'une coopérative.

Un grand nombre de recherches se sont intéressées à ce genre d'initiatives économiques pour analyser et interpréter les spécificités qui les opposent sur le plan juridique et fonctionnel aux entreprises capitalistes. Le terme d'économie solidaire s'applique à la recherche et à la pratique.

Il existe deux sortes d'approches, l'une cherche à saisir par le grand nombre le rôle et la pertinence quantitative, dans l'économie et la société, de ces entreprises distinctes de l'organisation capitaliste ; l'autre s'intéresse aux études de cas qui prennent pour objet une entreprise déterminée et la soumettent à un examen approfondi pour comprendre ce qui se passe réellement dans son quotidien. Quelles sont les possibilités et les limites de ce qui se construit comme alternative à la logique de la production capitaliste des marchandises ? Quelle représentation les travailleurs, qui en sont membres, ont-ils de leur participation à ce genre d'entités ? Quelles sont leurs attentes, leur évaluation ? Enfin ce que sont ces entreprises, comment elles fonctionnent, quel est leur sens pour qui y participe, tout cela peut être constaté à travers une approche précise de leur réalité concrète.

Les scientifiques qui étudient l'économie sociale et solidaire et les militants de ce champ parient en quelque sorte sur le rejet, par ceux qui participent à cette économie, des pratiques et des valeurs qui dominent les entreprises capitalistes, un pari qu'alimente leur vision optimiste de la réalité des entités solidaires. Il semble, en effet, qu'il y ait une croyance selon laquelle, si les contraintes imposées par le capital au travail dans le quotidien et qui soumettent le travail à la logique de l'accumulation n'existaient pas, les travailleurs deviendraient spontanément des acteurs dans l'organisation de la production et dans les prises de décision. C'est comme si la négation de la liberté des producteurs dans le monde du travail ne s'expliquait que par le capital, son organisation, son contrôle, sa faculté d'oppression, auquel se soumettent les travailleurs à défaut d'autres choix. Sans lui, les pratiques quotidiennes seraient subverties par la mise en œuvre d'une nouvelle logique qui, fondée sur des valeurs et des orientations propres à la condition ouvrière, seraient la négation des pratiques antérieures. C'est de fait nier la participation des travailleurs à la construction historique des relations entre capital et travail qui intègrent des facteurs très contradictoires ; en effet les travailleurs peuvent en même temps adhérer à l'idéologie de l'entreprise,

exprimer des formes de coopération et de consentement et promouvoir des manifestations de résistance à la réalité du travail.

Ce texte se propose de vérifier si la capacité des travailleurs à être des acteurs s'exprime bien dans les entreprises considérées autogestionnaires. Ces entreprises sont donc caractérisées par l'absence d'un patron et l'établissement, on le suppose, d'une logique niant les relations qui prédominent dans les entreprises capitalistes où prévalent des pratiques et des valeurs opposées au statut de sujet pour les travailleurs. Nous aurons recours aux résultats des études sur les entreprises, considérées solidaires et autogestionnaires, pour y chercher des réponses à la question posée dans le titre du texte : autonomie ou tutelle ?

## **1. Les problèmes de gestion**

L'histoire des luttes des travailleurs a intégré depuis longtemps la pratique de l'autonomie, avec ses variations (Cattani, 2006) et sa signification comme libre détermination d'individus ou de collectivités dans la définition des règles qui président à leurs actions et à leurs relations. Le pouvoir de décision se constitue et s'épuise au sein du collectif lui-même, en se limitant aux membres du groupe, quelle que soit son origine ou ses objectifs. Il ne peut y avoir aucune interférence de l'extérieur dans l'élaboration de ces règles, leur mise en application ou dans le contrôle de leur prise en compte. S'agissant d'une entité de nature économique, cette autonomie doit s'exprimer dans les décisions concernant l'organisation du travail, les investissements, l'innovation technologique, les salaires, les admissions, les démissions et les promotions des membres, la commercialisation de la production, l'administration, enfin tout ce qui fait la vie d'une entreprise. Le collectif doit décider qui va diriger, la façon dont ce choix sera fait, la durée du mandat et la possibilité d'une révocation. Une organisation peut jouir d'autonomie, selon ces caractéristiques, sans adopter automatiquement des pratiques démocratiques dans son quotidien, car ces règles fondatrices, établies librement, peuvent attribuer des compétences différenciées aux membres du collectif, lesquelles peuvent par la suite empêcher les pratiques démocratiques. Dans ce cas, un individu, ou un groupe, pourra exercer une tutelle sur les autres à l'intérieur de l'organisation. Alors l'autogestion, qui présuppose l'autonomie, sera probablement compromise. Cette tutelle peut aussi être le fait d'agents extérieurs qui interviennent auprès des participants de l'entreprise qui voit ainsi son autonomie réduite ou compromise et les pratiques d'autogestion limitées, voire rendues impossibles.

Dans le contexte actuel où la crise du travail salarié conduit à l'augmentation du chômage, les entités qui relèvent de l'économie solidaire veulent être en priorité une réponse pour ceux qui cherchent des opportunités

génératrices d'emploi et une issue à leur exclusion du marché du travail. Du coup la mise en cause des modèles d'organisation capitaliste devient secondaire ou disparaît.

L'enquête menée sur l'État du Rio Grande do Sul par le Système d'informations d'économie solidaire confirme cette assertion. En effet, 66,3 % des réponses aux motifs proposés dans le recensement d'entreprises solidaires indiquaient que l'adhésion à l'entreprise était une alternative au chômage, pour gagner plus ou pour avoir accès à une source complémentaire de revenus<sup>1</sup>, et le motif correspondant au développement d'une activité, dans laquelle tous sont des propriétaires, n'a été choisi que dans 13,7 % des cas. La majorité de ces entreprises est récente : 40,7 % ont été créées entre 1991 et 2000, dont 46,6 % ont démarré après 2001, ce qui représentait un total de 87,2 % de celles qui, dans l'État, entraient dans la catégorie de l'économie solidaire. Sur l'ensemble, 46,9 % étaient des groupes informels et 39 % comprenaient 10 associés ou moins.

Ces données ébauchent le profil des entreprises et les motivations qui leur ont donné naissance : ce sont de petites organisations informelles dont les membres recherchent des sources de revenus. Mais incorporent-ils dans leur quotidien des pratiques qui différencient ces organisations de l'individualisme utilitariste et de la concurrence qui prédominent dans les entreprises liées à l'économie de marché (Laville et Gaiger, 2002) ? La pertinence de cette question sera discutée plus bas à la lumière des résultats des recherches.

Le statut d'associé donné par l'économie sociale et solidaire est bien distinct de celui des salariés qui sont au service des intérêts d'une entreprise. Il présuppose en effet l'égalité de tous les membres dans la prise de décision, respectant en cela son caractère démocratique. Au cours de leurs entretiens, ils se déclarent tous propriétaires de leur entreprise, laissant ainsi comprendre qu'ils sont tous responsables des résultats obtenus et qu'ils doivent jouir des mêmes droits. La constitution juridique d'une association/coopérative établit qu'à chaque associé correspond un vote dans la prise de décisions portant sur l'organisation. L'individualisation du vote rend égaux tous les participants, quel que soit l'apport en capital, qui se traduit en parts, que chacun a réalisés. Dans une organisation par actions, à chaque action correspond un vote, ce qui permet à une personne ou à un petit groupe de détenir le pouvoir de décider, s'il a la moitié plus une du total des actions. Dans ce cas, les pratiques démocratiques dans le partage du pouvoir sont étrangères au quotidien de l'organisation.

---

<sup>1</sup> Les trois motifs ensemble, qui apparaissent dans les trois possibilités, par ordre d'importance, ont été indiqués 2 209 fois sur un total de 3 331. In <http://www.mte.gov.br/ecosolidaria/sies.asp>. Consulté le 17 mai 2007.

Les associations solidaires, quel que soit leur statut juridique, devraient offrir une égalité des chances à tous les associés sans aucune restriction. Les recherches réalisées n'ont pas corroboré l'existence de cette pratique.

Quant à la direction, elle tend, c'est ce qu'on a observé, à être exercée par un individu ou un petit groupe qui se perpétue dans la fonction par des élections successives, avec la connivence du corps social qui accepte cette appropriation des fonctions de direction. De toute évidence, ce corps social est en accord avec ces choix ou ces permanences parce que les dirigeants se voient attribuer des qualités que ne possèderaient pas les autres membres de l'entreprise. Or ces qualités sont reconnues fondamentales pour le bon fonctionnement des activités et mises en relation avec une série de facteurs qui hiérarchisent les personnes, limitant ou favorisant leur accès à des fonctions dirigeantes dans le collectif. Cette valorisation de qualités est un héritage des expériences de vie professionnelle accumulées dans des entreprises capitalistes. Les travailleurs, à force d'expérimenter des hiérarchies dans les fonctions ou les niveaux de direction, finissent par naturaliser ces qualités, sans les remettre donc en question même s'ils se trouvent dans des situations où les conditions formelles (tous des « propriétaires ») le leur permettraient. Le niveau scolaire est un de ces facteurs. Qui a un haut niveau de scolarité est reconnu comme ayant des capacités qui le distinguent des autres et lui assurent tout naturellement, la prérogative de diriger l'entreprise. En outre, l'obtention d'un meilleur niveau scolaire est perçue comme le résultat d'un effort personnel méritoire qui doit être reconnu et récompensé.

On pense aussi qu'une expérience antérieure de militantisme dans un syndicat, un parti ou une association communautaire, confère des aptitudes pour l'exercice d'une fonction de gestion. C'est de fait la reconnaissance du capital social (Bourdieu, 1999) dont ils sont porteurs. Une telle expérience donne en effet aux associés du collectif confiance dans leurs compétences comme administrateurs et aisance de contact avec les personnes ou institutions extérieures à l'entreprise. Cette reconnaissance est généralisée car on la trouve dans des organisations de petite taille, comprenant surtout des femmes ayant peu ou pas de vécu extra-domestique et dans des entreprises plus grandes, où l'organisation du travail et de la production est plus complexe et dont la force de travail a déjà fait l'expérience des entreprises capitalistes et de leur hiérarchie basée sur les qualifications et les salaires.

Les fonctions de direction ne se renouvellent pas ou pratiquement pas. Il est fréquent que les mêmes personnes aient plusieurs mandats successifs, la rotation sur les positions n'ayant lieu que pour respecter les normes légales.

Dans une entreprise donnée, c'est le professionnel le plus qualifié qui a ouvert les négociations pour reprendre l'usine en faillite, proposé la constitution d'une coopérative et qui s'est maintenu à la direction pendant plusieurs mandats successifs. Pour les associés, c'était la seule personne qui

en remplissait les conditions car ce n'est qu'à lui qu'ils attribuaient les compétences requises pour l'exercice de cette fonction ; son niveau d'études, ses bonnes manières, le rendaient apte à traiter à l'extérieur des intérêts de l'entreprise, à être l'interlocuteur des politiques ou des banquiers. Même en cas de désaccord sur sa façon de diriger la coopérative, les associés continuaient à penser que c'était la seule personne capable d'en assumer la présidence (Holzmann, 2001, p. 142). Dans une autre entreprise, la même reconnaissance était accordée à l'ancien dirigeant syndical qui était à l'initiative de la formation d'une coopérative après la faillite de l'usine. Cependant, à cause de sa façon peu démocratique d'exercer la présidence en imposant des règles et exigeant des performances, on a fini par identifier son comportement à celui des anciens patrons, comportement qui s'est accentué quand il eut terminé un cours de niveau supérieur. En tant que président, il n'avait pas à respecter les horaires de l'entreprise, prétextant que ses fonctions requéraient des contacts fréquents avec des agents extérieurs, ce qui l'empêchait d'assurer un travail régulier dans la production. D'où l'insatisfaction généralisée des associés qui dénonçaient les agissements du président, les identifiant à ceux de leurs supérieurs hiérarchiques dans les entreprises où ils avaient travaillé antérieurement. Au moment du renouvellement de la direction, ce président s'est trouvé en concurrence avec une autre liste ; ayant perdu l'élection, il se retira de la coopérative (Fulber, 2008). Dans ce cas, les autres associés (ils sont au nombre de 23) ont rejeté le comportement de patron du dirigeant, incompatible, pensaient-ils, avec une entreprise dont ils étaient tous propriétaires ; ils n'ont donc pas appuyé sa reconduction à la direction.

Dans une autre petite coopérative de couture, installée dans le centre de Porto Alegre, la proximité de l'élection pour le renouvellement de la direction ne présageait pas de surprise, car la présidente devait être reconduite dans ses fonctions à défaut d'autres candidates. Les autres associées manifestaient par leur refus une peur évidente d'assumer cette responsabilité ; elles ne s'y sentaient pas préparées et pensaient ne pas avoir les qualités requises par une fonction qui était au-delà de leurs compétences. Elles se considéraient comme des personnes capables de bien faire leur travail de couture mais incapables de dépasser les positions subalternes qu'elles avaient toujours occupées. La présidente de la coopérative est une exception, mais elle ne se maintient à cette fonction, un fardeau qu'elle aimerait transmettre, que parce que personne ne veut la remplacer. Dans ce cas, il ne s'agit ni d'une appropriation, ni d'une usurpation du contrôle de l'entreprise mais bien du refus du collectif de renouveler la direction. Dans quelle mesure peut-on alors dire que le travail associé permet d'agir en sujet ?

Dans ce cas, et dans d'autres, la responsabilité de la direction est déléguée à certaines personnes. Mais il peut arriver aussi que l'appropriation de la fonction dirigeante par une ou plusieurs personnes maintienne une

représentation apparemment démocratique du corps social. Un travailleur manuel, membre de la direction d'une coopérative, qui s'attribuait le nom d'autogestionnaire, déclara qu'on lui donnait à signer des piles de papiers dont le contenu lui était incompréhensible et que personne ne lui donnait d'explications. Sa présence à la direction de la coopérative était purement formelle. Selon l'un des membres de la direction, qui exerçait aussi des fonctions qualifiées dans la structure administrative et le fonctionnement de l'entreprise, l'inclusion d'ouvriers aux fonctions de direction était inadéquate car ils ne connaissaient rien aux démarches administratives et leur contribution au management de l'entreprise était peu efficace. Les processus démocratiques dans la prise de décisions, ajoutait-il, freinaient la mise en place de solutions qui nécessitent de la rapidité et la réalisation d'actions de caractère administratif. C'est pourquoi on avait laissé tomber la pratique de l'« assembléisme » qui avait cours dans les débuts.

La dynamique accélérée du marché demande des réponses rapides des entreprises. L'adoption de pratiques démocratiques dans la prise de décisions, avec des discussions sur les choix et la viabilité des actions, ne peut que ralentir le processus de réponse aux demandes extérieures, ce qui est perçu, surtout dans les organisations plus complexes, comme préjudiciable dans la lutte pour la compétitivité. Ce sont là deux logiques distinctes et antagoniques. Peut-on les concilier ? La question est posée.

Le bien fondé de la division du travail est ancré chez les travailleurs ; pour eux, les compétences et qualifications distinctes requises par chaque poste de travail dans l'espace de la production assignent à chacun une place qui lui convient car il est porteur des exigences techniques du poste. La division du travail est ainsi naturalisée.

Les liens de solidarité dans une entité solidaire peuvent coexister cependant avec l'esprit de compétition, les conflits autour du salaire, de la répartition des tâches, de la performance, des attributions, des processus d'admission, de démission, de promotion. L'associé d'une coopérative qui possède les connaissances chimiques nécessaires à la production de la garniture des matelas, cache les informations techniques à ses camarades de travail afin de garder le monopole de ce savoir spécialisé et de rester indispensable à la coopérative. Cette exclusivité lui donne des garanties que n'ont pas les autres associés. En effet tous ne sont pas assurés de leur incorporation dans la production de l'entreprise, ils peuvent être recrutés pour ce secteur ou ne pas être retenus, en fonction de la demande du produit. Comme ce qu'on gagne est relatif à la production, ne pas être retenu signifie une perte de revenus tandis qu'avoir la garantie de pouvoir travailler donne un avantage sur le groupe.

Dans un groupe informel d'artisanat, les artisanes qui composent le groupe oublient les liens de solidarité dès lors qu'elles doivent batailler pour commercialiser leurs bijoux, chacune cherchant à obtenir les meilleures places sur les marchés ou dans les expositions auxquelles elles participent.

Les conflits autour des rémunérations sont récurrents et ils s'aggravent surtout au moment de la répartition des excédents. Divers arguments viennent soutenir des points de vue différents ; ils opposent la conception qui attribue des valeurs distinctes à chaque tâche, prenant comme référence les valeurs du marché, à celle qui prend en compte l'effort de chacun pour améliorer sa qualification ou son niveau d'études, pour assumer divers degrés de responsabilité, autant de facteurs qui ont une incidence sur la reconnaissance des différences de salaires. Ils sont parfois acceptés, parfois contestés.

Ces commentaires concernent des aspects de la vie interne des entreprises et des relations entre les membres. Leur adhésion est volontaire et on pourrait s'attendre à ce que les liens qui les unissent soient ceux de la solidarité ; pourtant, au quotidien, persistent des relations de compétition, d'appropriation de savoirs ou d'un pouvoir de décision, octroyé ou usurpé, qui engendrent des disparités contredisant le discours de l'égalité. L'existence même de la hiérarchie est légitimée, surtout dans les grandes entreprises dans lesquelles la division technique du travail et l'organisation du pouvoir ne sont pas mises en question. Dans ce contexte, à chacun correspond une place définie par ses capacités individuelles. L'autodétermination des règles qui, à l'origine, avaient défini le mode d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise, est devenue lettre morte et a fait place dans la pratique à des relations de domination et d'inégalité.

L'autoévaluation de la participation à une entité solidaire comprend des points positifs et négatifs. L'absence de patron est l'aspect positif le plus décisif, car il implique des changements significatifs dans le quotidien du travail. Aucune pression pour maintenir ou élever la productivité, pas d'exigence de performance, pas de position subalterne et soumise aux ordres de chefs qu'on ne peut discuter. Ces ordres peuvent être contestés sans grand risque d'être pénalisés, ce qui serait le cas dans une entreprise « normale », comme disent les associés. On ne se sent pas non plus sous la menace permanente de perdre son emploi car dans ces entreprises solidaires, il y a en général des règles qui définissent les conditions de départ des associés, et qui sont moins arbitraires que les licenciements en entreprises privées. Dans leur évaluation, les associés attribuent un caractère très positif à cet ensemble de facteurs, car il leur garantit une relative stabilité alors que dans le contexte actuel les incertitudes économiques produisent de la précarité.

Nombre de ces coopératives donnent surtout du travail aux femmes. Leur situation à la périphérie des villes, à proximité de leur lieu de résidence, facilite la conciliation entre tâches domestiques et activités productives, et même un resserrement des liens familiaux. Certaines de ces femmes, dans leur témoignage, disent pouvoir aller chez elles pour préparer le déjeuner et manger avec leurs enfants. Quelques-unes d'entre elles rappellent combien il était difficile de travailler loin de leur domicile, les longs parcours pour rejoindre leur lieu de travail, dans des transports collectifs inconfortables.

Elles évaluaient donc positivement cette proximité, même si les conditions de travail, que l'on dit basées sur le coopérativisme et la solidarité, ne leur étaient pas favorables (Lima, 2009). L'implantation d'unités de production près de leur domicile correspond à l'intérêt des femmes dont l'employabilité est faible sur le marché du travail mais les conditions de ce genre d'emploi finissent par renforcer les rôles traditionnels des femmes au sein de la famille.

Parmi les aspects négatifs, ceux qui participent à une entreprise solidaire mettent en avant l'absence de droits du travail dont ils jouissaient quand ils étaient salariés d'une entreprise privée, si du moins ils l'avaient été. Comme ces entreprises ont en général une compétitivité médiocre, à cause de leur faible capacité à introduire des innovations technologiques et donc à augmenter la productivité, elles ne se maintiennent sur le marché qu'en pratiquant des coûts inférieurs, ceci aux dépens du salaire des travailleurs et de leurs avantages sociaux qui sont supprimés comme les vacances ou le 13<sup>e</sup> mois. Parfois, si les activités se stabilisent, les associés accèdent à certains de ces avantages. Pourtant, le pire pour eux est de ne pas avoir de carte de travail. Ce document, dans l'imaginaire du travailleur brésilien, et dans sa vie quotidienne aussi, est comme un passeport de citoyenneté, qui doit lui assurer un traitement respectueux de la part des autorités et la considération des gens. Ceux que nous avons interviewés déclarent fréquemment qu'ils échangeraient leur travail dans une entreprise solidaire contre un emploi avec carte de travail. Ils argumentent en avançant les avantages et la sécurité (!) que le statut de salarié leur donnerait : un salaire fixe (dans les coopératives, généralement, les salaires correspondent à la production, et sont donc variables, ils peuvent même être inférieurs au salaire minimum selon la performance individuelle ou collective), accès au FGTC (*Fundo de Garantia do Tempo de Serviço*) en cas de licenciement, aides en cas de maladie, de chômage, entre autres. Pour certains, cependant, les avantages d'un travail dans une entreprise solidaire dépassent les pertes des droits liés au travail et ils ne l'échangeraient pas contre un autre emploi même avec carte de travail. Une telle position est très liée au cycle de vie de l'associé. Dans deux des entreprises étudiées, une grande partie des associés étaient d'anciens travailleurs de l'usine en faillite et ils avaient déjà pris leur retraite. Leurs revenus dans la coopérative étaient donc complémentaires de leur pension et l'absence de droits du travail n'était pratiquement pas prise en compte dans leur évaluation. Leur participation à l'entreprise solidaire est considérée parfois comme une activité temporaire, gardée jusqu'à ce qu'ils aient la possibilité de concrétiser un autre projet de vie, par rapport au travail ou à la famille.

## 2. Les agents extérieurs

L'économie solidaire est souvent pensée comme un *devoir être*, or la réalité offerte par les études empiriques est autre. Nous en avons exposé plus haut certains aspects qui n'épuisent pas les formes d'approche des organisations solidaires, ni ne peuvent être généralisés. Néanmoins, ils permettent de formuler ces quelques réflexions.

Dans le contexte actuel, l'organisation des entreprises solidaires est d'abord une réponse au chômage. Ceux qui participent à l'expérience sont d'anciens salariés, hommes et femmes, qui ont perdu leur emploi et n'ont pas réussi à se maintenir sur le marché du travail. Ce sont aussi des femmes, femmes au foyer jusqu'alors, qui ont besoin d'un revenu complémentaire, d'une marge d'autonomie économique par rapport à d'autres membres de la famille ou à cause du chômage du mari. Bien que n'ayant pas eu par elles-mêmes auparavant l'expérience du monde de la production sociale, ces femmes ont partagé à travers les hommes, ou d'autres femmes, avec lesquels elles vivaient, l'expérience du travail comme activité hétéronome. Le travailleur ne peut faire entendre sa voix, ne participe pas à la prise de décisions, n'a pas ses intérêts pris en compte, il est, dans l'entreprise, subordonné à une autorité incontestée.

Ces expériences, qui sont selon Thompson (1981, p. 15) des répétitions du même événement, constituent des références dans la vie quotidienne des hommes et des femmes lorsqu'ils doivent agir face à des situations habituelles ou nouvelles. Pour cet auteur, l'expérience est « *une catégorie (qui, si imparfaite soit-elle, est indispensable à l'historien) qui comprend la réponse mentale et émotionnelle d'un individu ou d'un groupe social à de nombreux événements articulés entre eux ou à de nombreuses répétitions d'un même événement* » (p.15). « *Hommes et femmes font aussi leur retour en tant que sujets (...), non comme sujets autonomes, "des individus libres", mais comme personnes qui font l'expérience de leurs situations et des relations de production déterminées comme nécessités, intérêts, antagonismes aussi ; ils "traitent" aussitôt cette expérience dans leur conscience et culture (...) d'une manière des plus complexes et aussitôt (...) agissent, à leur tour, sur leur situation déterminée* » (p. 182).

C'est avec l'expérience d'un manque d'autonomie, d'un état de soumission, de n'avoir pas d'espace d'expression, de n'être pas traité comme individu, de ne pas pouvoir mettre en cause des ordres sans risquer son emploi, de ne pas pouvoir définir le quoi et le comment, qu'hommes et femmes socialisés dans le monde du travail dominé par la logique du capital, s'intègrent dans une entreprise solidaire. C'est cette expérience qui oriente les comportements des travailleurs dans leurs nouvelles conditions sociales de production. Un nouvel apprentissage doit se faire qui conduise les travailleurs à agir de façon autonome, à assumer leur rôle d'acteur, à se constituer en tant que sujets, à construire de nouvelles expériences qui

transcendent celle de soumission imposée au travail par le capital. Cela reste à faire.

La perspective de construire une réelle autonomie doit tenir compte d'un autre facteur important : la relation de l'entreprise solidaire avec des agents extérieurs. Il s'agit de personnes ou d'organisations très distinctes qui ont joué auprès d'elle un rôle de soutien, d'incitation, d'orientation. Pantaleão Junior (2008), en étudiant la constitution et le fonctionnement d'un réseau solidaire dans la confection, a mis l'accent sur le rôle de ce qu'il a appelé travailleur-organique, qui renvoie au concept d'intellectuel organique de Gramsci. Il s'agit ici des membres de l'ONG qui a cordonné le réseau et les relations entre eux et les « travailleurs-revenu », terme qu'il utilise pour désigner ceux qui travaillent dans la production des entreprises du réseau. Pour lui, la notion de travailleur-organique est pertinente, qu'il relève d'organisations non gouvernementales ou de la gestion publique, pour désigner « *un agent de diffusion d'une vision du monde et d'une pratique de lutte politique réalisée dans un processus productif réel* » (Pantaleão Junior, 2008, p. 255). L'interaction du travailleur-organique avec le travailleur-revenu conduit au travailleur autogestionnaire collectif, qui est au cœur du développement de rapports sociaux de production alternatifs aux rapports capitalistes (idem, ibidem).

Le rôle de passeur idéologique des dits travailleurs-organiques dans leur relation avec l'entreprise me semble évident. Ils l'orientent en effet selon une vision du monde qui n'est pas toujours partagée par les travailleurs, mais ceux-ci, grâce à l'action conjointe des agents extérieurs, doivent acquérir des pratiques nouvelles et d'autres valeurs portées par cette vision qui est hors de l'expérience des travailleurs associés.

Selon moi, il s'agit là d'une pratique de tutelle exercée par les agents extérieurs, des intellectuels qui veulent transmettre aux travailleurs, pour qu'ils se la réapproprient, leur vision des avantages d'un travail associatif et de la supériorité des relations qui le fonde sur les relations construites dans le monde du travail hétéronome.

## Conclusion

C'est l'action des agents extérieurs qui permet la formation et la continuité des entreprises solidaires. Cette action peut être le fait d'instances gouvernementales ou d'organisations de la société civile, elle peut même être portée par des individus sans appui institutionnel. Néanmoins, jusqu'à présent, l'intervention extérieure n'a pas favorisé le plein exercice de l'autonomie, elle a plutôt maintenu de nombreuses entreprises sous tutelle.

Peut-on considérer comme acteurs de leur vie économique des associés d'une coopérative qui depuis plus de vingt ans est dirigée par des religieux qui ne participent pas aux activités productives ? Sont-ils des sujets de leur

propre histoire, en tant que producteurs, ces membres d'un collectif qui en vingt ans n'ont pas réussi à faire naître des dirigeants au sein de leur propre organisation ? Ils peuvent ne pas opérer selon la logique capitaliste, mais ils constituent de fait un collectif sous tutelle dont le statut de sujet, s'il existe, est précaire.

De quelle autonomie, de quelle possibilité d'autosuffisance jouissent ces entreprises qui ont été créées et soutenues par des gouvernements favorables à des alternatives de création d'emplois et de revenus ? Quelle est, ou sera, leur réponse en cas de perte de ces appuis institutionnels si décisifs ? Ont-ils doté cette expérience d'une capacité d'autonomie leur permettant d'orienter leurs réponses face à de nouvelles situations ? Le Réseau solidaire de confection n'a qu'un seul et puissant client pour leur production de vêtements d'hôpital, le Groupe hospitalier *Conceição*, une institution publique dont les dirigeants se sont politiquement engagés à soutenir ce genre d'alternatives. Il produit aussi des articles pour des clients éventuels qui ont les mêmes positions, comme le Forum social mondial pour lequel il a produit des sacs distribués aux participants. Quelles possibilités ont ces entreprises de s'en sortir si elles perdent ce type d'appuis ? Ces travailleurs associés ont-ils intégré, dans leurs conceptions et pratiques, quelque chose qui les conduit à défendre leur entreprise par-delà l'obtention de revenus ?

Les femmes artisanes qui travaillent avec les écailles de poisson n'ont pas le contrôle de la marque qui appartient à la personne qui a proposé à un groupe de femmes de faire des bijoux et de les commercialiser. L'exportation des produits vers les pays européens et les États-Unis passe par cette même personne qui a le monopole des contacts avec les importateurs étrangers. Les artisanes ont toute autonomie sur le produit fabriqué ; elles maîtrisent le processus technique de production, sont libres de définir leur temps de travail, la quantité et le type de production. Mais les contacts avec les acheteurs étrangers reviennent à l'agent extérieur qui a motivé les femmes à créer l'entreprise. Ce sont les artisanes elles-mêmes qui lui ont délégué cette fonction car elles se considéraient incapables de la remplir (Speroni, 2007).

Ces exemples ne sont pas suffisants pour généraliser des conclusions rapides à toutes les entreprises solidaires dont la richesse et la diversité en sortiraient appauvries. Elles révèlent pourtant des différences entre *ce qu'est* la réalité dans la plupart des entreprises et *ce qu'elle doit être*, selon les idéologues et ceux qui défendent les possibilités de voir se concrétiser des associations productives fondées sur des relations qui nient et dépassent celles qui sont en vigueur dans la société capitaliste. Cela suppose encore un long chemin à parcourir.

## Références bibliographiques :

- Barbier, J. et all. *LIP: affaire non classée*. Paris : Syros, 1976.
- Bourdieu, Pierre. Capital social. Notas provisórias. In Nogueira, M.A. et Cattani, A. *Escritos de Educação*. Petrópolis : Vozes, 1999, (pp. 65-69).
- Cattani, A.D. Autonomia – emancipação social. In: Cattani, A.D. et Holzmann, L. *Dicionário de trabalho e tecnologia*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2006, (pp.43-48).
- Fulber, V. G. *Caminhos e descaminhos da gestão pelos trabalhadores: estudo de caso de uma cooperativa de produção de colchões de espumas da cidade de Gravataí- RS*. Porto Alegre: UFRGS/PPG Sociologia, 2008. Mémoire de maîtrise.
- Holzmann, L. *Operários sem patrão*. Gestão cooperativa e dilemas da democracia. São Carlos : Editora da UFSCAR, 2001.
- Laville, J.L. e Gaiger, L.I. Economia solidária. In Cattani. Antonio David et ali. *Dicionário Internacional da Outra Economia*. Coimbra/São Paulo : Almedina, 2009.
- Lima, A.M.S. *As faces da subcontratação do trabalho: um estudo com trabalhadoras e trabalhadores da confecção de roupas de Cianorte e região*. Campinas: Universidade de Campinas/IFCH/Programa de Pós-Graduação en sciences sociales, 2009. Thèse de Doctorat.
- Lourau, R. *L'analyseur LIP*. s/l, Union Générale d'Éditions, 1974.
- Nahas, V.G. Autogestão. In Cattani, A.D. et Holzmann, L. *Dicionário de Trabalho e Tecnologia*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2006.
- Pantaleão Junior, M.J. *RICS – Rede Industrial de Confecção Solidária / EMREDE: Uma costura não capitalista*. Porto Alegre, UFRGS/PPGSociologia, 2008. Diplôme de maîtrise.
- Piaget, C. *LIP*. s/l: Stock, 1973.
- Speroni, T. *XIX Salão de Iniciação Científica*. Porto Alegre, Universidade Federal do
- Rio Grande do Sul, 2007. Présentation orale et poster.
- Thompson, E.P. *A miséria da teoria ou Um planetário de erros*. Rio de Janeiro : Zahar, 1981.
- Virieu, F. *LIP 100.000 montres sans patron*. Paris : Calmann-Lévy, 1973.



## **Partie IV**

### **Économie sociale et solidaire, politiques publiques et rôle de l'État**



# La présence politique de l'économie solidaire. Considérations à partir de la première cartographie nationale

Luiz Inácio Gaiger<sup>2</sup>  
UNISINOS

## Introduction

Quand ils se présentent comme des évidences, les faits de la réalité sociale ne sont habituellement pas perçus comme objets de connaissance, et leur traitement se limite alors à des constats étrangers à tout intérêt de recherche. De même, quand une réalité empirique est prodigue en exemples, on ne pense pas nécessaire de se procurer des données qui puissent transcender leurs expressions immédiates et neutraliser leur pouvoir momentanément accru de se faire remarquer et d'attirer l'attention. Sans doute est-ce pour cette raison que la participation politique extra-muros des initiatives d'économie sociale et solidaire, ou leur présence dans la sphère publique, n'est pas devenue l'objet d'études qu'elle devrait être. Or, il faut lui reconnaître sa pertinence pour la société et la démocratie et non seulement pour les objectifs et les perspectives de l'économie sociale et solidaire. Sans doute est-ce aussi ce qui explique pourquoi les études empiriques s'abstiennent, ou sinon le font timidement, d'étayer leurs analyses sur la source la plus représentative de données concernant l'économie solidaire au Brésil. Ces données proviennent de la cartographie réalisée, il y a un peu plus de trois ans, à l'échelle nationale avec le concours, justement, d'universités et d'institutions de recherche, le *Mapeamento Nacional*.

Ce texte a une double justification, l'une est théorique, établir un rapport entre l'économie sociale et solidaire et la question de la démocratie ; c'est une manière de mieux comprendre la façon dont s'entrecroisent institutionnalité politique et participation populaire. L'autre est méthodologique, montrer comment l'examen des données du *Mapeamento* sert à baliser les questions et les arguments portant sur le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la politique et autres sphères de la vie sociale.

---

<sup>2</sup> Les discussions autour de ce thème et l'analyse des données ont bénéficié de la collaboration de Daniela Miranda, doctorante dans le Programme de Post Graduation en sciences sociales de Unisinos).

## 1. Dilemmes de la participation démocratique

Le système démocratique, édifié dans la société moderne, s'est constitué essentiellement comme un ensemble de procédures destinées à cautionner les processus de choix et d'exercice de la représentation politique, et donc à légitimer l'institutionnalité ainsi instaurée. Dans sa version libérale, de tels dispositifs ont eu pour fonction essentielle de garantir la responsabilité des gouvernants devant les gouvernés, auxquels ils assurent la sauvegarde de leurs droits individuels. Dans sa nuance utilitariste, la définition du contenu de valeurs comme le bien commun, ne peut être l'objet d'un consensus, sous peine de compromettre le libre-arbitre et les différences individuelles ; on ne peut alors que la révoquer au nom de la nécessité de minimiser l'ingérence de la société politique dans la sphère privée. Dès lors, l'égalité formelle et les inégalités réelles ont pu coexister dans la conciliation.

Ces mécanismes démocratiques ont dû évoluer face à l'avènement de la société de masse car ils n'étaient pas en mesure de stimuler et de canaliser la participation politique des citoyens. Le fait d'approcher les questions économiques en les dépouillant de toute prémisse, de toute implication extra-économique, a détaché l'action politique du quotidien des citoyens, lesquels se sont alors trouvés soumis à une logique où la réflexion et l'esprit critique ont fait place aux impératifs de la rationalité économique (Schütz et Gaiger, 2006). Comme l'a signalé Hirschman (1986), la prééminence des fondements utilitaristes a rendu plus difficile la garantie des biens collectifs et la coopération. Les individus cohabitent mais sans interaction politique. Du reste, les faiblesses du modèle démocratique sont évidentes, y compris dans sa fonction fondamentale qui est de légitimer périodiquement les représentants portés au Parlement et aux commandes de l'État. En effet, de tels processus de choix finissent par se limiter à la reconduction d'une classe politique qui a tendance à se maintenir et à se doter de mécanismes efficaces d'autoreproduction (Bobbio, 1996).

Les limites de ce modèle se sont clairement dévoilées dans le dernier quart du XXe siècle, en particulier dans le champ de la théorie critique. Ce qui intéressait alors était d'établir des mécanismes participatifs à travers lesquels il était demandé aux individus de débattre et de valider les règles sociales, en déplaçant le centre des débats vers une scène extra-parlementaire. Ainsi des décisions, dont la légitimité ne relevait que des règles de la démocratie représentative, devaient recevoir l'assentiment des participants à des forums où l'expression passe par des processus rationnels de communication qui permettent aux individus de dépasser leur condition de sujets privés de droits pour établir une compréhension mutuelle (Habermas, 2002). De tels processus régulent identités, solidarités et engagements. Selon Miranda (2008), le bon fonctionnement de l'État démocratique requiert que les citoyens « *utilisent leur liberté de communication et qu'ils soient intéressés à participer activement aux*

*questions politiques* » non seulement en tant que libertés subjectives d'agir en défense d'intérêts propres [...] « *mais aussi en tant que libertés de communication avec pour but l'usage de la raison* ». Il s'agit de comprendre que le comportement d'un individu socialisé intègre une composante morale basée sur le respect mutuel et sur la responsabilité solidaire d'un individu vis-à-vis d'un autre, « *avec pour objectif l'inclusion de tous dans la communauté, ce qui s'opère à travers la communication* » (Miranda, 2008, p. 29).

Dans l'histoire politique de ces dernières décennies, la démocratie a montré des tendances à s'approfondir et à s'élargir en s'appuyant sur cette conception *positive* de la liberté qui appelle les individus à s'engager dans l'arène publique. Au Brésil depuis la Constitution de 1988, la démocratie a été associée à la participation active et co-responsable de la population aux questions d'intérêt public, au travers d'instances de consultation, de délibération et de gestion. En vingt ans se sont multipliées les structures publiques bi- ou tripartites, en particulier celles qui sont liées aux Budgets participatifs, aux Conseils de politiques et aux Plans directeurs des municipes (Avritzer, 2008).

Mais le Brésil a tout un héritage de problèmes. Les processus que l'on vient de mentionner sont liés à l'émergence de nouveaux sujets collectifs qui, d'un côté, reflètent la différenciation de l'ordre social et l'apparition de nouvelles revendications et de l'autre, élargissent l'espace public en tant que « *sujets capables de renforcer le contrôle public sur la gestion de l'État et, ainsi de favoriser un rapprochement entre la base sociale des actions collectives et leurs formes d'action* » (Cohn, 2003, p. 75). Pourtant de profondes inégalités persistent dans le pays que la levée des entraves formelles, particulièrement en 1988, n'a pu éliminer définitivement. Aux disparités économiques sont venues s'ajouter d'autres écarts sur le plan de la reconnaissance, la légalisation et la réalisation de droits, dans le travail ou la santé par exemple (Santos, 2009). Les citoyens brésiliens continuent d'être profondément inégaux du point de vue de leurs ressources économiques ; les modèles culturels encore en vigueur sont porteurs de discriminations tandis que leur subordination au monde politique les place dans une situation de vulnérabilité. En l'absence de processus qui renforceraient ces nouveaux sujets, en faisant de la société civile un terrain prioritaire pour l'introduction de valeurs et de pratiques capables d'avoir une incidence sur l'agenda public, la société politique se préserve en tant que pôle de décisions et fait ainsi apparaître des cercles vicieux où la vie sociale n'existe pas en dehors de l'appareil d'État et d'une politisation verticale.

En effet, l'émergence de nouveaux acteurs peut être décisif. Dans un ouvrage, faisant référence aujourd'hui, sur les formes collectives d'action apparues au Brésil entre 1975 et 1990, Doimo met l'accent sur les actions qui « *par leur dynamisme prennent place dans l'espace public* ». Celles-ci débouchent sur la constitution de champs *ethico-politiques* qui « *créent des*

*énergies sociopolitiques et des ressources de pouvoir, capables d'influer sur les modèles culturels et sur les formes d'un vivre ensemble politique* » (Doimo, 1995, p. 66). L'auteure y observe « *une sociabilité commune où affleure un sentiment d'appartenance à un même espace partagé de relations interpersonnelles et d'attributs culturels comme des signes langagiers, des codes d'identification, des croyances religieuses etc.* ». Elle donne encore comme probable qu'il existe « *une certaine prédisposition à la participation qui, avec pour levier des interactions entre certains groupes et des institutions, produit régulièrement des ensembles d'actions et suscite des flux continuels de revendications. Il faut certes cartographier ces mouvements, mais il est important aussi de « saisir l'ethos qui les anime et qui, au milieu d'intérêts faits de convergences et d'exclusions, donne à cette prédisposition continue un sens rendant explicites les valeurs liées intrinsèquement à la participation* » (Doimo, 1995, p. 68).

Depuis lors, les circonstances politiques se sont modifiées, une conséquence en partie de la fin de la transition démocratique et du bilan positif de ces mobilisations. D'après Avritzer (1997a), une question reste ouverte : la conception qu'a Doimo de l'action politique et de l'institutionnalité sera-t-elle capable de résister aux changements internes au champ même de l'institutionnalité politique, spécialement lorsque réapparaissent, avec la démocratisation, les canaux traditionnels de participation, et que l'État montre une plus grande sensibilité aux revendications populaires ? La réponse renvoie à la perspective d'une modification radicale, une *reengenharia*, du système de représentation des intérêts, comme le mentionne l'auteure. Comme ce processus est en partie advenu et en partie s'est trouvé interrompu, la question aujourd'hui doit tenir compte d'un obstacle qui gêne fortement l'expression contestatrice et perturbatrice des mouvements. Il s'agit des pertes subies par une grande partie des mobilisations capables d'alimenter et d'exercer des pressions sur l'ordre existant ; ces pertes se situent en effet au niveau de leurs relations organiques avec les agents de la politique et avec les instruments de cette politique qui leur étaient favorables. Ceci s'explique fondamentalement par la grande force conservatrice de la société politique qui a réprimé les tentatives les plus vigoureuses de la démocratiser et de rompre son armature autoprotectrice. Elle a donc conservé sa faible perméabilité aux demandes sociales et son incapacité à réagir face à la question de sa transformation et aux stratégies nécessaires.

Doimo a observé que la crise des mouvements sociaux, perceptible dès le début des années 1990, avait une origine : « *les fractions de gauche, qui étaient auparavant investies dans la cause du « grand changement », commencent à s'engager de plus en plus auprès des partis, dans la réforme de l'État et la gestion de la chose publique, car il n'est pas rare de suivre la voie du double pouvoir* » (Doimo, 1995, p. 203). Avec les années, cette tendance s'est accentuée. Les forces d'opposition ont gagné progressivement

des espaces aux commandes de la machine publique qu'elles instrumentalisent au profit de leur propre reproduction, ce dont ils accusaient auparavant les forces conservatrices. Les mouvements sociaux, se retrouvant dans l'indécision et sans médiation alternative, ressentent les effets négatifs de leur hypertrophie politique. Leurs revendications sont véhiculées par les strates dirigeantes - des professionnels plus que des militants - de partis et d'organisations civiles, qui suivent la logique et les objectifs propres au champ politique qui, maintenant, quelle ironie!, peut compter sur de nouveaux alliés disposés à protéger leurs circuits d'autoreproduction.

La transition conservatrice, amorcée avec la démocratisation, s'est poursuivie sans grandement modifier les règles d'un jeu fondé sur des pactes élitistes et où les cartes sont encore plus brouillées, ce qui empêche de percevoir les identités et les contours des groupes d'intérêt. En outre, les organisations de la société civile, chargées de protéger les organisations populaires et les catégories sociales porteuses de revendications, entretiennent un système d'interrelations, pas toujours ouvert, avec les institutions politiques de sorte que la dynamique de leur action s'exprime, non en parallèle ou en opposition aux canaux traditionnels, mais en étroite connexion avec eux. Sur ce point, il existe des études qui mettent en évidence que la pratique qui caractérise le mieux les organisations, s'octroyant le rôle de représenter ceux qui en sont les bénéficiaires, est précisément l'appui aux candidats politiques (Gurza Lavalle, Houtzager et Castello, 2006). Les revendications populaires se sont alors retrouvées encadrées par une logique superstructurelle de débats rhétoriques et improductifs. Parallèlement les dirigeants des travailleurs se sont laissés assimiler par l'institutionnalité politique qui, pour répondre à l'impératif de sa survie et de sa reproduction, a, ces dernières années surtout, effectué des pactes inimaginables de la part de forces de gauche ayant atteint les sommets de l'État. Ceci ne pouvait que provoquer à la base perplexité, désorientation et léthargie. Les avancées dans l'agenda politique et dans les politiques sociales correspondantes sont de ce fait devenues fragiles et dépendantes des transactions autocratiques perpétrées au sein des sphères du pouvoir.

## **2. Solidarité et militantisme éthico-politique**

Il ne s'agit pas ici de ce pessimisme que l'on trouve dans une bonne partie de la littérature des années 1990 qui a fait un bilan accablant des mouvements populaires avant de les abandonner. Il existe un antidote indispensable pour lutter contre cet état de fait et d'esprit : la rénovation des modes d'action des mouvements, et leur constante revitalisation éthico-politique. Les temps sont autres, mais ils ont toujours pour scène les chemins ouverts par la transition démocratique et dans la direction qu'elle

propose. Le mot *citoyenneté*, qui a recouvert un ensemble de significations incitant à la mobilisation, est tombé, sur ce plan, en complète perte de sens. Un de ses succédanés actuels est précisément le mot *solidarité*, dont on peut imaginer qu'il connaîtra le même sort dans un certain temps. Entre temps, les initiatives et les mobilisations populaires qui s'identifient à la solidarité, en particulier à l'économie sociale et solidaire, ne seraient-elles pas en train d'exercer de nouvelles influences éthico-politiques aptes à rassembler et à mobiliser ? N'existerait-il pas un ethos des mouvements capable de créer des convergences à partir de la diversité, de former des consensus autour de nouveaux thèmes de l'agenda politique, et d'attirer de nouvelles générations de militants, de travailleurs, de médiateurs ou de simples citoyens ?

L'économie sociale et solidaire transcende les frontières (Gaiger et Laville, 2009). Au Brésil, elle s'est constituée à partir de divers horizons, non connectés entre eux, et à travers un processus d'échange de connaissances et d'unification politique qui a débouché en particulier sur le Forum brésilien d'économie solidaire, créé en 2003. Outre la création de cet instrument de coordination et de représentation où pouvaient siéger des membres des entreprises solidaires, d'organisations civiles et des représentants du pouvoir public, l'économie solidaire a démontré sa capacité de mobilisation dans de grandes rencontres nationales qui ont lieu presque chaque année (Santos, 2010). De sa connexion politique avec des structures gouvernementales est né en 2008 le Conseil national d'économie solidaire.

La vocation politique de l'économie solidaire prend naturellement racine dans l'expérience quotidienne de travailleurs animés par des convictions morales et intellectuelles qui les poussent à chercher des solutions, et donc à s'associer et à s'auto-organiser. Selon des études bien centrées sur le sujet, comme celle d'Andrada (2007), l'action collective des travailleurs améliore certes leurs conditions de vie, mais aussi comporte des pratiques qui conduisent à une prise de conscience de thèmes qui débordent la gestion de l'entreprise et poussent à créer des relations avec l'environnement local et les revendications qui s'y manifestent. La promotion d'espaces communs de délibération conduit à un engagement civique et éthique (Gaiger, 2006, 2008).

Comme l'ont redit des études successives, les entreprises fonctionnent mieux sur le plan économique lorsqu'elles entretiennent des relations positives avec leur environnement, autrement dit, si elles participent aux mouvements sociaux ou interviennent dans la construction de réseaux locaux en établissant des partenariats, des interrelations ou des échanges économiques sur le mode de la coopération. Le fait d'être sur la scène publique préserve, tout en la renforçant, l'image de l'entreprise et lui confère en même temps une certaine légitimité et des moyens qui lui permettent d'entrer dans la compétition pour l'obtention de ressources (Gaiger, 1994, 1996, 2001, 2004). La capacité à produire des changements à partir de la

libre association dépend de l'ampleur du système de connexions ainsi construit.

L'adoption d'un rôle actif a suscité un mouvement porteur de convergences et de connexions politiques, comme le montre l'organisation de rencontres, de conférences, de réseaux, etc... D'après les études menées sur le Forum brésilien d'économie solidaire (Edelwein, 2009 ; Santos, 2010) ou sur la politique dans l'économie solidaire (França Filho et al., 2006 ; Carneiro, 2006), cette forme d'organisation économique offre des espaces de rencontre favorables à la recomposition d'univers cognitifs et symboliques. Elle se révèle efficace aussi pour ouvrir de nouveaux canaux de réponse aux demandes sociales et forger des dispositifs institutionnels axés sur la participation directe. En outre, elle renforce les réseaux de mouvements déjà existants et incite les entrepreneurs et les agents des organisations civiles à rejoindre les diverses structures de participation, qu'elles soient internes au monde populaire ou relatives à son insertion dans l'espace public.

Les expériences identifiées comme relevant de l'économie solidaire sont moins récentes qu'il n'y paraît : 1/5 d'entre elles fonctionnait déjà depuis 10 ans lorsqu'elles ont été cartographiées en 2005. Parfois, on voit clairement leur parenté avec les organisations populaires, rurales et urbaines des années 1980 et 1990. Comme le montreront plus loin les données du *Mapeamento Nacional*, les initiatives prises dans le cadre de l'économie solidaire reprennent les nouveaux thèmes mobilisateurs des dix dernières années, c'est-à-dire les questions de genre, d'ethnie, de développement durable, de violence, les problèmes des enfants, des adolescents, et des personnes âgées. Elles sont présentes dans de nombreuses institutions participatives dont la multiplication a marqué la réalité politique du Brésil (Avritzer, 2007b). En résumé, une telle situation est conforme au diagnostic qui a été fait : les mouvements et les organisations populaires ont continué à être des acteurs dynamiques et importants dans la période postérieure à la transition démocratique (Gurza Lavalle, Castello & Bichir, 2007).

Cependant, sauf exceptions (França Filho *et al.*, 2006 ; Carneiro, 2009), la *présence politique* de l'économie solidaire n'a pas été souvent l'objet d'analyses systématiques, alors qu'il était reconnu que la politique était l'une de ses dimensions intrinsèques (França Filho & Laville, 2004) qu'elle soit perçue comme le déploiement de la nature associative de l'entreprise solidaire (Pinto, 2006) ou appréhendée sous l'angle des politiques publiques (Alcántara, 2009). Les observations empiriques révèlent bien cette présence politique sans controverse possible, mais s'agit-il de fait d'un attribut général à toute l'économie sociale et solidaire ? Il faut alors au moins procéder, à partir d'une base empirique suffisamment large, à l'examen de ses caractéristiques dominantes et de leurs variations. L'analyse du profil des relations extérieures établies avec diverses instances de mobilisation, de coopération ou de délibération, que nous désignerons sous le nom de « participation sociopolitique », est essentielle pour que soit maintenue ou

rejetée l'hypothèse sur le rôle éthico-politique de l'économie sociale et solidaire et sur sa capacité à conforter l'ethos des mouvements. Ce type d'analyse, en *objectivant* la réalité, devra précéder la formulation même des questions portant sur la signification de l'économie sociale et solidaire.

Une telle analyse peut se faire assez aisément en ce qui concerne l'étude des traits dominants de la participation sociopolitique des entreprises d'économie solidaire. En effet, ceux qui s'y intéressent ont maintenant à leur disposition le Système national d'informations sur l'économie sociale et solidaire – SIES. Le SIES résulte d'un travail conjoint des pouvoirs publics, des forums représentatifs des entrepreneurs solidaires et d'organisations de soutien, comme les ONG et les universités. Il comprend les données provenant du premier *Mapeamento Nacional de Economia Solidária*, réalisé entre 2004 et 2007. Il s'agit d'une collecte partielle, non d'un recensement ni d'un échantillon représentatif, même s'il a été réalisé à une échelle nationale ; grâce à des stratégies conjuguées d'identification des entreprises, le SIES a réuni des informations sur 21 855 d'entre elles, réparties dans toutes les unités de la fédération<sup>3</sup>. Ce document donne des informations sur les associés et les autres participants des entreprises, sur les activités économiques et les difficultés rencontrées, les formes de gestion, sur ceux qui les soutiennent et participent de l'extérieur. Comme on pouvait s'y attendre, il a fallu mettre en œuvre un processus précis de critique et de consolidation des informations collectées sur le terrain avant de diffuser les données<sup>4</sup>.

Comme il n'existait pas d'informations sur l'ensemble de l'économie solidaire au Brésil jusqu'à récemment, les recherches empiriques ont choisi une approche qualitative, habituellement sur des études de cas. Précieuses pour une étude des traits distinctifs de ces expériences, elles sont insuffisantes pour apprécier leurs tendances dominantes, leurs impacts sur la vie des travailleurs et leur efficacité quant aux conditions et stratégies de développement<sup>5</sup>. Le *Mapeamento* ouvre une nouvelle étape dans ce champ

---

<sup>3</sup> Comme il s'agit du premier relevé national, une des premières tâches a été de délimiter l'économie sociale et solidaire sur le plan conceptuel et de lister les entreprises existantes à partir des registres officiels et non officiels disponibles, des inventaires d'organisations et d'entités publiques de soutien et aussi des informations réunies par les forums de l'économie solidaire organisés dans les régions et les États.

<sup>4</sup> Ce travail a été effectué par le Secrétariat National d'Économie Solidaire – SENAES, par l'Institut de Recherches Économiques Appliquées – IPEA et par l'Université do Vale do Rio dos Sinos. La base conceptuelle et la méthodologie, y compris la formation des intervieweurs et le processus de consolidation des données ont été décrits dans l'Atlas de l'économie solidaire au Brésil (SENAES, 2005) et dans les documents disponibles sur [www.sies.mte.gov.br](http://www.sies.mte.gov.br).

<sup>5</sup> Voir par exemple les compilations de Singer & Souza (2000) ou de Martins & Medeiros (2003) outre quelques études comparatives comme celles de Peixoto & Lopes (1999) et de Lima (2004). En 2005, est sortie la première recherche nationale sur les *politiques de soutien* à l'économie solidaire (França Filho et al, 2008 - Partie VII).

de recherche ; il est donc opportun d'évaluer l'importance que représente une exploitation des données du SIES, surtout parce que, jusqu'à présent, de telles incursions analytiques sont rares. Or bientôt seront disponibles les données du deuxième *Mapeamento Nacional*.

L'utilisation du SIES requiert que soient bien connues les bases conceptuelles et méthodologiques de cette cartographie. Dans l'évaluation des correspondances entre l'économie solidaire et le portrait tracé par le *Mapeamento*, il est primordial de prendre en compte les définitions du terme de référence du SIES. Avant tout, le fait que l'unité de collecte du *Mapeamento* est l'*Entreprise Économique Solidaire* – EES, définie sur la base de cinq critères :

ce sont des collectifs : des organisations supra-familiales, singulières ou complexes, comme des associations, des coopératives, des entreprises autogestionnaires, des groupes de production, des clubs de troc, des réseaux et des centrales ;

ceux qui en font partie (propriétaires) sont des travailleurs, de milieu urbain ou rural, qui exercent collectivement la gestion des activités y compris l'attribution des résultats ;

avoir des activités permanentes, en fonctionnement normal ou en voie d'implantation ;

elles peuvent ou non être déclarées :

avoir des activités de production de biens, de prestation de services, de crédit (coopératives de crédit et fonds rotatifs populaires), de commercialisation (achat, vente et échanges d'intrants, de produits et de services) et de consommation solidaire.

Les tests de consistance de la base de données ont confirmé l'adhésion des EES cartographiées au terme de référence. Malgré une apparente redondance, puisque les entreprises solidaires déjà inventoriées n'auraient pas été cartographiées si elles n'avaient pas correspondu aux critères, cette adéquation générale a sa pertinence. Elle indique que les critères du SIES sont cohérents entre eux et qu'ils se réfèrent à une donnée de la réalité, à un ensemble significatif d'initiatives, probablement majoritaire, et ayant un rôle d'impulsion dans l'économie solidaire. Ainsi même si le *Mapeamento* n'embrasse pas de façon exhaustive toutes les manifestations de solidarité économique, et qu'il peut avoir comptabilisé des cas discutables, on possède un argument de fait pour prendre le *Mapeamento* comme base d'analyse.

### 3. Caractéristiques générales de la participation sociopolitique des EES

Quelle image donne le *Mapeamento* de l'économie solidaire au Brésil? D'abord, d'une grande variation en ce qui concerne les 21 855<sup>6</sup> EES cartographiées, leurs formes d'organisation, les secteurs économiques d'intervention et autres dimensions générales. En peu de mots : 51,8 % des EES sont des associations, 36,5 % sont des groupes informels et 9,7 % des coopératives ; les activités collectives les plus courantes sont la production (63,3 %), la commercialisation (59,6 %), l'utilisation d'équipements productifs (49,9 %) et la prestation de services (27 %). Les activités typiques de l'espace rural dominant et il faut le souligner car il corrige la vision qu'on a d'un phénomène qu'on croit lié principalement à la rareté et à la précarisation du travail urbain. Or 54,9 % des EES se consacrent à l'agriculture, l'élevage, la pêche, à des activités extractives, les autres se répartissant entre la production et la prestation de services dans les secteurs de l'alimentation, de la confection, de la chaussure, l'artisanat, l'industrie de transformation, la collecte des ordures et le recyclage et même dans le crédit et la finance. 48% des EES interviennent en zone rurale tandis que 34,5 % déclarent intervenir en zone urbaine et 17 % dans l'une et l'autre.

Quant à leur dimension, 24 % des EES comprennent jusqu'à 30 associés tandis qu'à l'extrême opposé, on trouve un petit pourcentage (1,7 %) comptant plus 500 associés ; 19,7 % des EES ont moins de 6 associés travaillant régulièrement dans l'entreprise, et 59,3 % ont jusqu'à 30 travailleurs dans leurs effectifs. Si l'on comptabilise uniquement les travailleurs non associés, 70,8 % des entreprises qui les emploient, soit 14,9% du total, ont jusqu'à cinq travailleurs et seulement 5,4 % ont plus de 30 travailleurs non associés. Le tableau 1 présente le profil de la population des EES constituée d'une majorité d'associé(e)s.

L'analyse de la participation sociopolitique des EES, comme de tout autre aspect, dépend des informations disponibles dans le SIES, de leur degré de couverture et de leur niveau de précision. Elle se fera ici selon une modalité relativement simple, par des comparaisons entre les fréquences des variables et en les croisant, en évaluant leur probabilité aussi. Nul doute que des études se référant à des modèles ou des tests de signification arriveraient à des résultats plus affinés mais pour le moment, ils ne sont pas indispensables. Cela dit, on peut commencer à évaluer la participation sociopolitique des EES selon trois modalités principales.

---

<sup>6</sup> Chiffres extraits de la base qui a été complétée par le Groupe de recherche en économie solidaire d'Unisinos. Ils sont légèrement différents de ceux de la base publique mise à disposition par le Ministère du travail et de l'emploi.

**Tableau 1 – Population des EES, selon le sexe et le statut d’associés ou de travailleurs**

<b>Participants des EES par catégories</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Associés des EES	1.024.142	622.887	1.647.029
Associés travailleurs des EES	262.405	222.529	484.934
Travailleurs non-associés des EES	17.885	10.647	28.532
Postes de travail	280.290	233.176	<b>513.466</b>

La première concerne la participation à un réseau ou à un forum d’articulation<sup>7</sup>, c’est le cas de 45,7 % des EES. Les types de réseaux ou de forums les plus cités sont reliés de façon explicite aux initiatives de l’économie solidaire (22,7 %), à des réseaux de production ou de commercialisation (11,7 %) et à des fédérations de coopératives (8,4 %). Comme le formulaire pour la collecte des données du *Mapeamento*, sur cette question spécifique, permettait que soit désigné le réseau ou le forum, leur profil apparaît de façon précise. Souvent sont mentionnés des secteurs sociaux organisés : recycleurs, agriculteurs sur une base familiale, apiculteurs, colons (*assentados*), pêcheurs, artisans et femmes. Parfois, ou simultanément, apparaissent les thèmes de mobilisation : réforme agraire, lutte des femmes, défense de l’enfant, de l’adolescent ou de la personne âgée, lutte contre des barrages, logement, santé, commercialisation, objectifs syndicaux, coopérativisme etc. Les EES s’insèrent donc dans des formes variées d’organisation : Réseau Ecovida, Réseau Abeille, réseaux de femmes, Réseau Déchet et citoyenneté, forums d’économie solidaire ou du coopérativisme populaire, associations de pêcheurs, mouvements

<sup>7</sup> Articulation est un mot très utilisé dans le langage politique au Brésil, mais n’a pas d’équivalent en français (connexion a semblé être un terme approchant). Il a un sens proche de « mise ensemble » ou de concertation. Dans un forum d’articulation, il s’agit de rassembler les acteurs concernés et de leur assurer des possibilités de partage de projets dans un esprit de reconnaissance réciproque et dans le but de mettre en place des stratégies communes. N. d. T.

communautaires, coordinations d'agriculteurs et de colons, fédérations syndicales, pastorales sociales (de la terre, de l'enfant) etc. Ces engagements perdent leur caractère nettement particulariste et limité à des intérêts spécifiques et immédiats en se déployant dans des espaces axés, de façon notoire, sur un intérêt collectif plus vaste ; ceux-ci ont été de fait conçus et institutionnalisés de manière à pouvoir garantir la présence d'organismes publics et d'entités de la société civile. Sont fréquemment cités les conseils municipaux et régionaux (de développement rural, de développement durable, de l'enfance, de l'adolescence, de la personne âgée, de la santé, de la sécurité alimentaire), comme des forums de politiques publiques et de développement local ou régional, ou encore des instances proprement gouvernementales comme les secrétariats de municipes.

La deuxième modalité concerne les relations avec des mouvements sociaux et populaires ; 57,7 % des EES affirment en avoir. D'abord, avec le mouvement communautaire (27,8 %) puis le mouvement syndical, rural et urbain (26 %). Les références à la lutte pour la terre et à l'agriculture familiale sont aussi significatives (21,3 %), ce qui traduit une fois encore le poids de l'espace rural dans l'économie solidaire. Des formes d'engagement relativement récentes, comme le mouvement écologique (12,9 %), de l'égalité entre les « races » (4,6 %) ou les sexes (4,4 %) coexistent avec des mobilisations plus anciennes comme les luttes pour le logement (7,6 %), les mouvements religieux ou pastoraux (6,2 %). Dans ces cas, on voit bien que les thèmes mobilisateurs et les objectifs des revendications dépassent les questions économiques et de caractère immédiat. Si l'on adopte un point de vue pragmatique, disons que certaines formes d'engagement social représentent probablement pour les EES un détournement d'énergies, et une perte de temps.

La troisième modalité va dans le même sens ; elle concerne des actions de caractère social ou communautaire ; 56,8 % des EES y sont engagées. Elles interviennent en particulier dans le domaine de l'éducation (29,3 %), le travail (24,6 %), la santé (24,4 %) et la protection de l'environnement (22,1 %), mais aussi, et c'est un thème récurrent de ces dernières années, la diminution de la violence (8,6 %), spécialement dans les quartiers urbains périphériques les plus pauvres. Les organisations de la société civile ont cherché, sur ce point, à influencer plus fortement sur les politiques publiques (Avritzer, 2007b).

La participation sociopolitique se fait de façon dispersée, comme le montrent les pourcentages. Par ailleurs, elle se déploie généralement sur plus d'un front car les engagements simultanés l'emportent sur une implication exclusive dans une seule modalité ou sur une absence de participation. Ainsi 69,5 % des EES qui participent à des réseaux ou à des forums d'articulation interviennent aussi dans les mouvements sociaux populaires, dans le sens inverse, le pourcentage est de 55 %. En ce qui concerne la participation simultanée à des réseaux ou à des forums d'articulation et à des actions

sociales et communautaires, ces chiffres deviennent respectivement 67 % et 53,8 %. L'engagement unique, dans ces cas, est toujours inférieur à 50 %.

Les EES des diverses régions du Brésil ont des taux de participation semblables, avec de légères oscillations, sauf dans un cas (11,6 %), qui sont inférieures à 10 % par rapport aux pourcentages nationaux. Quand on considère les secteurs économiques, dans lesquels sont classifiées les activités des EES, les conclusions ne diffèrent pas substantiellement, bien qu'il convienne de mettre l'accent sur certains points. En ce qui concerne l'activité économique principale des EES, et selon la classification de la CNAE, deux secteurs prédominent, le secteur Agriculture, élevage, sylviculture et exploitation forestière (42,4 %) et celui de l'industrie de transformation (39,2%). L'un et l'autre présentent des taux de participation très proches de ceux de l'ensemble des EES. Le premier participe un peu plus (66,8 %) aux mouvements sociaux et populaires, ce qui renforce la vision que l'économie solidaire est bien implantée auprès de catégories sociales organisées, et surtout dans les zones rurales. Fait corroboré par la participation plus fréquente (66,8 %) à ces mouvements des EES implantées à la campagne. D'autres secteurs économiques, minoritaires, montrent aussi un degré plus élevé de participation sociopolitique, en particulier ceux qui relèvent de l'Intermédiation financière, Assurances et Assurances complémentaires (secteur où se situent les EES axées sur le crédit et les finances solidaires), de la Pêche (associations, coopératives et réseaux) ou de l'Éducation (les EES dont l'objectif est la formation et l'activité de conseil auprès des organisations populaires).

On peut conclure, à partir des données, que la participation sociopolitique n'a pas faibli avec le temps, ou, pour le dire autrement, les EES durables sont celles qui, et ce n'est pas une simple coïncidence, ont gardé un lien actif avec leur entourage communautaire, les réseaux ou les mouvements. Les EES semblent poussées par leur expérience à s'investir d'autant plus dans ces fronts d'intervention que l'adoption d'une stratégie de connexion avec l'extérieur et de participation sociopolitique est pour elles une question de survie. Ainsi ce ne sont pas les EES les plus récentes qui présentent l'indice le plus fort de participation alors qu'il leur est plus facile d'établir des liens avec les réseaux de mouvements créés ces dernières années par l'économie sociale et solidaire ; en outre, elles sont la cible préférentielle des politiques et des organisations intéressées par leur développement. Or si l'on prend ensemble les trois formes de participation sociopolitique, ce sont les EES, en activité depuis 10 jusqu'à 30 ans, qui l'emportent.

L'engagement des EES dans des questions sociales plus larges ne s'explique donc pas par l'expression passagère d'un moment de politisation ou d'enthousiasme. Ce constat fait mieux comprendre pourquoi un tel engagement est principalement le fait d'entreprises de moyenne et grande portée, en principe plus structurées et plus consolidées, et non d'entreprises plus petites, qui peuvent avoir une plus grande cohérence interne mais en

même temps sont moins institutionnalisées et plus fragiles. La participation à des réseaux ou à des forums est plus fréquente parmi les EES comptant au moins 100 associés, une fréquence encore plus marquée dans la tranche de celles qui ont plus de 500 associés. La participation aux mouvements sociaux et populaires est plus faible parmi les EES de petite dimension et prend de l'importance dans les entreprises qui ont entre 66 et 2000 associés. Ce sont les entreprises qui comprennent de 501 à 5 000 associés qui montrent les taux les plus élevés de participation aux actions sociales et communautaires. Que ce soit par altruisme, dans le but de pallier des difficultés ou d'en tirer des bénéfices, les organisations de l'économie solidaire qui restent actives choisissent en général de s'insérer dans des réseaux, d'établir un réseau de connexions horizontales et de s'investir dans des mobilisations collectives.

#### 4. Caractère public de la participation sociopolitique

Le maniement de bases de données comme le SIES, surtout lorsque les chiffres, directement liés au thème analysé, en font un portrait convaincant, nécessite le recours à une procédure de contre-épreuve. Nous avons choisi ici, comme alternative, d'explorer des hypothèses *a contrario*. Leur rejet corrobore et affermit le sens initial qui se retrouverait affaibli par leur confirmation. En tenant compte des possibilités offertes par les données du SIES, nous avons testé et rejeté trois hypothèses négatives qui se référaient au caractère public<sup>8</sup> de la participation sociopolitique des EES.

La première conclusion porte sur l'irréductibilité de la participation à des motivations utilitaristes. L'analyse, qui a été réalisée, pose la possibilité d'une relation entre la participation sociopolitique des EES et l'existence de difficultés économiques. Il s'agit alors de vérifier si ces difficultés ne déterminent pas indirectement la participation et par conséquent si, en l'absence de difficultés, le niveau de participation marque une chute brutale.

Un des principaux goulots d'étranglement économiques des EES, constamment signalés dans le SIES, concerne la commercialisation des produits et des services. Parmi les 61,7 % qui ont ce type de problème, le pourcentage de celles qui participent à des réseaux ou à des forums (47,4 %), à des mouvements sociaux et populaires (59,8 %) ou à des actions sociales et communautaires (59,2 %) est à peine supérieur à celui des EES qui disent ne pas avoir de difficultés de commercialisation (respectivement 42,8 %, 52,9 % et 53,3 % soit des différences de moins 7 %). Dans le cas de la participation à des réseaux et à des forums d'articulation, dont l'objectif

---

<sup>8</sup> Ce qui signifie une participation axée sur des thèmes d'intérêt collectif qui extrapolent ou même contredisent des intérêts de nature privée des EES, et qui par ailleurs observe et valorise des principes et des procédures démocratiques.

comporte normalement des dimensions économiques, ces données peuvent suggérer la présence d'un biais pragmatique, qui est indépendant toutefois de la participation. En contrepartie, s'il s'agit d'actions sociales et communautaires, dans lesquelles les avantages économiques, surtout privés, se trouvent être secondaires ou simplement hors de question, la différence dans les pourcentages va à l'encontre de l'hypothèse utilitariste.

Parmi les EES, 47,1 % soulignent une autre difficulté économique importante, l'obtention du crédit ou du financement. Son incidence probable sur la participation à des réseaux ou forums est très faible ; elle est bien plus forte sur la participation à des mouvements sociaux et populaires, qui correspond à 64,1 % des EES qui ont des difficultés de crédit et 52 % qui n'en ont pas. Le cas le moins plausible est d'avoir des difficultés de financement et de ne pas participer. Ceci suppose l'existence probable d'un marché sociopolitique ayant des fins économiques, auquel on participe à travers un système de connexions et la mise en œuvre de stratégies de pression collectives. Comme les difficultés de crédit ou de financement vont rarement de pair avec la non-participation à des actions sociales et communautaires, on en déduit que l'engagement externe des EES ne s'explique pas seulement par leurs intérêts propres, mais qu'il reflète la nature spécifique des organisations solidaires, en ce sens qu'elles constituent des dispositifs économiques immergés dans des arrangements sociaux plus larges.

En adoptant un deuxième angle d'analyse, on a cherché à examiner jusqu'à quel point la résolution des difficultés économiques désactive ou renforce l'esprit de participation des EES, en tenant compte de la façon dont elle s'est effectuée : est-ce au travers d'instruments conventionnels et individualisés du marché ou par la voie de l'action collective ? Bien que seulement 15,8 % des EES aient obtenu un crédit au cours des 12 mois précédant le *Mapeamento*, les diverses sources de financement citées permettent des comparaisons éclairantes.

Un petit nombre de EES ont obtenu un crédit d'une banque ou d'institutions financières privées, en principe en accord avec les règles du marché. La baisse du taux de participation à des réseaux et forums d'articulation est très modérée (4 %), un peu plus forte (11 %) lorsqu'il s'agit de mouvements sociaux et populaires. Ceci converge avec l'hypothèse selon laquelle les réseaux de mouvements fonctionnent comme des dispositifs permettant la résolution collective de problèmes, si bien que l'incapacité des stratégies individuelles à les résoudre intensifie la participation. Pourtant les EES qui ont accès au crédit sur le marché financier conventionnel s'investissent davantage dans des actions sociales et communautaires. Avoir accès à cette alternative ne signifie donc pas fonctionner selon une logique utilitariste, du moins pas au point d'empêcher des sentiments et des comportements de responsabilité sociale. Globalement,

les données indiquent que la participation sociopolitique ne s'affaiblit pas parmi les EES qui ont recours au marché pour pallier certaines difficultés.

L'observation des EES qui ont obtenu un crédit dans les banques publiques – il existe donc des mécanismes d'accès au crédit qui ne sont pas strictement limités au marché – révèle le même profil : la différence est plus nette entre le pourcentage des EES qui participent aux mouvements sociaux et populaires et qui ont eu accès à ce type de crédit (69,7 %) et celui des EES qui participent sans y avoir accès (54,9 %). Les conclusions sont donc semblables.

Par ailleurs, des institutions, connues pour leurs liens avec les mouvements sociaux ou l'économie solidaire, font aussi des offres de crédit, comme les banques du peuple, les coopératives de crédit et les fonds d'ONG et d'OSCIP (*Organização da Sociedade Civil de Interesse Público*). Dans ce cas, la participation sociopolitique des EES, qui jouissent de ces sources de financement, est toujours plus soutenue que celle des EES qui n'ont pas ces avantages. Les plus grandes différences apparaissent lorsqu'il s'agit de la participation à des réseaux et à des forums d'articulation, qui s'explique par une double relation probablement. D'un côté intervenir dans ces réseaux favorise l'accès au crédit auprès d'institutions qui opèrent à travers les mêmes connexions, de l'autre, l'acquisition de lignes de financement stimule, ou même suppose, la poursuite de la participation, selon les mêmes modalités.

Les motivations basées sur l'intérêt et des objectifs particuliers ont entre elles des affinités et peuvent déboucher sur un même comportement, c'est l'objet de la deuxième conclusion. Il est quand même utile de vérifier si des intérêts limités à des ensembles singuliers d'individus ou d'organisations ne jouent pas fortement sur le degré ou l'extension de l'action sociopolitique des EES. Les informations fournies par le SIES suggèrent que soient explorées quelques situations.

Un premier axe concerne l'analyse des coopératives dès lors que les données permettent d'évaluer si leur action est généralisée ou si elle ne se manifeste que dans l'univers des organisations spécifiques au secteur coopératif. En effet, les coopératives participent plus fréquemment dans des complexes coopératifs (16,5 %) ou dans des fédérations de coopératives (23,9 %) que l'ensemble des EES (4,7 % et 8,4 %). Par ailleurs, elles présentent des taux de participation appréciables sur d'autres terrains. Elles battent les EES sur le plan de la participation générale à des réseaux ou à des forums d'articulation (56,7 %) et restent légèrement en arrière seulement pour la participation aux mouvements sociaux et populaires (51,9 %). Ainsi les faits s'additionnant, on obtient un modèle d'engagement sociopolitique solide. Comme les coopératives, en moyenne, sont en activité depuis plus longtemps, car elles résultent parfois de l'évolution de EES qui auparavant formaient des associations ou des collectifs informels (Gaiger, 2007), elles pourraient indiquer l'itinéraire d'une bonne partie des entreprises solidaires.

Le degré de particularisme potentiel des EES peut être évalué de façon plus large si l'on compare leurs activités économiques principales et les modalités de participation sociopolitique qu'elles privilégient. Lorsqu'elles se consacrent à la production ou à la commercialisation, par exemple, ne s'engagent-elles que dans des organisations ayant les mêmes buts ? Les corrélations entre les données dénotent des affinités entre les trois modes généraux de participation sociopolitique et les activités économiques collectives des EES. Dans les formes les plus spécifiques de participation, les affinités sont plus claires : 69,7 % des EES admises dans des réseaux de production ou de commercialisation produisent sur un mode collectif et 73,8 % d'entre elles se consacrent à la commercialisation ou à la vente collective. Ceci s'applique aussi aux centrales d'achat. Pourtant jusqu'à 30 % des EES qui sont dans ces réseaux n'ont pas ce genre d'activités. On peut donc penser qu'il existe d'autres motivations, liées probablement à ces connexions plus larges qui ne sont ni pragmatiques ni strictement économiques dont l'objectif est d'étayer l'économie populaire, ce qui implique le renforcement politique réciproque des secteurs et des acteurs qui en font partie<sup>9</sup>.

À titre contradictoire, on a voulu vérifier si une cause universaliste comme la lutte des femmes, exerce un impact sur l'action sociopolitique des EES. On a trouvé une corrélation entre le nombre de femmes associées, indépendamment du nombre d'hommes, et le taux de participation des EES aux mouvements de femmes. Les chiffres augmentent de façon visible dans les EES de grande dimension, ayant plus de 500 associés, dans lesquels prédominent plus fortement les associés masculins. L'hypothèse de l'existence d'un impact se retrouve ainsi corroborée.

La troisième conclusion confirme la prédisposition des EES à se lier aux mouvements sociaux, en prouvant que les facteurs extérieurs exercent une influence secondaire sur leur participation sociopolitique. L'obtention d'appuis externes est certainement un des objectifs de la participation sociopolitique des EES, qui s'en trouve à son tour réactivée. Une corrélation positive entre les deux est à espérer et n'enlève pas le côté authentique de la participation. Pourtant, les différences très évidentes de participation entre les EES qui ont des appuis extérieurs et celles qui n'en ont pas, peuvent révéler une influence décisive des agents externes, au détriment de l'autonomie de décision et de la propension des EES à ne pas participer.

Il existe certes une relation positive entre le fait de disposer d'appuis et la participation sociopolitique, mais pas au point de caractériser de telles ingérences comme décisives. Bien que le nombre de EES à avoir des appuis externes et qui participent prédomine, il y a toujours un pourcentage

---

<sup>9</sup> À part le fait que diverses EES commercialisent la production individuelle de ceux qui en font partie, justifiant leur participation aux réseaux correspondants, au côté d'autres qui peuvent le faire en prévision d'activités futures, donc comme stratégie à long terme.

considérable de EES qui obtiennent des appuis sans avoir de participation sociopolitique ou qui participe sans avoir d'appuis. En ce qui concerne la participation à des réseaux et à des forums d'articulation, dont les objectifs se prêtent davantage à une posture pragmatique, 31,6 % des EES qui n'avaient pas obtenu d'appui, ni l'aide de conseillers, ni de formation, participent. Les EES qui ont eu de tels appuis se divisent en deux parties égales (51 % x 49 %), celles qui participent et celles qui ne participent pas, mais parmi celles qui participent la majorité (81 %) jouit d'appuis externes. C'est comme si la participation augmentait les chances d'obtenir des appuis, tandis que disposer d'appuis n'aurait pas le même effet sur la participation. Dans les autres types de participation, le pourcentage de EES ayant des appuis est plus élevé, ce qui n'apporte qu'un soutien modéré à l'hypothèse de l'influence externe. À ce propos, comme il a été déjà dit, des recherches ont montré que ce sont les EES les plus solides sur le plan de l'autogestion et les plus efficaces économiquement qui sont en mesure de développer de multiples connexions avec l'extérieur, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques, et de conquérir des appuis externes divers (Gaiger, 1994 ; Gaiger et al, 1999).

## **5. Convergences entre autogestion et participation sociopolitique**

Les EES se différencient des organisations conventionnelles par leurs pratiques collectives et démocratiques de gestion qui constituent un atout pour leur performance économique. La symbiose, entre leur logique solidaire et leur logique entrepreneuriale, leur confère aussi des particularités (Gaiger, 2009). Si la participation sociopolitique provient de cette même rationalité spécifique, sans constituer un élément extérieur ou étranger à la nature des EES, les indicateurs d'autogestion doivent s'aligner sur les formes et le degré de participation. Les données du SIES permettent d'examiner les corrélations entre la présence de dispositifs d'autogestion et la probabilité de participation sociopolitique.

Le fait qu'existent des instances collectives de direction et de coordination favorise toujours la participation sociopolitique sous toutes ses formes. Cette relation existe dans tous les cas étudiés, surtout quand il s'agit de la participation à des mouvements sociaux et populaires et à des actions sociales et communautaires. À noter cependant que l'engagement quotidien des associés dans des activités des EES, comme des groupes de travail, est aussi associé à une plus grande probabilité de participation à des réseaux et forums d'articulation.

Le tableau 2 cherche à traduire cette cohérence globale des données, sous une forme à la fois détaillée et synthétique. Il enregistre l'avantage (ou le

**Tableau 2 – Différences entre les taux de participation et de non-participation sociopolitique des EES, selon qu'elles comportent ou non des instances de direction et de coordination collectives**

Instances collectives de décision ou de coordination (en pourcentage sur la population totale)		Formes de participation sociopolitique		
		Réseaux et Forums d'articulation	Mouvements sociaux et populaires	Actions Sociales et Communautaires
Assemblée ou réunion du collectif des associés (76,5%)	oui	-7,2%	20,6%	17%
	non	-13,2%	-1,4%	3%
Direction, conseil de direction ou de coordination (60,8%)	oui	1,7%	22,4%	18,2%
	non	-14%	4,4%	6,4%
Conseil administratif (18,2%)	oui	0,2%	17,6%	17%
	non	-10,6%	15%	13%
Conseil fiscal (49,6%)	oui	-3,8%	27,2%	19,8%
	non	-13,9%	3,8%	7,6%
Groupes de travail, commissions (27,8%)	oui	4,2%	18,8%	27,8%
	non	-13,6%	14,2%	8,2%
<b>Population totale des EES:</b>		<b>-8,6%</b>	<b>15,4%</b>	<b>13,6%</b>

**Tableau 3 – Différences entre les taux de participation et de non-participation sociopolitique des EES selon qu'elles possèdent ou non des formes de participation des associés aux décisions**

Formes de participation des associés aux décisions des EES (en pourcentage sur la population totale)		Formes de participation sociopolitique		
		Réseaux et forums d'articulation	Mouvements sociaux et populaires	Actions Sociales et Communautaires
Accès aux registres et informations de l'EES (58,8%)	oui	-2,6%	21,2%	20,6%
	non	-17,2%	7,2%	3,8%
Destination des excédents et des fonds définie en assemblée ou réunion du collectif (48,2%)	oui	-1,2%	21,8%	21,4%
	non	-15,4%	9,4%	6,4%
Election de la direction en assemblée ou réunion du collectif (59,7%)	oui	-6,2%	25,6%	20,8%
	non	-12,2%	0,4%	3,2%
Présentation des comptes aux associés en assemblée ou réunion du collectif (60%)	oui	-3%	24%	23,2%
	non	-17%	2,4%	-0,6%

Plan de travail défini en assemblée ou réunion du collectif (41,3%)	oui	1,8%	24,6%	28,4%
	non	-16%	9%	3,4%
Participation des associés aux décisions quotidiennes (66,6%)	oui	-3%	17,7%	19%
	non	-19,6%	11,8%	3%
<b>Population totale des EES:</b>		<b>- 8,6%</b>	<b>15,4%</b>	<b>13,6%</b>

moins désavantage) que le pourcentage de EES, qui ont une participation sociopolitique, acquiert lorsqu'elles sont dotées d'une instance de décision collective interne par rapport au pourcentage de EES qui participent sans en avoir. Ainsi (première ligne), les EES, qui disposent d'une assemblée ou d'une réunion du collectif des associés, présentent un taux de participation à des mouvements sociaux et populaires 20,6% supérieur au pourcentage de EES, ayant cette forme interne de délibération, et qui ne participent pas. L'existence de ce dispositif d'autogestion augmente la fréquence de ce type de participation sociopolitique et donc l'écart avec la non-participation. Entre les EES sans assemblée ou réunion collective (seconde ligne) cet effet disparaît, les participants et les non-participants se répartissent de façon presque égale, avec un léger désavantage pour les premiers, indiqué par un pourcentage négatif (-1,4%)<sup>10</sup>. Pour chaque item du tableau, plus le pourcentage de la première ligne est grand et plus faible celui de la seconde ligne, plus on peut s'attendre que ce dispositif d'autogestion mentionné (lignes) joue sur cette probabilité de participation sociopolitique (colonnes).

Les pratiques internes de participation des associés aux décisions ont aussi un lien avec la participation sociopolitique, et en augmentent les probabilités. À nouveau, l'engagement quotidien des associés semble avoir

<sup>10</sup> Ce désavantage est le fait de la totalité des EES (dernière ligne) quand il y a plus de cas de non-participation que de participation. La diminution de ce désavantage apparaît dans des chiffres plus élevés, parfois même négatifs, plus proches de zéro.

une traduction positive dans les trois modalités de participation sociopolitique. À des degrés divers, ce résultat s'applique à toutes les variables cataloguées dans le tableau 3 dont la structure est semblable au précédent. Par exemple, lorsque les EES définissent leur plan de travail en assemblée ou en réunion du collectif, leur taux de participation à des actions sociales et communautaires est presque de 30 % supérieur au taux de non-participation. Parmi les EES ne disposant pas d'un tel mécanisme, les probabilités de participation et de non-participation à des actions sociales et communautaires sont pratiquement égales (3,4 %).

En ce qui concerne les aspects formels et pratiques de l'autogestion, les deux premiers angles d'analyse se rejoignent. Ainsi, l'existence de mécanismes concrets à travers lesquels les associés s'investissent dans la gestion, surtout lorsqu'ils portent sur des aspects matériels (présentation des comptes, destination des excédents, plans de travail) et sur le fonctionnement quotidien des EES, influe fortement sur leur insertion dans des sphères plus vastes, là où se développent des systèmes de connexion d'ordre économique, des mobilisations collectives et des interventions sociales.

## **Conclusion**

Des résultats de l'analyse, on peut conclure que la participation sociopolitique des EES est importante car sa fréquence est grande et ses formes diverses et multiples. Les espaces sociaux et institutionnels où elle se déploie indiquent que la participation est toujours liée à des questions d'intérêt collectif qui concernent les formes d'articulation avec l'extérieur, les liens de coopération et les réponses aux demandes sociales de toutes sortes. La participation sociopolitique n'est pas la spécificité des EES jeunes, car elle se maintient à un niveau élevé sur des temps longs. Elle est en lien avec des espaces de mobilisation surtout animés par des organisations populaires et des institutions qui les soutiennent durablement, et parallèlement avec de nouveaux fronts d'organisation et de lutte comme les recycleurs, les femmes, les artisans ou les pêcheurs.

Les EES, intégrées dans le champ de l'économie solidaire, obtiennent le plus souvent des appuis et des ressources de la part d'organisations axées sur le développement et de programmes gouvernementaux. C'est le cas notamment de crédits contractés auprès d'institutions comme les banques du peuple, les coopératives de crédit et les OSCIP. Comme le montrent certains indices, les EES, qui accèdent au marché et à des mécanismes conventionnels pour répondre à leurs besoins, se mobilisent moins. Néanmoins, celles qui ont résolu leurs difficultés par cette voie ne cessent pas leur participation sociopolitique. Le fait de bénéficier de ce genre d'avantage paraît en effet favoriser certains types d'engagement, avec

d'autres objectifs communs ou pour la défense de causes sociales plus larges.

La mobilisation sociopolitique est une voie efficace pour la résolution de problèmes concrets. Pourtant les données n'avalisent pas l'idée que dans la participation sociopolitique prévaut la recherche d'intérêts privés sans tenir compte du sort de ceux qui appartiennent aussi à ce champ. De même, la participation sociopolitique des EES ne s'explique pas par des objectifs et des stratégies qui auraient pour but d'acquérir ou de préserver des avantages exclusifs pour une organisation ou une catégorie sociale, au détriment de revendications plus importantes et en faveur d'un plus grand nombre.

Des arguments solides appuient l'hypothèse suivante : l'économie sociale et solidaire dessine un champ éthico-politique et impulse des réseaux de mouvements au sein desquels on peut construire des alliances, fonder des valeurs et se disputer des ressources ou des parcelles de pouvoir. Ces conclusions sont proches de ce que font comprendre des études antérieures à propos de la rationalité des EES : plus le solidarisme interne est fort et plus affirmé est l'engagement dans les besoins locaux et les problèmes sociaux en général. Comme nous l'avons déjà mentionné, être sur la scène publique confère de la légitimité aux EES et les pousse à réaffirmer leur identité, c'est-à-dire à maintenir leurs pratiques d'autogestion et de coopération dans le travail (Gaiger, 2004).

Les initiatives liées à l'économie sociale et solidaire ne se limitent pas à créer des entreprises économiques, elles conduisent aussi à des arrangements associatifs où s'articulent intérêts économiques, sociaux et politiques. Leur raison d'être ? Résoudre les besoins matériels de leurs membres et répondre à leurs aspirations non monétaires de reconnaissance, d'insertion sociale, d'autonomie etc. Elles introduisent ainsi dans la sphère économique des questions éthiques qui ont une incidence sur cet univers à travers des principes normatifs irréductibles à la logique instrumentale utilitaire (França Filho et Laville, 2004).

Les valeurs constitutives du champ éthico-politique de l'économie sociale et solidaire et les règles du jeu que suivent ses agents méritent un traitement analytique propre. Il serait intéressant d'étudier les réseaux qui se forment autour des entreprises solidaires et d'observer les relations qui s'établissent entre ces acteurs directs et les agents de médiation relevant d'organisations civiles généralement reliées, ou cherchant à l'être, aux sphères politiques de représentation et aux pouvoirs publics (Gaiger, 2005). L'économie solidaire est un champ propice pour vérifier si se confirme une fois encore, après la transition démocratique, la trajectoire prédominante des ONG et des entités qui s'articulent aux EES. Créées pour assister les mouvements populaires « *elles ont fini par se détacher de leur mission initiale pour assumer des fonctions propres dans le débat public, et participer à la formulation, au contrôle et parfois à la mise en œuvre de politiques publiques* » (Gurza Lavalle, Castello et Bichir, 2007, p. 488).

Le SIES, il faut le souligner, permet d'avancer sur d'autres points, spécialement sur les relations entre les pratiques sociopolitiques et les conditions spécifiques qui ont présidé à la genèse et au développement des EES. Le traitement des données requiert un certain nombre de précautions. La première consiste à éliminer les questions irréalistes, comme l'économie sociale et solidaire peut-elle révolutionner les conditions de travail et d'obtention d'un revenu ? Une hypothèse qui, dans les circonstances actuelles, donnerait un écho démesuré à la grande dose de volontarisme qui anime ces expériences. Face à de telles attentes, les données ne peuvent que décevoir.

Il est fréquent que soient simplifiées les analyses du SIES. Cette simplification provient du refus d'aller dans le détail des données, de dépasser les grands chiffres et de chercher leurs connexions multiples selon les situations qu'ils traitent. Les données générales doivent être décomposées puis mises en relations avant d'être interprétées. On affirme fréquemment que l'économie sociale et solidaire est une réponse au chômage, une affirmation déduite à première vue d'une variable de la base de données, or si on prend le temps d'examiner cette même variable du *Mapeamento*, on verrait que l'économie sociale et solidaire répond à d'autres besoins, d'autres aspirations. Comme il a été mis en évidence plus haut à propos d'études qualitatives, cette position prend appui sur des commentaires de travailleurs ; ceux-ci critiquent leur expérience subalterne dans d'autres formes économiques connues précédemment et évaluent positivement leur vécu d'émancipation (même partielle) dans le travail dans le contexte de l'économie solidaire au Brésil.

Autre source de distorsion : la non prise en compte de la diversité, pourtant notable, des expériences populaires associatives. Des recherches comparatives ont mis l'accent sur les caractères distinctifs de ces expériences : ont-elles une activité essentielle ou complémentaire, pour la vie des travailleurs, permanente ou saisonnière ? Intensive ou extensive ? Cet état de fait est directement lié au rôle décisif ou subsidiaire qu'ont, ou vont avoir, les économies individuelles en fonction du développement de l'entreprise et définit peu à peu combien les associés sont disposés à investir à chaque pas fait en commun, ce qui conduit l'entreprise à des cycles de progrès ou de stagnation. La question est aussi liée à la nature irréversible ou transitoire de la socialisation des moyens de production et des engagements mutuels contractés entre les individus pour des raisons objectives et subjectives. Dans ces conditions, la clef de la réussite est dans la conciliation de ces intérêts multiples, faisant valoir et le capital et la quantité de travail individuel et familial sans les supprimer au nom de projets génériques de collectivisation (Gaiger, 2004). Lorsque l'entreprise solidaire n'est pas le moyen de subsistance principal, il importe de prendre en compte la place centrale de l'activité économique pratiquée individuellement par les associés, et complémentaire de l'entreprise et dont ils dépendent

directement<sup>11</sup>. Les questions que l'on peut se poser sur les profits, les emplois et les rémunérations offerts par les EES doivent tenir compte de ces différences.

La base de données de SIES a été peu utilisée alors qu'il s'agit d'un outil fondamental. Reprendre les questions déjà traitées dans les études qualitatives, explorer les problèmes apparus à travers le maniement du SIES, comme celui de la participation sociopolitique, permet d'aller au-delà de ce relativisme inabouti où se trouve la plupart des études.

---

<sup>11</sup> Les analyses d'une base de données partielle, consolidée en 2006, ont conclu que l'activité principale des EES représentait la source première d'emploi et de revenu de 39 % de ceux qui y travaillaient. Dans le reste des cas, prédominaient les EES dont l'activité collective apporte bénéfices et services aux économies individuelles ou familiales de ceux qui en faisaient partie.

## Références bibliographiques

- Andrada, C. Cooperativa Univens: el encuentro de la política con el trabajo; importantes repercusiones psicosociales de la autogestión. In : Veronese, M. (org.). *Economía solidaria y subjetividad*. Buenos Aires : Altamira, 2007.
- Alcântara, F. Políticas públicas, economia solidária e cooperativismo. *XIV Congresso Brasileiro de Sociologia*. Rio de Janeiro, 2009. (paper).
- Avritzer, L. A vez e a voz do popular: movimentos sociais e participação política no Brasil pós-70. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*. 12, 35, 1997a. [compte-rendu]. [online],
- \_\_\_\_\_. Sociedade civil, instituições participativas e representação: da autorização à legitimidade da ação. *Dados*. 50, 3, 2007b. (pp. 443-464).
- \_\_\_\_\_. Instituições participativas e desenho institucional: algumas considerações sobre a variação da participação no Brasil democrático. *Opinião Pública*, 14, 1, 2008. (pp. 43-64).
- Bobbio, N. *A era dos direitos*. Rio de Janeiro: Campus, 1996.
- Carneiro, V. *Da dimensão econômica à dimensão política: a Economia Solidária sob a perspectiva do conflito social*. Belo Horizonte: UFMG/Programa de Pós-Graduação em Ciência Política, 2006. Mémoire de maîtrise.
- \_\_\_\_\_. Organização societária, instituições participativas e a política nacional de economia solidária. *XIV Congresso Brasileiro de Sociologia*. Rio de Janeiro, 2009. (paper).
- Cohn, A. Reconfigurações da questão social no Brasil. *Observatório da Cidadania*, Rio de Janeiro, 2003 (pp. 71-76).
- Doimo, A. *A vez e a voz do popular: movimentos sociais e participação política no Brasil pós-70*. Rio de Janeiro : Relume Dumará/ANPOCS, 1995.
- Edelwein, K. *Economia solidária: a produção dos sujeitos (des) necessários*. Porto Alegre: PUCRS/Programa de Pós-Graduação em Serviço Social, 2009. Thèse de doctorat.
- França Filho, G. et Laville, J-L. *Economia solidária: uma abordagem internacional*. Porto Alegre, Editora da UFRGS, 2004.
- França Filho, G. et al. (org.). *Ação pública e economia solidária: uma perspectiva internacional*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2006.
- Gaiger, L.I. Sobrevivência e utopia. Os projetos alternativos comunitários no RS. *Cadernos CEDOPE*. São Leopoldo, n°10,1994. [Série Movimentos Sociais e Cultura].

- \_\_\_\_\_ . Empreendimentos solidários: uma alternativa para a economia popular? In : Gaiger, L.I. (org.). *Formas de combate e de resistência à pobreza*. São Leopoldo : Unisinos, 1996. (pp. 101-126).
- \_\_\_\_\_ . Virtudes do trabalho nos empreendimentos econômicos solidários. *Revista Latinoamericana de Estudios del Trabajo*. Buenos Aires, année 7, n° 13, 2001. (pp. 191-211).
- \_\_\_\_\_ .(org.) *Sentidos e experiências da economia solidária no Brasil*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- \_\_\_\_\_ . Economie solidaire et espace public : quelques remarques à propos du rôle des agents médiateurs. In : J.-L. Laville et al. (orgs.). *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*. Ramonville Saint-Agne : Editions Érès, 2005.
- \_\_\_\_\_ . A racionalidade dos formatos produtivos autogestionários. *Sociedade e Estado*. 21/2, 2006. (pp. 513-545).
- \_\_\_\_\_ . A outra racionalidade da economia solidária. Conclusões do primeiro Mapeamento Nacional no Brasil. *Revista Crítica de Ciências Sociais*. n° 79, 2007. (pp. 57-77).
- \_\_\_\_\_ . A economia solidária e o valor das relações sociais vinculantes. *Katálysis*, 11/1, 2008, (pp. 11-19).
- \_\_\_\_\_ . Empreendimento econômico solidário. In : Cattani, A.D. et al. (org.). *Dicionário internacional da outra economia*. Coimbra: Almedina, 2009 (pp.181-187).
- \_\_\_\_\_ et al. A economia solidária no RS: viabilidade e perspectivas. *Cadernos CEDOPE 15*. São Leopoldo, 1999. [Série Movimentos Sociais e Cultura].
- \_\_\_\_\_ et Laville, J.-L. Economia solidária. In : Cattani A.D. et al. (org.), *Dicionário internacional da outra economia*. Coimbra: Almedina, 2009 (pp. 162-168).
- Gurza Lavalle, A.; Houtzager, P. E Castello, G. Representação política e organizações civis. Novas instâncias de mediação e os desafios da legitimidade. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*. 21:60, 2006 (pp. 43-66).
- Gurza Lavalle, A., Castello, G., Bichir, M. Protagonistas na sociedade civil: redes e centralidades de organizações civis em São Paulo. *Dados*. 50, 3, 2007 (pp. 465-497).
- Habermas, J. *A inclusão do outro: estudos de teoria política*. São Paulo : Loyola, 2002.
- Hirschman, A. *A economia como ciência moral e política*. São Paulo : Brasiliense, 1986.
- Lima, J.C. O trabalho autogestionário em cooperativas de produção; o paradigma revisitado. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, 19:56, 2004 (pp. 45-62).

- Martins, P. et Medeiros, A. (orgs.). *Economia popular e solidária: desafios teóricos e práticos*. Recife : Edições Bagaço, 2003.
- Miranda, D. *A democracia dialógica: uma análise das iniciativas de economia solidária*. São Leopoldo : Programa de Pós-Graduação em Ciências Sociais da Universidade do Vale do Rio dos Sinos, 2008. Projet de thèse de doctorat.
- Peixoto, J. et Lopes, V. *A reestruturação produtiva no Brasil e o caso das empresas industriais sob regime de autogestão ou co-gestão*. Rio de Janeiro : UFRJ, 1999.
- Pinto, J. *Economia solidária: de volta à arte da associação*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2006.
- Santos, A. *O movimento da economia solidária no Brasil e os dilemas da organização popular*. Rio de Janeiro : Programa de Pós-Graduação em Serviço Social da UERJ, 2010. Thèse de doctorat.
- Santos, J. Classe social e desigualdade em saúde no Brasil. *XXXIII Encontro Anual da ANPOCS*. Caxambù, 2009. (Paper)
- Schütz, G. et Gaiger, L.I. O mister de reapreender os vínculos entre a economia e a vida social. In : Zart, L., Santos, J. (orgs.). *Educação e socioeconomia solidária*. Cáceres : UNEMAT, 2006. (pp. 50-64).
- Singer, P., Souza, A. (orgs.). *A economia solidária no Brasil: a autogestão como resposta ao desemprego*. São Paulo : Contexto, 2000.

# Dilemmes des entreprises solidaires : entre précarisation et insertion sociale

Magda de Almeida Neves<sup>1</sup>  
Pontifique Université Catholique de Minas Gerais

## Introduction

Au cours des années 1990, les coopératives de travail et de production, ainsi que les associations de travailleurs, se sont fortement développées au Brésil à cause de l'augmentation du chômage provoquée par la restructuration de la production. Le marché du travail, dont l'histoire était déjà marquée par les contradictions entre relations formelles d'emploi et informalité, s'en est trouvé encore plus fragilisé. L'adoption de différentes stratégies de survie s'impose alors à une main d'œuvre qui cherche des moyens d'insertion dans le marché du travail. Cet article se propose d'analyser, dans la région de Belo Horizonte (État de Minas Gerais), les expériences de travail en coopérative, que l'on appelle économie solidaire ou coopératives populaires d'autogestion, pour en comprendre l'organisation, les buts et surtout la façon dont s'y insèrent ceux qui rejoignent ce genre d'expérience.

## 1. Le contexte local

Comme dans de nombreuses métropoles brésiliennes, le marché du travail formel de Belo Horizonte s'est contracté sous l'impact de divers facteurs : introduction de nouvelles technologies et de nouveaux modes de gestion organisationnelle, diminution du secteur industriel et croissance des services. La perte d'emplois a occasionné l'extension du secteur informel tandis que les individus les moins qualifiés, ou même les chômeurs, entraient difficilement dans le marché du travail (Oliveira, 2010). La mondialisation, telle qu'on la connaît actuellement, s'amorce à partir de la crise du fordisme, entre les années 1960 et 1970. Cette crise peut s'expliquer par l'articulation de « causes internes » (incapacité d'augmenter la productivité, crise dans la gestion du travail), et de « causes externes », comme la contestation sociale d'un mode de régulation générale d'accumulation du capital, la mise en

---

<sup>1</sup> Je remercie spécialement Juliana Jayme et les étudiants du programme de postgraduation en sciences sociales/PUCMINAS, Bianca Costa, Carlúcia Silva et Norma Valentina Almeida qui ont participé à la recherche menée sous ma coordination : *La crise du travail et les nouvelles formes de création d'emplois et de revenus dans la Région Métropolitaine de Belo Horizonte (RMBH)*, financée par la FAPEMIG.

question de la durabilité de l'État-providence et l'internationalisation accentuée de l'économie (Leborgne et Lipietz, 1990).

Ce processus a eu un impact social et spatial sur les zones urbaines. Les innovations technologiques ont certes contribué à l'augmentation de la productivité mais les inégalités sociales, la ségrégation et la hiérarchisation des grandes villes brésiliennes se sont aggravées. Le marché du travail s'est trouvé affecté par la restructuration économique : la participation au travail informel augmente, les salaires baissent dans la plupart des secteurs, le recours à la sous-traitance est de plus en plus pratiqué, les entreprises sont plus exigeantes sur la qualification des employés qu'elles recrutent, et de larges franges de ceux qui ont un emploi dans les zones urbaines voient baisser leur revenu. En outre, tous les secteurs sont touchés par la restructuration qui favorise la flexibilisation du travail et la sous-traitance, deux phénomènes qui ont contribué à la précarisation des relations de travail dans la mesure où les relations formalisées d'emploi ont été remplacées par des liens informels et/ou diverses modalités de contrats d'embauche.

Pourtant, Oliveira (2010), en analysant les données de la PNAD (*Pesquisa Nacional de Amostra por Domicílio*) pour la dernière décennie, et comparant les régions métropolitaines de Belo Horizonte et de Salvador, a constaté une reprise dans la création d'emplois formels. Pour l'auteur, *« l'économie du Brésil s'est modifiée au cours de ces dix dernières années : les inégalités socio-économiques ont diminué, la production industrielle reprend et l'emploi formel augmente, grâce en partie à la croissance des exportations. Plus tard, les politiques sociales et quelques politiques spécifiques à certains secteurs allaient permettre l'augmentation de la consommation et une plus grande création d'emplois, surtout d'emplois formels »* (Oliveira, 2010, p. 189).

Dans les régions métropolitaines néanmoins, malgré la reprise du dynamisme économique et la croissance des emplois, une partie de la population urbaine n'arrive pas à s'insérer sur le marché du travail formel. Il est important de mettre en évidence certains facteurs, que l'on retrouve de façon récurrente dans les recherches menées ces dernières années sur les coopératives de travail associé dans la Région Métropolitaine de Belo Horizonte (Freitas, 2007 ; Freitas et Neves, 2009). La main d'œuvre de ces coopératives est constituée majoritairement de femmes, peu qualifiées et peu scolarisées qui ne répondent pas aux critères du marché du travail. Dans l'ensemble, elles habitent des zones urbaines parmi les plus marginalisées et socialement très vulnérables. Les hommes au chômage y sont moins nombreux, ils s'intègrent dans les coopératives dans l'espoir de trouver un emploi formel.

Face au chômage croissant dans les métropoles, les pouvoirs publics ont mis en place une politique de création d'emplois et de revenus à partir de la formation de coopératives populaires. La loi n° 10 683 du 28 mars 2003 et le décret n° 4 764 du 24 juin 2003 instituent le SENAES (*Secrétariat National*

*d'Économie Solidaire*) et le Ministère du travail et de l'emploi instaure des politiques publiques destinées à dynamiser les expériences, qu'allaient recouvrir l'expression « entreprises économiques solidaires ». Celles-ci ont pour but non seulement de créer des sources de travail et de revenu mais aussi de favoriser l'inclusion sociale et la promotion d'un développement juste et solidaire.

Ce programme a des objectifs spécifiques dont :

Diffuser et renforcer les entreprises autogestionnaires par des actions de soutien, une assistance technique et le recours à des technologies adaptées au développement de l'économie solidaire ;

Aider matériellement les entités et les agences axées sur le soutien et le développement de l'économie sociale et solidaire ;

Elaborer et proposer des mesures pour que s'articulent les actions incitatives en faveur des finances solidaires, principalement sous la forme de banques communautaires et de fonds rotatifs, amplifiant l'échelle de leurs opérations, les services financiers offerts et légitimant de nouvelles institutions économiques ;

Intervenir dans la reformulation de l'appareil légal régulant les coopératives et proposer l'adoption d'un statut de l'entreprise autogestionnaire qui permette de consolider leur identité, de mettre en œuvre un système de protection de leurs travailleurs et d'orienter les actions de contrôle ;

Articuler les chaînes productives en élargissant la production, la distribution et la consommation des produits de l'économie solidaire, en appuyant la consommation éthique et responsable et contribuant à la construction d'un Système national de Commerce juste et solidaire ;

Stimuler et promouvoir la production de connaissances et de technologies axées sur l'économie sociale et solidaire, en les articulant à des politiques concernant l'éducation et la recherche ;

Entretenir le Système d'informations en économie solidaire par l'intégration d'informations plus larges et des analyses périodiques ;

Renforcer les espaces d'organisation et de participation de la société civile et d'autres entités gouvernementales pour la formulation de politiques publiques en faveur de l'économie

solidaire, et spécialement le Conseil national d'économie solidaire créé en 2006 (*Ministério do Trabalho e Emprego*, 2006).

Pour le développement de ce programme, le Secrétariat a établi des relations de partenariat avec diverses institutions ayant pour public-cible des travailleurs risquant le chômage, des chômeurs ou des travailleurs à leur compte, des coopératives, des entreprises autogestionnaires, des associations, des agences de soutien à l'économie solidaire et des forums municipaux et régionaux pour le développement.

Pour la mise en place du programme, le SENAES a adopté différentes stratégies : des actions qui articulent entre elles des politiques de renforcement de l'économie solidaire et stimulent le contrôle social exercé par la société civile sur leur élaboration et évaluation, particulièrement à travers le Conseil national d'économie sociale et solidaire ; l'extension des politiques d'économie solidaire aux différents États et aux municipes ; l'intégration de l'économie dans des processus de développement local ; un soutien incitatif à la constitution d'entreprises et de chaînes de production solidaire à partir des opportunités et des ressources offertes par d'autres politiques sociales et sectorielles du gouvernement fédéral ; la diffusion du débat public autour de l'économie solidaire à travers des séminaires, des cours et des rencontres ; l'élaboration de méthodologies et de diagnostics pour évaluer et accompagner l'économie solidaire (*Ministério do Trabalho e Emprego*, 2006).

La mise en œuvre de cette politique se base sur le principe de l'autogestion et de la solidarité ; selon Singer qui a formulé cette stratégie : *« l'économie solidaire est un autre mode de production, dont les principes de base sont la propriété collective et associée du capital et le droit à la liberté individuelle. L'application de ces principes unit tous ceux qui produisent en une seule classe de travailleurs qui possèdent à égalité le capital de chaque coopérative ou société économique. Il en résulte naturellement la solidarité et l'égalité, dont la reproduction cependant requiert des mécanismes d'État de redistribution solidaire des bénéfices »* (Singer, 2002, p. 10).

Ces dernières années, ce type d'expérience s'est considérablement étendu au Brésil, sous couvert non seulement des pouvoirs publics mais aussi d'ONG et de diverses institutions de caractère religieux ou syndical. La question que pose ce type d'initiative, et qui est l'objet de débats dans les rencontres universitaires, concerne les objectifs que leur attribuent ceux qui voient dans les expériences d'économie sociale et solidaire un projet alternatif non seulement pour l'insertion sociale des travailleurs dans le monde du travail mais aussi pour une autre dynamique de production. Toutefois, il n'existe pas de consensus sur le concept d'économie solidaire. Leite (2009) met en évidence une série de questions, que l'on retrouve dans plusieurs études, sous-tendant diverses acceptions de ce concept. Selon

Singer, l'économie populaire solidaire apparaît comme un mode de production et de distribution, « *une création continue de travailleurs en lutte contre le capitalisme (...) et qui semble, à première vue, une forme hybride entre le capitalisme et la petite production marchande. Mais en réalité, elle est une synthèse qui la place au-dessus de l'un et l'autre* ». C'est un projet en construction dans lequel hommes et femmes, victimes du capital, s'organisent non seulement pour gagner leur vie, mais aussi pour se réintégrer dans la division du travail. Dans ces initiatives non capitalistes, la production et la distribution sont en interaction, et leurs principes d'organisation sont la propriété collective des moyens de production, la gestion démocratique, la répartition des bénéfices nets entre les coopérateurs sur la base de critères prédéterminés, discutés et approuvés par tous (Singer, 2000, p. 13).

Gaiger (2004), dans une recherche réalisée à l'échelle nationale entre 1999 et 2003, a défini comme unité d'analyse les entreprises économiques solidaires qui s'organisaient sur la base de huit principes : autogestion, démocratie, participation, égalitarisme, coopération, autosuffisance, développement humain et responsabilité sociale.

Pour Laville et França Filho, les initiatives d'économie populaire solidaire ne sont pas des phénomènes récents, car la plupart des actions collectives et populaires qu'elles engendrent ont déjà existé, mais la crise de la société salariale leur donne des significations nouvelles. La compréhension de l'économie sociale et solidaire, disent ces auteurs, présuppose une vision plurielle où l'économie ne se limite pas à l'économie de marché car elle est plus vaste et fait interagir plusieurs logiques différenciées (Laville et França Filho, 2004, p. 17). Son action organisationnelle a une dimension publique dans la mesure où elle s'intéresse de façon croissante à la question du développement local. L'économie sociale et solidaire, en effet, valorise les actions publiques et leur impact sur l'organisation locale. Cet agir dans l'espace public lui confère une dimension politique plus importante que sa dimension sociale et économique. Il ne s'agit pas ici de mettre en place une autre économie, mais pour ces auteurs, de penser les formes d'économie sociale et solidaire comme une modalité de l'agir dans l'espace public. L'économie populaire diffère de l'économie informelle car elle a pour référence le tissu social local et se sert de ses pratiques de réciprocité pour élaborer des activités économiques alors que l'économie informelle, dans la plupart des cas, se base sur des micro-projets individuels. L'économie populaire solidaire recouvre un large éventail d'initiatives socio-économiques et socio-communautaires dont les participants partagent les mêmes situations de vie, les mêmes préoccupations ; ce sont des groupes sociaux qui survivent dans une grande instabilité et dans la précarité.

Selon Laville et Gaiger (2009), l'économie sociale et solidaire a différentes définitions qui sont toutes basées sur l'idée de solidarité,

s'opposant en cela à l'individualisme utilitariste qui domine dans la société de marché. Les activités organisées selon cette conception font exister entre les membres un lien social de réciprocité fondé sur la solidarité et poussent les citoyens à avoir une participation effective dans les espaces publics, dans ces « espaces publics de proximité dont l'autonomie par rapport aux espaces de pouvoir institués contribue à créer les fondements d'un modèle dialogique » (Laville et Geiger, 2009, p.162).

Lima, reprenant cette thématique dans diverses études, met ceci en évidence : « *les coopératives se présentent comme une solution paradoxale : elles peuvent correspondre aux besoins des travailleurs en atténuant les situations de chômage, et leur donnant une plus grande part d'autonomie et de participation dans le travail, mais en même temps elles substituent aux relations de travail des relations d'entreprise à entreprise qui, en situation de sous-traitance, contribuent avant tout à la réduction des coûts* » (Lima, 2007, p. 130). Et, poursuit cet auteur « *dans le débat actuel sur l'autogestion et le coopérativisme au Brésil, l'adjonction d'adjectifs aux coopératives permet de distinguer les véritables, ou authentiques, des pragmatiques, fausses, de façade, dites coopergatos, c'est-à-dire entre celles qui suivent les principes coopératifs et « solidaires » des autres qui seraient des artefacts utilisés par les entreprises pour faire baisser les coûts. Cependant l'étude empirique d'expériences de coopératives autogestionnaires décrit un contexte bien plus complexe* » (Lima, 2007, p. 138).

Leite souligne pour sa part la complexité de la discussion autour des différentes conceptions de l'économie sociale et solidaire qui est une économie du travail, telle que l'a formulé Coraggio, une économie distributive pour Laville et pour Singer une économie socialiste. Pour Leite, si ces expériences « ne sont pas capables de promouvoir une transformation plus radicale de la société, elles vont néanmoins laisser des traces sur notre société en donnant de l'importance à la solidarité et à l'autonomie » (Leite, 2009, p. 39).

## **2. Expériences d'économie solidaire dans la ville de Belo Horizonte**

Le concept d'économie solidaire tel qu'il a été formulé par le SENAES en collaboration avec le Forum brésilien d'économie populaire solidaire, et qui a orienté tout l'inventaire des entreprises dans le Système National d'Informations sur l'Économie Solidaire (SIES), repose sur quatre piliers fondamentaux : coopération, autogestion, viabilité économique et solidarité. On peut les comprendre ainsi :

- 1) coopération : existence d'intérêts et d'objectifs communs, union des efforts et des capacités, propriété collective partielle ou totale des

biens, partage des résultats et responsabilité solidaire face aux difficultés ;

- 2) autogestion : exercice de pratiques participatives d'autogestion dans les processus de travail, dans la définition des stratégies et du quotidien des entreprises, dans la direction et la coordination des actions à tous les niveaux ;
- 3) activité économique : agrégation d'efforts, de ressources et de connaissances pour viabiliser les initiatives collectives de production, prestation de services, traitement des matériaux, crédit, commercialisation et consommation ;
- 4) solidarité : préoccupation permanente pour une juste répartition des résultats et pour l'amélioration des conditions de vie des participants. Engagement pour un environnement salubre et envers la communauté, auprès des mouvements pour l'émancipation et le bien-être des travailleurs et des consommateurs (*Ministério do Trabalho e Emprego*, 2006, p. 12).

À partir des informations collectées sur les entreprises pour en faire une cartographie a été constitué le Système National d'Informations sur l'Économie Solidaire (SIES). Il est composé d'une base nationale et de bases locales d'informations concernant l'identification et la caractérisation des entreprises cartographiées.

D'après ces données, on constate qu'il existe dans le Minas Gerais 1236 entreprises dont 176 se situent dans le municiple de Belo Horizonte. Cette cartographie a présenté une diversité d'initiatives dont les participants ont des profils bien différenciés : population de rue, personnes âgées, porteurs d'un handicap, chômeurs et femmes et inventorié leur production, principalement : artisanat avec une production diversifiée, recyclage des ordures, service de plats préparés, soins corporels, travaux de ménage, fabrication de papier recyclé.

Pour connaître le rôle et la contribution des agents intermédiaires dans la mise en place d'initiatives d'économie sociale et solidaire, Silva (2009) a mené une recherche auprès de divers intermédiaires de projets associatifs dans la RMBH. Ont participé à la recherche le Centre public d'économie solidaire de Belo Horizonte, le Centre public d'économie solidaire de Contagem et la Coordination municipale des droits des femmes (COMDIM) de la mairie de Belo Horizonte. En plus des administrateurs publics municipaux, ont participé aux entretiens la Superintendance régionale du travail et de l'emploi de Minas Gerais (DRT-MG), un organe lié au Ministère du travail et de l'emploi, et la Direction pour la promotion des associations, reliée au Secrétariat d'État pour le développement social (DPA-SEDES). Voici les entités qui ont été interviewées : l'Action Pastorale de l'Archevêché de Belo Horizonte (ASPA), le Caritas brésilien régional Minas Gerais, l'Institut Mariste de Solidarité (IMS), et le Mouvement du GRAAL

du Brésil. Des entretiens furent réalisés aussi avec des représentants du Forum Brésilien d'Économie Solidaire (FBES), le Forum Mineiro d'Économie Solidaire (FMES) et le Forum d'Économie Populaire de la Région Métropolitaine de Belo Horizonte (FEPS/RMBH).

L'économie populaire solidaire dans la Région métropolitaine de Belo Horizonte est vue, selon l'auteure, sous différents angles. Les témoignages des administrateurs publics et des entités axées sur le développement de l'économie solidaire montrent clairement, qu'en dépit des tensions et des conflits inhérents à ce genre de processus dans la RMBH, il existe un consensus autour des principes et des valeurs de l'économie solidaire. Pour les organismes qui appuient ces initiatives, comme pour les administrateurs publics qui ont été interviewés, l'économie populaire solidaire est non seulement une alternative au chômage mais aussi un espace de mobilisation, d'organisation, d'inclusion dans la production, un espace où existe une plus grande cohésion sociale (Silva, 2009, p. 78). Ces entretiens dévoilent que « *l'économie populaire solidaire présente un énorme défi car elle introduit une pratique de travail régie par des valeurs d'autogestion, de démocratie, de coopération, de solidarité ; elle respecte la nature, promeut la dignité et valorise le travail humain* » (Silva, 2009, p. 77). Le rôle joué par ces agents qui s'intéressent au développement de ces initiatives est fondamental car, et l'auteur le démontre, nombre d'entre elles n'auraient pas eu un fonctionnement efficace sans leur appui.

Pour comprendre cette nouvelle dynamique de l'organisation du travail, de nombreuses études ont été menées sur l'activité du recyclage des ordures à Belo Horizonte. Après la création le 1<sup>er</sup> mai 1990 d'ASMARE (*Associação dos Catadores de Papel, Papelão et Material Reaproveitável de Belo Horizonte*), les *catadores* associés sont devenus un cadre de référence dans la ville et l'ASMARE, à son tour, une structure reconnue à l'échelle nationale comme projet modèle d'inclusion sociale. Dans ce programme d'action, un partenariat s'est établi entre les pouvoirs publics municipaux, la pastorale de rue et l'ASMARE. Les premiers étaient chargés d'élaborer et de stimuler les initiatives cherchant à améliorer les relations entre les *catadores* et la population, de proposer un appui technique par l'intermédiaire du Secrétariat pour le développement social et de la Superintendance du nettoyage urbain (SLU) afin de systématiser les méthodes permettant de tirer parti du papier, carton et autres matériaux recyclables. En outre, la mairie a fait connaître à la population le travail assumé par l'ASMARE afin qu'elle prenne conscience du service rendu par cette association au bénéfice de la société « *mettant en évidence les avantages tant économiques qu'écologiques* » (Oliveira et Neves, 2008). Par ailleurs, savoir qu'il existe un lien entre les activités de recyclage et la protection de la planète a donné aux recycleurs une meilleure compréhension de la valeur de leur travail. Le soutien d'institutions et d'organisations non gouvernementales, engagées

dans des actions de solidarité et un plus grand investissement des pouvoirs publics ont facilité la formation de la coopérative.

Barros et Moreira Pinto (2008) soulignent l'intérêt de la recherche réalisée en 2007 par le Forum Estadual Lixo et Cidadania dans la région métropolitaine de Belo Horizonte. Les entretiens de 363 *catadores* organisés démontrent le caractère inclusif du travail de collecte réalisé par des associations et/ou des coopératives. « *Sur le plan de la scolarité, 55 % des catadores n'ont jamais été à l'école ou n'ont pas dépassé la 4<sup>ème</sup> année de primaire, seulement 10 % ont été jusqu'au niveau secondaire, qu'ils l'aient terminé ou non* » (Barros et Moreira Pinto, 2008, p. 78). En ce qui concerne le rapport hommes/femmes, 57 % des collecteurs de déchets sont des femmes, et pour la « race », seuls 10 % se disent blancs, contre 53 % qui se déclarent mulâtres et 36 % noirs ; 89 % donc se considèrent non-blancs (idem, ibidem).

Comme Freitas (2007), ces auteurs évoquent la situation de ces travailleurs qui collectent les ordures de la ville. Résidant souvent dans la rue, ce sont des exclus de la société et des sans-droits. Mais avec le soutien des pouvoirs publics et de groupes ou organisations non gouvernementales, ils ont pu non seulement se doter d'une organisation collective mais valoriser leur travail de collecte qui leur paraît maintenant une contribution nécessaire à la préservation de l'environnement, et à leur reconnaissance comme sujets de droits. « *La participation à un mouvement associatif a conduit à la construction d'une identité politique et à la création de sociabilités basées sur la solidarité et sur l'existence d'un projet commun de transformation des relations d'exploitation et d'oppression venant se substituer à l'individualisme opérant dans ces groupes avant qu'ils ne s'organisent. Dans ce processus, l'interrelation entre ces trois pôles est fondamentale, entre les collecteurs les plus conscients, les groupes ou les ONG qui s'engagent auprès d'eux et les pouvoirs publics qui les appuient* » (Barros et Moreira Pinto, 2008, p. 76).

Crivellari, Dias et Pena (2008), en reprenant la dénomination de *catador de material reciclável*, telle qu'on la trouve dans la Classification brésilienne des Occupations (CBO), identifiée par le n° 5 192, font remarquer qu'il s'agit là d'une reconnaissance formelle des *catadores*, puisque sa traduction en statistiques officielles donne à leur occupation une visibilité publique. Ils peuvent travailler pour leur propre compte, ou organisés en associations ou en coopératives ou encore, sur une moindre échelle, en tant que salariés ; les collecteurs de matériel recyclable sont décrits comme ceux qui « *collectent, sélectionnent et vendent des matériaux recyclables, papier, carton, verre, divers métaux et autres matériaux récupérables* » (MTE/CBO, apud Crivellari, Dias et Penna, 2008, p. 301). Mais, le CBO, disent ces mêmes auteures, souligne dans quelles conditions le travail se fait, « *exercé dehors, avec des horaires variables. Le travailleur s'expose à des variations climatiques, à des risques d'accidents en manipulant le matériel, ou de*

*circulation, et souvent à de la violence urbaine* » (MTE/CBO, apud Crivellari, Dias et Penna, 2008, p. 302).

Comme l'importance de la collecte sélective des déchets est maintenant reconnue, la mairie de Belo Horizonte, dans le cadre d'une politique de création d'emplois et de revenus, incite, depuis 2003, au développement de nouvelles associations et coopératives de recyclage. En 1993, le gouvernement du municípe, à travers le SLU, a mis en place la collecte sélective des déchets qui prend pour principe la cogestion des pouvoirs publics et de la société, et fait des recycleurs des agents de la protection de l'environnement. Un des axes prioritaires du programme est un projet de communication et de mobilisation sociale qui vise à sensibiliser la population aux problèmes de l'environnement et à obtenir son adhésion au programme. La part demandée à la population consiste à séparer les déchets et à les déposer dans des conteneurs. A été mise en place aussi une collecte publique dans 30 quartiers. Le programme de collecte collective se régionalise progressivement depuis 2003, grâce à des actions de mobilisation menées avec la population dans quelques-unes des neuf régions du municípe. L'extension de la collecte à d'autres zones de la ville ainsi que l'installation de pôles de recyclage visent à assurer la longévité du programme. En 2003, les pouvoirs publics au niveau du municípe ont facilité la formation d'associations et de coopératives de recyclage. C'est ainsi que furent formées cinq coopératives : Coopersoli, dans la région de Barreiro ; Comarp, dans la région de Pampulha ; Coopersol, dans la région de Venda Nova ; Coopersol, dans la région Nord-Ouest ; et Coopersol dans la région Est. Chacune de ces associations a eu une trajectoire particulière, mais dans tous les cas, le soutien de l'administration publique a été un facteur décisif. D'autres coopératives furent aussi créées : Coopemar, dans la région Ouest, Associrecicle dans la région Centre sud et Astemarp, dans la région de Pampulha (Moisés, 2009).

Costa et Neves (2007), réalisant une recherche qualitative dans deux de ces coopératives, se sont intéressées à la participation des femmes, à ses possibilités comme à ses limites. Ces entreprises, qui s'occupent de la collecte, du tri, du compactage et de la vente des matériaux recyclables, font en effet travailler une majorité de femmes. Elles sont l'une et l'autre soutenues par des organisations non gouvernementales, accompagnées et subventionnées par la mairie de Belo Horizonte. Le choix de ces deux entreprises a obéi à des caractéristiques importantes pour l'étude en question : toutes deux avaient à l'époque près de trois ans de fonctionnement, elles se basaient sur le principe d'autogestion et de solidarité, selon les agents intermédiaires, et leur main d'œuvre était surtout féminine. Pour comprendre ces coopératives, il faut tenir compte de leur localisation dans des zones de la ville qui présentent un fort indice de pauvreté et de vulnérabilité sociale ; ceux qui y participent vivent dans des

habitations occupées illégalement ou obtenues à travers des programmes sociaux pour l'habitat.

D'après la recherche, plus de la moitié des personnes interviewées avait un revenu familial qui variait d'un à deux salaires minimums (le salaire minimum au moment de la recherche était de 350 reais). Il a toujours été difficile d'obtenir d'elles des informations claires sur leurs revenus qui variaient beaucoup d'un mois sur l'autre. Beaucoup considéraient que leurs rémunérations étaient faibles, non seulement à cause des variations mais aussi par rapport aux besoins de l'unité familiale.

Les femmes travaillant dans les entreprises solidaires ont eu, jusqu'au moment de la recherche, des itinéraires très précaires, faits souvent d'activités informelles, pour la plupart d'entre elles comme domestiques ou dans le secteur des services. La plupart a commencé à travailler de bonne heure, dans l'enfance ou l'adolescence, ce qui explique sans doute leur bas niveau scolaire. La maternité, et donc la prise en charge des enfants, rendent difficile l'exercice d'un travail. Mais les travailleuses des entreprises solidaires, n'ayant plus d'enfants jeunes, pour la majorité d'entre elles, sont plus disponibles pour travailler en dehors de la maison, en plus du travail domestique.

Les motivations pour entrer dans une entreprise solidaire sont différenciées et varient selon les trajectoires de vie. La vulnérabilité vécue sur un marché du travail excluant est un des premiers éléments qui poussent à adhérer aux alternatives solidaires.

Une partie des interviewées évoque le chômage comme raison de leur entrée dans une coopérative. Dans l'impossibilité où elles sont de trouver un quelconque emploi, elles s'adressent à la coopérative ou à l'association pour obtenir un travail et un revenu. Les obstacles à leur insertion dans le marché du travail et donc à leur accès à un emploi formel sont variés. L'un d'eux est l'âge car au-delà de 40 ans, trouver un emploi devient chose difficile. L'insertion dans la sphère formelle de l'emploi se heurte à un certain nombre de difficultés dont les longues périodes sans travail, un bas niveau scolaire et une expérience limitée.

*Coopersoli (Cooperativa Solidária dos Recicladores e Grupos Produtivos do Barreiro e Região)* résulte de la mobilisation de quatre communautés (Vila Corumbiara, Vila Independência, Conjunto Conquista da União et Jatoba IV) de la région de Barreiro. Les habitants, qui ont participé au développement de cette initiative, cherchaient à obtenir un travail et un revenu de l'activité du recyclage. Ils ont reçu l'appui de la mairie qui a mis un hangar à leur disposition à titre gratuit et avec le soutien logistique du SLU. Le projet, qui se met en place en août 2003, est intégré au programme de tri sélectif de la ville. En 2007, la coopérative comprend 21 travailleurs dont 16 femmes et a reçu cette année-là à traiter par mois 39 tonnes de matériaux recyclables, ce qui représentait un revenu moyen de 350 reais pour un temps partiel. Comme elle disposait d'une structure

adéquate, elle obtenait des résultats meilleurs que la Comarc. Le municipale faisait là sa première expérience d'attribution du produit de la collecte sélective à une coopérative formée par des habitants d'une région. Ceux qui entraient dans le groupe participaient aux cours proposés par certaines entités et les pouvoirs publics.

La Comarp (*Comunidade Associada para Reciclagem de Materiais da Região da Pampulha*) est une association qui a débuté en mars 2004 à partir d'un projet de la mairie de Belo Horizonte dont l'objectif était la création d'entreprises solidaires et leur intégration aux activités de collecte sélective de la ville. C'était un programme qui cherchait à incorporer des habitants de ces régions, qu'ils soient *catadores* ou chômeurs, pour en faire les partenaires prioritaires dans des activités liées à la protection de l'environnement. Outre le développement du recyclage, ce projet devait aussi bénéficier aux familles démunies et multiplier les points de réception des matériaux recyclables. Il a été décidé la construction d'un hangar de traitement des matériaux dans la région pour que puisse y travailler le groupe, constitué au début de près de 25 femmes habitant des zones urbaines pauvres et qu'on avait choisies pour les inclure dans la production. Ces femmes ont suivi des cours de formation et ont commencé à travailler dans un lieu provisoire, l'espace du *Núcleo de Apoio a Família (NAF)* de Pampulha organisé par la mairie de Belo Horizonte. Les conditions de travail, dans une petite annexe recouverte d'une bâche, sont plutôt précaires.

Les deux entreprises associatives participent au forum municipal Déchets et citoyenneté et au forum mineiro d'économie populaire solidaire, des lieux où l'on débat autour des politiques et des actions liées au secteur du recyclage ainsi que des moyens de renforcer l'économie sociale et solidaire. C'est dans ce cadre que se nouent des contacts avec d'autres mouvements sociaux, ou des représentants de diverses entités et des pouvoirs publics. Comarp et Coopersoli bénéficient aussi d'activités de conseil en divers domaines, comme la comptabilité, la gestion, le fonctionnement de l'organisation, les relations humaines et le coopérativisme. L'association et la coopérative, outre le soutien municipal, sont toutes deux appuyées par l'Agence de développement solidaire de la CUT (*Central Unica dos Trabalhadores*) qui est un partenaire important entre 2003 et 2005. Actuellement, les deux entreprises solidaires sont affiliées à l'UNISOL Brasil.

Tout en soulignant la précarité de leurs conditions de travail et l'existence de conflits, marqués principalement par les relations de genre et liés au dur exercice du pouvoir et de la prise de décisions, les travailleuses ont déclaré qu'il était important pour elles d'être intégrées dans un travail coopératif, d'apprendre la conquête de l'autonomie et la réalisation de soi grâce à leur insertion dans des activités organisées et reconnues.

En 2009, Moisés a mené une recherche pour comprendre les causes de la rotation, ou de la permanence, de ceux qui participent aux activités de la

Comarq. Elle a noté quelques différences par rapport à une recherche menée antérieurement par Costa (2007) surtout en ce qui concerne les conditions de travail telles qu'elle les avait décrites. Le nombre de travailleurs a augmenté, totalisant 35 personnes, soit 28 femmes et sept hommes. L'espace n'est plus provisoire car en octobre 2007 la coopérative commence à occuper un hangar de 260 m<sup>2</sup>, sur deux étages. Plus tard, elle a élargi le champ de ses activités car la mairie a loué un autre hangar couvert. En dépit d'améliorations dans leurs conditions de travail, le groupe, qui se charge du recyclage dans le premier hangar, continue à travailler dans de mauvaises conditions car la partie où se fait le tri n'est pas couverte. En ce qui concerne le profil des associés, 80 % sont des femmes ; la majorité n'a pas fini le cycle primaire et la tranche d'âge qui prédomine se situe entre 31 et 46 ans. Ces données confirment celles de Costa : les femmes sont majoritaires et relativement âgées, ce qui freine leur entrée sur le marché du travail formel. Moisés souligne en outre le taux élevé de rotation des travailleurs à la Comarq. Elle est de 38 % en 2006, 53 % en 2007, 47 % en 2008 et 29 % en 2009. Les hommes montrent un taux supérieur à celui des femmes sauf en 2008. L'auteure explique ainsi ces abandons : *« la viabilité précaire de l'entreprise crée de l'insatisfaction parmi les associés. Les bénéfices sont si faibles que les rémunérations ne peuvent être plus élevées et qu'il est impossible de constituer des fonds permettant le paiement d'un 13<sup>ème</sup> mois, l'octroi de vacances payées et des aides à la maternité. Il faut limiter aussi l'acquisition d'équipements qui pourraient atténuer le côté exténuant du travail. L'absence de toit oblige les travailleurs à faire leur tri sous le soleil »* (Costa, 2009, p. 151). Costa donne une liste d'autres facteurs explicatifs : travailler avec les ordures est désagréable et avilissant ; pénibilité d'un travail qui requiert des efforts physiques excessifs ; absence de droits du travail ; travailler le samedi, ce qui représente une surcharge plus grande pour les femmes qui réservent ce jour au travail domestique. Moisés comme Costa ont observé la faible participation des associés à la vie de l'entreprise et les conflits permanents autour de la prise de décisions.

Pour expliquer la permanence des travailleurs, Moisés avance les facteurs suivants : la nécessité d'un revenu et le manque d'alternatives sur le marché formel ; les améliorations obtenues par le travail associé ; la proximité du lieu de travail de la maison, ce qui facilite la conciliation avec les tâches domestiques et la prise en charge des enfants ; malgré leur médiocrité, les revenus perçus sont plus élevés que ceux qu'offraient les activités informelles réalisées auparavant ; l'existence d'une plus grande autonomie dans l'organisation du travail. Les travailleurs ont fait remarquer que cette expérience de travail est importante aussi parce qu'elle favorise la création d'une identité individuelle et collective, le renforcement du lien social et la prise de conscience que le travail effectué joue un rôle dans la préservation de l'environnement.

Silva (2009) a mené également une recherche sur deux entreprises solidaires urbaines : *Mulheres da Vila* et *Mulheres Criativas*, l'une et l'autre liées au secteur de l'artisanat et de la confection dans le RMBH. Elle montre la fragilité des conditions de vie de ces femmes, qui avaient cherché à s'insérer socialement en intégrant une entreprise solidaire, la précarité de leur travail, leur faible qualification et leur manque de perspectives. Les témoignages soulignent l'importance des ONG et des organisations religieuses qui soutiennent le projet en assumant un rôle de formation et d'assistance conseil, un apport en ressources ou en infrastructures pour la production collective. Dans les entreprises économiques, objet de la recherche, on a constaté que la plupart des participants sont encore des femmes, pas jeunes, avec enfants et un bas niveau de scolarité.

*Mulheres Criativas* est une entreprise particulièrement précaire car elle a bien moins l'occasion de participer à des manifestations où elle pourrait vendre ses produits. Elle a comme partenaires et sources directes de financement, l'Université FUMEC et l'association APRECIA. La coopérative ne participe pas à des forums d'articulation ni aux mobilisations. Pour ces femmes, l'activité de production est plutôt une sorte de thérapie face, entre autres, aux problèmes que pose leur vie personnelle et à la violence sociale et domestique. La production est peu diversifiée, sa commercialisation limitée et les gains sont forcément réduits. Le groupe de travail est composé de 26 femmes provenant des quartiers de Palmital, Cristina et Nova Conquista du municípe de Santa Luzia. C'est un projet qui entre dans le cadre d'un travail pastoral et missionnaire de l'Église catholique – il relève de ce qu'on appelle les « missions populaires » -, et qui est développé par l'Archevêché de Belo Horizonte.

Les quartiers de Cristina et Palmital forment un grand complexe d'habitation subdivisé en secteurs A, B, C et D construit par la *Companhia Habitacional de Minas Gerais* (COHAB) dans les années 1980 afin de répondre aux besoins en logements de la population démunie. Ces quartiers ont une histoire de ségrégation socio-spatiale et de violence, particulièrement vis-à-vis des femmes. Le quartier Nova Conquista est, lui, le résultat d'une occupation réalisée de façon désordonnée au début des années 1990 par une population marginalisée en provenance de diverses régions de Belo Horizonte et qui avait été délogée par de fortes pluies et des inondations. Cette forme de développement urbain accompagnée d'une ségrégation socio-spatiale impose, dès le début, à la population des quartiers Palmital et Nova Conquista des situations de violence et de discrimination qui les stigmatisent dans leur relation avec les quartiers voisins.

L'objectif premier du groupe *Mulheres Criativa* est thérapeutique : il s'agit d'offrir à huit femmes des conditions leur permettant d'affronter leurs problèmes de famille, entre autres, la violence domestique quotidienne. Ce n'est que plus tard qu'elles ont adopté un projet d'économie populaire solidaire pour avoir une source de revenu et vivre des formes de solidarité ;

elles peuvent aussi suivre des ateliers et des cours dans ce cadre et donc améliorer leur qualification.

Le groupe *Mulheres da Vida* a débuté en 2005. Il est issu d'une mobilisation collective revendiquant des infrastructures de base pour Vila Apolônia qui est née de l'occupation de terres dans le cadre d'une lutte pour le logement, un processus qui a engendré l'organisation communautaire et a obtenu un certain nombre de conquêtes. L'occupation de Vila Apolônia, qui a démarré il y a près de 30 ans, s'est effectuée dans une zone accidentée sur un rythme lent et progressif ; elle présente actuellement des caractéristiques nouvelles sans qu'il y ait eu régularisation des constructions. Jusqu'aux années 1990, les habitants ont mené des luttes pour obtenir des infrastructures de base car les autorités locales ne reconnaissaient pas l'occupation d'une zone qui, alléguaient-elles, n'était qu'un lotissement. D'après les femmes de la coopérative, « *les gens se débrouillaient, ils avaient fait des travaux pour avoir accès à l'eau et établi des branchements électriques clandestins. Ils s'organisaient dans des structures d'entraide mutuelle* ». Les femmes, racontant l'histoire de la favela ou *vila*, rappelaient les luttes déclenchées contre les pouvoirs publics ; c'est seulement sous le gouvernement du Front Populaire, à partir de 1992, que la Vila a été reconnue, nommée Vila Apolônia et que la mairie de Belo Horizonte l'a fait bénéficier de politiques publiques.

La plupart de ces femmes, des mères de plusieurs enfants, sans mari ni compagnon, ont de sérieux problèmes familiaux, car elles vivent un difficile quotidien de chômeuses ou de travailleuses informelles. Beaucoup sont analphabètes ou illettrées. Selon certains témoignages, toutes souffrent de la violence sociale et domestique et pâtissent d'un préjugé commun qui se traduit par des discriminations réservées aux habitants de la favela, ce qui leur rend difficiles l'insertion dans le travail et l'accès aux droits sociaux. Les profits obtenus de la commercialisation des produits sont répartis collectivement et la gestion de l'entreprise se fait avec la participation de tous.

Les travailleuses de la coopérative se servent de chutes de tissu pour faire des sacs, des jupes, des robes, des couvre-lits, des colliers. Des sacs brodés faits en tissu ou en patchwork, des colliers de fils avec des perles fantaisie et des graines ; des jupes et des robes brodées à la main. Avec créativité, elles décorent des miroirs et des cadres en bois recyclé ; elles font des couvre-lits en patchwork, des pantoufles « hawaïennes » fourrées et décorées de coquillages et de fleurs faites en tissu. Elles organisent souvent des ateliers pour un échange d'expériences et de savoirs ou pour rencontrer d'autres groupes en en faisant un lieu de formation et de socialisation. La coopérative participe au FPS-RMBH, au réseau d'économie solidaire et à des activités mises en place par la COMDIM (*Coordinadoria dos Direitos da Mulher*) et le Mouvement du Graal du Brésil. L'entreprise *Mulheres da Vida* se trouve dans une situation plus favorable parce qu'elle reçoit une assistance de

COMDIM et du Mouvement du Graal et que sa production est diversifiée. La coopérative est liée à des forums, participe aux mouvements sociaux, elle a même intégré la Marche mondiale des femmes, ce qui favorise l'établissement de contacts. Ainsi les femmes exposent leur production dans diverses manifestations populaires, sociales et dans des foires organisées dans la Région métropolitaine de Belo Horizonte ou dans d'autres villes de l'État ou du pays.

### **3. Précarisation et insertion sociale : dilemmes de l'économie sociale et solidaire**

La flexibilisation, en imposant des changements dans le monde du travail, a instauré de nouvelles conditions de travail sur une scène marquée par l'insécurité, l'imprévisibilité, les risques et la vulnérabilité sociale.

Selon Castel (1998), dans ce nouveau processus s'opère « *la déstabilisation des stables* » car pour accompagner la nouvelle dynamique du capital, il est plus intéressant pour les entreprises de disposer d'une main d'œuvre moins stable, embauchée sur des contrats à durée limitée et différenciés. Pour les travailleurs, ces contrats, caractérisés par la flexibilisation des droits et de la réglementation du travail, signifient incertitudes et fragilités, c'est autrement dit « *la précarisation du travail* » comme le définissent de nombreux scientifiques (Hirata et Préteceille, 2002 ; Thébaud-Mony et Druck, 2007 ; Kalleberg, 2009). Ce ne sont pas seulement les conditions de travail qui en sont affectées, avec des conséquences néfastes pour la santé du travailleur, mais aussi les modes de vie car les types de contrats établis dans le nouveau cadre de la relation capital-travail, avec leur cortège d'insécurité, d'instabilité et d'incertitudes, ont un impact sur les interactions sociales et la formation des identités. Dans ce contexte, vont émerger des alternatives variées de résistance face au chômage qui visent à établir de nouvelles formes d'insertion sociale, d'association, et à former de nouvelles identités collectives. Néanmoins, ces initiatives peuvent aussi signifier pour les travailleurs encore plus de vulnérabilité et de précarisation.

Pour Thébaud-Mony et Druck (2007), il est important de connaître l'histoire de la société brésilienne car si la sous-traitance est devenue un élément central de la flexibilisation et de la précarisation du travail, ses caractéristiques varient avec le contexte socio-économique de chaque pays. Dans le cadre actuel dessiné par le capitalisme mondialisé, il convient de s'intéresser aux formes précaires qu'il impose à l'insertion dans la société des principales régions métropolitaines, qu'elles soient légales ou non. Cette précarisation sert à garantir la flexibilisation du travail par des contrats temporaires et la sous-traitance des services auprès de tiers, ce qui contribue,

selon les auteures, au phénomène croissant de l’informalisation de l’économie. Le débat soulevé par la flexibilisation du travail au Brésil porte fondamentalement sur ses conséquences : fragmentation et segmentation des travailleurs, hétérogénéité et individualisation des groupes sociaux, fragilisation des collectifs, informalisation du travail, affaiblissement des syndicats qui sont en crise, enfin et surtout il s’agit de la perte de tous les droits et de la dégradation des conditions de santé et de travail.

Le travail précaire, dit Kalleberg, signifie « *un travail incertain, imprévisible, un emploi dont les risques sont assumés par le travailleur et non par l’employeur ou par l’État. Le travail précaire recouvre aussi les activités et les emplois temporaires du secteur informel* » (Kalleberg, 2009, p. 21). Elle énumère les « *sept dimensions de la précarité identifiées par l’OIT, parmi lesquelles : 1) insécurité du marché du travail (manque d’offres d’emploi) ; 2) insécurité du travail (protection insuffisante contre la perte de l’emploi et les licenciements arbitraires) ; 3) insécurité de l’emploi (impossibilité de garder un emploi particulier à cause d’une fonction mal délimitée et d’un manque de qualification) ; 4) insécurité par rapport à la sécurité de l’emploi et à la santé (précarité du maintien dans l’emploi et des conditions de santé) ; 5) insécurité de la reproduction de l’expérience (accès difficile à un enseignement de base et à la formation professionnelle)* » (Kalleberg, 2009, p. 25). L’auteure ajoute deux autres dimensions : insécurité du revenu (niveau insuffisant du revenu actuel et futur) et insécurité de représentation (absence de droits individuels reconnus dans les lois et de droits collectifs pour négocier). Comme Hirata et Préteceille (2002), Kalleberg souligne les conséquences de la précarisation sur la vie en famille et dans les communautés, qui freinent l’engagement social et une participation plus forte des citoyens à la vie collective.

Alternative au chômage et aux formes d’exclusion sociale suscitées par la crise du travail salarié et la flexibilisation de la production, les expériences de coopératives populaires, c’est-à-dire ce qu’on a appelé l’économie sociale et solidaire, se sont multipliées dans les métropoles, principalement dans leur périphérie, et dans les régions les plus pauvres, car elles apparaissent comme une forme d’insertion sociale dans le monde du travail différente de celle assignée par la dynamique actuelle des relations de travail capitalistes. Comme il a été dit plus haut, ces coopératives fondent leur existence sur les principes de l’autogestion, de la solidarité et de l’intégration dans le développement local, sur des relations de réciprocité et sur la participation à l’espace public, en produisant une « *justice de proximité* » (Guérin, 2005).

Nombreux sont les intervenants intermédiaires et les agents publics qui plaident en faveur de ce genre de projets dans lesquels ils s’investissent. Pour eux, les groupes sociaux les plus vulnérables y trouvent les moyens de retrouver leur dignité et leur estime de soi. Ce type d’entreprise renforce aussi le lien social grâce au sentiment d’appartenance à une collectivité qui pour eux fait sens. L’économie sociale et solidaire paraît ainsi être une

alternative à la précarisation du travail intrinsèque au modèle de flexibilisation qui impose l'intensification du travail, le recours à la sous-traitance, la fragmentation du collectif et une forte segmentation du marché du travail.

Pourtant, les recherches démontrent qu'il existe des situations très variées, même lorsqu'elles sont soutenues par des institutions de la société civile, ou des gouvernements au niveau fédéral, des États ou des municipales. Les coopératives, qui se sont organisées à partir des mouvements sociaux, ont des structures plus solides et la participation de leurs membres est plus affirmée car ils ont un plus grand sens du collectif et du lien social. Dans les autres, la rotation est élevée, les conflits internes existent et les rémunérations faibles. En effet, les conditions de travail sont plus précaires, les journées de travail souvent épuisantes. Les travailleurs ne disposent pas d'équipements pouvant alléger les tâches lourdes et pâtissent de conditions d'insalubrité, surtout ceux qui recyclent les déchets. En réalité, il est difficile d'avoir un revenu à la hauteur des besoins des membres des associations, ce qui ne favorise pas l'insertion sociale ni du travailleur ni de sa famille et porte même préjudice aux objectifs de réciprocité et de développement local qui devaient contribuer à l'amélioration des conditions de vie. Les femmes sont majoritaires dans nos exemples, un état de fait qui a été analysé antérieurement (Neves, 2009) pour souligner les asymétries entre les hommes et les femmes qui placent ces dernières dans un circuit, difficile à rompre, de carences et de précarité. La plupart des femmes qui sont membres de coopératives sont relativement âgées, avec un bas niveau de scolarité et de qualification. Elles vivent dans la précarité et la pauvreté, ce qui empêche leur entrée dans le marché du travail formel. Comme elles ont la responsabilité de la maison et du soin aux enfants, elles préfèrent avoir des horaires flexibles, et un lieu de travail proche de leur domicile. En dépit de ces réalités négatives, ces femmes en majorité, considèrent que la participation à une entreprise solidaire leur a ouvert une nouvelle perspective de vie, permis de forger une identité collective et d'accéder à une plus grande autonomie sur le plan individuel et collectif.

## **Conclusion**

L'analyse des expériences de la région métropolitaine de Belo Horizonte met en lumière le dilemme que vivent les coopératives de l'économie sociale et solidaire. En effet, le quotidien du travail est marqué par la dualité d'un vécu ambivalent : il est à la fois facteur de précarisation et d'insertion sociale. L'organisation de la production, de la commercialisation manque d'efficacité ; elle souffre de l'insuffisance de technologies adaptées, de bas rendements. La protection sociale est limitée, en effet la législation du travail y est pratiquement inexistante. Pourtant, certaines coopératives les mieux

organisées ont réussi à résoudre un certain nombre de ces problèmes en améliorant les conditions de travail pour les femmes enceintes et les plus âgées et en autorisant des congés de maladie sans perte de rémunération.

Certes, on n'y observe pas de tendances à une transformation sociale comme le laissent penser différentes approches de l'économie sociale et solidaire mais ce genre d'entreprises arrive à sortir des personnes de l'exclusion et à les intégrer dans des collectifs qui favorisent l'estime de soi, la mobilisation dans des mouvements et la participation à des instances publiques. Les expériences présentées dans cet article montrent qu'il existe des tensions internes et révèlent la diversité des formes qui ont présidé à leur formation et à leur organisation. Tandis que certaines d'entre elles, précaires et difficilement viables, ne peuvent offrir des conditions de travail stables et salubres, d'autres restent une possibilité d'insertion sociale. En tant que politique publique, l'économie sociale et solidaire est un palliatif au chômage et offre aux travailleurs un cadre d'organisation plus collective.

## Références bibliographiques :

- Barros, V.A., Moreira Pinto, J.B. Reciclagem: trabalho e cidadania. In : Kemp, V. H., Crivellari, H.M. (orgs.). *Catadores na cena urbana : construção de políticas socioambientais*. Belo Horizonte : Autêntica Editora, 2008.
- Castel, R. *As metamorfoses da questão social*. Uma crônica do salário. 2ed. Petrópolis : Vozes, 1998.
- Costa, B.L. *Em busca de autonomia: a trajetória de mulheres em economia solidária*. Belo Horizonte : PUCMINAS, Programa de Pós-Graduação em Ciências Sociais, 2007. Mémoire de Maîtrise.
- Costa, B.L., Neves. M.A. Empreendimentos de reciclagem: as mulheres na economia solidária. *Revista Economia Solidária e ação cooperativa/ESAC*. São Leopoldo : UNISINOS, 2007. v. 12, nº1.
- Crivellari, H.M., Dias, S.M., Pena, A.S. Informação e trabalho: uma leitura sobre os catadores de material reciclável a partir das bases públicas de dados. In: Kemp, V.H., Crivellari, H.M. (orgs.) *Catadores na cena urbana : construção de políticas socioambientais*. Belo Horizonte : Autêntica Editora, 2008.
- Freitas, M.V. *Entre ruas, lembranças e palavras: a trajetória dos catadores de papel em Belo Horizonte*. Belo Horizonte : Ed. PUC-Minas, 2007.
- Freitas, M.V., Neves, M.A. Cidade e trabalho: a experiências dos catadores de papel em Belo Horizonte. In: Kemp,V.H., Crivellari, H.M. (orgs.) *Catadores na cena urbana : construção de políticas socioambientais*. Belo Horizonte : Autêntica Editora, 2008.
- Gaiger, L.I. *Sentidos e experiências da Economia Solidária no Brasil*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- Guérin, I. *As mulheres e a economia solidária*. São Paulo : Edições Loyola, 2005.
- Hirata, H., Préteceille, E. Trabalho, exclusão e precarização socioeconômica: o debate das ciências sociais na França. *Caderno CRH*. Salvador, UFBA, n. 47, juillet./décembre 2002. (pp. 47-80).
- Kalleberg, A.L. O crescimento do trabalho precário. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*. São Paulo, ANPOCS, v.24, n. 69, 2009.
- Laville, J.-L., Gaiger, L.I. Economia Solidária. In: Cattani, A.D. et al. *Dicionário Internacional da Outra economia*. Coimbra : Almedina, 2009.

- Laville, J.-L., França Filho, G.C. *A Economia Solidária: uma abordagem internacional*. Porto Alegre: Editora da UFRGS, 2004.
- Leborne, D., Lipiez, A. Flexibilidade defensiva ou flexibilidade ofensiva: os desafios das novas tecnologias e da competição mundial. In: Preteceille, E. et Valladares, L. (coord.). *Reestruturação urbana: tendências e desafios*. São Paulo: Nobel/IUPERJ, 1990.
- Leite, M.P. A economia solidária e o trabalho associativo. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*. São Paulo, ANPOCS, v. 24, n. 69, 2009.
- Lima, J.C. Trabalho flexível e autogestão: estudo comparativo entre cooperativas de terceirização industrial. In: Lima, J.C. (org.). *Ligações perigosas: trabalho flexível e trabalho associado*. São Paulo: Annablume, 2007.
- Ministério do Trabalho e Emprego. *Atlas da economia solidária no Brasil, 2005*. Brasília: DED/SENAES/TEM, 2006.
- Moisés, P.M. *O trabalho na economia solidária: estudo de caso sobre a rotatividade em uma associação de reciclagem*. Belo Horizonte: UFMG/Programa de Pós- Graduação em Psicologia, 2009. Mémoire de Maîtrise.
- Neves, M.A. Dinâmicas de trabalho na cidade: informalidade e auto-gestão. In: Leite, M.P. et Araújo, A.M.C. *O trabalho reconfigurado*. Ensaios sobre Brasil e México. São Paulo: Annablume, 2009.
- Oliveira, A.M. *Impactos da reconfiguração das atividades econômicas sobre o mercado de trabalho nas metrópoles de Belo Horizonte e Salvador*. Campinas: Unicamp/Instituto de Economia, 2010. Thèse de doctorat.
- Silva, C.M. *Experiências de economia solidária na RMBH: Observações, percepções e papéis de agentes mediadores e de atores sociais*. Belo Horizonte: PUCMINAS, Programa de Pós-Graduação em Ciências Sociais, 2009. Mémoire de Maîtrise.
- Singer, P. A Economia Solidária: um modo de produção e distribuição. In: Singer, P. et Souza, A. (org.). *A Economia Solidária no Brasil: a autogestão como resposta ao desemprego*. São Paulo: Contexto, 2000.
- Singer, P. *Introdução à Economia Solidária*. São Paulo, Fundação Perseu Abramo, 2002.
- Thébaud-Mony, A., Druck, G. Terceirização: a erosão dos direitos dos trabalhadores na França e no Brasil. In: Druck, G. et Franco, T. *A perda da razão social do trabalho*. Terceirização e precarização. São Paulo: Boitempo Editorial, 2007.



# **Économie sociale et solidaire et esprit d'entreprise : deux orientations dans la création d'emplois et de revenus. Antagonisme ou partenariat ?**

*Francisco Alves*

*Silvana Salomão*

Université fédérale de São Carlos

## **Introduction**

L'économie sociale et solidaire dispute un champ d'action politique à d'autres orientations économiques, surtout à celle qui est connue sous le nom de « *empreendedorismo* », [c'est-à-dire la capacité individuelle à créer de petites entreprises et/ou de gérer de revenus]. L'une et l'autre cherchent à agir sur le même objet, sur le même public-cible, formé grosso modo par un vaste ensemble de la population brésilienne, cette large fraction de chômeurs ou d'exclus du marché du travail, de la consommation et des politiques publiques. Au Brésil, comme dans le monde en général, à cet énorme contingent l'on a apposé divers adjectifs comme les « sans ». Ils sont sans terre puisque le Brésil n'a pas procédé à la réforme agraire dont la nécessité est brandie depuis très longtemps, non seulement pour fixer la population à la campagne mais aussi et surtout pour construire une nation de citoyens. Ils sont sans emploi et survivent de petits boulots indépendants. Ils n'ont pas le niveau de scolarité requis par le marché du travail ; ils ne sont pas représentés politiquement, ni par les organisations traditionnelles de la société civile, comme les syndicats, les partis politiques, ni par les organisations non gouvernementales.

L'économie sociale et solidaire a une histoire nationale et internationale ; elle est sans cesse réactualisée sous l'impact des changements que connaît la société de chaque pays, de chaque région et qui affectent profondément le monde de ceux qui vivent de leur travail. De notre point de vue, l'économie sociale et solidaire n'est pas seulement un terrain où combattre la pauvreté, elle est aussi une lutte contre les inégalités sociales, économiques ou celles qui sont basées sur l'ethnie, le genre ; elle est encore en faveur d'un développement durable préservant la planète pour les êtres humains et autres êtres vivants (Nunes, 2006). Dans cet esprit, les politiques publiques, qui soutiennent l'économie sociale et solidaire, doivent favoriser l'autonomie des travailleurs, leur émancipation et leur intégration sociale, ainsi que le développement durable qui repose sur trois piliers, social, économique, environnemental, tout en étant traversé par les questions culturelles et transgénérationnelles. En ce sens, les politiques publiques axées sur l'économie sociale et solidaire ont un défi important à relever : la nécessité

de donner les conditions d'accès à la citoyenneté et à son exercice réel, la citoyenneté étant conçue comme le locus de la lutte politique pour l'égalité.

L'économie sociale et solidaire intègre donc dans sa conception une dimension démocratique, se différenciant radicalement de la façon dont on conçoit cette autre forme qu'est *l'emprendedorismo* qui se fonde sur la capacité qu'a la population, ou du moins une partie, de produire en toute autonomie des biens et des services.

L'objectif que donne l'économie sociale et solidaire à sa politique comme à ses actions l'oppose à *l'emprendedorismo*. En effet, ciblant la population des chômeurs et des exclus, elle veut en faire des sujets sociaux, c'est-à-dire des personnes qui se mettent ensemble dans des associations, fondamentalement des coopératives, pour, à partir de cette base, lutter collectivement et obtenir de meilleures conditions de vie et de travail. Elles participent ainsi au combat social pour la répartition des revenus en ayant accès aux moyens de production et de consommation. Cette transformation en sujets sociaux est le grand défi qui se pose au public des politiques de l'économie sociale et solidaire et qui est absent de *l'emprendedorismo*.

Ce texte cherche à ouvrir une discussion sur l'économie sociale et solidaire. C'est un champ controversé en construction qui se confronte à cette autre orientation plus ancienne qu'est *l'emprendedorismo*. Il cherche aussi à montrer que le développement d'une nouvelle vision de l'éducation liée à l'entreprise solidaire et basée sur la technologie sociale ferait se rejoindre les principes fondamentaux de l'économie sociale et solidaire (solidarité, démocratie et autogestion) et les luttes visant à une nouvelle société plus égalitaire.

## **1. Différences entre économie sociale et solidaire et *emprendedorismo***

L'économie sociale et solidaire intervient dans la formation de groupes d'intérêt à la recherche d'alternatives collectives qui génèrent travail et revenu et supposent un engagement populaire et communautaire. Comme l'économie sociale et solidaire se propose de faire de la population un ensemble de citoyens, pourvus de droits, ces groupes d'intérêt se forment fondamentalement dans le but d'entreprendre une activité de vie qui respecte l'être humain et met l'accent sur la solidarité, la démocratie, l'autogestion, l'égalité entre hommes et femmes et sur le développement durable. Autrement dit, le travail doit faire avancer la collectivité en en faisant un acteur social. Cette transformation requiert de la population concernée de travailler les valeurs culturelles et l'estime de soi et de dépasser l'individualisme. Une posture bien différente de celle qu'adoptent les tenants de l'esprit d'entreprise qui est le renforcement de ce qui relève de l'individu

et non du collectif. L'individu qu'anime la volonté d'entreprendre se distingue des autres car il est porteur de projets, favorise l'action, c'est un leader, différent par conséquent des simples mortels qui composent la masse des travailleurs.

L'*empreendedorismo* est appuyé par un vaste ensemble d'acteurs sociaux qui se rassemblent autour de qu'on a appelé le Système S (SENAI, SENAC, SENAR, SESI, SECS) et par un autre ensemble constitué par les Confédérations nationales : de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture, et la Fédération brésilienne des banques. Leur principal organe d'exécution est le SEBRAE (*Serviço Brasileiro de Apoio à Pequena e Média Empresa*). L'*empreendedorismo*, en tant que forme de promotion d'alternatives générant travail et revenu, est fondamentalement appuyé par l'entrepreneuriat capitaliste national et transnational.

Le projet façonné par l'esprit d'entreprise vise à convaincre l'individu que, s'il en a la volonté, il est capable de pourvoir à sa propre subsistance en produisant des biens ou des services. Ce projet s'appuie sur la seule action individuelle et sur l'idée que tout individu est détenteur de la capacité à travailler pour lui-même, c'est-à-dire de réaliser des activités qui engendrent des revenus sans passer par la vente directe de sa force de travail. Pour cela, il lui suffit de découvrir ce qu'il fait bien et ce qu'il pourra faire en réponse à un quelconque besoin autrement dit, aux besoins d'un acheteur potentiel de ce qui est bien fait, que ce soit un produit ou un service.

Il existe en chaque individu quelque chose comme un « esprit d'entreprise » qui, la plupart du temps, se trouve endormi et doit être réveillé. Il est clair, que certains individus n'ont pas la chance d'avoir ce don, cette vertu, or sans cet esprit d'entreprise, ceux-ci sont condamnés à toujours vivre dans la subordination. Il en est aussi qui ne sont pas disposés, pour certaines raisons, à développer cette capacité, par manque de culture ou parce qu'ils ne font pas encore partie des heureux élus. Ils sont alors condamnés à attacher leur survie à ceux qui entreprennent et lui donneront un emploi subordonné.

L'*empreendedorismo* devient alors une quasi philosophie de vie, qui part du principe que tout le monde possède la capacité à entreprendre (sauf ceux que nous venons de mentionner) mais seuls quelques-uns, peut-être les nouveaux élus, ont le don de révéler et de développer cette capacité jusqu'alors endormie. En d'autres termes, ceux qui entreprennent sont ceux qui ont la capacité d'assurer leur survie par leurs propres moyens en conquérant une niche du marché où ils peuvent produire des biens et des services. En fait, ce courant s'empare du vieux rêve caressé au début du capitalisme qu'il est possible de travailler pour soi, de devenir propriétaire de sa propre affaire, de créer ainsi une petite entreprise qui pourra plus tard, avec les seules capacités de l'individu et ses efforts personnels, croître et vaincre.

Le capitalisme contemporain donne-t-il une possibilité de survie aux petites entreprises? Ce n'est pas seulement au Brésil mais aussi dans les pays développés que la petite et micro entreprise a un taux de mortalité élevé, disparaissant avant un an d'existence. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, au moment où s'amorce le processus de constitution du capitalisme monopolistique, il est devenu quasiment impossible aux petites entreprises de survivre ou de croître et la règle est de les voir disparaître dans leurs premières années de vie. C'est une situation tout à fait normale dans l'univers du capitalisme monopolistique et ce qui n'est pas normal c'est la survie et la croissance des petites et micro-entreprises. Les cas de réussite sont tellement rares que les articles scientifiques s'en emparent comme les médias ou les cours de formation pour entrepreneurs.

Mais si la mort précoce de la petite et micro-entreprise est la norme dans le capitalisme contemporain, pourquoi donne-t-on tant d'importance au dynamisme entrepreneuriale des petites entreprises ? La réponse à cette question requiert deux types de réflexion : l'une porte sur le rôle qu'ont la naissance et la mort de la petite entreprise et du petit commerce dans le capitalisme contemporain, la seconde concerne les caractéristiques du marché du travail dans l'économie brésilienne actuelle.

## **2. Le rôle de la naissance et de la mort de la petite entreprise et du petit commerce dans le capitalisme contemporain**

La création de petites entreprises et de petits commerces relève en général de l'initiative des travailleurs qui convertissent une partie de leur revenu en investissement. Le revenu des travailleurs, c'est-à-dire leurs salaires, est destiné à la consommation parce qu'il équivaut au coût de la reproduction de la force de travail. Cette équivalence est nécessaire pour deux raisons : a) lorsque les salaires sont inférieurs au coût de la reproduction, le nombre des travailleurs diminue, ce qui peut entraîner une crise d'accumulation par insuffisance de force de travail à exploiter ; et b) si les salaires excèdent le coût de la reproduction, les travailleurs ont la possibilité de cesser de vendre leur force de travail, de se convertir en capitalistes et en acheteurs eux-mêmes de force de travail.

Même si les salaires sont très bas, ce qui est le cas de la grande masse des travailleurs brésiliens, qui gagnent moins de trois salaires minimums, certains d'entre eux arrivent quand même à réduire la part consacrée à leur survie et économiser de quoi ouvrir plus tard leur propre affaire et se libérer ainsi du travail subordonné et de la menace toujours présente du chômage. L'augmentation du taux de chômage est aussi un grand motif d'incitation au travail indépendant qui recouvre deux groupes dont les frontières sont mal définies. Dans l'un se trouvent les travailleurs qui assurent leur reproduction

en ouvrant de petits commerces ; ce sont les entrepreneurs de *fundo de quintal*, comme on les appelle, c'est-à-dire ceux qui installent une petite activité commerciale dans l'espace même de la maison. Dans l'autre sont les travailleurs qui continuent à travailler pour les autres, mais de façon précaire, réalisant des petits boulots, du nettoyage, des réparations, ce sont ceux qui résolvent les petits problèmes, les hommes à tout faire, etc.

Ce petit business devient le moyen de reproduction de l'unité familiale qui sera de ce fait la pourvoyeuse des travailleurs informels que requiert l'activité en question, c'est-à-dire les parents, les enfants, les grands-parents et les membres apparentés. Si la reproduction de l'unité familiale était auparavant garantie par le chef de famille, maintenant elle va dépendre de l'investissement et des efforts de toute la famille. La plupart du temps, le revenu retiré de cette petite affaire sera égal ou légèrement supérieur à celui que rapportait avant le seul chef de famille. Dans ce cas donc, un plus grand nombre de travailleurs recevra en paiement ce qui était avant la rémunération d'un seul travailleur pour un temps de travail normal de huit heures par jour. Ainsi cette unité familiale est en train de transférer au système capitaliste une quantité supérieure de travail pour une rémunération égale à celle que reçoit un travailleur unique. Ce qui signifie que la valeur du produit, ou du service, créée par l'unité de production familiale a incorporé une grande quantité d'heures travaillées qui n'est pas prise en compte dans le coût du bien ou du service produit. Ces petites affaires familiales nécessitent pour fonctionner plus de huit heures de travail par jour, le travail d'un grand nombre de personnes de la famille. Le taux d'exploitation de la force de travail s'accroît donc et sera approprié en tant que plus-value par une autre entreprise. Selon la branche d'activité dont relève la petite entreprise, le transfert de la plus-value se fera différemment : si le produit est acheté par une industrie, ce surtravail, auquel l'unité familiale donne accès, sera approprié par l'entreprise acheteuse qui va acquérir un produit à un coût inférieur à celui qu'il aurait si elle l'avait fabriqué elle-même. S'il s'agit d'un commerce comme la vente de boissons ou une quelconque petite boutique, ce surtravail sera approprié par la chaîne des intermédiaires qui vendra sur le marché des quantités plus grandes de marchandises à un bas coût de commercialisation (Oliveira, 1973)<sup>1</sup>. Dans d'autres cas, ce sera le système financier qui va s'approprier ce surtravail parce que l'unité familiale, pour entreprendre son affaire, outre les économies accumulées par

---

<sup>1</sup> Francisco de Oliveira, mettant en cause les théories de la Cepal, affirme que la fonction des petits commerces, et particulièrement des vendeurs de rue, est de rendre accessibles des produits du secteur industriel à des milliers de consommateurs potentiels, qui sont disposés à acheter le produit offert dans ces circonstances. Comme la vente de peignes à la sortie de trains bondés, d'eau minérale aux carrefours, de parapluies sous les averses de l'été. Ce sont ainsi des milliers de produits qui ne sont vendus que parce que de nombreux travailleurs indépendants prennent ce risque pour garantir leur subsistance, augmentant ainsi la marge de profit des nombreuses entreprises.

la famille, doit s'endetter ; par conséquent ce surtravail est aussi approprié sous forme d'intérêts.

Le dénouement annoncé de ce type d'initiatives est en règle générale la faillite, à cause d'abord, de la mise en concurrence de ces petites et micro entreprises, y compris les entreprises solidaires, qui produisent la même chose. Il faut avoir clairement à l'esprit qu'entre les petites ou micro entreprises et les entreprises solidaires la lutte pour se maintenir sur le marché est acharnée. Certaines entreprises de l'économie sociale et solidaire, organisées en coopératives, n'arrivent à se maintenir sur le marché que grâce à la faillite des petits commerces familiaux dont ils sont originaires parfois. Dans le domaine de la collecte sélective par exemple, l'organisation de coopératives de recyclage a ôté toute viabilité à l'activité de certains *catadores* et collecteurs individuels de déchets non organiques.

Outre cette forte concurrence, la faillite des petits commerces est aussi l'œuvre stratégique des grandes entreprises qui, par souci de compétitivité, peuvent par exemple cesser d'acheter les produits des petits fournisseurs<sup>2</sup>. Les petites entreprises font encore faillite parce qu'elles sont dans l'incapacité de payer les intérêts des emprunts que souvent elles doivent contracter pour se financer. Dans ce cas, le patrimoine familial, les machines, les équipements, le matériel, etc. acquis sur des salaires, donc sur du travail, seront saisis et/ou vendus à très bas prix aux autres unités plus grandes qui vont s'approprier ce capital créé par des salaires. Le capitalisme, à travers la faillite des petites unités de production, recrée un processus proche de l'accumulation primitive où les moyens de production et les moyens de travail des travailleurs sont appropriés par les capitalistes, transformant à nouveau les travailleurs en vendeurs de force de travail. Une telle fin guette aussi l'histoire d'un grand nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elles aussi participent au processus de conversion des salaires en capital et de concentration de capitaux dont pâtissent ceux qui veulent concrétiser leur capacité à entreprendre. Si pour eux un tel processus relève de la dynamique capitaliste, pour les institutions qui soutiennent l'économie solidaire, comme le gouvernement, les mairies, les universités et les ONG, il ne s'agit que d'un effet collatéral indésirable. C'est bien différent.

En ce sens, le leitmotiv mythique de l'*empreendedorismo* « *small is beautiful* » est seulement un moyen qui favorise la concentration du capital et l'appropriation du surtravail par le système comme un tout. Cependant, si la famille qui a entrepris d'ouvrir une petite affaire en retire une leçon, ce n'est pas que le transfert du surtravail ou l'éventuelle faillite résultent de stratégies du système capitaliste d'appropriation d'un surprofit. Ce qui est diffusé en effet par ceux qui stimulent l'esprit d'entreprise et par les medias,

---

<sup>2</sup> À propos de faillite des micro-entreprises qui fournissent les grandes entreprises en produits, il vaut la peine de lire « *A Caverna* » de José Saramago.

est que l'affaire a échoué parce qu'il y a eu de la part des initiateurs une erreur qui les déqualifie dans leur capacité à entreprendre. L'erreur, en général, est attribuée à l'absence de ce qu'on appelle le « *plano de negócio* »<sup>3</sup> ou au fait de n'avoir pas suivi exactement ces recommandations, ou pas utilisé des techniques de gestion efficaces.

Pour éviter ce genre d'avatar, ceux qui sont en faveur de l'*empreendedorismo* recommandent de suivre des cours de qualification donnés par des institutions publiques et privées. Autre point important sur lequel réfléchir : la prolifération des institutions axées sur le conseil et l'enseignement qui assurent ces cours. Celles-ci finissent par vendre leurs services à ceux qui créent leurs petites entreprises comme à l'économie sociale et solidaire et font croire qu'un *plano de negócio*, un bon outil comptable et les techniques de gestion sont des technologies neutres, c'est-à-dire qu'elles peuvent être appliquées aussi bien dans une entreprise capitaliste que dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui est basée sur la solidarité, la démocratie et l'autogestion. En réalité, aucune technologie n'est neutre ; elle développe et reproduit les valeurs qui sont celles de son origine.

Lorsque l'échec de l'entreprise est associé à un manque de qualification, on a tendance à individualiser cet échec : la faillite n'est pas une conséquence du capitalisme, qui ne se trompe pas et est toujours juste et immuable ; elle paraît alors être un échec, et donc un problème individuel. Une telle posture renforce le mythe forgé autour du dit « esprit d'entreprise » et de l'individualisme comme pratique de l'agir dans la société.

### **3. Caractéristiques du marché du travail dans l'économie brésilienne actuelle**

Le XXI<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur un monde du travail extrêmement précaire : les salaires et les revenus sont très bas, le recours à la sous-traitance très fréquent, l'instabilité des conditions de travail forte car il est facile de perdre son emploi et, si l'on en retrouve un, le salaire peut être encore plus bas ou à temps partiel, ou avec une rémunération aux résultats. La mobilité sociale a une tendance descendante tandis que le rythme de travail est de plus en plus intensif. Par ailleurs, on voit revenir sur le marché du travail des retraités qui, à cause de la faiblesse de leur retraite, ont besoin de travailler si leurs enfants en âge actif sont au chômage (Neves, 2006).

---

<sup>3</sup> Le *plano de negócio* est le nom donné à un ensemble de connaissances nécessaires pour entreprendre une affaire comme le choix de l'objectif de l'entreprise, le type de gestion, qui comprend comment acheter, comment vendre, comment fixer le prix du produit et comment enregistrer ces informations.

On ne peut pas comprendre le chômage actuel par son seul taux car il représente une moyenne. Quand le taux national de chômage est à deux chiffres, cela veut dire que dans certaines régions les plus pauvres, il peut atteindre le double ou le triple. Dans ces régions, qu'on dit être des poches de pauvreté, on voit se développer des pratiques sociales collectives, à travers la socialisation des informations sur des possibilités de travail, parmi les femmes qui cessent d'être de simples femmes au foyer pour chercher de petits boulots dans le nettoyage car leurs maris ont perdu leur emploi etc.

Le marché du travail actuel se caractérise aussi par l'extension du secteur informel et par l'intensité accrue du travail pour ceux qui ont gardé un emploi, qu'il soit formel ou informel<sup>4</sup>. Le dit secteur informel, dans son énorme dimension, est l'objet de dispute tant de la part de la petite entreprise que de l'économie sociale et solidaire.

Devenir un auto-entrepreneur informel est, pense-t-on, une issue possible à la misère et un moyen d'obtenir un travail et un revenu. Il faut donc penser l'informalité car c'est un secteur qui connaît aussi des crises avec l'augmentation du chômage et de la concurrence. Au Brésil, près de 58 % de la population active travaille de façon informelle et se trouve donc sans protection sociale. Si la précarisation frappe de plus en plus le secteur formel à cause de l'embauche de travailleurs en sous-traitance ou de collaborateurs temporaires, ou encore de ceux qu'on appelle, par un euphémisme, des consultants, autant de formes de travail où les travailleurs cessent d'être une personne physique pour devenir une personne juridique, dans le secteur informel, la précarisation est encore plus forte car il doit faire face à une concurrence aiguë consécutive à la crise de l'emploi (Nunes, 2006).

Avec la crise du marché du travail qui nourrit le secteur informel d'une masse d'individus en âge de travailler, l'*empreendedorismo* est porté au rang de catégorie entrant dans la politique publique de création d'emplois et de revenus. C'est-à-dire une politique publique qui ne cherche plus à générer des emplois assurant carte de travail et droits, comme ce fut le cas durant la période de l'après-guerre grâce à la réussite des politiques keynésiennes. Nous sommes en train de parler, que cela soit clair, d'un mouvement qui a débuté au Brésil pendant les années 1990, alors que sont en pleine vigueur les politiques néolibérales. À partir d'alors, avec la croissance du chômage et du secteur informel, le courant porteur de la petite entreprise va donc s'en trouver consolidé, non seulement comme initiative entrepreneuriale mais aussi comme initiative de l'État. C'est à cette même époque qu'il sera demandé aux universités de soutenir ce courant qui deviendra même une filière scientifique, de mettre en place des projets de recherche dans des

---

<sup>4</sup> Des travailleurs, qui relèvent de différents secteurs de la production et ont des niveaux d'études très variés, se plaignent fréquemment et de façon répétitive du rythme de plus en plus accéléré de leur travail, évoquant des symptômes de maladie et de souffrance au travail. Tous soutiennent qu'ils travaillent de plus en plus et qu'ils sont victimes d'un ensemble de maladies liées au travail et à l'intensification des rythmes (Alves, 2009).

programmes de post-graduation et des cours de formation de niveau universitaire. Allant en sens contraire, apparaît l'économie sociale et solidaire, qui n'est pas appuyée au début par les entrepreneurs ni par l'État mais qui tire parti de ses liens avec les mouvements sociaux et la dite pensée de gauche. Comme le souligne Gaiger (2004) :

*« Dans le Rio Grande do Sul, les entreprises solidaires les plus développées ont intégré des leaders et des militants de luttes sociales, rurales, urbaines ou syndicales. Les associations les plus solides de Santa Catarina et du Ceará s'enracinent dans un terreau de liens très anciens faits de connaissances partagées et de confiance mutuelle, qui les relient aux luttes sociales et communautaires sur divers fronts. À São Paulo, l'expérience des luttes ouvrières fait une grande différence. Dans le District Fédéral, les coopératives, qui sont issues de luttes populaires, ont des expressions plus marquées de solidarité sur le plan de la dynamique communautaire et des relations avec la société » (Gaiger, 2004, p. 374).*

Nous arrivons donc à l'an 2000 et plus précisément à 2003 lorsque le gouvernement intègre dans sa politique l'économie sociale et solidaire et l'*empreendedorismo* qui ne se verra pas doté, comme l'économie solidaire, d'un secrétariat spécifique. Mais depuis 1972, existe le SEBRAE, une entité associée au capital privé qui, contrairement à un secrétariat enclavé dans un ministère, aura une autonomie plus grande et une plus grande capacité d'exécution.

L'objectif de ce texte est de montrer que ces deux modalités, bien qu'elles interviennent en partie sur le même terrain, mènent entre elles une lutte politique parce qu'elles ont des projets divers et qu'elles ne peuvent mettre en œuvre les mêmes pratiques. Autrement dit, pour que l'économie sociale et solidaire puisse avancer, il faut qu'elle construise son propre référentiel d'intervention qui est le développement de ce qu'on a appelé la « technologie sociale ».

#### **4. Technologie, éducation et économie sociale et solidaire : l'innovation est nécessaire**

La réflexion sur les relations entre technologie et développement social parcourt toute l'histoire du capitalisme. La technologie semble être liée de façon intrinsèque à une meilleure qualité de vie car elle procure plus de richesses et favorise la croissance matérielle. Cependant, à partir des années 1960, il a été démontré que le développement technologique a aussi contribué à la dégradation de l'environnement et de la vie humaine en précarisant le travail et aggravant le niveau de dépendance et de

subordination de pays périphériques comme le Brésil. Dans un tel contexte, le débat sur la technologie a pris une nouvelle direction en intégrant la discussion sur la technologie sociale.

Selon Barbosa (2007, p 155)<sup>5</sup>, la technologie sociale est « *un ensemble de techniques et de procédures associées à des formes d'organisation collective qui résolvent le problème de l'inclusion sociale et de l'amélioration de la qualité de vie* ». En général, de tels artefacts se caractérisent par leur simplicité, leur coût peu élevé, ont une application facile et un impact sur la société. La technologie sociale résulte de choix éthiques et politiques et le souci de cohérence technologique et sociale impose donc le rejet de la technologie conventionnelle par l'économie sociale et solidaire. Celle-ci doit proposer des solutions nouvelles axées sur le développement des principes de solidarité, de démocratie et d'autogestion. Convient-il par exemple qu'une entreprise solidaire de recyclage ait recours au travail à la chaîne qui définit un rythme de production standardisé et empêche la socialisation des travailleurs ? Est-ce approprié d'utiliser des équipements qui augmentent la productivité au détriment du nombre des travailleurs alors qu'il existe tant de chômeurs ? Est-il juste de reprendre les formes de gestion du personnel utilisées dans les entreprises capitalistes, comme le compte épargne-temps ou le système de pointage ? Convient-il à une entreprise d'économie sociale et solidaire d'élaborer un plan de développement comme le fait une entreprise capitaliste fondée sur le profit ? Une entreprise solidaire doit-elle avoir le même enregistrement comptable que dans une pratique traditionnelle ? Ne serait-il pas mieux, étant donné les problèmes concrets qu'il faut affronter, de produire quelque chose de nouveau qui soit en accord avec les principes fondamentaux de l'économie sociale et solidaire ?

Pour rester sur la même ligne, il convient de souligner que la technologie n'est pas un choix seulement technique qui matérialise l'efficacité économique, c'est aussi un choix social qui permet de garder sous contrôle la possibilité de continuer à faire des choix. Comme le dit Dagnino et al :

*« L'efficacité est un cadre (valeur formelle) qui peut porter des types différents de valeurs réelles. Dans la théorie critique, les technologies ne sont pas perçues comme des outils mais comme des supports de styles de vie. La théorie critique de la technologie nous ouvre la possibilité de penser ces choix et de les soumettre à des contrôles plus démocratiques »* (Dagnino et al, 2004, p. 51).

---

<sup>5</sup> Cette définition a été adoptée au cours d'un séminaire organisé par la Fondation Banco do Brasil en 2005. On y a cité comme exemples d'artefacts technologiques sociaux le « multimistura », un complément alimentaire utilisé au Brésil pour lutter contre la dénutrition, et les citernes faites de plaques pré-moulées qui servent de réservoir pour recueillir les eaux pluviales pendant les périodes de sécheresse dans le Nordeste, ou encore les artefacts créés dans le processus de recyclage des déchets solides (Barbosa, 2007).

Selon ces auteurs, l'objectif est de penser « *un substrat cognitivo-technologique à partir duquel les activités non insérées dans le circuit formel de l'économie pourront gagner davantage en durabilité et en extension par rapport aux entreprises conventionnelles* » (Dagnino et al 2004, p. 51). Autrement dit, cela signifie mettre en adéquation la connaissance scientifique et la technologie incorporées dans les machines, les équipements, les informations, l'organisation de la production et du travail, les finalités économiques et également sociales ou environnementales. L'économie sociale et solidaire devra faire prévaloir de nouveaux critères orientant les choix technologiques : la participation démocratique dans le processus de travail, la prise en compte de ce qu'exigent l'autogestion, la santé des travailleurs et des consommateurs ainsi que l'environnement.

En ce sens, le renouvellement de la technologie dans son action formatrice auprès des travailleurs est un point central du processus de reconduction des entreprises d'économie sociale et solidaire, comme l'affirment Barbosa (2007), Cruz (2006) et Marconsin (2007). Il est nécessaire de déconstruire l'héritage tayloriste-fordiste concernant celui qui donne des ordres et celui qui s'y soumet, et désaliéner le travailleur des sens du travail subordonné. Nous ne pouvons pas perdre de vue que les travailleurs depuis longtemps ont été éduqués non à la liberté, mais à la soumission, non au savoir mais à l'obéissance, non à l'holisme mais à l'atomisation. Il est donc nécessaire de revoir le discours de la domination en général et dans les espaces d'ordre technique et administratif, en particulier.

Les processus éducatifs en rapport avec les entreprises solidaires doivent donc proposer une éducation émancipatrice, réflexive, critique, dialogique, qui intègre la nécessaire relation d'altérité entre les sujets concernés. Pour atteindre un tel but, cette forme d'éducation doit rompre avec les méthodes traditionnelles tant sur le plan de l'enseignement normal avec son apprentissage de la lecture fonctionnelle ou utilitaire que sur le plan de l'éducation technique, qualifiante ou de perfectionnement, avec ses manuels et ses techniques. Il s'agit de changer d'orientation dans la gestion et la conception politico-pédagogique. C'est ce que souligne Cruz (2002) :

*« Il semble clair, cependant, que ce qui solidifie les relations c'est la construction concrète d'un objectif unitaire qui se matérialise dans une relation de réciprocité : un travail, une action collective, un échange d'aides mutuelles, etc. La salle de classe peut être cet espace, mais il n'est certes pas le plus privilégié : en quelque sorte, elle représente un espace social qui fait abstraction des autres relations du quotidien, surtout avec celui du public ciblé par les politiques publiques concernant l'économie sociale et solidaire »* (Cruz, 2002, p. 19).

Pour consolider les concepts d'autogestion, de démocratie interne et de solidarité, il faut avoir une vision ample de la formation et y inclure la dimension technique de la production, la gestion et même la scolarisation formelle, en les orientant sur les défis que représente la rupture avec l'héritage tayloriste-fordiste, et ce qui limite les avancées technologiques et l'élargissement de l'insertion culturelle des travailleurs.

Que le processus de changement productif doive avoir un fondement technologique est un fait déjà reconnu par les *Incubadoras Tecnológicas de Cooperativas Populares (ITCP)*<sup>6</sup> et par d'autres organismes de conseil qui y voient un élément essentiel de la viabilité des initiatives de l'économie solidaire. Si c'est un objectif dont la nécessité est reconnue, son sens conceptuel et opérationnel pour le renforcement des unités de production est encore relativement flou. Or, il ne semble pas que l'on cherche à construire des conditions favorables à un grand débat autour de projets autogestionnaires à l'intérieur du capitalisme.

## **5. L'autogestion dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire**

Les pratiques d'organisation du travail dans les unités productives de l'économie sociale et solidaire présentent des formes variées et hétérogènes. Les variables qui définissent cet univers de pratiques économiques basées sur la solidarité c'est-à-dire sur une répartition démocratique de la gestion comme des résultats, sont très diversifiées dans les expériences décrites. Elles dépendent du degré d'insertion dans la structure économique et donc des liens plus ou moins étroits qui rattachent l'entreprise d'économie solidaire à l'économie marchande.

D'abord, il est nécessaire de rappeler qu'il n'existe pas de chaîne de production autonome dans l'économie sociale et solidaire. Même le travail le moins spécialisé n'est pas déconnecté de la chaîne formelle, soit il doit obtenir la matière première sur le marché soit il y fait circuler le produit ou le service. Sa logique organisationnelle, son rythme de production et le coût sont déterminés par l'extérieur, par le marché, ce qui réduit, ou élimine, sa capacité à être autonome.

---

<sup>6</sup> Certaines mairies ont mis en place leurs propres expériences d'incubation mais les premières à exister, et elles sont encore en majorité, sont liées à ce qu'on appelle l'« extension universitaire ». En 1999, elles se trouvent réunies dans le Réseau universitaire des incubateurs technologiques de coopératives populaires, constitué de 16 incubateurs : UFRJ, USP, UFC, UFRN, UFRPe, UEB, UFJF, UFSJ, UFV, UFSCar, PUC-SP, Unicamp, UFPR, Furb (Blumenau), UCP (Pelotas) et Unisinos. En outre, elles composent Unitrabalho, un réseau universitaire national qui rassemble 92 universités et institutions d'enseignement supérieur, créé en 1996, afin de promouvoir, en les articulant, des partenariats de recherches et d'études sur le travail (cf. [www.unitrabalho.org.br](http://www.unitrabalho.org.br)).

Ceci se vérifie dans la description que fait Cruz-Moreira (2003) du secteur de la confection qui en général rassemble des coopératives de femmes sans formation scolaire capable de garantir une quelconque compétitivité ; ce sont en général des chômeuses ou des femmes qui n'ont jamais été insérées dans le travail formel et ont toujours pratiqué une couture artisanale dans le quartier. Pour l'auteur, ces éléments sont déterminants, car ils limitent les coopératives à l'exécution d'un travail parcellaire commandité par des entreprises de sous-traitance :

*« Elles n'effectuent presque jamais la coupe ou le dessin original des pièces. Les entreprises se gardent la gouvernance (pouvoir de décision, contrôle et organisation de la chaîne de production) de l'affaire - design, commercialisation, marché et distribution - et parfois le contrôle et la supervision de la production dans la coopérative elle-même »* (Cruz-Moreira, 2003, p. 212).

À cause du chômage et de l'appauvrissement de la population, cette forme de production parcellaire et subordonnée s'est largement reproduite à cause des *« nombreux programmes gouvernementaux et d'ONG qui proposent des cours de coupe et de couture, augmentant ainsi le nombre de femmes "qui savent un peu de couture" sans constituer en soi une main d'œuvre spécialisée »* (Cruz-Moreira, 2003, p. 212), capable donc de renverser cette logique de production asservie. Dans la pratique, ce genre de cours finissent par créer une espèce d'armée industrielle de réserve de pauvres pour les pauvres. Ces femmes en nombre croissant à qui l'on a appris quelques tâches de cet art de la couture se disputent les places dans les entreprises d'économie solidaire ou dans ces petits ateliers familiaux, accentuant la tendance à la baisse des gains et des salaires.

Le contexte socio-économique impose donc ce genre de limites aux unités de production de l'économie solidaire. On les retrouve dans les coopératives de recyclage des déchets qui sont dans l'incapacité de changer les conditions d'exploitation des *catadores* par les ferrailleurs et les grandes industries qui forment un marché oligopolistique, comme le soutient Magera (2003) :

*« [...] les coopératives étudiées doivent, à la fin du mois, répartir les revenus entre les coopérateurs qui en ont besoin pour leur survie. Une telle situation conduit les coopératives à vendre leurs produits à un prix souvent plus bas que le marché et comme elles ne peuvent accumuler des volumes de produits à vendre, car ils n'ont pas d'espace de stockage, on comprend qu'elles se trouvent entre les "mains" des ferrailleurs et des industries qui contrôlent ce marché »* (Magera, 2003, p. 133).

Les études sur les entreprises en faillite, maintenant autogérées (ANTEAG, 2000), montrent que le maintien de certaines pratiques productives de l'entreprise originelle a un impact négatif sur ces expériences qui doivent s'insérer dans la chaîne de production traditionnelle du marché formel capitaliste afin de rester en vie. Il est courant que pour être viable économiquement ces entreprises entrent dans le circuit de la sous-traitance.

Y-a-t-il un lien possible entre gestion démocratique et viabilité économique ? C'est une question importante qu'il faut prendre en compte. Barbosa (2007) met en évidence une tendance à une relation inversement proportionnelle : quand le processus de travail est plus coopératif, plus grande est la faiblesse économique et financière de l'entreprise et inversement, là où la viabilité économique est plus forte, le solidarisme est moindre dans l'entreprise qui est proche du fonctionnement capitaliste. En général les entreprises autogestionnaires survivent grâce au soutien des incubateurs, de l'État ou autres organismes de conseil car elles ont presque toujours de grandes difficultés à assumer toutes leurs fonctions. Cette relation inversement proportionnelle rend explicites les limites de la viabilité des petites entreprises et des coopératives. Il leur est en effet difficile d'obtenir des crédits, de disposer d'un fonds de roulement pour, entre autres, dynamiser la commercialisation et l'achat de matières premières ou incorporer de nouvelles technologies, ce qui met au jour la question de fond de l'affrontement de ces entreprises avec le marché capitaliste, celle de la productivité.

Cruz (2006) va dans ce sens en montrant que dans les entreprises solidaires, les technologies incorporées dans les biens physiques (machines, équipements, installations), pour le cas spécifique des entreprises qui sont des reprises des usines en faillite, sont des héritages obsolètes puisque la situation de faillite ne favorise pas ce genre d'investissements. Dans les projets financés par des organismes gouvernementaux, ces technologies sont normalement nouvelles, mais le retard dans leur acquisition, comme leur inadéquation à la réalité des travailleurs, a aussi contribué à affaiblir tant la compétitivité que les principes de l'économie sociale et solidaire. En ce qui concerne les technologies incorporées dans les connaissances des travailleurs, comme les processus de travail, de gestion et de commercialisation, la situation est encore pire. Les travailleurs se retrouvent en effet face à de nombreuses contradictions entre les discours tenus dans les cours et l'organisation réelle du travail. Généralement tayloriste-fordiste, elle est fortement hiérarchisée et basée sur le principe de séparation entre conception et exécution qui ne peut se reproduire en tant que savoir collectif.

Dans ce contexte, l'autogestion reste formelle dans la mesure où elle n'arrive pas à supplanter la culture de la simple exécution de tâches. Nascimento (2004) articule l'idée d'autogestion à des expériences concrètes car c'est en agissant collectivement que les masses apprennent à s'autogérer. Il n'existe pas d'autre moyen de s'approprier ce savoir. Pour l'auteur,

l'autogestion est une idée mais c'est avant tout une pratique sociale et politique, une méthode et une perspective de changement social, un mouvement qui provient de l'expérience de victoires et de défaites. Ainsi, le fondement de l'autogestion est un droit à l'expérimentation collective de nouvelles formes de vie et de travail qui se construit à partir d'initiatives de la société civile, dans les entreprises, les quartiers, les municipalités.

Le maintien de la division traditionnelle du travail compromet le caractère démocratique de l'autogestion et suscite des problèmes d'adaptation chez les travailleurs qui du coup ont un fort taux de rotation dans les entreprises d'économie solidaire (Lima, 2004). Ce n'est pas étonnant, « *puisque l'organisation du travail ne diffère pas de celle d'une entreprise traditionnelle, il est difficile alors pour le travailleur de comprendre que l'entreprise est à lui et que c'est un avantage* » (Lima, 2004, p. 56), d'autant plus que, pour pallier les difficultés que vit une entreprise à ses débuts, les travailleurs doivent consacrer plus de temps que les traditionnelles huit heures par jour, et en outre, se mesurer à de nouvelles responsabilités.

Mal adaptés, les travailleurs se manifestent peu ou pas du tout dans les assemblées. Pour Singer (2002b), cette abstention s'explique par leur manque de confiance dans leurs possibilités d'intervention. Ils peuvent considérer aussi que l'administration n'est pas le problème de tous, ce qui accentue le degré de dépendance des entreprises vis-à-vis de certains agents externes comme les incubateurs, les entités religieuses, les administrateurs publics, les ONG, les entreprises auxquelles les lient des contrats de sous-traitance, les partis politiques, entre autres. Les principes d'autogestion et de démocratie s'en trouvent, comme nous l'avons dit, compromis.

En termes de scolarité, le niveau des travailleurs est très bas dans la plupart des entreprises. Selon le rapport Diagnostic et impacts du PRONINC<sup>7</sup> (Programme national d'incubateurs de coopératives populaires), près de 12 % de ceux qui travaillent dans les coopératives sont analphabètes, 45 % n'ont pas terminé le cycle primaire, 12 % l'ont terminé, 6 % n'ont pas terminé le secondaire, 15 % l'ont terminé, 1 % ont commencé des études supérieures et 2 % ont terminé un cycle universitaire.

Pour ANTEAG (2000), un processus autogestionnaire doit adopter comme principale stratégie la réélaboration des valeurs de soumission car il s'agit d'inciter les travailleurs à opter pour des comportements de solidarité et de stimuler les capacités intellectuelles du collectif de gestion en lui apportant éducation et formation à l'autogestion. Néanmoins, selon Lima (2004), malgré les très nombreux cours de formation en coopérativisme, autogestion, administration, comptabilité, entre autres, offerts par ceux qui

---

<sup>7</sup> Accessible à :

[http://acompanhamentoproninc.org.br/down\\_sem-nov06/Diagnostic\\_sem\\_nov-06.pdf](http://acompanhamentoproninc.org.br/down_sem-nov06/Diagnostic_sem_nov-06.pdf) [Accès le 12/12/2008].

soutiennent l'économie solidaire, les travailleurs ont des difficultés à se percevoir comme les propriétaires de l'entreprise :

*« Il est rare que les travailleurs comprennent les caractéristiques et les particularités d'une coopérative car ils la considèrent comme une entreprise semblable aux autres, sauf qu'elle ne donne pas les droits garantis aux employés par une entreprise conventionnelle. Même lorsque les entreprises "partenaires" et les organes de l'État offrent des cours de coopérativisme aux travailleurs, ceux-ci assimilent mal ses principes »* (Lima, 2004, pp. 55-56).

Ceci est le révélateur d'une immense lacune dans le développement de nouvelles technologies axées sur l'autogestion et qui reconsidèrent la division traditionnelle du travail et la hiérarchisation des relations de travail qui en découle. La nécessité de produire une nouvelle technologie centrée sur l'autogestion devient un défi. Mais de cette réflexion émerge une autre question : comment élabore-t-on le projet d'une entreprise autogestionnaire ? Dans les cours d'ingénierie, le projet de fabrique qu'on y développe renforce la séparation entre conception et exécution, par exemple, or c'est absolument contraire au principe d'autogestion. D'où la nécessité de produire une nouvelle ingénierie. Peut-être les incubateurs de coopératives populaires universitaires peuvent-ils assumer ce défi important : percevoir les problèmes réels auxquels s'affrontent les entreprises d'économie solidaire et chercher à l'intérieur de l'université, des groupes de recherche qui pourraient apporter des solutions nouvelles capables non seulement de résoudre les problèmes réels mais aussi d'éliminer la séparation entre conception et exécution.

## Conclusion

Notre propos dans ce texte a été de montrer que l'économie sociale et solidaire est un champ conflictuel comme l'est aussi cette autre forme plus ancienne l'*empreendedorismo*. Nous avons vu, dans la première partie, que l'économie sociale et solidaire n'est pas seulement un terrain de lutte contre la pauvreté. Elle combat aussi les inégalités sociales, économiques, comme celles que déterminent les rapports sociaux basés sur l'ethnie et le genre, et prend position en faveur de la durabilité de la planète, donc pour les êtres humains et tous les êtres vivants. Nous avons vu aussi que l'esprit d'entreprise, qui est le moteur de l'*empreendedorismo*, vise fondamentalement à accumuler des capitaux et qu'il réactualise, à l'intérieur du capitalisme contemporain, le principe précapitaliste de l'accumulation primitive qui, d'un côté, accumule du capital et de l'autre transforme les

travailleurs en vendeurs de force de travail. Dans le cours de ce travail, nous avons vu encore que le développement de la technologie sociale et d'une nouvelle vision d'une éducation adaptée aux entreprises solidaires est ce qui permettra aux principes fondamentaux de l'économie sociale et solidaire de faire une avancée. Mais en guise de conclusion, il convient de réfléchir sur un point qui fait encore obstacle au développement de l'économie sociale et solidaire et qui crée une confusion avec l'*empreendedorismo*, c'est le problème que posent les partenariats.

Dans le vocabulaire entrepreneurial, à partir des années 1990, le terme de partenariat est devenu courant. Il est la traduction littérale de l'expression anglaise *partnership*, et désigne toutes sortes de relations, commerciales ou non, qui se nouent entre différentes organisations ou personnes. Le terme est utilisé aussi pour nommer la relation entre deux entreprises, dans laquelle l'une vend des produits ou des services à l'autre. Dans certaines entreprises, même les travailleurs vendeurs de force de travail deviennent des « collaborateurs », « des consultants » ou des « partenaires ».

Au Brésil, ce terme a une origine populaire, une liée à la campagne, à l'agriculture et une autre à la ville, principalement dans les quartiers les plus pauvres, les plus périphériques. Dans le monde rural, partenariat désigne une relation de travail très perverse qui s'est substituée, dans un certain type de cultures et dans certaines régions, à la relation de travail esclave, après l'interdiction par l'Angleterre de ce commerce. Dans le milieu populaire urbain, le terme partenaire désigne un égal avec lequel on fait alliance, de vie, de camaraderie, d'amitié sincère ; ce peut être aussi un partenaire commercial. Dans la version populaire urbaine, un partenariat ne peut donc se réaliser qu'entre égaux et non entre gens de positions différentes.

Le terme de partenariat, malgré ses acceptions différentes, que ce soit dans la vision d'un entrepreneur ou dans la vision populaire, est utilisé de façon indistincte dans l'économie sociale et solidaire ou dans l'*empreendedorismo* pour l'établissement d'un contrat, ou autrement dit, pour l'achat de services nécessaires à leur fonctionnement, auprès d'institutions de consultants, d'assistance-conseil ou d'enseignement. La plupart du temps, ces mêmes institutions vendent leurs services indifféremment à ces deux formes de l'économie.

Au Brésil, à partir des années 1990, ce genre d'institutions, sous l'appellation d'ONG, s'est beaucoup développé. Pour survivre, celles-ci vendent leurs services au secteur de la toute petite entreprise comme à celui de l'économie solidaire, services qui prennent différentes formes, depuis la constitution de groupes d'intérêt jusqu'à des offres de formation à travers des cours d'*empreendedorismo* populaire, solidaire, démocratique, autogestionnaire, des cours de techniques de gestion, le fameux « *plan de negócios* », outre une assistance conseil dans le processus d'incubation. Or il arrive que, dans certains cas, les institutions avec lesquelles on passe des contrats sont les mêmes, qu'elles interviennent dans une optique ou dans une

autre et qu'elles sont qualifiées de partenaires dans les deux situations. Mais si elles effectuent les mêmes activités pour l'une et l'autre, et si l'une et l'autre ont des pratiques, des objectifs et des conceptions différents, ne serait-il pas le moment pour l'économie solidaire de repenser ce genre de partenariat ?

## Références bibliographiques :

- Alves, F.J.C. Processos de Incubação. In: Medeiros, A.; Schwengber, A. et Schiochet, V. (orgs.). *Políticas Públicas de Economia Solidária: por um outro desenvolvimento*. Recife : Universitária da UFPE, 2006.
- \_\_\_\_\_. Trabalho Intensivo e Pagamento por Produção: o moedor de carne do Complexo Agroindustrial Canavieiro. *Seminário Sobre Intensidade e Intensificação do Trabalho*. São Paulo, FUNDACENTRO. Conférence, 24/05/2009.
- Alves, F., França Filho, G., Girard, C., Cruz, T., Araújo, H. O Estado da Arte das políticas públicas de Economia Solidária no Brasil: Uma Análise Qualitativa desta Construção. In: Centro Josué de Castro e Rede de gestores de políticas públicas de Economia Solidária. (org.). *políticas públicas de economia solidária Por um outro desenvolvimento*. 01 éd. Recife: Editora da UFPE, 2006, v. 01, (pp. 111-181).
- Barbosa, R.N.C. *A economia solidária como política pública: uma tendência de geração de renda e ressignificação do trabalho no Brasil*. São Paulo: Cortez, 2007.
- Cruz, A.C.M. *A diferença da igualdade. A dinâmica da economia solidária em quatro cidades do Mercosul*. Campinas: Unicamp/Instituto de Economia, 2006. Tese de Doutorado.
- \_\_\_\_\_. *Uma contribuição crítica às políticas públicas de apoio à economia solidária*. São Paulo: USP/PPG em Economia, jan/2002. Accessible à : <http://www.ecosol.org.br/txt/politpub.doc>. Accès en février 2007.
- Cruz-Moreira, J. R. Cooperativas populares de confecção do Estado de São Paulo. In: Souza, A.R. et. al. (orgs.). *Uma outra economia é possível*. São Paulo : Contexto, 2003.
- Dagnino, E. Construção democrática, neoliberalismo e participação: dilemas da confluência perversa. *Política & Sociedade*. Revista de Sociologia Política. Florianópolis, UFSC, 2004.
- Dagnino, R. et al. Sobre o marco analítico-conceitual da tecnologia social. In: *Tecnologia social: uma estratégia para o desenvolvimento*. Rio de Janeiro : Fundação Banco do Brasil, 2004.
- Gaiger, L.I. As emancipações no presente e no futuro. In: Gaiger, L.I. (org.). *Sentidos e experiências da economia solidária no Brasil*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.

- FÓRUM SOCIAL MUNDIAL 2002. *Economia Solidária, Fundamento de uma Globalização Humanizadora*. Porto Alegre : Ed. SEDAI, 2002. GT Economia Solidária.
- IPEA (Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada). Políticas sociais: acompanhamento e análise. 13ed. 1995-2005 ([www.ipea.gov.br](http://www.ipea.gov.br). Accès en décembre 2007).
- Lima, J.C. O trabalho autogestionário em cooperativas de produção: o paradigma revisitado. In: *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, v.19, n.56, oct. 2004. (pp. 45-62).
- Magera, M. *Os empresários do lixo: um paradoxo da modernidade*. São Paulo : Expressão Gráfica, 2003.
- Marx, Karl. *Miséria da Filosofia*. São Paulo, Ícone, 2004.
- \_\_\_\_\_. *O capital: crítica da economia política*. São Paulo: Difel, 1985.
- \_\_\_\_\_. *Contribuição à crítica da economia política*. São Paulo: Martins Fontes, 1983.
- Moretto, A.J. Os descaminhos das políticas de emprego no Brasil. In: Proni, M.W. et Henrique, W. (orgs). *Trabalho, mercado e sociedade: o Brasil nos anos 90*. São Paulo: UNESP/UNICAMP, 2003.
- Nascimento, C. A autogestão e o ‘novo cooperativismo’. Brasília: SENAIS/MTE, 2004. 5 p. (Mimeo).
- Nogueira, C.M. O trabalho feminino e as desigualdades no mundo produtivo do Brasil. In: Silva, M.O., Iazbek, M.C. (orgs.). *Políticas públicas de trabalho e renda no Brasil contemporâneo*. 2ed. São Paulo : Cortez; São Luís : FAPEMA, 2008. (pp. 23-40).
- Nunes, C.G.F. *Diagnóstico das políticas públicas em economia solidária*. Brasília, IPEA, 2006. Rapport partiel de l'étape qualitative de la recherche. Version pour la discussion.
- SENAES. *Atlas de economia solidária no Brasil*. Brasília: MTE, 2005. Accessible à: [http://www.trabalho.gov.br/ecosolidaria/sies\\_atlas.asp](http://www.trabalho.gov.br/ecosolidaria/sies_atlas.asp). Accès le 20/10/2007.
- \_\_\_\_\_. *Sistema Nacional de Informações em Economia Solidária (Sies)*: termo de referência. Brasília : Departamento de Estudos e Divulgação/Senaes/MTE, 2004a.
- \_\_\_\_\_. *Centros Públicos de Economia Solidária*: termo de referência. Brasília : MTE/Senaes, 2004 b.
- \_\_\_\_\_. *Economia solidária em desenvolvimento*. Brasília, Senaes/MTE, 2003.
- Singer, P. A recente ressurreição da economia solidária no Brasil. In: Santos, B.S. (org.). *Produzir para viver: os caminhos da produção não capitalista*. Rio de Janeiro : Contexto, 2002b.

# **Économie sociale et solidaire. Une perspective internationale**

*Genauto Carvalho de França Filho*  
Université fédérale de Bahia

*Jean-Louis Laville*  
Conservatoire National des Arts et Métiers

## **Introduction**

La solidarité joue un rôle moteur dans la construction des systèmes de protection sociale. Toutefois, elle est limitée par la conception réductrice de l'économie qui s'est imposée dans l'hémisphère Nord comme dans l'hémisphère Sud. Dans ces deux contextes, des activités économiques dont le ressort était la solidarité ont bien été créées mais elles furent progressivement abandonnées ou marginalisées avec l'essor du capitalisme. La société civile, dans les formes d'expression qu'elle a adoptées, a fait le choix non d'un contenu économique mais d'une fonction, celle de revendiquer un certain nombre de droits sociaux qui serviraient à encadrer l'économie de marché. Ces droits furent parachevés par l'implantation d'une économie non-marchande. Sur ce point, l'action redistributive de l'État social s'est exercée plus largement dans les sociétés européennes et si les sociétés latino-américaines lui ont imposé des limites, le développement, basé sur une dynamique marchande compensée par des protections sociales minimales, a néanmoins reposé sur le même modèle.

Ce compromis socio-économique connaît une première vague de contestations avec les mouvements des années 1960 et 1970, qui découvrent les dégâts du progrès, les effets pervers du travail aliéné et d'une consommation de masse. Il est, peu après, mis à mal par une seconde vague, celle d'une mondialisation dirigée par des politiques néo-libérales, synonyme de dérégulation et de marchandisation croissante des activités sociales. C'est portée par ces deux vagues successives qu'une dynamique solidaire reprend de la vigueur dans le domaine économique. Au Brésil, l'économie populaire et solidaire s'efforce de dépasser le niveau de la survie pour se diriger vers la création d'activités porteuses d'un développement durable, intégrant par exemple l'idée d'une économie du travail qui, contrairement à l'économie du capital, pour reprendre les termes de Coraggio (2004), est axée sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. En France, l'aspiration à une autre logique économique s'affirme à nouveau, prolongeant les formes de l'économie sociale.

Les diverses études de cas rassemblées dans l'ouvrage « *Action publique et économie solidaire* » (Laville, França Filho, Medeiros et Magnen, 2006)<sup>1</sup> montrent que l'économie sociale et solidaire ne se caractérise pas seulement par une hybridation des ressources. À partir du moment où la finalité de l'économie sociale et solidaire est la démocratisation de l'économie, il convient de la définir par la double dimension de ses initiatives : elles sont à la fois économiques et politiques (Dacheux et Laville, 2003 ; Eme et Laville, 2000). La dimension politique ne se réduit pas à la propriété collective ; autrement dit, la garantie d'une égalité juridique entre les membres est étendue à la libre expression, à la liberté discursive de chacun, ce qui permet de parler d'« *espaces publics de proximité* » (Eme et Laville, 1994) qui semblent s'inventer à travers ces expériences. Au Brésil, les observations faites révèlent des parcours et des trajectoires marqués par des évolutions personnelles favorisées par la libre expression dont jouissent maintenant des individus qui auparavant n'avaient pas accès à un emploi qualifié ni à des conditions de travail décentes. Le passage d'une attitude passive à une capacité d'initiative, comme le montrent de nombreux cas, suggère l'émergence d'un profil de travailleur engagé, différent des militants ouvriers des grandes concentrations industrielles, qui renvoient à d'autres parcours, d'autres histoires de vie. Le constat que leur engagement change concrètement les conditions de leur vie quotidienne donne aux participants de l'économie solidaire une plus grande confiance personnelle dans l'action collective.

Comme les recherches l'ont largement illustré, des coopératives, créées dans un grand élan d'enthousiasme, ont vu la mobilisation des travailleurs s'effondrer à cause de la distance entre l'ampleur du changement annoncé dans les discours et la réalité vécue. Cet affaiblissement de l'adhésion interne est particulièrement visible dans les expériences où la modification de la propriété de l'entreprise n'a pas été accompagnée par des formes de participation directe qui auraient permis d'intervenir sur les conditions et l'organisation du travail. Avec le temps, le statut de coopérative ne sert qu'à justifier l'existence d'une technocratie managériale qui se présente comme démocratique et s'isole des autres catégories de travailleurs auxquelles elle reproche des comportements insuffisamment coopératifs. Celles-ci, de leur côté, ressentent une déception croissante par rapport à leurs espoirs au moment de leur engagement initial. Le même constat de dégénérescence bureaucratique (Mandel, 1975 ; Oppenheimer, 1914 ; Webb-Webb, 1914) concerne aussi des associations et organisations mutualistes (Meister, 1974 ; Dreyfus, 2001).

---

<sup>1</sup> Cet ouvrage a été publié au Brésil et en France dans le cadre d'un programme de recherches et de publications jalonné par d'autres ouvrages, par exemple J.-L. Laville, G.C. França Filho (2004) ou J.-L. Laville, A.D. Cattani (2006).

Les divers exemples, présentés dans l'ouvrage cité plus haut « *Action publique et économie solidaire* », suggèrent un itinéraire différent. ASMOCONP (Banco Palmas) est l'un d'entre eux. Pour França Filho et Silva Jr (2006), il s'agit avant tout d'une association de quartier issue de l'histoire d'une lutte politique pour l'amélioration des conditions de vie sur son territoire. Le fait d'être à l'origine de changements importants dans le quartier a, semble-t-il, fortement contribué à l'engagement des habitants dans les projets de l'association. Bref, malgré les difficultés liées à l'existence même d'une favela, la participation de ses habitants, qui a des effets très concrets, se renforce périodiquement.

Dans ce genre d'initiatives, les dimensions politiques et économiques sont imbriquées les unes dans les autres. Les espaces publics de proximité ont plus de chance de se perpétuer s'ils arrivent à faire évoluer positivement les conditions socio-économiques de vie des individus concernés. Réciproquement, la réussite de telles transformations est d'autant plus assurée si les pratiques qu'elles supposent conduisent à rendre les espaces de proximité viables et capables de promouvoir une approche différente de l'activité économique, qui n'est plus seulement un moyen d'atteindre les finalités solidaires.

La notion d'espace public est ici considérée dans son acception originelle qui fait apparaître son double sens : au lieu d'établir une dissociation entre espaces public et économique, il se constitue dans la relation même qui lie développement de l'activité économique et promotion des acteurs qui s'y trouvent engagés. Le registre habituellement qualifié d'infrapolitique, c'est-à-dire connecté à la dynamique quotidienne de socialisation des individus dans la société civile, et qui en général n'est pas considéré comme faisant partie du registre de la logique politique, est ici réévalué car l'action collective peut y trouver une forme de publicisation. L'approche de la démocratie économique s'en trouve également renouvelée : au lieu d'être abordée dans une perspective de démocratie industrielle (Martin, 1994), elle l'est par le biais de processus basés sur la *voice* (Hirschman, 1976), c'est-à-dire, sur l'importance donnée à la libre parole des acteurs. Dans l'économie sociale et solidaire, la capacité de préserver un espace public de proximité, c'est-à-dire, un espace consacré à l'expression même des participants, qui décident d'agir pour résoudre les problèmes communs, est donc importante pour le *devenir* de la dynamique collective ; pourtant, cette capacité ne suffit pas pour que soit dépassée complètement la situation de marginalité que vit ce type d'initiatives.

## **1. Persistance des discriminations négatives**

Il en est ainsi parce qu'il existe des discriminations négatives. Ces discriminations négatives sont faites des sédiments déposés par l'histoire

d'une conception dominante de l'économie qui invalide ce genre d'initiatives. On peut situer empiriquement ses modes d'expression : elle agit au niveau des règles institutionnelles qui régissent les activités économiques et des représentations sociales dont elles sont l'objet. L'inadéquation des cadres légaux et les incompréhensions vis-à-vis de ces initiatives sont sur ce point fort éloquentes.

Il n'existe, en France, aucun statut juridique permettant à une organisation de mettre en œuvre commodément la participation des multiples parties concernées. Le statut d'association, par exemple, confère une place prépondérante aux bénévoles et admet les usagers comme membres sans prévoir l'intégration des salariés à la direction, alors que les coopératives privilégient une seule catégorie de membres, qu'ils soient travailleurs ou consommateurs entre autres. C'est à cela que cherche à remédier le statut de *société coopérative d'intérêt collectif*, SCIC (Gardin, 2004). Au Brésil, la situation est encore pire. La loi actuelle sur les coopératives favorise les grandes structures comme celle de l'*agrobusiness* dont le fonctionnement est pratiquement le même que dans les autres entreprises privées. Le cadre légal n'est pas approprié car il ne permet pas d'intégrer le phénomène du coopérativisme populaire (Dubeux et Gervais, 2004) qui concerne les coopératives de petite taille, dans lesquelles s'entrecroisent liens communautaires et processus économiques. Et il ne permet pas non plus de faire obstacle aux fausses coopératives qui, sous couvert de coopérativisme, précarisent le travail, le statut de coopérative n'étant qu'un moyen de réduire les charges sociales. L'absence de cadre juridique freine aussi les initiatives dont la forme associative pose problème pour la commercialisation des biens et des services. En France, comme au Brésil, la viabilité économique de ces expériences est aussi plus difficile à atteindre parce que leur utilité sociale n'est pas prise en considération malgré les débats et les recherches que ce sujet commence à susciter (Gadrey, 2005). La France, et encore moins le Brésil, où le débat n'est pas ouvert, n'officialisent pas les critères qui permettraient aux autorités publiques de reconnaître les apports à la collectivité des activités pour lesquelles les finalités sociales et écologiques sont prioritaires.

Les diverses formes d'inadéquation de ce cadre institutionnel sont, dans la majorité des cas, mal comprises, et fréquemment interprétées comme un défaut de professionnalisation managériale qui ferait obstacle à la sortie de la précarité. D'où en général des pressions pour qu'il y ait normalisation de la situation à travers l'adoption de méthodes de management importées des entreprises privées lucratives, sans que l'on interroge leur pertinence. Au Brésil, des recherches importantes commencent à se développer autour de la notion de gestion sociale (França Filho, 2006). L'idée est d'abord d'éclairer la spécificité de certaines dynamiques organisationnelles, issues de la société civile, sur le plan de leur rationalité et de leur logique propre par rapport au monde de l'entreprise et à la logique du marché. Elle est ensuite d'élaborer

un ensemble de connaissances relatives à la construction d'outils de gestion adaptés à la réalité de ce type de pratiques, ce qui conduit à refonder le débat portant sur les technologies sociales (França Filho, 1997). En France, les effets pervers de l'importation des méthodes managériales du secteur privé dans le champ associatif ont été décrits dans « *Sociologie de l'association* » (Laville et Sainsaulieu, 1997).

Ainsi l'accusation récurrente d'amateurisme par l'administration publique n'est qu'une opération constante de délégitimation. La rétrospective, réalisée en différentes villes et en diverses régions de France, met bien en évidence combien il est difficile de s'y opposer. Preuve de cette dévalorisation, le temps nécessaire pour sortir de la confusion faite entre économie sociale et solidaire d'un côté et insertion par l'économique de l'autre. Ceci s'explique par la séparation qui a été établie entre développement économique et insertion par l'emploi dont la responsabilité relève de représentants politiques différents. La distinction est si lente à s'imposer que certains défenseurs de l'économie sociale, perturbés par l'irruption de l'économie solidaire, ont cherché aussi à axer cette dernière sur le traitement de l'exclusion car, d'après eux, elle manque de crédibilité économique.

La difficulté qu'ont les responsables publics à comprendre la nature multidimensionnelle de l'économie sociale et solidaire se retrouve aussi au Brésil où l'imbrication, déjà mentionnée, des dimensions politique et économique est encore renforcée par les nombreux aspects sociaux et culturels de cette vaste économie populaire qui permet à une grande partie de la population d'avoir accès à des ressources. L'économie sociale et solidaire représente un effort collectif pour que l'économie communautaire, tout en s'appuyant sur le travail coopératif et sur les liens communautaires, soit de mieux en mieux structurée par des élans de solidarité démocratique. Il s'agit de réussir à conquérir une place en devenant capable de produire de réelles transformations dans le cadre institutionnel qui concerne surtout des territoires spécifiques comme certains quartiers défavorisés. Au contenu plus communautaire des pratiques socio-économiques issues des solidarités traditionnelles ordinaires tissées dans le quotidien se mêle un contenu plus politique : les acteurs débattent de leurs problèmes communs et cherchent à les résoudre en travaillant directement à leur solution tout en revendiquant leur reconnaissance institutionnelle à partir d'une relation d'égalité. Cependant, qu'il existe un continuum entre ces deux pôles de l'action directe et de la revendication institutionnelle (en supposant que le Brésil adopte une conception stratégique du développement caractérisée par le passage de la simple subsistance à la prise en compte dans les initiatives d'une économie durable sur un territoire donné) paraît tout à fait incompréhensible. Comme en France, où des initiatives solidaires ont été dépréciées sous le prétexte d'être des expériences communautaires, alors qu'elles faisaient preuve d'une

forte volonté d'inscription dans l'espace public<sup>2</sup>, au Brésil, l'image de l'économie populaire se réduit à celle d'une économie informelle, d'une économie de pauvres enfermée dans la gestion de la pénurie. L'amalgame que l'on fait entre travail au noir, marché parallèle, contrebande, trafic et production domestique, empêche de distinguer ce qui caractérise l'économie populaire, et qu'ont déjà montré divers chercheurs (Coraggio, 2004 ; França Filho, 2002b ; Sarria Icaza, 2005 ; et Tiriba et Picanzo, 2005 ; Gaiger, 2004 ; Kraychette, 2000). Elle est alors assimilée à une espèce de sous-économie dont le statut subordonné s'explique par le primat donné à l'économie marchande officielle. Dans cette vision, la seule économie pleinement reconnue est l'économie de marché, l'économie populaire n'étant qu'un simple palliatif. Ainsi en France, l'économie d'insertion est traitée comme un temps de transition, c'est-à-dire comme une espèce de réservoir d'activités temporaires servant de tremplin pour un accès rapide aux emplois véritables supposés se trouver dans l'économie de marché alors qu'en réalité la capacité des entreprises privées à générer des emplois reste faible. Dans cette façon de penser, l'objectif reste l'intégration dans une économie marchande, qui est sacralisée, même lorsqu'elle se révèle incapable de fournir du travail à tout le monde. Curieux paradoxe des temps actuels, pour ne pas dire grande contradiction de notre système économique dominant.

À cette vision réductrice de l'économie vient s'ajouter une façon de regarder l'*entrepreneuriat* à travers un prisme étroit. Le discours sur la création d'activités a souvent tendance à surévaluer l'entreprise individuelle marchande qui, dans les pays du Sud comme du Nord, est accompagnée habituellement d'un certain prosélytisme pour le microcrédit, vu comme la panacée contre tous les maux du capitalisme contemporain. C'est ainsi que De Soto (1987) semble faire l'apologie d'une sorte de capitalisme aux pieds nus. Il s'agit là d'un discours qui oblitère totalement la réalité, avant tout collective, des initiatives qui relèvent de l'économie populaire et solidaire. En cohérence avec cette façon de voir l'*entrepreneuriat*, de nombreux projets de développement local, mis en place au Brésil par des gouvernements à différents niveaux, se trouvent exclusivement centrés sur lesdits Arrangements Productifs Locaux (APL), c'est-à-dire des ensembles de petites unités privées appartenant à l'économie marchande, organisés sur une base territoriale et sectorielle pour améliorer leur performance et leur productivité. Vouloir repenser le développement local à partir de la valorisation de la micro-entreprise suppose certes de s'intéresser à ce genre d'initiatives. Il faut aussi retenir les apports, en termes de dynamisme, des effets conjugués de la coopération entre entreprises qui génère innovation technologique et requalification professionnelle au profit des territoires. Cependant, ces unités économiques se heurtent aux limites propres au

---

<sup>2</sup> Voir l'exemple de la « Jeunesse Active de la Bastide », une association créée par des jeunes d'un quartier de Limoges (Laville, Marchat, 1995).

paradigme de la compétitivité rendant les territoires prisonniers de la dynamique capitaliste. En résumé, une telle vision qui se présente comme une alternative pour la promotion du développement local, à cause de son exclusivisme, empêche de reconnaître l'immense potentiel offert par d'autres initiatives, comme celui de l'économie sociale et solidaire présente dans les mêmes territoires.

## **2. Contre les discriminations, des espaces publics de second niveau**

L'amplitude des problèmes, qui viennent d'être exposés, montre que l'économie sociale et solidaire doit encore conquérir de la légitimité. Et les espaces publics de proximité sont de ce point de vue limités car ils sont ancrés dans des expériences singulières. C'est la raison pour laquelle on assiste plus récemment à la formation d'espaces publics de second niveau (Eme, 1994 ; Dacheux, 2003 ; Roulleau-Berger, 2003). Il s'agit d'espaces qui s'étendent sur une échelle plus large et sont consacrés à accueillir des initiatives multiples d'origines fort diverses ayant des objectifs de délibération et de représentation.

Si les acteurs percevaient la nécessité d'un tel niveau d'organisation pour être entendus des pouvoirs publics, tant dans les réseaux brésiliens que dans les structures implantées en France à l'échelle régionale et nationale, les responsables publics, par le fait même d'être minoritaires dans l'appareil politico-administratif, sentiraient parallèlement la nécessité de constituer des espaces de troc et d'élaboration, ce que sont respectivement le Réseau des Territoires pour l'économie sociale et solidaire en France et *la Rede de Gestores de Políticas Públicas de Economia Solidaria* au Brésil. Outre le fait de se constituer en instances autonomes, comme dans le premier niveau, ces espaces publics de second niveau sont aussi des instances intermédiaires en ce sens qu'ils cherchent à contribuer à la régulation d'un champ de pratiques en stimulant les interactions entre les initiatives solidaires et les pouvoirs publics. L'autonomie, qui s'exprime dans la libre parole, conduit à la perspective d'une négociation perçue comme indispensable pour modifier graduellement les cadres institutionnels et les représentations sociales qui influencent le développement de l'économie solidaire. Les forums brésiliens, dorénavant présents dans pratiquement tous les États de la Fédération, combinent ainsi une participation démocratique inscrite dans leur charte et le fait de devoir orienter leur dynamique de fonctionnement vers la confrontation avec les responsables publics. En tant qu'espaces de réunion où les acteurs peuvent débattre et délibérer autour de leurs actions, ces forums sont des lieux où le conflit politique s'affirme fortement et se

manifeste surtout dans des divergences autour des choix stratégiques et des orientations du mouvement.

Au Brésil, les espaces publics intermédiaires émanent directement des acteurs de l'économie solidaire. Ils représentent aussi un degré de structuration, au niveau régional, plus développé que celui de la France. Le Brésil a un atout : une large auto-organisation de la société civile qui a, comme contrepartie, une faiblesse historique des politiques publiques. La situation est inversée en France, où la tradition d'une forte intervention publique, marquée cependant par la séparation entre l'économique et le social, coexiste avec une faible mobilisation des acteurs. De nombreux protagonistes de l'économie sociale et solidaire craignent les regroupements et les risques de manipulation qui, de leur point de vue, seraient associés à ce type de dynamique, comme le signale Hersent (2006). À cause de la dispersion due à ce déficit d'organisation spontanée, à Nantes ou Grenoble par exemple, le rassemblement des acteurs se fait clairement sous l'impulsion des pouvoirs publics. La méthode consiste d'abord à rendre visible le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie locale à travers un diagnostic participatif pour ensuite enchaîner sur des journées d'étude et de communication qui permettent aux représentants de l'économie sociale et des expériences émergentes de l'économie solidaire de se rencontrer. Ce fut une réussite puisqu'on a recensé 1950 participants à Grenoble et 980 à Nantes. Par ces différentes voies, il s'agit de combattre les logiques d'enfermement, de filtrage et d'asymétrie typiques des pratiques publiques gouvernementales. L'entrée sur la scène publique est destinée à s'opposer aux mécanismes de défense mis en place par les réseaux sociaux traditionnels pour ouvrir les politiques économiques des gouvernements locaux à une économie sociale et solidaire qui ne soit pas abordée sous le seul angle de l'insertion. La recherche d'une reconnaissance dans le champ économique est une stratégie à laquelle s'inscrit, selon Yvergnaux (2006), la ville de Rennes, comme d'autres en France, à défaut de pouvoir disposer d'un espace institutionnel où développement social et développement économique seraient véritablement conçus ensemble.

L'évolution des dotations budgétaires obtenues pour les initiatives de l'économie sociale et solidaire constitue un indicateur fiable du progrès atteint comme du chemin qui reste à parcourir pour arriver à une égalité de traitement avec les autres composantes de l'économie. Sur ce point, les expériences françaises et brésiliennes ont tendance à converger ; en effet on a pu conclure que les marges de manœuvres économiques ne peuvent croître que si « *les expériences dépassent leur isolement économique et deviennent également des initiatives socio-politiques* », c'est ce qu'affirment Schwengber, Praxedes et Parra (2006, p. 145) à propos du programme *Oportunidade Solidária* de São Paulo. L'analyse du cas de Recife conduit à la même constatation. Medeiros et Dubeux-Gervais (2007) montrent que le soutien à l'économie populaire et solidaire se justifie, non pas par des

actions ponctuelles mais par l'adoption d'une politique qui favorise le renforcement de l'associativisme local et l'organisation de centres publics de l'économie sociale et solidaire, vus comme des espaces publics où se co-construit une politique publique. L'objectif principal n'est pas de sous-traiter des services mais de renforcer le tissu socio-économique et politique local.

La pression politique exercée par le mouvement de l'économie solidaire pour que soit dépassée une vision réductrice de l'économie, qui privilégie la dynamique du marché et la société du capital, rencontre des obstacles considérables. Sarria Icaza (2006) souligne le risque de voir se constituer des fiefs à partir des courants politiques. Ce fut particulièrement sensible dans le cas du Rio Grande do Sul, où une fraction du Parti des Travailleurs a promu une politique imprégnée d'une vision industrialiste, privilégiant un segment de l'économie populaire solidaire au détriment d'autres. L'économie solidaire, par sa fragilité, est parfois amenée à se protéger en se faisant appuyer par un parti, ce qui la rend particulièrement vulnérable lors d'élections. Les responsables de la politique publique de São Paulo ont cherché à échapper à cette logique en soumettant à la municipalité un projet de loi qui ferait de la politique publique de l'économie solidaire une action publique gouvernementale, indépendante des partis politiques. Ce fut sans succès car avec le changement du mandat municipal, le nouveau gouvernement Serra a enterré le projet.

De toute façon, malgré de possibles déviations, les initiatives solidaires ne peuvent peser sur la conception des politiques publiques qu'en intervenant au sein d'espaces publics à différents niveaux, et en redéfinissant les relations entre société civile et pouvoirs politiques par une approche élargie de l'action publique.

## **Conclusion : vers de nouvelles problématiques**

Les processus de changement étudiés dans « *Action publique et économie solidaire* » n'auraient pu être appréhendés par la seule conceptualisation de l'économie sociale. Mais elle aide à préciser des axes de recherche capables d'en dépasser les limites qu'évoquent Chaniel et Laville (2006).

Une interprétation des initiatives solidaires en tant qu'entreprises collectives doit faire place à une analyse qui rende visible la confrontation des dimensions politique et économique de l'action collective. La notion d'espace public de proximité, qui confère une originalité aux dynamiques économiques, peut servir à interroger la réalité de telles pratiques du point de vue de leur fondement démocratique, mettant en question l'assimilation entre égalité formelle dans la propriété collective et fonctionnement démocratique.

Mais la dimension politique des initiatives solidaires ne se réduit pas aux espaces publics de proximité. La portée du changement institutionnel effectif dépend de l'articulation qui s'établira entre ces espaces de proximité et des espaces publics intermédiaires. Les expériences de l'économie sociale et solidaire ne peuvent sortir de leur confinement qu'avec l'introduction de politiques publiques s'opposant aux discriminations négatives auxquelles elles sont confrontées. Par ailleurs, les responsables publics ne peuvent asseoir leur action qu'en la légitimant par la pression qu'exercent les forces organisées au sein de la société civile. Se situant à la confluence de ces deux exigences, les espaces publics intermédiaires contribuent à reconfigurer le cadre institutionnel et à déconstruire les représentations dominantes sur l'économie. C'est ainsi que les Assises sur le Travail et l'Emploi de la région Nord Pas-de-Calais en France, ou le Secrétariat d'État à l'économie solidaire au Brésil (SENAES), n'ont réussi à élaborer de nouvelles politiques qu'en s'appuyant sur la participation ouverte aux citoyens, dans le premier cas, et sur la dynamique du Forum brésilien dans le second cas. En ce qui concerne le budget participatif de Porto Alegre, il convient de noter que les militants de l'économie populaire ont fait des rotations dans les quartiers, et ils sont nombreux à avoir aussi demandé que les questions traitées soient intégrées dans une politique concernant ce champ.

Intervention politique et action économique sont imbriquées et la version du changement social qui se lit dans ces exemples est bien différente de celle soutenue précédemment par l'économie sociale qui pariait sur la diffusion des expériences à partir de leur réussite économique sur le marché.

L'observation des espaces publics intermédiaires conduit par ailleurs à définir la place que peuvent avoir ces forums hybrides dans une démocratisation de la démocratie (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001). Deux points sont à souligner : Les forums hybrides ont de la pertinence que s'ils dépassent les concertations interinstitutionnelles pour faire advenir des expressions citoyennes nouvelles. Les mêmes forums ne peuvent se limiter à l'encadrement dans leurs effets économiques par les marchés. Lorsque la libre parole des citoyens s'affronte à des inégalités particulièrement importantes, comme elles le sont sur le plan économique, ces forums ne peuvent être des vecteurs d'un changement conçu comme un nouvel arrangement institutionnel que s'ils viennent en complément d'espaces publics autonomes sans lesquels les paroles les moins légitimes ne peuvent être audibles. La question politique, tout en étant intégrée, ne se réduit pas à des formes d'organisation des marchés qu'elle encadre aussi.

L'encadrement des marchés n'est effectif, et n'est réellement discuté, que s'il est conçu à travers la vision d'une économie constituée par une pluralité de principes économiques. Les forums hybrides ne peuvent, à eux seuls, réorganiser les marchés parce que les problèmes, que ceux-ci génèrent, ne se limitent pas aux externalités mais incluent les effets d'une conception atomiste du social, qui va de pair avec l'assimilation entre troc économique

et troc contractuel, comme le montre « *la critique communautaire du libéralisme* » (Walzer, 1997). Gadrey (2005) a raison d'insister sur le fait que les marchés concrets sont différents de la figure abstraite du marché autorégulé. Cependant une telle affirmation n'invalide pas l'argument de Perret selon lequel cette diversité de la réalité n'empêche pas que la figure du marché existe « *en tant que représentation culturelle performative de cette même réalité* » (Le Velly, 2004, p. 89). L'internalisation des externalités n'est pas le seul mécanisme de régulation de l'économie, comme l'ont montré des recherches comparatives (Laville et Nyssens, 2001). Si les formes hybrides se contentaient de réguler la question des externalités, il en résulterait une fonctionnalisation de la démocratie par rapport à l'économie. Seulement, les espaces intermédiaires sont capables d'alimenter le débat démocratique, si diverses logiques économiques peuvent y être défendues. D'où l'importance d'une perspective d'économie plurielle (França Filho et Laville, 2004 ; Laville, 2005).

En résumé, l'étude des interdépendances entre sphère économique et sphère politique suppose de traverser les frontières établies par les disciplines scientifiques. En ce qui concerne la sociologie, le champ spécifique de la sociologie économique se réduit trop fréquemment à une sociologie des marchés alors que certains chercheurs (Borghi, Magatti, 2002) se sont intéressés aux effets sur l'espace public des formes assumées par les économies contemporaines. Quant à la sociologie politique de l'engagement public, elle tend à s'écarter de tout ce qui relève de l'économie. Ainsi, des analyses traitant de l'altermondialisation (Agrikoliansky et Sommier, 2005) sous-estiment à la fois le rôle que joue depuis des années l'économie sociale et solidaire et l'influence qu'ont eue les rencontres internationales sur la structuration même du champ au niveau national. L'inter-réseau d'économie solidaire en France ne se serait pas formé sans la rencontre de Lima en 1997, plus connue sous le nom de premier Symposium international pour la mondialisation de la solidarité, et sans les échanges qu'il a permis avec les interlocuteurs latino-américains. Ensuite, le Village de l'économie sociale et solidaire au Forum social européen de Paris-Saint Denis a constitué une étape importante pour ce qui allait devenir le Mouvement de l'économie sociale et solidaire. Du côté brésilien, le Forum brésilien d'économie solidaire, avant de se multiplier à travers les forums organisés au niveau des États, a pris naissance dans les débats sur l'économie solidaire au sein du Forum social mondial et a demandé au gouvernement Lula la création d'un Secrétariat d'État relevant du Ministère du travail. La prise en considération de ces différents points permet une analyse plus fine des processus d'institutionnalisation en tenant compte de la complexité de leurs différentes échelles. L'institutionnalisation ne peut être abordée comme l'aboutissement d'actions collectives effectuées au préalable dans le cadre de la société civile. L'histoire de l'économie sociale et solidaire en France, telle que la présentent Chaniel et Laville

(2006), suffit à rappeler que la reconnaissance au XIXe siècle de cadres juridiques distincts a signifié sélection et fragmentation des initiatives antérieures. Pour autant l'institutionnalisation ne peut se réduire à la reproduction de ce qui est institué : l'envisager seulement comme une instrumentalisation des expériences est créer une impasse sur le chemin sinueux que suit le changement démocratique. L'institutionnalisation est le résultat d'interactions marquées par les inégalités des pouvoirs dont disposent les acteurs sociaux et « *dont la législation reflète, à un moment ou un autre, le poids respectif dans un processus de négociation* » (Bouchard et al., 1995, p. 214). Les configurations qui ont été étudiées, du local à l'international, participent à la délimitation du champ des possibles démocratiques parce qu'elles formulent « *la question de l'articulation, de la médiation, de la jonction du politique non institutionnel, des espaces publics de proximité, avec les espaces politiques de délégation, de la société civile à l'État* » (Maheu et Sales, 1991).

L'invention politique, qui n'est pas le « *monopole des mouvements sociaux* » est « *située au cœur de l'agir* », qui « *consiste précisément à problématiser l'existant pour promouvoir le nouveau* » (Dodier, 2003, p. 340). L'action publique en matière d'économie sociale et solidaire participe à cette invention par son questionnement de la prédominance des pouvoirs économiques, qui paradoxalement s'exprime à un moment où réapparaît l'utopie d'une société de marché (Polanyi, 1983). Le débat public que prône l'économie sociale et solidaire a pour objet de combattre cette utopie par la référence à une vision plurielle de l'économie, comme condition d'un renforcement de la démocratie.

## Références bibliographique :

- Agrikolianski, E., Sommier, I. (orgs.) *Radiographie du mouvement altermondialiste*. Paris : La Dispute, 2005.
- Borghi, V. ; Magatti, M. *Mercato e societa*. Rome : Carocci, 2002.
- Bouchard, M., Carré G., Cote D., Levesque, B. Pratiques et législations coopératives au Québec ; un chassé-croisé entre coopératives et État. In : Zevi, A., Monzon Campos, J-L. (orgs.) *Coopératives, marchés, principes coopératifs*. Bruxelles : De Boek, 1995.
- Callon, M. ; Lascoumes, P. ; Barthe, Y. *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Paris, Seuil, 2001.
- Coraggio, J.-L. *La gente o el capital*. Desarrollo local y economia del trabajo. Buenos Aires : Espacio Editorial, 2004.
- Chaniel, P., Laville, J.-L. L'économie sociale et solidaire en France. In: Laville, J.L., França Filho, G., Medeiros, A. et Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Éditions Érès, 2006.
- Dacheux, E. Un nouveau regard sur l'espace public et la crise démocratique. Hermès, CNRS Editions, n°36 (*Economie Solidaire et Démocratie*, numéro coordonné par Dacheux, E. et Laville, J.-L.), 2003.
- Dacheux, E., Laville, J.-L. (orgs.), *Economie Solidaire et Démocratie*, numéro spécial de la revue *Hermès* (36), Paris : CNRS Editions, 2003.
- De Soto, *El otro Sendero*. Buenos Aires : Editorial sudamericana, 1987.
- Dodier, N. Agir dans l'histoire. Réflexions issues d'une recherche sur le sida. In Laborier, P. et Trom, D. *Historicités de l'action publique*. Groupe de sociologie politique et morale/Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie. Paris : PUF, 2003.
- Dreyfus, M. *Liberté, égalité, mutualité*. Mutualisme et syndicalisme 1852-1967. Paris, Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 2001.
- Dubeux-Gervais, A.M. *Education, travail et économie solidaire*. Le cas des incubateurs technologiques de coopératives populaires au Brésil. Paris : Université de Paris I/ Institut du développement économique et social, 2004. Thèse de sociologie.
- Eme, B. Insertion et économie solidaire. In Eme, B., Laville, J.-L. (orgs.). *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 1994.
- Eme, B., Laville, J.L. (orgs.). *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 1994.

- França Filho, G. A via sustentável-solidária no desenvolvimento local. *Revista Organizações & Sociedade*. Salvador, Escola de Administração/UFBA, v.15, nº 45, avr./juin., 2008. (pp. 219-232).
- França Filho, G. Teoria e prática em economia solidária: problemática, desafios e vocação. *Civitas*. Porto Alegre: Ed.PUCRS, v.7, nº 1, janv-juin., 2007. (pp. 155-174).
- França Filho, G. L'économie populaire et solidaire. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Ramonville Saint-Agne: Éditions Érès, 2006.
- França Filho, G. L'économie populaire et solidaire au Brésil. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. *Action publique et économie solidaire*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- França Filho, G., Silva Jr., J. Une dynamique associative emblématique au Nordeste brésilien. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- França Filho, G. Gestion Sociale. In Laville, J.-L. et Cattani, A.D. (org.). *Dictionnaire de l'Autre Économie*. Paris, Gallimard, 2006.
- França Filho, G. ; Laville, J.-L. *Economia Solidária. Uma abordagem internacional*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- França Filho, G. Terceiro setor, economia social, economia solidária e economia popular: traçando fronteiras conceituais. *Bahia Análise e Dados*. Salvador, SEI/Governo da Bahia, 2002. v. 12, nº1, juin., 2002.
- Gadrey, J. Utilité sociale. In : Laville J.-L., Cattani, A.D. (orgs.). *Dictionnaire de l'Autre Économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 2005.
- Gaiger, L.I. (org.). *Sentidos e experiências da economia solidária no Brasil*. Porto Alegre : Editora da UFRGS, 2004.
- Gardin, L. *Une contribution à la nouvelle sociologie économique*. Réciprocité et économie solidaire. Paris : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), 2004. Thèse de doctorat en sociologie (2 tomes).
- Hersent, M. La construction d'un mouvement d'économie solidaire en France. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- Hirschman, A.O. *Les passions et les intérêts*. Paris : Presses Universitaires de France, 1980.
- Kraychete, G.; Lara, F.; Costa, B. (org.). *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Vozes,2000.

- Laville, J.-L. Action publique et économie : un cadre d'analyse. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- Laville, J.-L., *Sociologie des services*. Ramonville Saint-Agne : Érès, 2005.
- Laville, J.-L., Nyssens M. États-providences et services sociaux. In : Laville, J.-L., Nyssens, M. *Les services sociaux, entre associations, État et marché*. L'aide aux personnes âgées. Paris : La Découverte, 2001.
- Laville, J.-L., Eme, B. Pour une approche pluraliste du tiers secteur. *Nouvelles pratiques sociales*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, v.11 et 12, Printemps, 1999.
- Laville, J.-L., Sainsaulieu R. *Sociologie de l'association*. Paris : Desclée de Brouwer, 1997.
- Laville, J.-L. et Marchat, J.F. *Services de proximité et développement social urbain*. Paris, Recherche pour le Plan construction architecture, CRIDA-LSCI, 1995. 2 t.
- Le Velly, R. *Sociologie du marché. Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Nantes, 2004.
- Maheu, L., Sales, A. *La recomposition du politique*. Paris : L'Harmattan ; Montréal : Presses Universitaires de Montréal, 1991.
- Mandel, E. Self-management, Dangers and Possibilities. *International*, 2/3, 1975.
- Martin, D. *Démocratie industrielle*. Paris: PUF, 1994.
- Medeiros, A., Dubeux-Gervais, A.M. Recife: o apoio ao desenvolvimento da economia popular e solidária. In : Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Porto Alegre : Editora da UFRGS; Salvador : Editora da UFBA, 2006.
- Meister, A. *La participation dans les associations*. Paris, Éditions Ouvrières, 1974.
- Oppenheimer, F. *Economie pure et économie politique*. Paris : Girard et Brières, 1914.
- Perret, B. *Les nouvelles frontières de l'argent*. Paris, Seuil, 1999.
- Polanyi, K. *La grande transformation*. Aux origines politiques et économiques de notre temps. Paris : Gallimard, 1983.
- Roulleau-Berger, L. La production d'espaces intermédiaires. Hermès, CNRS Editions, n° 36 (*Economie Solidaire et Démocratie*, numéro coordonné par Dacheux, E. et Laville, J.-L.), 2003.

- Sarria Icaza, A. Politiques publiques et économie solidaire au Rio Grande do Sul. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.), *Action publique et économie solidaire*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- Schwengber, A., Praxedes, S. et Parra, H. São Paulo : le programme Opportunité Solidaire In Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.
- Tiriba, L., Picanço, I. (orgs.). *Trabalho e Educação*. Arquitetos, abelhas e outros tecelões da economia popular e solidária. Aparecida-SP : Idéia e Letras, 2005.
- Walzer, M. *Pluralisme et démocratie*. Paris: Éditions Esprit, 1997.
- Webb, S. E., Webb, F. Co-operative production and profit sharing. *New Statesman* (Special supplement), 1914.
- Yverniaux, A. Rennes : Rennes : Qualité de vie et économie solidaire. In: Laville, J.-L., França Filho, G., Medeiros, A., Magnen, J.-P. (orgs.). *Action publique et économie solidaire*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, 2006.

# Économie et Entreprise aux éditions L'Harmattan

Dernières parutions

## **POUR SORTIR DU CAPITALISME – Eco-partage ou communisme**

*Prone André, Richaud Maurice - Préface d'Yvon Quiniou*

A partir de la confrontation fraternelle sur deux paradigmes *a priori* différents naît l'idée d'un «espace collectif» regroupant tous les courants de pensée révolutionnaires et dynamisant la saine confrontation des citoyens, afin d'élaborer et de mettre en oeuvre les divers projets et actions régissant tous les aspects de la vie publique et sociale. Dans cet esprit il est possible d'imaginer un front commun révolutionnaire, capable de déjouer la crise.

*(Coll. Questions contemporaines, 23.00 euros, 252 p.)*

ISBN : 978-2-296-99242-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-50600-8

## **APRÈS LA CRISE... L'EUROPE COMME ESPACE DE COMPÉTITIVITÉ RENOUVELÉE**

*Sous la direction de Claude Martin et Hugues Poissonnier*

Selon les observateurs, la crise mettrait en cause le fonctionnement de l'Union Européenne et la compétitivité de ses entreprises. Mais le modèle européen présente aussi des points forts. Les facteurs déterminants de la compétitivité territoriale (concurrence, attractivité, économie, valeur, risque, dimension, efficacité, croissance) ont permis à l'Europe de maintenir longtemps sa position dans le monde. L'UE est-elle en déclin ou la situation de crise fera-t-elle émerger un nouveau modèle de croissance ?

*(Coll. La Librairie des Humanités, 24.00 euros, 236 p.)*

ISBN : 978-2-336-00419-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50620-6

## **INTERNATIONALE (L') DE L'INTELLIGENCE**

**Pour une mondialisation éclairée !**

*Guyot Gilles - Préface de Francine Demichel*

«Si l'on veut que la mondialisation ne soit pas pilotée selon les impératifs financiers, il est temps que se développe l'internationalisation des savoirs.» L'«internationale de l'intelligence» est la solution aux dérives actuelles de la mondialisation et l'enseignement supérieur français, très dynamique dans ce domaine, a une carte à jouer pour le plus grand bien de notre pays.

*(22.00 euros, 232 p.)*

ISBN : 978-2-336-00557-7, ISBN EBOOK : 978-2-296-50757-9

## **CRISE (LA), UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FRANCE ?**

*Charlin Jacques*

Appuyée sur des données publiques, sur des rapports officiels, l'analyse présentée dans ce livre porte sur un domaine évité par le monde politique, médiatique et intellectuel. Le non-dit est, en grande partie, cause de l'immobilisme. La France, un pays fondamentalement conservateur ? Cela peut-il avoir une importance sur son crédit ? Et donc sur sa notation ? Des solutions existent. Seront-elles adoptées ?

*(Coll. Questions contemporaines, 18.00 euros, 176 p.)*

ISBN : 978-2-336-00679-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-50777-7

## **RÉCONCILIER DÉMOCRATIE ET GESTION**

*Brilman Jean*

Sur la base d'une vulgarisation synthétique de sources incontestables (rapports de la Cour des comptes, de l'Inspection des finances, du FMI, etc.) l'auteur met en évidence les dérives économiques et sociologiques de la démocratie contemporaine à l'origine de la dette française. L'étroit chemin qui permettrait de stabiliser la dette sans trop dégrader la croissance passe par

un assouplissement monétaire et une politique économique visant à restaurer la compétitivité, une réduction du nombre excessif des collectivités publiques.

*(Coll. Questions contemporaines, 26.00 euros, 252 p.)*

ISBN : 978-2-296-99715-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50668-8

## **RGPP ET RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

*Sous la direction de Jean-Claude Nemery*

La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) est un programme en cours d'une grande portée pour la réforme de l'État français, dont un aspect clé réside dans la refondation de l'État «territorial». Quel est l'impact de la RGPP sur l'administration territoriale de l'État et quelle est son incidence sur les collectivités locales ?

*(Coll. Grale, 28.00 euros, 272 p.)*

ISBN : 978-2-336-00149-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50638-1

## **RÉGIONS (LES) FRANÇAISES AU MILIEU DU GUÉ**

**Plaidoyer pour accéder à l'autre rive**

*Bénéteau Alain, Mallet Louis, Catlla Michel – Préface de Michel Rocard*

2012, la région a trente ans. La dernière-née des collectivités territoriales a-t-elle trouvé sa place dans le système institutionnel français et répondu aux attentes de ses créateurs ? Si l'institution régionale est pleinement entrée dans le paysage politique français, les difficultés et les contradictions qui ont accompagné sa naissance ne l'ont pas quittée. La région est encore fragile, et donc pas encore stabilisée.

*(Coll. Questions contemporaines, 18.50 euros, 186 p.)*

ISBN : 978-2-336-00293-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50650-3

## **POURQUOI NOUS TRAVAILLONS**

*Cornaton Michel*

Plus qu'une interrogation sur le travail l'ouvrage propose des analyses et des réponses nouvelles aux problèmes majeurs du travail et de l'emploi. Outre un renouvellement des représentations que nous avons du travail et de sa valeur, 30 ans après les lois Auroux, victimes de rapports de force contradictoires, il nous faut revoir nos idées sur l'entreprise, afin que celle-ci devienne enfin un espace de création sociale et de solidarité politique.

*(Coll. Le Croquant : une vie, une oeuvre, 19.50 euros, 228 p.)*

ISBN : 978-2-296-96430-3, ISBN EBOOK : 978-2-296-50531-5

## **PARLER EMPLOI, PARLER MÉTIER SUR LE LITTORAL**

**Le cas du littoral provençal**

*Blayo Alain*

Cette étude porte sur l'évolution des activités sur le littoral de la région PACA, spécifiquement en ce qui concerne les métiers et les emplois directement touchés par la loi Littoral de 1986. Partant de l'importance du développement durable dans cette évolution, l'auteur porte une attention particulière aux aspects environnementaux et économiques. Des concepts nouveaux, «hypothèse d'emploi» et «espace de mobilité» servent de base à la confrontation des points de vue d'acteurs différents.

*(Coll. Questions contemporaines, 13.50 euros, 124 p.)*

ISBN : 978-2-336-00544-7, ISBN EBOOK : 978-2-296-50631-2

## **INDUSTRIELS (LES) ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Le cas de l'industrie cimentière**

*Michel Laura*

Le développement durable séduit désormais le monde de l'industrie et y est partout revendiqué avec force. Comment s'est-il imposé dans l'action industrielle ? Ce livre étudie le processus d'institutionnalisation du développement durable en s'appuyant sur l'exemple de l'industrie du ciment. En faisant l'apprentissage du développement durable, les industriels concourent largement à sa construction.

*(Coll. Logiques Juridiques, 39.00 euros, 396 p.)*

ISBN : 978-2-296-99353-2, ISBN EBOOK : 978-2-296-50557-5

## **REGARDS CROISÉS SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)**

*Sous la direction de Françoise Dupuich*

La RSE fait référence à la façon dont les entreprises gèrent leur activité afin de produire un impact positif sur la société. Comment peut-elle s'inscrire dans les entreprises aujourd'hui ? La prise en compte de la RSE impacte favorablement la performance financière, la rétention de la clientèle, la valeur de la marque. La RSE exerce un impact favorable sur la croissance. Elle doit être envisagée comme une ressource stratégique qui doit être mobilisée pour améliorer les résultats.

*(Coll. Entreprises et Management, 25.50 euros, 256 p.)*

*ISBN : 978-2-296-96298-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-50684-8*

## **MANAGEMENT (LE) STRATÉGIQUE – Contrôle de l'irréversibilité**

*Declerck Micheline, Declerck Roger P., Debourse Jean-Pierre*

L'irréversibilité est la dure compagne du décideur et les auteurs de ce livre proposent de la placer au coeur du métier de manager stratégique. Ils montrent que l'on ne peut traiter de l'irréversibilité qu'en la plaçant dans le cadre d'une interaction permanente Projet - Entreprise - Environnement. L'entreprise, son projet et le contexte forment un écosystème dynamique que le décideur perçoit au travers de modèles, dans lequel il agit et est «agi».

*(23.50 euros, 226 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00159-3, ISBN EBOOK : 978-2-296-50729-6*

## **MANAGEMENT (LE) DE PROJETS EN FICHES PRATIQUES**

*Bélangier Monique, Declerck Micheline*

Les projets sont un effort temporaire entrepris pour créer un produit ou service unique différent d'une certaine façon de tous les autres produits ou services existants. Ils sont à l'origine de toutes les activités nouvelles. Cet ouvrage permet d'accéder aux principes essentiels des projets, d'en parcourir les étapes, de découvrir les principaux outils et méthodes.

*(12.50 euros, 78 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00160-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-50732-6*

## **PRINCIPES D'ANALYSE TECHNIQUE DE PROJETS D'INVESTISSEMENT – Stratégies et projets**

*Declerck Roger P., Debourse Jean-Pierre*

Cet ouvrage met l'accent sur les principes et concepts fondamentaux du processus d'estimation, de l'analyse financière générale de projets, des coûts d'investissement, d'exploitation et de fonds de roulement et de construction. Plusieurs applications de techniques d'estimation de coûts de projets d'investissement sont présentées, puis la signification théorique et l'importance pratique des concepts d'estimation et d'erreurs d'estimations sont approfondies.

*(16.50 euros, 150 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00157-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-50754-8*

## **PRINCIPES D'ANALYSE FINANCIÈRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENT – Stratégies et projets**

*Debourse Jean-Pierre, Declerck Roger P.*

Cet ouvrage met l'accent sur les principes et les concepts fondamentaux du processus d'investissement et de l'analyse financière générale de projets. Les éléments principaux de l'analyse financière sont abordés : ratios, projections, *cash-flows*, standards et critères (VAN, TRI...), analyse de sensibilité, points morts opérationnels et financiers, coût des instruments financiers, problèmes de financement.

*(20.00 euros, 192 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00158-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-50758-6*

## **CONTRÔLE (LE) DE GESTION DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – Une approche sociologique**

*Evah-Manga Emmanuel - Préfaces de Jean-Pierre Sueur et Christian Guyon*

Si le contrôle de gestion est une composante indispensable pour faire face aux enjeux de bonne gouvernance des finances publiques et des activités sociales, la démarche du contrôle est toutefois peu diffusée dans les collectivités. Ce livre propose un modèle précis de l'action tenant compte de la complexité et de la nécessité d'enrôler progressivement tous

les acteurs. Il plaide en faveur de l'identification des spécificités propres à l'organisation territoriale et de l'intégration explicite des variables humaines.

(Coll. *Finances publiques*, 43.50 euros, 434 p.)

ISBN : 978-2-336-00150-0, ISBN EBOOK : 978-2-296-50687-9

## **SPLÉNDEURS ET MISÈRES DU LIBÉRALISME**

*Santi Michel*

Les crises financières et l'implosion de multiples bulles spéculatives doivent susciter la remise en question d'un modèle capitaliste centré autour d'un marché financier considéré comme arbitre suprême. Il est fondamental d'opérer un changement de paradigme, car nos sociétés ne peuvent plus tolérer une telle monopolisation des ressources et des richesses économiques par une finance ayant confisqué à des États consentants la quasi-totalité de leurs pouvoirs.

(Coll. *L'esprit économique, série Le Monde en Questions*, 18.00 euros, 178 p.)

ISBN : 978-2-296-99232-0, ISBN EBOOK : 978-2-296-50500-1

## **PROPOSITIONS POUR UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE**

*Guillet Rémi*

Cet essai montre les possibilités offertes par un nouveau protocole de rémunérations, dont l'application est négociée entre les partenaires, en vue de partager plus équitablement la valeur ajoutée engendrée et corrélativement de créer une «flexibilité interne» à l'entreprise, maintenir l'emploi, éviter les situations de faillite. Des mesures sont aussi proposées pour ralentir le jeu spéculatif des *traders* et la mondialisation outrancière des échanges, favorisant une nouvelle économie, soucieuse d'équité.

(Coll. *Questions contemporaines*, 13.50 euros, 124 p.)

ISBN : 978-2-296-96282-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50211-6

## **STRATÉGIE POUR UNE FRANCE PLUS COMPÉTITIVE ET PLUS HUMAINE**

*Moreau Max*

La stratégie ici présentée se fonde sur la synthèse du diagnostic d'une France enfiévrée, avec ses tares endogènes et exogènes pénalisantes. Sa formulation par un plan stratégique qui respecte le trialisme républicain s'étage sur des axes et des objectifs stratégiques globaux pour 2015. Elle préconise 10 idées fondatrices d'une France idéale.

(7.00 euros, 38 p.)

ISBN : 978-2-296-99416-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50099-0

## **FONDS VAUTOURS – Rationalité, éthique et solutions**

**Vulture funds : Rationality, Ethics and Solutions**

*Dounia S*

*Sous la direction d'Arnaud Zacharie et Antonio Gambini*

Les « fonds vautours » sont spécialisés dans le rachat à bas prix de titres de la dette des pays pauvres sur le marché secondaire de la dette, en vue d'entamer à terme une procédure judiciaire pour tenter d'obtenir du pays pauvre endetté le paiement de la totalité de la valeur nominale de sa dette. Il s'agit donc d'exploiter les voies judiciaires pour enregistrer des profits.

(Coll. *Harmattan RDC*, 14.50 euros, 124 p.)

ISBN : 978-2-296-99418-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-50125-6

**L'HARMATTAN, ITALIA**

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino

**L'HARMATTAN HONGRIE**

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest

**ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA**

Faculté des Sciences sociales,  
politiques et administratives  
BP243, KIN XI  
Université de Kinshasa

**L'HARMATTAN CONGO**

67, av. E. P. Lumumba  
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)  
BP2874 Brazzaville  
harmattan.congo@yahoo.fr

**L'HARMATTAN GUINÉE**

Almamy Ruc KA 028, en face du restaurant Le Cèdre  
OKB agency BP 3470 Conakry  
(00224) 60 20 85 08  
harmattanguinee@yahoo.fr

**L'HARMATTAN CAMEROUN**

BP 11486  
Face à la SNI, immcuble Don Bosco  
Yaoundé  
(00237) 99 76 61 66  
harmattancam@yahoo.fr

**L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE**

Résidence Karl / cité des arts  
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03  
(00225) 05 77 87 31  
ctien\_nda@yahoo.fr

**L'HARMATTAN MAURITANIE**

Espace El Kettab du livre francophone  
N° 472 avenue du Palais des Congrès  
BP 316 Nouakchott  
(00222) 63 25 980

**L'HARMATTAN SÉNÉGAL**

« Villa Rose », rue de Diourbel X G, Point E  
BP 45034 Dakar FANN  
(00221) 33 825 98 58 / 77 242 25 08  
senharmattan@gmail.com

**L'HARMATTAN TOGO**

1771, Bd du 13 janvier  
BP 414 Lomé  
Tél : 00 228 2201792  
gerry@taama.net



# LES NOUVELLES CONFIGURATIONS DU TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

La (ré)apparition du coopérativisme et l'expansion actuelle de l'économie sociale et solidaire au Brésil – l'objet de ce livre – ne sont pas des phénomènes isolés. Érigée en politique publique de lutte contre la pauvreté au cours des années 2000, l'émergence du mouvement de l'économie solidaire va de pair avec de nouvelles formes d'organisation de la société civile, des transformations de la division sociale et sexuelle du travail et des reconfigurations familiales. Dans un contexte marqué par la réduction du rôle social de l'État, le développement contemporain de l'économie solidaire est lié au processus de mondialisation et de restructuration économique qui, initié dans les années 1970, a des répercussions sur le marché du travail avec l'augmentation du travail précaire et du chômage de masse.

Cet ouvrage propose de questionner les relations de l'économie solidaire avec l'État, le marché, la société civile et d'autres mouvements sociaux ainsi que ses potentialités en termes de changements sociaux, y compris des rapports entre les hommes et les femmes. Il tend à définir le rôle de l'économie solidaire au Brésil de nos jours à partir du cheminement original des articulations entre des formes de la démocratie représentative et participative, une des caractéristiques de ce pays aux multiples facettes.

*Isabel GEORGES est sociologue, chargée de recherche à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), UMR 201 « Développement et sociétés » et chercheuse associée à l'Université fédérale de São Carlos au Brésil. Ses recherches portent sur le travail féminin sous toutes ses facettes, l'informalité, les formes de mobilisation collective et les politiques publiques.*

*Marcia de Paula LEITE est sociologue du travail, Professeure des universités à l'UNICAMP, Campinas, Brésil. Chercheuse de la FAPESP et du CNPq. Ses recherches portent sur les nouvelles configurations du travail, l'économie solidaire, le genre, la sous-traitance et le marché du travail. Présidente actuelle de l'ALAST (Association latino-américaine des études du travail).*

Couverture : L'action des pouvoirs publics à travers la construction de l'habitat populaire comme l'occupation « sauvage » des favelas coexistent dans la périphérie de São Paulo © Jorge Hirata.

ISBN : 978-2-336-00511-9

33 €

